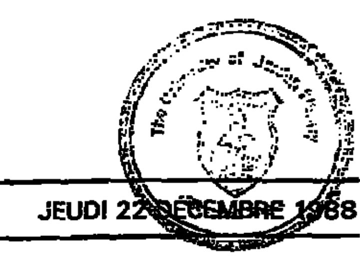
Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13655 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   JEUDI 22 DÉCEMBRE 1988

Prudent dégel Moscou-Tokyo

Depuis que M. Gorbatchev a entamé en 1985 son opération de séduction en Asie avec son discours de Vladivostok, le Japon est resté le pays le plus imperméable aux sirènes de la perestroïka. La visite que vient d'effectuer à Tokyo le chef de la diplomatie soviétique ne semble pas avoir permis de renverser cette tendance. Du moins aura-t-elle contribué, en relançant le dialogue à haut niveau, à amorcer un prudent dégel.

Le principal résultat concret de M. Chevardnadze avec son homologue nippon, M. Uno, et avec M. Takeshita, le président du conseil, aura été l'ouverture de négociations sur un traité de paix qui mettrait officiellement fin au deuxième conflit mondial entre les deux puissants voisins. Des commissions mixtes, au niveau des vice-ministres des affaires étrangères, seront d'autre part chargées de régler l'ensemble des problèmes bilatéraux. En clair, Tokyo et Moscou se sont mis d'accord pour engager un véritable dialogue sur le litige territorial qui les oppose, même si le Japon ne nourrit guère d'illusions sur un changement de la position soviétique.

Tokyo continue en effet de réclamer la restitution des quatre îles Kouriles du Sud occupées par l'URSS en 1945. Il en fait même la condition « sine qua non » d'une véritable normalisation de relations plutôt fraîches. Les Japonais estiment que, sur ce point, la visite de M. Chevardnadze représente un pas en avant dans la mesure où c'est la première fois qu'une discussion est entamée de manière concrète sur le différend frontalier. Mais aucun progrès n'a été accompli sur le fond, et « les Soviétiques n'ont pas changé leur position d'un iota », a indiqué une source officielle. Selon le Gaimusho, le ministère japonais des affaires étrangères, « aucune des deux parties n'a fait de concessions ».

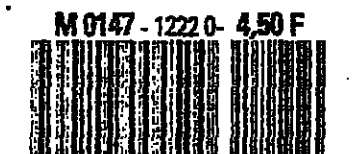
En dépit de la publication d'un communiqué commun soulignant que « les deux délégations se sont efforcées de prendre en compte les aspects historiques et politiques des positions réciproques afin d'éliminer les difficultés existant dans les relations entre les deux pays », Soviétiques et Japonais continuent de parler sur deux registres différents. Dans sa conférence de presse, M. Chevardnadze a qualifié sa visite d'« une des plus fructueuses de ces dernières années » et qui marquera un « nouveau chapitre ». Les relations nippo-soviétiques, a-t-il ajouté, ne doivent pas « rester à la traîne du courant général ».

Les Japonais ne sont pas aussi satisfaits des résultats de cette visite. Le conflit sur les « Territoires du Nord » a dominé les conversations et Tokyo, qui espérait une ouverture, a dû se contenter d'écouter l'envoyé du Kremlin répéter une position connue, même si le ton en était plus conciliant.

Alors que M. Chevardnadze s'est envolé pour son escale suivante – à Manille – avant de rendre visite à la Corée du Nord, les résultats de ces conversations au Japon paraissent bien maigres. Il faut dire que, de part et d'autre, les relations bilatérales ne sont pas prioritaires ; pour le Japon en particulier, qui apprécie bien plus ses liens avec les Etats-Unis et les pays asiatiques, la Chine en premier lieu.

(Lire nos informations page 4.)

M 0147 - 1222 0- 4,50 F

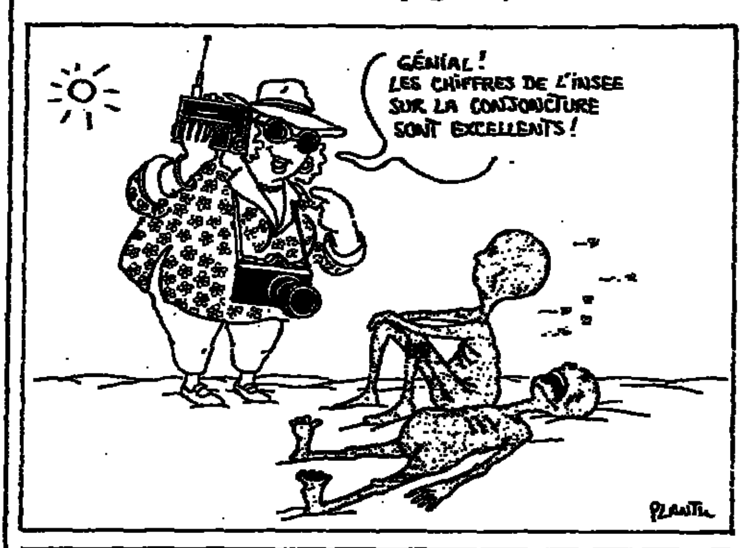


3790147004500 12220

Les prévisions de l'INSEE et de l'OCDE

La croissance restera forte au premier semestre de 1989

Les conjoncturistes sont unanimes : dans l'ensemble des pays industriels, la vigoureuse croissance de cette année se poursuivra durant les premiers mois de 1989. En France, l'INSEE se félicite d'une forte progression des investissements et des exportations. L'OCDE s'inquiète, néanmoins, des risques de résurgence de l'inflation dans le monde. (Lire nos informations page 25.)



Le retour de Vladimir Titov, Moussa Manarov et Jean-Loup Chrétien

Les cosmonautes soviétiques ont passé plus d'une année dans l'espace

Le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien et ses camarades soviétiques Vladimir Titov et Moussa Manarov sont revenus sur Terre mercredi 21 décembre à 10 h 57 (heure française), soit trois heures plus tard que prévu, à 300 kilomètres au sud d'Arkalik (Kazakhstan). Les équipes de récupération ont confirmé que les trois hommes sont en bonne santé. Une panne d'ordinateur dans leur vaisseau Soyouz TM-6 avait fait retarder l'atterrrissage. Titov et Manarov, qui ont quitté le sol il y a trois cent soixante-six jours, ont établi un nouveau record de vol habité dans l'espace.

C'est à 4 h 33, heure française, que le Soyouz TM-6, dans lequel avaient pris place Jean-Loup Chrétien, Vladimir Titov et Moussa Manarov, s'est détaché de la station Mir. La mise à feu du moteur de Soyouz, pour provoquer un décrochage de l'orbite et une plongée dans l'atmosphère, était programmée pour 7 heures.

Or des contrôles ont montré que la mémoire de l'ordinateur de bord était saturée, pour une raison inconnue. Il fut donc décidé de prolonger le vol de deux orbites (environ trois heures) pour trouver la raison de cet encombrement et rétablir des conditions normales. La situation n'était en rien critique puisque les cosmonautes pouvaient, si la panne était sévère, rejoindre la station Mir et y attendre quelques jours l'envoi d'un nouveau Soyouz. Finalement, le moteur était allumé à 10 h 08.

Successivement le module « vie » puis le moteur de Soyouz TM-6 se détachaient, ne laissant que le petit habitacle qu'occupaient les cosmonautes. Celui-ci entrait dans l'atmosphère vers 10 h 36, et l'échauffement intense du revêtement entourait l'habitacle de flammes qui empêchaient toutes communications. Les parachutes s'ouvraient huit minutes plus tard et le Soyouz se posait à 10 h 57.

Titov et Manarov avait quitté la Terre le lundi 21 décembre 1987, à 12 h 18. De solstice à solstice, ils auront passé quatre saisons en orbite et établissent un nouveau record de durée. Précédemment, Iouri Romanenko avait séjourné onze mois dans l'espace.

Quant à Jean-Loup Chrétien, avec 26 jours de séjour spatial, il se contente d'un plus modeste record d'Europe (Union soviétique non comprise, évidemment). Il a été promu – ainsi que ses deux compagnons de vol – commandeur de la Légion d'honneur par M. François Mitterrand, qui a adressé à l'équipage de Soyouz ses « *plus chaleureuses félicitations* ».

(Lire page 12 les articles de MAURICE ARVONNY, JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et CATHERINE VINCENT.)

Le Sénat entre la somnolence et les embrouilles

Les mystères de la Chambre haute

Malaise au Sénat. Un sénateur centriste soupçonné par ses pairs de favoriser les activités professionnelles de son gendre dans des opérations d'adjudication, une conspiration du silence autour des dépenses somptuaires effectuées au palais du Luxembourg, un président – Alain Poher – en fin de règne, auquel ses propres amis reprochent de « s'accrocher » à son fauteuil, une majorité en crise... La Haute Assemblée traverse, de l'avis même de certains sénateurs, « une mauvaise période ».

Le Sénat va mal. Mais surtout il ne faut pas que cela se sache ! Ce sont les mystères de la Chambre haute. Comme si le décor avait fini par déteindre sur les acteurs. Comme si le confort reconnu de ce palais avait fini par convaincre chacun que son confort personnel imposait de ne pas faire d'histoires. Palais « bunker » qui semble toujours vivre en dehors du temps.

Loi du silence appliquée par des sénateurs qui paraissent avoir constamment peur de leur ombre ou, pis, se sont persuadés depuis longtemps que l'essentiel se passe ailleurs. Chape de plomb supportée consciencieusement par des journalistes accrédités pour fermer les yeux, quand ils ne jouent pas les petits auxiliaires des renseignements généraux. Pour vivre heureux, vivons cachés !

Au palais du Luxembourg, on ne cause pas, on murmure. On ne déclare pas, on confie. On ne dit pas, on fait dire. « *La grande sagesse* » dont aiment tant à se prévaloir ces élus a bon dos ! Malheur à qui osera transgresser cette loi ! « *Personne*, admet un sénateur socialiste, *ne veut secouer les colonnes du temple. Personne n'imagine la méthode du cocotier. Ce ne serait pas convenable.* »

Convenable ! Tout est dit ! Toujours une bonne raison pour respecter les convenances. Ne pas verser dans un « *antiparlementarisme primaire* » qui ferait le lit de M. Le Pen. Ne jamais oublier qu'on est entre deux élections, surtout à trois mois des municipales.

« *On connaît toutes les ficelles*, explique un jeune sénateur, *mais aussi tous les risques. Du coup, personne ne veut bouger.* » Et pourtant, le Sénat va mal. Point n'est, d'ailleurs, nécessaire de gratter beaucoup pour mettre à jour ses plaies.

Problèmes politiques, d'abord, au sein d'une majorité de droite qui, depuis des lustres fait ici la pluie et le beau temps, mais qui, depuis l'alternance de juin 1988, rencontre des difficultés à trouver ses marques. Présidée par Marcel Lucotte (PR), sénateur de Saône-et-Loire, la Concertation de la majorité sénatoriale, mise en place dès 1981 pour faire marcher cette majorité d'un même pas, a de plus en plus de peine à remplir son office. Jalousies, complots, arrière-pensées, divergences fondamentales sur la façon de s'opposer au gouvernement, cette concertation, comme on l'a vu, lors de l'examen budgétaire, tire à hue et à dia.

D'un côté, un groupe RPR devenu le plus puissant depuis le renouvellement de septembre 1986, repris en main par Charles Pasqua, fermement décidé à maintenir le Sénat dans son rôle privilégié de chambre d'opposition.

DANIEL CARTON.

(Lire la suite page 8.)

La collecte pour la grande mosquée de Casablanca

Racket d'Etat au Maroc

Bouygues a annoncé, mardi 20 décembre, qu'il avait été choisi pour la construction d'un nouvel aéroport à Agadir. Ce contrat de 850 millions de francs consolide la présence au Maroc du groupe français, déjà engagé dans la construction de la grande mosquée de Casablanca, dont le financement, par dons quasi obligatoires, a suscité un malaise dans le royaume.

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

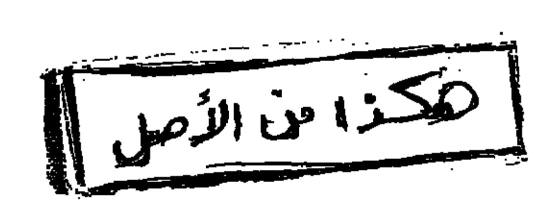
Ira ? N'ira pas ? Jusqu'à la fin du sommet franco-africain, la semaine dernière au Maroc, on s'est demandé si M. Mitterrand visiterait l'immense chantier de la mosquée Hassan II de Casablanca, la plus grande du continent et aussi la plus chère (*le Monde* du 12 novembre 1987, du 21 septembre et daté 9-10 octobre). Les Marocains avaient « *cru comprendre* » que le président de la République souhaitait voir le futur « *phare de l'islam dans la partie la plus occidentale du monde musulman* », comme l'ont fait d'autres personnalités présentes au sommet. Dans la délégation française, on disait que « *rien n'était prévu au programme* », sans écarter l'hypothèse.

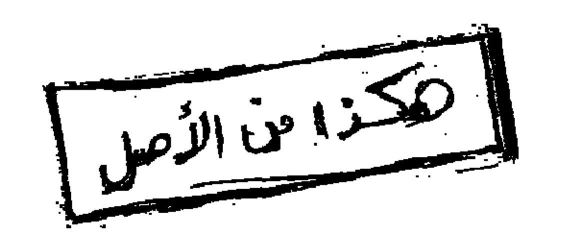
« *Si le roi prend le président par le bras, il lui sera difficile de refuser* », faisait-on observer. C'est que soixante-dix techniciens français encadrent les deux mille ouvriers qui travaillent jour et nuit à l'ouvrage dont l'achèvement est prévu pour le soixantième anniversaire du roi, en juillet 1989. La COFACE a donné sa garantie à un prêt français de 130 millions de francs. Chargée de l'essentiel du gros œuvre, l'entreprise Bouygues a décroché un contrat de 350 millions. Il n'y aurait pas de grande marge bénéficiaire à espérer, mais le chantier de Casablanca a permis à l'entreprise d'obtenir le marché d'Agadir, avec un crédit de 434 millions de francs accordé par le gouvernement français à des conditions avantageuses.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 5.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.





Débats

AUDIOVISUEL

La télévision publique vaisseau fantôme

par DOMINIQUE WOLTON (*)

LA télévision publique peut-elle saisir la chance que lui offre le spectateur, et finalement le pouvoir politique ? Telle est la question après cinq années où *la télévision privée a été* investie à droite, comme à gauche, des espoirs déçus de la télévision publique.

La France qui s'est ouverte, trop tardivement, à la télévision privée l'a fait en rejetant la télévision publique, même si les deux n'avaient rien d'incompatible. Le résultat fut d'inverser l'équilibre *du système* audiovisuel, aujourd'hui dominé par la télévision privée. Si les déceptions créées par cette dernière redonnent une chance à la télévision publique, c'est dans un contexte modifié : personne ne demande la suppression de la *télévision privée. Le* vrai problème, c'est l'identité et le rôle de la télévision publique dans un espace concurrentiel.

La crise du modèle

Sa principale faiblesse après quatre années de concurrence est d'apparaître sur la défensive et sans projet. En dix ans, le rapport s'est inversé et la télévision publique n'arrive pas à remonter le courant. La norme est donnée par le privé qui bénéficie d'une sympathie naturelle, ce qu'il propose *étant jugé a priori* original alors que l'on trouve « normal » ce que fait la télévision publique. C'est ainsi qu'il est de bon ton, sans raison, de n'attendre pas grand chose de FR3 ni même d'Antenne 2 ! La mode est à la télévision privée et *les partisans de la télévision* publique s'opposent difficilement au discours ambiant, un peu dérisoire, qui ne parle que de « marketing », « ciblage », « segmentation des marchés, » comme si l'idée d'une télévision publique de masse était « dépassée ». Ils n'osent même plus parler de stratégie financière ou de marketing par crainte d'être *assimilés* aux partisans de la télévision privée.

La télévision publique n'arrive *pas à revendiquer* cette « *différence* » dont elle parle tant et semble paralysée par un passé qui lui colle à la peau et des défauts réels mais que l'expérience récente du privé permettent de relativiser. Elle n'a pas retrouvé l'*initiative* symbolique.

La création de la SEPT a renforcé l'idée que la télévision publique allait devenir une chaîne culturelle destinée à un public réduit : le supplément d'âme pour élite cultivée en compensation de la dégradation de la télévision grand public. Ce glissement insensible vers un rétrécissement de légimité est grave, car la télévision publique n'est plus créditée du passé dont elle peut, à juste titre être fière : avoir su inventer une télévision de qualité pour tous publics.

La fascination à l'égard du discours moderniste conduit, et c'est peut-être le plus grave, au contresens sur la définition de la télévision de masse. Les partisans du secteur public n'arrivent pas à *contrecarrer le discours* de marketing dominant qui tend à « banaliser » la télévision et à en faire une activité de communication comme une autre où un bon ciblage des publics, une stratégie de programmation, une construction de l'audience permettraient de dépasser le « vieux modèle généraliste » au profit d'une multitude de programmes, plus ciblés et plus rentables.

La télévision ne devrait plus être considérée comme une activité globale, mais comme un ensemble de produits différenciés selon les goûts, les âges, les sexes. La télévision saucisson comme dépassement de la télévision de masse, la segmentation par hiérarchie *sociale* et *culturelle* comme preuve du progrès social et culturel !

Demeurer un médium de masse

Face à ce discours, les partisans *de la télévision publique ne réussissent* pas à faire comprendre la spécificité de la télévision et la limite des logiques de marketing et d'« optimisation des tranches horaires ». Les téléspectateurs ne sont pas des consommateurs classiques et ils sont d'autant moins « contrôlables » que la liberté d'interprétation propre à l'image *réduit la prévisibilité de leurs* comportements. Personne ne sait à l'avance le contexte dans lequel chacun reçoit ces images, ni surtout l'usage qu'il en fera. C'est dans ce décalage entre la diffusion d'un même message à grande échelle et les conditions toujours différentes et privées de son appropriation que résident la *liberté de la télévision* et *son* caractère émancipateur.

Il y a dans cette expérience de la complexité de l'objet télévisuel tous les éléments nécessaires pour réduire les discours du modernisme triomphant. Mais la crise de confiance que traverse la télévision publique la conduit à *oublier la force* et *le caractère* démocratique de la télévision, à savoir, demeurer un médium de masse qui s'adresse à tous, avec une programmation la plus large possible pour des publics hétérogènes.

Les professionnels

Face à une « victoire » de la télévision privée qui vient moins de ses qualités intrinsèques que du lent *affaissement* de la télévision publique, que proposent les professionnels au public ? Ils sont divisés. Les « traditionalistes » dénoncent la trahison du pouvoir politique et le règne du profit, mais sans faire leur autocritique. *Quand aux* « *modernistes* », *ils* sont un peu coincés, entre un professionnalisme qu'ils revendiquent contre la logique politique, mais qui tend alors – à tort – à les faire percevoir comme les partisans de la télévision privée !

Le dynamisme futur des professionnels dépend en partie d'un examen honnête de la situation, *dépassant l'idéalisation du passé.* Cet examen est d'autant plus nécessaire que la télévision privée ressemble de moins en moins à la caricature qu'en faisaient ses adversaires. Elle est capable de faire *la même chose et même* mieux. C'est donc « sur toute la ligne » que la télévision publique est aujourd'hui concurrencée et souvent battue. Le défi, pour elle, est la prise de conscience que plus personne n'a le monopole de la création et de la qualité et que si les deux télévisions appartiennent à des philosophies différentes, *plus rien dans la réalité ni dans* les choix du téléspectateur ne les distingue apparemment.

Les professionnels sont peu enclins à faire cette évaluation critique, qui les met implicitement en cause au moment où s'ouvrent pour eux de nombreuses perspectives professionnelles. Il leur faudrait beaucoup de conscience pour refuser les débouchés ouverts par la télévision privée, car ils compensent les défauts de la *télévision publique.* Dans le même temps, les professionnels n'ont pas trouvé auprès des pouvoirs publics, dans ces cinq années où la télévision privée s'est installée, l'appui dont ils auraient eu besoin pour défendre la télévision publique.

(*) Directeur de recherches au CNRS.

Demain :
Les pouvoirs et les atouts

ARMÉNIE

Sous les décombres, la répression

par GÉRARD CHALIAND (*)

L'EXTRAORDINAIRE mouvement de solidarité internationale qui s'est manifesté à l'occasion du séisme en Arménie est à la mesure de la catastrophe qui frappe ce pays. Celle-ci ne se mesure pas seulement en chiffres bruts, mais par rapport à celui d'une population.

Si l'on admet l'estimation de 55 000 morts, le désastre qui affecte les 3 500 000 habitants de l'Arménie équivaut proportionnellement au nombre de morts de la guerre irako-iranienne.

Mettant à profit ce traumatisme collectif, M. Gorbatchev, qui pratique la politique de la main de fer dans un gant de velours, vient de faire procéder à l'arrestation de plus de 150 membres du Comité Karabakh. Quel est leur crime ? Avoir, depuis février 1988, revendiqué, avec l'appui massif de la population arménienne, le détachement du Haut-Karabakh (peuplé de 85 % d'Arméniens) de l'Azerbaïdjan, et son éventuel rattachement à l'Arménie.

La Constitution soviétique ne permet pas de modification de cet ordre. Il est vrai qu'elle prévoyait, en revanche, le droit à la sécession, dont nul ne s'imagine pouvoir user. Faut-il rappeler qu'au vingtième siècle, le droit à l'autodétermination est fondé sur les aspirations d'une population ? C'est à cette conception politique que l'Algérie doit son indépendance. La revendication des Arméniens est légitime. Quant au Comité Karabakh, il n'est pas qu'une organisation nationaliste. Dans sa proclamation du 19 août 1988, il affirme : « *Seule la démocratie permet à l'individu de conserver ses droits naturels dont les principaux sont la conservation de la vie, la liberté individuelle et la poursuite du bonheur* » et qu'il entend « *contribuer à l'affermissement et à l'approfondissement de la démocratie* » et « *garantir, par une gestion saine et l'autofinancement, l'autonomie économique de la République* ».

C'est donc ce programme qui est frappé par M. Gorbatchev, dont il ne s'agit pas de minimiser l'effort de démocratisation mais d'en souligner les limites fondées sur une conception impériale. Pas plus les revendications arméniennes que celles de l'Estonie ne paraissent recevables, bien qu'elles ne réclament ni les unes ni les autres davantage que ce que l'Espagne, au lendemain du franquisme, a accordé de bon gré aux provinces qui la composent.

(*) Ecrivain.

ANNIVERSAIRE

Willy Brandt, la France, la paix

par BASILE MATHIOPOULOS

M. Willy Brandt a eu soixante-quinze ans le 18 décembre. Basile Mathiopoulos, journaliste grec qui a longtemps vécu en RFA, apporte ici son témoignage sur l'ancien chancelier.

PERSONNE ne met en doute le rôle essentiel joué en République fédérale d'Allemagne par Konrad Adenauer dans le rapprochement franco-allemand, couronné par le traité de l'Elysée de 1963, mais l'on sait moins que Willy Brandt a tout fait quand il était ministre des affaires étrangères de la grande coalition en 1966, puis comme chancelier à partir de 1969, pour donner vie à cet accord, auquel les conservateurs allemands préféraient l'alliance avec les Etats-Unis. Déjà en tant que bourgmestre de Berlin, Willy Brandt avait noué des relations confiantes avec le général de Gaulle; il admirait dans le chef de la France libre la morale et la passion de l'homme d'Etat et son combat pour l'indépendance de l'Europe : « *Son comportement à mon égard, d'une rare finesse, m'a toujours impressionné,* dit-il un jour à un de ses amis. *Sans doute voyait-il en moi le représentant de l'Allemagne anti-hitlérienne. La résistance contre le nazisme nous unissait.* »

Lorsqu'il devint chancelier, Willy Brandt se retrouva à la tête d'une Allemagne qui n'avait pas encore dépassé les ressentiments nés de la défaite de 1945. Son commentaire, le jour où il prêta serment : « *Aujourd'hui, on comprend définitivement qu'Hitler a perdu la guerre.* » Comme Adenauer, mais pour d'autres raisons, *il n'a jamais porté* les armes contre les Français et n'a même jamais été sous l'uniforme allemand. Anti-nazi de la première heure, il s'était réfugié en Norvège et avait été déchu de sa nationalité allemande. Ce qui ne l'empêcha pas de revenir à Berlin en 1936 en tant qu'étudiant « norvégien » et d'organiser pendant six mois, à la barbe de la Gestapo, des groupes de résistance contre le régime hitlérien.

Réforme plutôt que rhétorique

Cette « désertion » pendant la guerre, comme son origine pauvre – il est le fils naturel d'une servante – lui valurent pendant des années les sarcasmes de la bonne société allemande, dont l'attitude entre 1933 et 1945 avait relevé d'un « patriotisme » conquérant. Sa politique de réconciliation avec l'Est et la reconnaissance des frontières issues de la guerre lui attirèrent aussi l'accusation de trahison. Mais l'Ostopolitik, qu'il commença à mettre en œuvre avec ses alliés libéraux, fut poursuivie par tous les gouvernements qui lui succédèrent.

Chancelier, il dut faire face également aux jeunes manifestants de 1968, qui reprochaient au Parti social-démocrate son réformisme timide. Mais, par son exemple et sa bonne foi, il réussit en grande partie à transmettre son message : les changements sociaux radicaux ne naissent pas de la rhétorique, mais d'un effort systématique et constant pour réformer les institutions. Durant son séjour à la tête du gouvernement, l'Allemagne a avancé sur la voie d'une démocratie plus complète. Ses efforts pour consolider l'Etat de droit ont contribué non seulement à intégrer les étudiants en colère dans la société, mais aussi à redonner confiance aux générations précédentes, effrayées par les manifestations de la jeunesse révoltée.

Dans le domaine de la politique étrangère, il a déblayé la voie de la détente des années 70 en *signant les traités* avec l'Est, *tout* en renforçant la réconciliation avec Israël. Au-delà des vives critiques entendues en Allemagne même, la reconnaissance est venue de l'étranger avec le prix Nobel de la paix en 1971. *Recevant cette distinction,* il déclara : « *Je suis heureux que le nom de l'Allemagne soit désormais associé à la paix.* » La reconnaissance vint enfin de l'intérieur, quand il remporta les élections de 1972, obtenant pour son parti, vieux de cent dix ans, le meilleur score *jamais atteint.*

Il peut paraître paradoxal de citer Pierre Laval en relation avec Willy Brandt, mais une phrase de l'ancien président du conseil de Vichy éclaire *a contrario* la carrière du chef de la social-démocratie allemande : « *Le malheur est que le peuple allemand considère trop facilement la guerre comme une chose naturelle et la paix comme un accident.* » C'est cette fatalité que Willy Brandt a voulu effacer. Ce n'était sans doute pas possible pour un homme politique allemand pétri de la psychologie traditionnelle, élevé dans l'idéal de l'*Obrigkeit* ; ça l'était pour quelqu'un qui avait lutté à contre-courant dès son plus jeune âge. « *Le fait d'être conservateur,* a dit un jour Willy Brandt, *est tout à fait respectable dans une démocratie, mais être allemand et conservateur, c'est une catastrophe.* »

La phrase est une demi-boutade, car il n'est guère d'homme politique plus tolérant que Willy Brandt. Des Allemands *n'appartenant pas au mouvement* socialiste défendent aussi la nouvelle démocratie allemande née après la guerre. A qui lui faisait remarquer que ses discours ressemblaient souvent à ceux de Willy Brandt, le président de la République fédérale, M. Richard von Weizsäcker, répondit un jour : « *Cette comparaison m'honore particulièrement.* »

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

TARIF VALABLE JUSQU'AU 31-12-1988

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
9 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Localité :

Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Etranger

Les suites du tremblement de terre en Arménie

Les opérations de secours seraient achevées d'ici à « quelques jours »

Le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, a regagné Moscou mardi 20 décembre après avoir passé douze jours en Arménie pour coordonner les opérations de secours à la tête d'une commission spéciale. Il a annoncé son retour sur place au début de l'année pour s'occuper de la reconstruction.

Avant son départ, M. Ryjkov a rencontré à Erevan des membres de l'Union des artistes d'Arménie, devant lesquels il a vivement pris à partie le mouvement nationaliste arménien. Sans nommer le Comité Karabakh, dont six des onze membres sont en prison, le premier ministre a dénoncé *« les aventuristes politicards qui, associés à des personnes corrompues, tentent de semer la discorde ethnique »*, et *« les éléments opposés à la « perestroïka »* qui ont fait du haut Karabakh *« une couverture pour leurs activités destructrices »*.

Selon la *Pravda* de mardi, de nouvelles arrestations ont été opérées parmi les militants nationalistes arméniens, dont celle de M. Igor Mouradian, ancien membre du Comité Karabakh. Plus de cent cinquante militants arméniens seraient actuellement emprisonnés. La *Pravda* a également annoncé l'arrestation de six fonctionnaires azerbaïdjanais accusés d'avoir profité des troubles pour toucher des pots-de-vin.

M. Ryjkov a indiqué également que la situation sur le terrain restait *« complexe »* et que les opérations de secours seraient achevées *« d'ici quelques jours »*. Selon l'agence Tass, l'évacuation des femmes, enfants et vieillards de Kirovakan est achevée, et celles des autres zones sinistrées sont en passe de l'être.

A Ankara, le ministère turc des affaires étrangères a annoncé que le gouvernement turc avait été saisi mardi d'une demande soviétique de faire transiter une partie des secours par la Turquie la demande a été immédiatement acceptée.

Le choc des cultures dans les hôpitaux

EREVAN
de notre envoyé spécial

Il se passe des choses étonnantes en ce moment en Arménie. Une sorte de choc culturel. Un matin, deux médecins arpentent, épouvantés, les salles de l'hôpital Erebuny, dont le sol crasseux est constellé de papiers, de compresses gorgées de sang et de pus. Des malades agonisent sur leur brancard, laissés sans soins, des enfants meurent dans les bras de leur mère.

Le lendemain, les couloirs de l'hôpital ont été lavés à grande eau. On s'efforce visiblement de ne pas jeter ce dont on n'a plus besoin par terre, mais dans des sacs poubelles. L'hygiène, enfin – le strict minimum dans un hôpital qui, à certains égards, pourrait être comparé à un établissement hospitalier d'Afrique – a fait une timide apparition.

Le mimétisme a parfois du bon. A l'hôpital Republica, trois médecins s'affairent autour du lit d'une malade extirpée voilà deux jours de montagnes de gravats de Leninakan. Il y a Henri, un Néerlandais ganté de caoutchouc, très « pro », Elisabeth, spécialiste en néphrologie à Marseille et un docteur arménien en stage de formation accélérée. Dans ce service, on procède à une première : une dialyse rénale. Tous les étrangers portent un masque de gaze sur la bouche. Au bout de dix minutes, le médecin arménien glisse un mot à une aide soignante qui revient avec un masque, certes douteux quant à sa propreté, mais un masque tout de même.

Il aura ainsi fallu plusieurs jours, malheureusement perdus pour des centaines de blessés arrivant par fourgons entiers de Spitak et Leninakan, d'acclimatation réciproque entre médecins locaux (Arméniens et Russes) et spécialistes étrangers. Adaptation psychologique : trop sûres de leur savoir et de leur compétence, certaines équipes venues d'Europe de l'Ouest ont braqué leurs confrères qui, en manière de rétorsion, sont allés jusqu'à dissimuler des patients en prétendant : *« Il n'y a pas de malades, allez ailleurs, vous nous désorganisez. »*

Adaptation technique : les néphrologues, par exemple, étaient persuadés de trouver à leur arrivée des installations quasiment prêtes à les accueillir. En réalité, deux reins artificiels étaient en état de marche à Erevan au moment du séisme.

Les tensions ont été vives au début : *« Ils refusent la technique de la dialyse*, accusent des médecins français. *Ils attendent et ils finissent par devoir amputer les malades. »* A rebours, un médecin russe s'est opposé à l'amputation d'une jeune femme atteinte par la gangrène sous prétexte qu'une intervention chirurgicale lourde l'empêcherait de trouver un mari plus tard, raconte un médecin anglais, révolté par ce cas et d'autres. Faut-il préciser que cette jeune femme a rapidement succombé ?

Une formation indispensable

Face à cette situation inattendue – une « culture » hospitalière pauvre, des établissements négligés – les équipes médicales étrangères arrivées entre le 9 décembre au soir et le 14 ont mis quelques jours à se remobiliser. Dans un premier temps, les médecins se sont répartis dans les douze hôpitaux de la ville et ont essayé d'aider leurs collègues confrontés à un afflux incessant de victimes rescapées. Mais, dès leur arrivée, les équipes des organisations humanitaires présentes ont également commencé à réfléchir aux cycles de formation indispensables à organiser pour les médecins et le personnel paramédical exerçant en Arménie.

« Il serait imbécile de laisser tout le matériel expédié ici et qu'il pourrisse dans les sous-sols ou s'en aille dans les autres Républiques russes », nous a confié un responsable de Médecins sans frontières. Du coup, les techniciens français et néerlandais ont commencé à expliquer aux agents hospitaliers comment l'on montait un dialyseur et comment on le réglait. Encore faudrait-il prévoir aussi la fourniture de pièces détachées.

Dans une autre optique, ces organisations ont fait appel à des pharmaciens pour classer par famille les médicaments reçus du monde entier et indiquer après traduction les propriétés de tel ou tel antibiotique et leur posologie. Un exemple parmi d'autres. Bref, le travail qui reste à accomplir est immense et Médecins du monde et Médecins sans frontières ont demandé au ministre de la santé du gouvernement de la République d'Arménie l'autorisation de prolonger leur action sur le terrain durant plusieurs semaines.

LAURENT GREILSAMER.

● **Un appel de la Croix-Rouge française.** – La Croix-Rouge française a indiqué, mardi 20 décembre, *« qu'elle n'est plus en mesure de recevoir de nouveaux dons en nature, hormis ceux déjà réunis »*, qui seront acheminés en Arménie *« en coordination avec les autorités et les associations concernées »*.

Dans un communiqué publié à Paris, la CRF indique que *« les besoins les plus aigus sont désormais satisfaits, compte tenu du formidable élan suscité en France et dans le monde »*.

En revanche, elle *« lance un appel pressant à la générosité publique sous forme de dons en espèces pour pouvoir contribuer à la reconstruction de l'Arménie »*.

Nouvelles mutations à la tête des médias soviétiques

M. Alexandre Tchakovski a été remplacé à la tête de la *Literatournaia Gazeta*, l'hebdomadaire de l'Union des écrivains, a-t-on annoncé mardi 13 décembre à Moscou. Agé de soixante-quinze ans, rédacteur en chef de l'hebdomadaire depuis 1962 et l'un des rares juifs membres titulaires du comité central du parti, M. Tchakovski avait été une des figures les plus en vue de la vie culturelle pendant l'ère de Brejnev, prenant part notamment aux attaques contre Soljenitsyne.

Son successeur est M. Iouri Voronov, cinquante ans, qui dirigeait depuis mars 1986 le service de la culture du comité central et qui a une réputation de libéral. Rédacteur en chef de la *Komsomolskaia Pravda* pendant dix ans, il avait été limogé en 1969 pour avoir mis au jour un scandale impliquant la marine de pêche et plusieurs dirigeants du parti en Ukraine.

Par ailleurs, M. Leonide Kravtchenko a été nommé directeur général de l'agence Tass en remplacement de M. Losev, décédé en octobre dernier. Agé de cinquante ans, ancien rédacteur en chef du journal syndical *Troud*, M. Kravtchenko était depuis 1985 premier vice-président du *Gosteleradio*, le comité d'Etat pour la radio et la télévision.

YOUGOSLAVIE

Les députés bosniaques veulent confisquer des villas de la nomenklatura

Le Parlement de Bosnie-Herzégovine a adopté, lundi 19 septembre, un projet de loi selon lequel des villas construites à bon compte par des membres de la nomenklatura à Neum (sur la côte adriatique) seront confisquées, a rapporté mardi le quotidien *Politika Ekspres*.

Le nom du premier ministre, M. Branko Mikulic, dont l'épouse possède un terrain dans ce lieu de villégiature renommé, a été plus d'une fois associé à cette affaire qui a éclaté au printemps dernier.

Le scandale porte sur la construction de villas luxueuses au moyen de crédits avantageux sur des terrains cédés pour une bouchée de pain par la municipalité de la petite commune de Neum. Sept hauts dirigeants de Bosnie-Herzégovine, dont M. Milanko Renovica, ancien responsable fédéral du parti, ont été contraints à la démission.

Le projet de loi adopté lundi invite les autorités à confisquer ces propriétés et à les confier à l'industrie du tourisme local.

La République de Bosnie-Herzégovine avait déjà été ébranlée, l'année dernière, par le plus grand scandale de l'autogestion, celui du complexe agro-industriel de l'Agrokomerc, portant sur une fraude de près de 6 milliards de francs. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : à l'approche de Noël

Le Front de libération des animaux dispose des engins incendiaires dans des grands magasins

LONDRES
de notre correspondant

Le Front de libération des animaux a revendiqué, mardi 20 décembre, une série d'attentats commis le même jour à travers le pays dans des grands magasins qui vendent des fourrures. Il n'y a pas eu de victimes, mais les dégâts matériels sont considérables. Un engin incendiaire a été découvert dans les bureaux d'une publication spécialisée dans la pelleterie, dans la City, et désamorcé. Le professeur Ian Glynn, chef du laboratoire de physiologie de l'université de Cambridge, où sont effectuées des expériences sur les animaux, a reçu à son domicile un colis piégé.

Les militants de la cause des animaux se manifestent régulièrement de la sorte, mais en particulier pendant la période de Noël au cours de laquelle les ventes de fourrures sont considérables. La section antiterroriste de Scotland Yard les prend très au sérieux et a probablement réussi à infiltrer leurs rangs. Il n'y a sans doute qu'en Grande Bretagne qu'existe une organisation clandestine de ce genre. L'idéologie de ses membres est un peu confuse, mais ceux-ci se distinguent par leur recours à l'action violente des innombrables associations, parfaitement paisibles, qui luttent dans le pays contre la cruauté envers les animaux.

Ce n'est pas un sujet sur lequel on plaisante dans le royaume. Il n'est pas mauvais pour un candidat au Parlement ou à un siège municipal de faire savoir qu'il est personnellement hostile à toutes les méthodes cruelles de capture des animaux à fourrures.

Le Front de libération des animaux a provoqué des dégâts de plusieurs millions de livres depuis deux ans. Sa méthode préférée consiste à poser, au rayon fourrures des grands magasins, des engins incendiaires qui se déclenchent la nuit, en l'absence des clients et des vendeurs. Les fourrures qui ne sont pas brûlées sont de toute façon fortement détériorées par les déluges d'eau déversées par les systèmes automatiques de prévention. De tels engins avaient été cachés sous des canapés, à Harrods et à Selfridges, à Londres, mais les pompiers sont intervenus, mardi, rapidement, et les dommages sont très limités. Il n'en a pas été de même dans le principal magasin de Plymouth, Dingles, qui a été presque entièrement détruit par l'incendie.

Les militants de la cause des animaux ne sont apparemment pas les seuls à envoyer des colis piégés en cette période de fêtes. L'un d'eux, destiné au chef de la police régionale des West Midlands, a explosé au centre de tri postal de Coventry, provoquant un incendie. Il semble qu'un Front de libération noir soit cette fois en cause.

DOMINIQUE DHOMBRES.

GRÈCE : pots-de-vin, contrebande, malversations...

L'entreprise publique d'armement EBO est à son tour l'objet d'un scandale

ATHÈNES
de notre correspondant

Alors que la commission d'enquête parlementaire sur le scandale Koskotas poursuit ses auditions et interrogeait, mardi 20 décembre, M. Agamemnon Koutsoyorgas, ministre de la présidence du conseil et numéro deux du gouvernement, une nouvelle « affaire » risque d'aggraver encore les remous politiques en Grèce. Un juge d'instruction d'Athènes a lancé un mandat d'arrêt contre l'ancien directeur de l'industrie hellénique d'armes (EBO), M. Stamatis Kampanis, et trois membres du conseil d'administration de cette entreprise publique qui fabrique notamment des fusils pour l'armée grecque.

Deux des personnes visées ont déjà été arrêtées. En revanche, M. Kampanis est toujours en liberté. On avait cru d'abord qu'il s'était enfui à l'étranger, comme l'escroc Georges Koskotas voici quelques semaines. Mais son avocat vient de déclarer que son client était toujours en Grèce et qu'il se présenterait bientôt devant la justice. M. Kampanis affirme n'avoir jamais vu ce mandat d'arrêt, ce qui expliquerait sa *« disparition momentanée »*.

Les accusations portées contre M. Kampanis sont très lourdes : malversations financières, préférences données à certains fournisseurs sans prise en compte de prix plus avantageux proposés par des concurrents, versement de commissions illégales, contrebande d'équipements militaires fabriqués par EBO et d'autres firmes vers des pays du golfe Persique... Selon l'opposition de droite Nouvelle démocratie et certains journaux d'Athènes, les éléments connus actuellement ne seraient que *« la partie émergée de l'iceberg »* et l'ampleur de ce nouveau scandale pourrait bien dépasser celle de l'affaire Koskotas. Y seraient impliquées en effet des personnes appartenant à l'entourage du premier ministre, M. Andréas Papandréou. En particulier, M. Georges Louvaris, dont un député communiste a demandé mardi l'interdiction de sortie du territoire national.

Dans une interview donnée le 20 décembre au journal *Eleftheros Typos*, l'ancien PDG d'EBO affirme être victime d'une machination visant à *« protéger »* M. Koutsoyorgas, le jour où celui-ci comparaissait devant la commission d'enquête sur l'affaire Koskotas.

THÉODORE MARANGOS.

RFA

La nomination du cardinal Meisner à Cologne met fin à une âpre controverse

BONN
de notre correspondant

Le diocèse de Cologne ne passera pas un second Noël sans évêque. La succession du cardinal Höffner, décédé l'an passé, sera désormais assurée par le cardinal Joachim Meisner, cinquante-quatre ans, jusque-là archevêque de Berlin (*le Monde* du 21 décembre).

Le cardinal Meisner a déclaré devant la presse berlinoise qu'il allait s'efforcer de transformer *« un mariage forcé en mariage d'amour »*. On ne peut pas dire, en effet, que les catholiques de Cologne accueillent avec un enthousiasme délirant le nouvel archevêque qui officiera dans la fière cathédrale des bords du Rhin. On n'est même passé très près d'une nouvelle *« querelle des investitures »*, partie de bras de fer qui mit jadis aux prises Rome et l'empereur d'Allemagne, et contraignit l'empereur à aller s'humilier devant le pape à Canossa. Rome, aujourd'hui représentée par Jean Paul II, a réussi à imposer sa volonté au chapitre de Cologne, mais ce n'aura pas été sans mal.

Selon le concordat dit « Prussien » conclu en 1929 entre l'Allemagne et le Vatican, la nomination d'un nouvel archevêque est soumise à une procédure très stricte. Le pape propose une liste de trois noms qui sont soumis au vote des seize membres du chapitre de la cathédrale. L'un d'entre eux doit obtenir la majorité absolue pour être élu.

Les autorités politiques, aujourd'hui représentées par les ministres-présidents de Rhénanie-Westphalie et Rhénanie Palatinat, sont alors sollicitées pour faire connaître si elles ont des objections politiques à formuler sur le nouvel archevêque. Cette fois, aucun des trois noms proposés par le Vatican n'a réussi à recueillir la majorité absolue des dignitaires de Cologne : très conservateurs, les trois prélats ne leur semblaient pas les mieux placés pour guider un diocèse pratiquant un catholicisme libéral qui n'est plus en odeur de sainteté à Rome.

La majorité absolue n'est plus nécessaire

Que faire lorsque l'on ne parvient pas à ses fins en appliquant les règles du jeu ? Très simple, on les change. Ainsi le Vatican a reformé le code électoral en vigueur. La majorité absolue n'est plus nécessaire. Le cardinal Meisner n'a, selon des indiscrétions, obtenu que six des seize voix, les autres membres du chapitre s'abstenant.

Le cardinal peut ainsi quitter la RDA où il a fait toute sa carrière sacerdotale pour *« émigrer »* en RFA à la tête du plus riche diocèse du monde. Le contrôle d'un budget annuel d'environ trois milliards de francs explique peut être aussi l'âpreté de la controverse. Les autorités politiques poussent un soupir de soulagement.

Le respect formel du concordat par Rome, même au prix d'une manipulation juridique, les dispense d'entrer en conflit ouvert avec le pape. Le principal intéressé, M. Johannes Rau, ministre-président de Rhénanie-Westphalie, avait laissé entendre que le concordat n'était pas à sens unique, et que si Rome ne le respectait pas, les autorités civiles pourraient réenvisager la manière dont elles remplissent les obligations qui en découlent, notamment sur le financement des établissements d'enseignement catholiques.

LUC ROSENZWEIG.

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : libération de trois détenus politiques.** – Trois opposants tchécoslovaques, MM. Ivan Polansky, Lubos Vydra et Jiri Tichy, viennent d'être libérés de prison, a-t-on appris mardi 20 décembre à Prague. Incarcéré depuis un an, M. Blansky, militant catholique slovaque, avait été condamné en juin dernier à quatre ans de prison pour *« activités subversives »*. Par ailleurs, M. Augustin Navratil, militant catholique, lui aussi, interné en asile psychiatrique depuis le 28 octobre sur requête des autorités, a été autorisé à passer Noël en famille. M. Navratil est l'auteur de la pétition sur la liberté religieuse qui a recueilli à ce jour six cent mille signatures. – *(AFP.)*

Asie

SRI-LANKA : un résultat contesté par l'opposition

M. Premadasa a été élu à la présidence

La victoire de M. Ranasinghe Premadasa à l'élection présidentielle du 19 décembre a été contestée par le principal candidat de l'opposition, Mme Sirimavo Bandaranaike, qui a saisi la commission électorale, nous téléphone notre envoyé spécial à Colombo, Laurent Zecchini. Le nouveau président, qui prendra ses fonctions le 2 janvier prochain, a obtenu 50,43 % des suffrages exprimés, contre 44,9 % à « Mme B », qu'il devance de 279 331 voix. M. Ossie Abeygoonesekera, le candidat de gauche, a recueilli 4,5 % des suffrages.

Prenant la parole mardi en fin d'après-midi, M. Premadasa a choisi le registre de la concorde et de la réconciliation. Sans citer nommément le JVP (Front de libération du peuple), responsable de centaines d'attentats, il a dit en substance aux extrémistes cinghalais qu'il les avait compris et qu'ils avaient *« une nouvelle chance de rejoindre le processus démocratique lors des prochaines élections parlementaires »* prévues le 15 février.

Plébéien et populiste

« Je suis heureux d'être né parmi les pauvres et non dans un château avec une cuiller d'argent dans la bouche. » M. Ranasinghe Premadasa, nouveau président de Sri-Lanka, qui s'exprimait ainsi il y a quelques années devant le Parlement de Colombo, est fier de ses origines plébéiennes. Né dans un quartier pauvre de la capitale, membre de l'une des plus basses castes de la société cinghalaise, celle des dhobis (laveurs de linge), il a dû faire preuve d'une incontestable force de caractère pour s'imposer face à l'élite au pouvoir, les goyigamas, du bas pays, dont sont issues les grandes familles qui gouvernent l'île depuis l'indépendance.

Méprisé par la bourgeoisie de Colombo, il s'est également heurté à l'hostilité des « barons » du parti au pouvoir, le Parti national unifié (UNP), et il est probable que certains d'entre eux auront préféré voter pour Mme Bandanaraike, qui appartient à l'aristocratie terrienne de Kandy.

Né le 23 juin 1924, M. Premadasa s'est rapidement élevé dans l'échelle sociale, d'abord par le biais de l'administration municipale de la capitale, dont il devint en 1955 maire adjoint à trente et un ans. Cette ascension tout à fait exceptionnelle lui vaudra de solides inimitiés. M. Premadasa a aujourd'hui la réputation d'un homme qui a bien réussi dans les « affaires » mais qui est parfois entouré de financiers à la moralité douteuse.

Les rumeurs de Colombo prêtent ainsi au premier ministre une responsabilité personnelle dans la soudaine multiplication des casinos dans la capitale. Elu député en 1965 après trois tentatives infructueuses, il fut réélu en 1977. En 1968, il entra dans le gouvernement UNP dont le premier ministre était alors Dudley Senanayake, puis, lorsque Mme Bandanaraike devint premier ministre pour la seconde fois en 1970,il fut choisi comme chef de l'opposition parlementaire. En juillet 1977, avec le retour au pouvoir de M. Jayewardene, la carrière de M. Premadasa s'accéléra de nouveau. Il fut nommé premier ministre en février 1978, poste qu'il conserva jusqu'à l'élection présidentielle.

2 500 roupies par famille

Avec la modification constitutionnelle introduite en août 1978, le premier ministre perdait tous ses pouvoirs au profit du chef de l'Etat. M. Premadasa vécut donc dans l'ombre du président Jayewardene pendant dix ans, tout en préparant habilement son avenir. Il se fit attribuer la direction d'un vaste programme d'habitations sociales, ce qui lui permit de soigner son image *« d'homme du peuple »*. *« Un million de logements en dix ans »* : cet objectif est aujourd'hui très partiellement rempli.



Pendant la campagne électorale, il allécha l'électorat populaire avec la promesse d'attribuer 2 500 roupies (1) à chaque famille pauvre, soit un véritable pactole qui, assurent des financiers, entraînerait un doublement du budget de l'Etat.

Il n'empêche : M. Premadasa a une cote de popularité personnelle qui dépasse nettement celle de son propre parti.

Cette « différence », M. Premadasa la cultive, prenant ses distances avec les positions affichées par M. Jayewardene sans que celui-ci en prenne ombrage. Il montra son hostilité à l'accord indo-sri-lankais de juillet 1987 en refusant de se rendre à la cérémonie de signature. S'agissant, d'autre part, des méthodes gouvernementales pour venir à bout du terrorisme cinghalais, il prit ses distances par rapport à une politique uniquement répressive, sans pour autant proposer d'alternative. Premier ministre, il n'a jamais condamné les centaines de meurtres d'agents du gouvernement ou de responsables de son parti commis par les extrémistes cinghalais du Front de libération du peuple (JVP).

Ceci expliquant sans doute cela, M. Premadasa n'a pas été directement pris à partie par ces extrémistes. Pratiquant très ostensiblement sa foi bouddhiste, connu pour son extrême intransigeance, il conserve les faveurs du clergé, ce qui constitue un autre atout électoral important. Pendant la campagne, les journaux sri-lankais ont publié des photos du candidat à la présidence en train de pousser une brouette (M. Premadasa, l'homme qui *« retrousse ses manches »*) ou avec une colombe blanche au-dessus de la tête (*« le leader qui peut restaurer la paix »*). Le nouveau président aura probablement du mal à remplir cette dernière promesse électorale.

LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 dollar vaut environ 33 roupies.

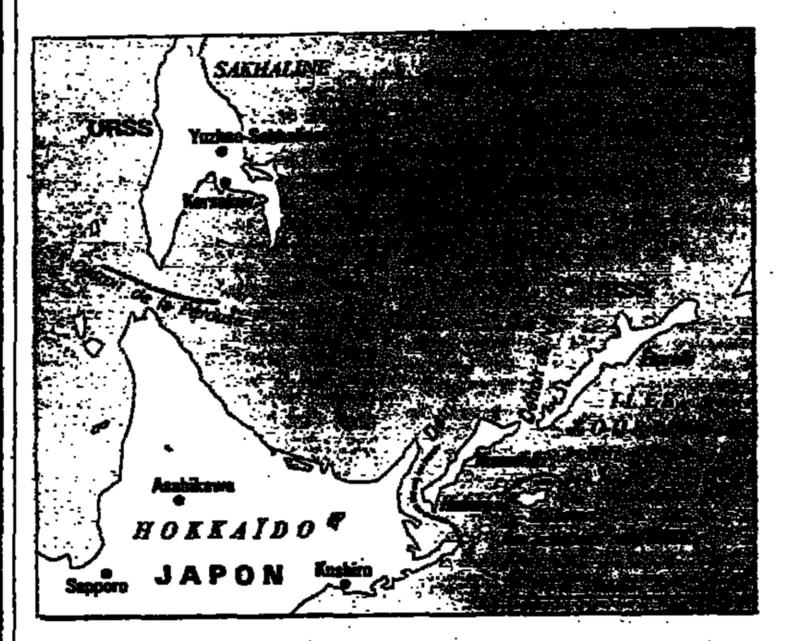
JAPON : M. Chevardnadze à Tokyo

Les Kouriles du Sud un conflit vieux d'un siècle

La question des « Territoires du Nord » — les quatre îles du sud de l'archipel des Kouriles occupées par les Soviétiques et revendiquées par le Japon — ont été au centre des conversations qu'a eues M. Chevardnadze au cours de la visite officielle qu'il vient d'effectuer à Tokyo.

TOKYO
de notre correspondant

Etorofu, Kunashiri, Shikotan et Habomai, quatre lambeaux de terre dans la mer d'Okhotsk (4 800 kilomètres carrés au total), faisant partie de l'archipel des Kouriles, sont l'objet d'un litige territorial vieux de plus d'un siècle entre Moscou et Tokyo. En 1855, par le traité de Shimoda, le Japon et la Russie établissaient leur frontière au nord de la quatrième île, Etorofu. En 1875, la Russie renonçait au reste de l'archipel des Kouriles, et à la suite de la défaite de 1905 au sud de Sakhaline.



Le 9 août 1945, à la veille de la capitulation du Japon, rompant le pacte de neutralité nippo-soviétique de 1941, Staline envahissait le sud de Sakhaline (où habitaient 300 000 Japonais) puis, le 18 août, les Kouriles (17 000 habitants). Le 2 février 1946, le Soviet suprême déclarait que les quatre îles faisaient partie du territoire soviétique.

A la conférence du Caire (1943), Roosevelt, Churchill et Tchang Kaï-chek avaient décidé que si les Alliés gagnaient la guerre, le Japon devrait restituer *« toutes les îles et territoires conquis par la force »* depuis 1914. A Potsdam, en juillet 1945, les Alliés entérinaient cette position, laissant cependant dans le vague la question des *« petites îles »*.

Le traité de San-Francisco (1951), dont l'URSS ne fut pas signataire, stipulait la renonciation du Japon aux Kouriles sans pour autant reconnaître la souveraineté soviétique. Le Japon maintenait pour sa part sa revendication sur les quatre îles de l'extrême sud de l'archipel, faisant valoir que ces territoires n'avaient pas été acquis *« par la force »*, mais à la suite de négociations pacifiques.

En 1956, année où le Japon et l'URSS établirent des relations diplomatiques, Moscou se déclara prêt à restituer deux des quatre îles (Habomai et Shikotan) après la signature d'un traité de paix. Mais, notamment à la suite du renouvellement du traité de sécurité nippo-américain en 1960, les Soviétiques durcirent leur position jusqu'au communiqué commun de 1973 entre MM. Tanaka et Brejnev, qui admettait l'*« existence de problèmes non résolus entre les deux pays depuis la guerre »*.

Le premier signe d'évolution *intervint lors de la visite à Tokyo de* M. Chevardnadze, en janvier 1986. Moscou revint en effet à la position de 1973, ne refusa plus que la question territoriale soit inscrite à l'ordre du jour. Sur le fond, l'attitude soviétique restait toutefois inchangée : il n'y a pas de différend territorial entre les deux pays. En juillet suivant, *lors de son entretien avec* l'ex-premier ministre Nakasone, M. Gorbatchev se référa à la proposition soviétique de 1956, indiquant qu'il n'excluait pas la restitution au Japon de deux des quatre îles.

La nouvelle souplesse soviétique ne semble cependant pas du goût de tout le monde au Kremlin : le rédacteur en chef de la revue *Affaires internationales* affirmait récemment que les revendications japonaises étaient sans fondement. Les Soviétiques cherchent cependant visiblement une solution de compromis, comme ils en ont trouvé une dans leur litige frontalier avec la Chine.

Pour le Japon, la question des « Territoires du Nord » est émotionnelle plus encore que politique : alors que les frontières de l'Europe ont été sans cesse modifiées au cours de l'histoire, c'est la première fois qu'une partie du territoire nippon a été annexée par un autre pays et, qui plus est, à la suite d'une *« traîtrise »*. A gauche comme à droite, on fait chorus pour exiger le retour des « Territoires du Nord », le PC faisant même surenchère de nationalisme en *réclamant tout l'archipel* des Kouriles.

Dans le cas de Moscou, les quatre îles soulèvent d'autres problèmes. Bien que d'une importance stratégique relativement modeste, elles font partie du dispositif militaire soviétique : une division y est stationnée ainsi qu'une quarantaine de Mig-23 et les ports servent de point de ravitaillement pour les sous-marins. Surtout, la restitution de ces îles pourrait créer un *précédent gênant pour* d'autres possessions soviétiques (en particulier dans le cas des Etats baltes)

PHILIPPE PONS.

Proche-Orient

Une décision sans précédent

La Croix-Rouge internationale quitte le Liban pour prévenir de «graves menaces» contre ses membres

La consternation règne au siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) : l'organisation humanitaire et neutre, qui ne s'était jamais laissé impressionner par les risques que courent ses délégués sur le terrain, a décidé, mardi 20 décembre, à la suite de menaces de mort proférées contre sa délégation au Liban, de rapatrier les dix-sept membres de cette dernière ; ce qui signifie qu'elle laisse sans protection ni assistance matérielle et morale de vastes couches de la population civile en danger permanent.

GENÈVE
de notre correspondante

Le CICR était présent au Liban depuis 1967. En dépit de toutes les difficultés créées par diverses factions (pillages de stocks, vols d'ambulances et de voitures frappées de l'emblème de la Croix-Rouge, entraves apportées à l'évacuation de blessés ou aux secours vitaux devant être fournis aux camps ou villages assiégés), il a toujours accompli sa tâche traditionnelle, *notamment les échanges de* prisonniers et de messages entre ceux-ci et leurs familles.

Il laisse sur place une centaine de collaborateurs libanais *mais entend « assurer ses responsabilités socio-économiques »* à leur endroit, en d'autres termes, continuer à leur verser leurs salaires. Quant aux stocks de vivres, médicaments et matériel sanitaire, couvertures, véhicules, etc., ils ont été mis à la disposition de la Croix-Rouge libanaise, d'institutions humanitaires et d'hôpitaux.

Jamais, au cours de ses 125 ans d'existence, le CICR n'avait pris de décision aussi catégorique, ce qui montre à quel point les menaces reçues ont été précises et prises au sérieux. Ne serait-ce que pour protéger ses employés locaux, le siège du CICR à Genève se refuse à tout commentaire sur les auteurs des menaces, sur leurs motifs ou le canal — jugé cependant très fiable — par lequel les nouvelles du danger couru par sa délégation lui sont parvenues, pas plus que sur le lien que l'on pourrait éventuellement établir entre ce nouveau drame et la libération survenue il y a quatre jours de son délégué Peter Winkler, qui avait été détenu pendant un mois sans que l'identité de ses ravisseurs ait été révélée.

Le groupe Abou Nidal

Cependant, dans les milieux diplomatiques de Genève, on affirme que c'est par le truchement de l'ambassadeur de Suède à Damas, *M. Rolf Gauffin*, à qui M. Winkler avait été remis, que le CICR a été informé, à l'aube du 20 décembre, des menaces *« très précises »* dont sa délégation était l'objet. Cette hypothèse est la plus plausible quand on connaît l'activité déployée ces derniers temps par la diplomatie suédoise au Proche-Orient.

Pour la plupart des représentants des pays arabes auprès des Nations unies à Genève, il ne fait pas de *doute que l'on se trouve confronté* à une opération menée par le groupe Abou Nidal. Malgré tout, le CICR se déclare prêt à revenir au Liban au cas où *« les menaces seraient levées de manière crédible »*.

ISABELLE VICHNIAC.

[A Beyrouth, rapporte notre correspondant *Lucien George*, le chef de la délégation du CICR, M. Michel Dufour, s'est déclaré très surpris par la décision de sa direction genevoise, précisant qu'il en avait été informé le matin même. *« J'ose imaginer que le CICR n'a pas pris à la légère et sans motif sérieux cette décision sans précédent dans son histoire »*, a-t-il ajouté.

Mercredi matin, **il restait trois délégués suisses au Liban, repliés en secteur chrétien et en instance de départ le soir même pour Chypre, mais plus aucun dans les zones considérées comme dangereuses pour eux, c'est-à-dire essentiellement à Beyrouth-Ouest (secteur musulman) et dans le sud du Liban. Les effectifs du CICR avaient déjà été réduits à la suite de l'enlèvement de M. Winkler. Mardi soir, onze délégués ont été évacués par bateau sur Chypre, où ils devaient être rejoints mercredi soir par les trois derniers membres de la mission.]**

ISRAËL : malgré une forte opposition interne

Le comité central du Likoud a entériné l'accord avec les travaillistes

Au lendemain de l'accord de gouvernement conclu entre le Likoud et les travaillistes, qui prévoirait notamment *l'installation de nouvelles* implantations juives dans les territoires occupés (*le Monde* du 21 décembre), les Etats-Unis ont réaffirmé, mardi 21 décembre, leur hostilité à cette politique. La création de colonies de peuplement *« n'aide pas à avancer vers l'accord global de paix que nous désirons tous »*, a déclaré un porte-parole du département d'Etat.

Opposition à la création d'un Etat palestinien **et refus catégorique de toute négociation avec l'OLP figurent en bonne place dans le programme du futur gouvernement israélien, dont le journal *Haaretz* publie les grandes lignes. Un programme qui réaffirme la volonté des dirigeants de baser leur politique dans la région sur les accords de Camp David.**

Pour sa part, M. Yasser Arafat, qui, après sa visite à Vienne, s'est rendu mardi en Yougoslavie, où il a été reçu en véritable chef d'Etat, a souligné que le soulèvement palestinien en Cisjordanie et à Gaza se poursuivrait *« jusqu'à ce que les occupants soient expulsés de nos territoires et que notre peuple puisse jouir de sa souveraineté, sous la direction de l'OLP, sur son sol national »*.

A Paris, M. Laurent Fabius a estimé que *« l'OLP ayant fait un pas il est normal qu'Israël fasse un pas »* à son tour.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dans la bonne tradition du Likoud (la droite israélienne), on échangea des cris, souvent des insultes, et même aussi des coups. Le chef du parti et premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir, avait mis son avenir politique dans la balance et menacé de démissionner si cette réunion du comité central — qu'il a qualifiée de *« cirque »* — ne lui donnait pas raison.

Au petit matin du mercredi 21 décembre, au terme de plusieurs heures d'un orageux débat, M. Shamir a eu gain de cause : le comité central, réuni à Tel-Aviv, a finalement entériné le choix du premier ministre en faveur de la formation d'un prochain gouvernement d'union nationale regroupant les deux grands partis de la vie politique israélienne, le Likoud et les travaillistes.

Mais le comité central s'est prononcé sans enthousiasme, avec réticence et amertume. La décision a été acquise à une majorité de 55 % des quelque mille cinq cents membres (sur deux mille deux cents) qui étaient présents. L'opposition au premier ministre a été menée par M. Ariel Sharon. Prétendant à la direction du parti, le ministre de l'industrie et du commerce était partisan d'une coalition restreinte avec les partis religieux. Il voit une *« capitulation »* du Likoud dans cette nouvelle alliance avec les travaillistes.

Frustré d'un ministère important dans le prochain gouvernement, M. Sharon a estimé que le Likoud *« souffrait toujours d'un complexe d'infériorité historique à l'égard des travaillistes et avait peur de prendre seul la responsabilité du pouvoir »*. Alors que le Likoud pouvait former une majorité *« nationaliste »* homogène avec l'extrême droite et les partis religieux, a accusé Ariel Sharon, M. Shamir a finalement cédé la moitié du pouvoir au Parti travailliste.

M. Shamir est resté de marbre, faisant valoir, sous les sifflets et les quolibets, que les pressions diplomatiques actuelles *sur Israël* imposaient la constitution d'un *« gouvernement aussi large que possible »*. Il existe, a dit le premier ministre, un dénominateur commun essentiel à exploiter entre les deux grands partis : leur opposition à la création d'un Etat palestinien indépendant. Selon la presse, la plate-forme commune Likoud-travaillistes stipule expressément que l'OLP ne peut pas être un interlocuteur pour Israël.

Le premier ministre ne s'est pas donné la peine de répondre aux partis religieux, qui l'accusent d'avoir renié toutes ses promesses en faisant alliance avec les travaillistes. Grands perdants dans cette affaire, alors qu'ils se voyaient déjà le pivot de la prochaine majorité, les rabbins orthodoxes ont juré d'aller dans l'opposition et de mener la vie dure à un homme qui, disent-ils, a trahi leur confiance.

Le comité central du Parti travailliste devait entériner, dans l'après-midi de mercredi, l'accord d'union nationale, et le gouvernement pourrait être présenté jeudi à la Knesset — un mois et vingt-deux jours après les élections du 1er novembre.

ALAIN FRACHON.

Une lettre de Mme Mendès France à M. Arafat

Mme Marie-Claire Mendès France, présidente du comité français du Centre international pour la paix au Proche-Orient, vient d'adresser une lettre à M. Arafat dans laquelle, évoquant les dernières initiatives du chef de l'OLP, elle déclare :

« ...Je suis émue en tant que militante pour la paix au Proche-Orient et en tant que femme de Pierre Mendès France, qui, s'il avait encore été parmi nous, aurait éprouvé ce que je ressens aujourd'hui : le sentiment que maintenant la marche vers la paix est irréversible. Il faut maintenant que le changement se fasse dans les esprits en Israël, nous travaillons en ce sens, même si cela demande encore un peu de temps ; je n'ignore pas votre impatience et la partage.

» Il faut attendre avec courage, fermeté et espoir la réponse qui ne pourra pas ne pas venir à la fin des fins d'Israël, car là-bas aussi tous les partisans de la paix font pression sur leurs leaders pour vaincre la méfiance.

» Pourvu que nous échappions aux provocations qui viendraient des uns ou des autres. Il ne faut pas tomber dans ce piège. Là est désormais le plus grand danger, au risque de tout remettre en question.

» Monsieur le président, pour la première fois, votre langage modéré et clair appelant à la négociation nous a impressionnés.

» Que la paix soit avec nous le plus vite possible, c'est le vœu que je forme pour le peuple palestinien et pour Israël pour cette nouvelle année. »

Afrique

AFRIQUE DU SUD : le retour de l'apartheid « mesquin »

A Boksburg, « ville blanche » l'histoire fait marche arrière

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Depuis quelques jours, certains commerçants de Boksburg ont placé des affichettes sur leur vitrine : *« Toutes les races sont les bienvenues. »* Cette invitation n'a guère l'air de séduire les clients potentiels de couleur. Les rares à passer dans la rue continuent leur chemin. Pas question d'acheter dans une ville dont le conseil municipal — à majorité conservateur — vient de décider un retour à l'apartheid d'antan, à la ségrégation de papa que *ces nostalgiques du* passé ont remise à l'ordre du jour pour garder leur ville blanche.

Le lac de cette cité industrielle des environs de Johannesburg est désormais *réservé aux seuls* Blancs. Une barrière sera construite pour interdire l'accès du parc environnant aux Noirs et aux métis. La piscine leur a été fermée, sauf à l'occasion de manifestations internationales. Les bâtiments publics municipaux seront à l'avenir *à l'usage exclusif des Blancs*. Les toilettes sont séparées : « Non-Européens » et « Whites only » (Blancs seulement).

Cet exemple a été immédiatement suivi par une autre ville toute proche, Brakpan. Mercredi 7 décembre, c'était au tour de la ville minière de Stilfontein. Plus question de partager les rares endroits *qui étaient devenus, au fil* des ans, ouverts à tous. Chacun chez soi. On parle même de réinstaurer le couvre-feu qui interdisait, il n'y a pas si longtemps, aux non-*Blancs de se trouver dans les villes* après une certaine heure de la nuit.

D'autres municipalités gagnées par le Parti conservateur lors des élections locales du 26 octobre ont également annoncé leur intention de suivre le même chemin (*le Monde* du 15 novembre). Mais le retour du bâton les fait hésiter. En réplique à cette marche arrière de *l'histoire*, les habitants noirs (150 000) de la « township » de Vosloorus et les métis (50 000) de Reiger-Park ont décidé, à la fin de la semaine dernière, de boycotter *les boutiques de Boksburg « la blanche » : « Puisqu'on ne veut pas de nous, on fera nos achats ailleurs. »* Un mouvement qui, pour une fois, n'est pas désapprouvé par le pouvoir, inquiet des répercussions à l'étranger de ces partisans de l'apartheid « mesquin », *comme on l'appelle*.

« Dieu est de notre côté »

Une parade qui fait mal. Les chiffres d'affaires des commerçants ont chuté de 50 à 80 %. Les magasins sont pratiquement vides. C'est une perte sèche estimée à 375 000 F par jour. Un comité de protestation a été créé pour demander des comptes au conseil municipal. Des pétitions circulent. Des sociétés menacent de s'installer *ailleurs. On ne parle plus que de* cela. Boksburg est montrée du doigt. Mais le Parti conservateur tient bon : *« Nous ne faisons qu'appliquer le programme sur lequel nous avons été élus. »*

La semaine dernière, lors d'une élection partielle, l'un de ses candidats a obtenu un score ridicule. Ce désaveu n'a pas désarmé pour autant *les douze conseillers* conservateurs (sur vingt au total). Ils refusent toujours de céder. Le maire, M. Beyers de Klerk, répète : *« Dieu est de notre coté. »* Seule *note d'humour dans cette bataille* d'un autre âge, la pendule confectionnée par un horloger local, une pendule conservatrice qui remonte le temps. Les chiffres de droite *sont à gauche et vice versa.*

La droite ne fait qu'appliquer la loi, en l'occurrence un texte de 1953 intitulé *Separate Amenities Act*, qui figure toujours dans la législation ségrégationniste et qui fait dire au maire que, en plus de Dieu, il a la loi pour lui. Comment le pouvoir peut-il interdire à ces racistes zélés de faire régner la loi ? Ses dispositions sont d'ailleurs largement en vigueur dans le pays, même si leur symbolisation par des signes matériels a de plus en plus tendance à disparaître. *Cela ne veut pas dire que* l'accès à certains lieux publics comme les plages, les piscines, les bibliothèques, les autobus, les parcs de loisir ou les hôpitaux est ouvert à tous. Au contraire, la discrimination raciale est la règle dans la presque totalité des villes, à quelques *exceptions près.*

Pour éviter ces dérapages rétrogrades condamnés par le régime, soucieux de son image réformatrice, il y aurait pourtant un moyen bien simple : supprimer la loi. D'ailleurs, le président Botha avait estimé, il y a deux ans, qu'elle *n'était pas « pratique »* et avait demandé au conseil présidentiel de faire des propositions. Cet organisme avait conclu en septembre 1987 qu'il n'était pas possible d'aménager ce texte et qu'il fallait purement et simplement l'abroger. Une recommandation que le chef de l'Etat rejeta en estimant qu'il serait *« irresponsable »* d'abolir cette législation *« sensible »* sans en évaluer les conséquences. Il ajoutait : *« Chaque communauté a droit à ses propres institutions, mais il faudrait parvenir à un équilibre qui ne peut être trouvé dans la stricte application de la loi. »*

Depuis, on attend toujours les *aménagements à ce texte qui avait* été promulgué pour contrecarrer *des décisions de justice*. Celles-ci refusaient de condamner ceux qui défiaient à l'époque la discrimination. Malgré les promesses d'assouplissement, les modifications n'ont toujours pas été décidées, trois ans après que le président Botha eut déclaré que *« le concept de l'apartheid était périmé »*.

Pris à son propre piège, le pouvoir condamne et menace. M. Chris Heunis, ministre du développement *constitutionnel, refuse que les* conservateurs *« sabotent la politique du gouvernement »*. M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, s'insurge contre cette volonté de *« maintenir les Noirs à distance alors que les conservateurs emploient des bonnes noires qui veillent sur leurs enfants blancs sur des plages réservées aux Blancs »*.

Etrange ironie que de voir aujourd'hui ceux qui ont institué ces pratiques et qui restent si réticents à en supprimer la causes fustiger ceux qui s'en font les chantres. M. « Pik » Botha, ingénu, a demandé à ces partisans d'un ordre ancien de *« réfléchir au tort qu'ils faisaient à l'Afrique du Sud »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Limogeage du seul ministre non blanc

Le président Pieter Botha a décidé, mardi 20 décembre, de mettre fin aux fonctions ministérielles du seul ministre non blanc du cabinet, M. Amichand Rajbansi. Président du conseil des ministres de la Chambre indienne, M. Rajbansi, déjà suspendu de son portefeuille depuis le début d'une enquête le concernant, a aussi été démis de son rôle de leader de cette Chambre.

Cette décision a été prise par le chef de l'Etat après que lui eut été transmis le rapport d'une commission chargée de faire la lumière sur certaines irrégularités commises par le dirigeant indien. Les conclusions de cette commission n'ont pas été rendues publiques et on ignore si M. Rajbansi fera l'objet d'inculpations. La décision prend effet à compter du 1er janvier.

Le deuxième et dernier ministre non blanc du cabinet — aussi sans portefeuille, — le révérend Allan Hendrickse, avait démissionné en août 1987 en signe de protestation contre l'intransigeance du gouvernement qui refusait de supprimer la loi régissant l'habitat séparé selon les races.

Ces deux ministres avaient été nommés en septembre 1984 après la création des Chambres indienne et métisse au Parlement. — *(Corresp.)*

La collecte pour la grande mosquée de Casablanca

Racket d'Etat au Maroc

(Suite de la première page.)

Soit que M. Mitterrand ait réussi à se défiler, soit que le roi ait eu l'intelligence de ne pas lui forcer la main, la visite n'a finalement pas eu lieu. Compte tenu de l'état d'esprit d'une partie de la population à l'égard de cette *entreprise*, il était aussi bien que la télévision marocaine ne puisse pas montrer le président de la République française sur les pilotis antisismiques qui, 10 mètres au-dessus de l'Atlantique, portent un édifice de 150 000 mètres cubes de béton avec un minaret de 172 mètres qui sera équipé d'un rayon laser dirigé vers La Mecque.

Plus de 3 milliards de francs ont été collectés après que, cet été, le roi eut annoncé que ce projet serait financé par une *« souscription populaire »*. L'idée était de battre sur leur terrain les islamistes qui — au Maroc comme ailleurs au Maghreb — sont passés maîtres dans les collectes destinées aux mosquées construites par des associations pieuses. Il fallait aussi doter enfin Casablanca d'une réalisation urbanistique proprement marocaine. A la différence des autres cités chérifiennes, la métropole économique porte surtout l'empreinte du colonisateur. Non seulement la mosquée, mais aussi tout ce qui sera construit autour — bibliothèque, musée, large artère dans le prolongement de la corniche — doit permettre d'affirmer la personnalité nouvelle de la ville, comme les Algériens l'ont fait dans leur capitale avec le complexe du parc de la Victoire.

Très vite, toutes les mesures furent prises pour donner à cette « collecte » un rendement maximum. Un des atouts du Maroc est l'existence d'une administration territoriale puissante *qui allie la tradition toujours vivace* du « makhzen » à l'efficacité du modèle français (1). Des milliers de fonctionnaires furent mobilisés pour accomplir la volonté royale, voire pour l'outrepasser.



Détournement de la loi

En principe, il s'agissait de faire payer les riches, assez privilégiés par le système fiscal. En pratique, les excès *de zèle furent tels à l'échelon local* que des salariés durent verser l'équivalent d'un mois de salaire. Dans certaines campagnes, des paysans pressurés, menacés, en furent réduits à vendre une partie de leur troupeau. Même les travailleurs immigrés ont dû verser leur écot pour éviter les ennuis avec leurs consulats. Taxés au même titre que les commerçants marocains ou les *professions libérales, des Français,* « chrétiens », se sont indignés de devoir financer une mosquée, à quoi on leur répondit que, profitant des activités économiques du royaume, ils *n'avaient pas de raisons d'être* exemptés.

Le malaise est d'autant plus grand qu'une partie des « donateurs » sont convaincus que l'argent *« reste dans la poche du caïd »*. L'opposition légale, plus mesurée, fait remarquer qu'on assiste à tout le moins à *« un détournement de la loi »*. A quoi sert de débattre longuement du budget au Parlement, si un impôt, qui n'ose pas dire son nom, est prélevé à pareille échelle ? Dans l'immédiat, la loi d'airain d'une « saine » gestion a joué à plein : grâce à ce prélèvement sur des liquidités trop abondantes, dans les couches aisées, l'inflation est réduite.

Le mécontentement était si vif en octobre qu'on pouvait se demander si les émeutes d'Algérie n'allaient pas avoir un effet d'entraînement. Il n'en a rien été. Le royaume est resté calme, la seule conséquence des ennuis du voisin étant des exportations massives de produits alimentaires. Heureusement pour les autorités, les récoltes ont été bonnes cette année, ce qui a apaisé les esprits dans un pays qui a sagement conservé sa vocation agricole.

Le Matin du Sahara, quotidien officieux, continue à inviter ses lecteurs à « souscrire » s'ils ne l'ont pas *déjà fait. Des sommes affluent toujours* pour le financement des abords de la mosquée, mais les structures spéciales mises en place pour la « collecte » ont disparu. Les autorités dénoncent une *« campagne d'intoxication »* lancée contre le régime, mais, devant l'évidence des faits, un certain *embarras est perceptible. Faute de* contrôle à certains échelons, la belle administration marocaine a montré qu'elle pouvait se transformer en machine folle.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) *Le ministre de l'intérieur*, M. Driss Basri, a présenté récemment à l'université des sciences sociales de Grenoble une thèse *en doctorat de droit sur son administration*, son histoire, ses missions actuelles. Sous le titre de « L'administration territoriale, l'expérience *marocaine* », *les éditions* Dunod (collection « Droit public ») viennent de publier cette thèse de 450 pages, véritable somme *sur les activités du plus* puissant des ministères marocains, avec une préface du professeur Rousset et une présentation du doyen Vedel.

SOUDAN

Mesures de sécurité exceptionnelles à Khartoum

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

A la suite de rumeurs, non confirmées, de tentative avortée de coup d'Etat à l'initiative de nostalgiques de l'ancien régime de l'ex-président Nemeiry, le gouvernement soudanais a renforcé mardi 20 décembre les mesures de sécurité autour et dans Khartoum.

La capitale a ainsi été déclarée « zone de sécurité et de défense » aux termes de l'état d'urgence en vigueur au Soudan depuis déjà plusieurs années. Cette mesure permet aux autorités de procéder à des arrestations et de prendre des mesures de sécurité exceptionnelles.

Les organisateurs d'une grande marche pour la paix, qui devait rassembler mercredi plusieurs centaines de milliers de manifestants à Khartoum (*le Monde* du 21 décembre), ont, pour leur part, décidé d'annuler cette manifestation à la demande même de M. Osman el Mirghani, chef du Parti démocratique unioniste (PDU) et signataire des accords de paix d'Addis-Abeba avec la rébellion sudiste. Les initia*teurs de la « marche » ont justifié* leur décision en invoquant les risques d'incidents pouvant menacer le régime démocratique du Soudan.

Le Parlement devait, d'autre part, se réunir mercredi pour tenter de régler les différends surgis autour de *l'interprétation des accords* d'Addis-Abeba (*le Monde* du 21 décembre). Toutes les démarches faites jusqu'à présent en vue de rapprocher les points de vue n'ont pas abouti, et il est peu probable que la conférence constitutionnelle prévue par les accords de paix puisse se réunir à la date fixée, à savoir le 31 décembre.

JEAN GUEYRAS.

● **ANGOLA : création d'un corps d'observateurs des Nations unies.** — Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé, mardi 20 décembre, la création d'un groupe d'observateurs *des Nations unies qui sera* chargé de vérifier le retrait des quelque cinquante mille soldats cubains d'Angola. Cette décision a précédé de deux jours la signature solennelle à *New-York jeudi d'accords entre* l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba, consolidant le protocole signé la semaine dernière à Brazzaville. Baptisée Mission de vérification des Nations unies en Angola (MVNUA), cette force comprendra quatre-vingt-*dix observateurs : soixante-dix mili*taires et vingt civils. — *(AFP.)*

Amériques

ARGENTINE

Démission du chef d'état-major de l'armée de terre

Buenos-Aires. — **Le chef d'état-major de l'armée de terre argentine, le général José Dante Caridi, a donné sa démission mardi 20 décembre. Les deux officiers le suivant immédiatement dans la hiérarchie de l'arme, les généraux Wenceslao Abbate et Jorge Bianchi, l'ont imité.**

Le retrait du général Caridi était l'une des principales exigences des soldats qui, sous la direction du colonel Mohamed Ali Seineldin, s'étaient soulevés au début de décembre. Le président de la République, M. Raul Alfonsin, a, en une démarche fort rare, convoqué en séance extraordinaire le Parlement national pour *« faire connaître aux représentants du peuple comment, en sa qualité de commandant en chef des forces armées, il voit la situation »*. Il devrait naturellement annoncer s'il accepte les démissions des trois généraux.

L'opposition péroniste, à cinq mois des élections, a répété, par la voix de son candidat, M. Carlos Saul Menem, que les autorités civiles ont bel et bien, en dépit de leurs dénégations, cédé aux militaires. Une autre revendication des rebelles, une substantielle augmentation des soldes, avait reçu *satisfaction* ces derniers jours. Leur troisième exigence — une amnistie en faveur des sept officiers généraux condamnés à des peines d'emprisonnement et de la trentaine de leurs collègues inculpés pour leur participation à la « sale guerre » des années 70 contre la gauche radicale — avait été abandonnée *in extremis* au profit de la revendication d'une « loi de pacification » encore mal définie.

Le candidat le plus probable à la succession du général Caridi serait le général Francisco Gassino, *l'actuel directeur des Instituts de* l'armée de terre, qui avait dirigé les troupes loyalistes du Campo de Mayo, où avait démarré la rebellion de décembre. Il serait le cinquième chef d'état-major depuis l'arrivée au pouvoir du président Alfonsin, en 1983.

L'élément le plus troublant de la situation est l'attitude du général Caridi. Celui-ci avait été nommé *après la première des trois révoltes* militaires auxquelles le président Alfonsin a dû faire face : celle d'avril 1987. Durant le soulèvement du colonel Seineldin, le chef de l'Etat l'avait officiellement confirmé dans son poste. Cette démarche avait alors été interprétée comme le souci de M. Alfonsin *de démontrer* qu'il ne cédait pas aux exigences des mutins. Une autre hypothèse aujourd'hui envisagée est que le général avait déjà secrètement présenté sa démission, en fonction d'un accord avec les militaires révoltés. Dans un message aux unités argentines daté du 20 décembre, jour de sa démission officielle, le général Caridi déclare, en effet, que tous les officiers sans exception entendent *« défendre l'institution pour son rôle dans la lutte contre la subversion »* (*le Monde* du 21 décembre). — *(AFP, AP, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

Canada

Démission de trois ministres québécois anglophones

Trois ministres anglophones du gouvernement québécois ont démissionné mardi 20 décembre pour protester contre la décision du premier *ministre*, M. Robert Bourassa, d'interdire l'affichage en d'autres langues que le français à la devanture *des magasins de la Belle Province*. Le ministre de l'environnement, M. Clifford Lincoln, celui de la sécurité publique, M. Herbert Marx, et celui des communications, M. Richard French, ont *annoncé qu'ils restaient* membres du Parti libéral et siégeraient à l'Assemblée provinciale en tant que députés.

Le projet de loi sur l'affichage, que le gouvernement doit soumettre cette semaine au Parlement, est destiné à remplacer la loi 101, que le *Parti québécois* (PQ, *indépendantiste*) avait fait adopter en 1977 et que la Cour suprême du Canada a déclaré inconstitutionnelle jeudi dernier.

La loi 101 interdisait également l'usage d'autres langues que le français à l'intérieur des magasins alors que le projet de loi de M. Bourassa l'autorise. Une concession qui irrite les nationalistes francophones. — *(Reuter.)*

Uruguay

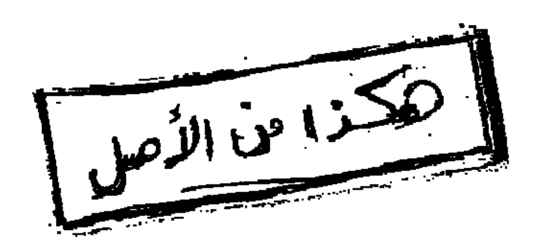
Prochain référendum sur l'amnistie des militaires

Le ministre uruguayen aux affaires électorales, M. Darwin Machado, a annoncé que la loi d'amnistie votée il y a deux ans en faveur des militaires serait soumise à un référendum, vraisemblablement au printemps prochain. Les Uruguayens seront *appelés à dire s'ils approuvent ou* rejettent la mesure adoptée en 1986 à l'initiative du président de centre-droit Julio Sanguinetti. Le chef de l'Etat avait alors expliqué qu'après douze ans de dictature militaire, de 1973 à 1985, seule une amnistie permettrait de ra-mener les officiers *dans le camp de la démocratie*.

La coalition des partis de gauche avait lancé une pétition pour contraindre le gouvernement à organiser un référendum sur ce texte. En *recueillant les 550 000 signatures* nécessaires à l'organisation d'une telle consultation, le Fremte Amplio a remporté un succès que le chef de l'Etat pensait impensable. A un an des élections *générales* (présidentielle et législatives), c'est un revers pour le parti *colorado* au pouvoir, même *si la plupart des observateurs* s'accordent pour prédire un échec du « non » à la loi d'amnistie. — *(AFP, Reuter.)*

● **CHINE : Pékin dément la libération de la veuve de Mao Zedong.** — Le ministère chinois de la justice a démenti mercredi 21 *décembre l'information* publiée par la revue officielle *Jeunesse chinoise* selon laquelle Mme Jiang Qing, la veuve de Mao Zedong, avait été libérée pour être soignée dans un hôpital (*le Monde* du 21 décembre). Selon le porte-parole de ce ministère, *elle* continue de purger en prison sa peine de déten*tion à perpétuité*. — *(AFP.)*

● **VANUATU : arrestation du président de la République.** — *M. George Sokomanu, chef de l'Etat* de Vanuatu, a été arrêté mercredi 21 décembre par la police et inculpé d'incitation à la mutinerie, délit passible de la réclusion à perpétuité. Vingt-six autres personnes ont également été interpellées et sont détenues au commissariat de la capitale, *Port-Vila. Le président avait tenté la* semaine dernière de dissoudre le Parlement et de nommer un gouvernement intérimaire pour mettre fin à la crise politique qui secoue l'archipel. — *(AFP, Reuter.)*



Ceux qui connaissent Strasbourg en parlent.



Photo Christian Gros.

"Strasbourg est une musique qui exprime bien le monde contemporain."

La première fois que j'ai joué à Strasbourg, c'était en 1933. Cela ne me rajeunit guère... Depuis, j'y suis revenu souvent. Par nécessité : Strasbourg est l'un des carrefours culturels où l'on passe obligatoirement. Et par plaisir : à Strasbourg, le public participe à l'acte créatif. C'est rare, donc précieux. C'est révélateur de très grandes qualités qui ne sont pas que musicales : Strasbourg est une musique qui exprime bien le monde contemporain, dans ses certitudes plus que dans ses hésitations, dans ses espérances davantage que dans ses troubles.

A Strasbourg, on ne joue pas : on s'exprime. En Alsace, on ne se donne pas en spectacle : on est condamné à l'authenticité. Sur les bords du Rhin - cette artère vitale de l'Europe réconciliée avec elle-même - on ne peut pas tricher, fusse avec soi-même : on apparaît tel qu'on est. C'est ce qui forge la force de cette région alsacienne qui fuit le superficiel, qui fuit le faux-semblant, qui repousse tout ce qui est artifice.

A Strasbourg, je retrouve -dans la cité, chez les gens, dans l'âme régionale- tout ce qui me fait vivre dans et par la musique : la gravité, la masse, la vitesse, toute cette pulsion vivante qui gouverne le monde spatial, donne corps à l'existence et sens à la vie.

J'ai beaucoup voyagé à travers le monde. Strasbourg, pour moi, a toujours été davantage qu'une étape, plus qu'une escale : Strasbourg a été - est encore - un havre, un port d'attache. D'autant plus que les Alsaciens ont, davantage que d'autres, la qualité suprême, celle que j'apprécie par-dessus tout : ils savent cultiver le véritable humour ; ils savent rire d'eux-mêmes. C'est l'élan vital, l'assurance-jeunesse. Moi, j'aime Strasbourg parce que je m'y sens bien, tout simplement. Et ce mariage d'amour date de 1933 : en Alsace, tout s'inscrit dans la durée. C'est cela le vrai miracle de la jeunesse.



Yéhudi MENUHIN, Chef d'orchestre.

La rencontre entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac

Les centristes posent problème à l'UDF et au RPR pour les élections européennes

MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac se sont rencontrés à l'Assemblée nationale, mercredi 21 décembre. Dans un communiqué ils estiment : *« Le gouvernement est affaibli dans son autorité et son action car il ne dispose que d'une majorité relative ; le budget ne renforce pas les chances de la France en Europe ; le climat social est dégradé car le gouvernement socialiste fait preuve de son incapacité à assurer la continuité du service public. »*

Au cours de cette rencontre élargie à des délégations de l'UDF et du RPR, la discussion a essentiellement porté sur l'état de l'opposition. M. Jacques Chirac a estimé *« que l'opposition n'avait pas donné une bonne image d'elle-même au cours des mois écoulés et qu'elle n'avait pas été bonne dans les débats parlementaires »*. Le président du RPR a alors été approuvé par M. Giscard d'Estaing. Tous deux ont demandé à M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, des explications sur le comportement de son groupe, et estimé que celui-ci n'avait pas été *« clair »*. Le président du groupe de l'Union du centre a demandé que l'on *« ne fasse pas de procès d'intention »*. Il a affirmé que lui-même et son groupe avaient été *« loyaux dans l'opposition »*.

Le problème de la liste de l'opposition pour les élections européennes a également été abordé. MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac sont convenus qu'il fallait d'abord vérifier qu'un accord existât entre l'UDF et le RPR sur les problèmes de fond et les orientations générales. Si celui-ci est établi, alors une liste unique pourrait être constituée.

Plusieurs participants ont eu le sentiment que les centristes souhaitaient retarder le plus tard possible la décision concernant une éventuelle liste autonome dont ils prendraient l'initiative. Toutefois, au cours du prochain sommet RPR-UDF du 3 février 1989, une clarification devrait être apportée pour le scrutin européen.

La veille, la « commission Gaudin-Juppé », chargée d'étudier les investitures pour les élections municipales dans les grandes villes, avait tenu une nouvelle réunion. Un certain nombre de situations n'ayant pas été réglées, une nouvelle rencontre est prévue pour le 5 janvier. Ont été notamment encore réservés les cas de Metz, Lyon, Nantes, Brest, Lille, Amiens, Cannes et Aix-en-Provence. En revanche, il a été convenu que l'UDF conduirait la liste d'union de l'opposition à Alençon, à Pau, à Angers, à Angoulême, tandis que le RPR ferait de même à Saint-Lô, à Mont-de-Marsan, à Melun, à Besançon, à Roanne et à Saint-Chamond notamment.

Auparavant, une réunion interne à l'UDF avait étudié la répartition des candidats têtes de liste entre le PR et le CDS.

Mardi 20 décembre à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Jacques Chirac, s'adressant à un millier de participants à la journée d'étude du Mouvement national des élus locaux, a mis en garde les élus de l'opposition *« qui pourraient être tentés de céder au chant délicieux de certaines sirènes consensuelles »*, ajoutant : *« Le consensus n'a pas de signification politique. Il n'est porteur que de paralysie, car il ne peut être recherché que sur la base d'un compromis. »*

Les travaux du Parlement

L'Assemblée nationale a adopté le collectif budgétaire

L'Assemblée nationale a adopté, en deuxième lecture, mardi 20 décembre, le projet de loi de finance rectificative pour 1988 (collectif budgétaire). *Seuls les députés socialistes ont* voté pour. l'UDF, le RPR et l'UDC se sont prononcés contre, *tandis que les élus communistes* s'abstenaient – *« une abstention critique »*, a précisé Mme Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis).

Après l'échec de la commission mixte paritaire (composée de sept députés et de sept sénateurs), les députés sont revenus au texte initial qu'ils avaient voté en première lecture, rejetant ainsi l'ensemble des modifications apportées par le Sénat.

Ils ont adopté deux amendements, déposés par M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), rapporteur de la commission des finances, tendant à maintenir le principe de déductibilité des charges financières dans le cadre d'un rachat d'entreprise par ses salariés (RES).

Ils ont également adopté un amendement déposé par le gouvernement, autorisant les sociétés de transports en commun, autres que celles de la région parisienne, bénéficiant de subventions d'Etat, à augmenter, si elles le jugent nécessaire, le taux de la taxe patronale versée pour le financement des transports de 1,5 à 1,75 %. Cette disposition apportera environ 700 millions de francs supplémentaires aux grandes agglomérations de province, l'Etat s'engageant de son côté à fournir un effort financier équivalent, a précisé M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget. Dans le texte initial du projet de collectif budgétaire, des hausses du « versement-transport » avaient déjà été décidées pour la région parisienne.

M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) et M. Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) sont également revenus sur l'amendement adopté en première lecture par l'Assemblée, autorisant la perception du versement-transport par le Syndicat *intercommunal des transports* urbains de Bourges (SIVOTU). L'adoption de cette mesure, qui avait entraîné l'abstention du groupe communiste sur le collectif budgétaire (permettant ainsi l'adoption du texte), était contestée par les députés de l'opposition, qui entendaient, par le dépôt d'un amendement de suppression, revenir sur cette décision. Leur amendement a été rejeté.

Le projet de collectif budgétaire devait être soumis, mercredi 21 décembre, aux sénateurs, pour une seconde lecture, avant de revenir *dans la soirée à l'Assemblée*, pour être définitivement adopté.

P. R.-D.

Ultimes navettes avant une probable session extraordinaire

L'Assemblée nationale a examiné, mardi 20 décembre, *plusieurs textes à l'issue de* navettes avec le Sénat. La session pourrait être éventuelle*ment prolongée par une courte* et traditionnelle session extraordinaire de façon à per*mettre l'adoption des textes* encore en suspens.

● **Procédure de vote et fonctionnement des conseils municipaux.** – Sur ce texte, pourtant adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale en première lecture, la commission mixte paritaire sénateurs-députés n'est pas parvenue à se mettre d'accord. Jugeant le dispositif de lutte anti-fraude électorale trop lourd à mettre en place, le Sénat avait supprimé quatre des cinq articles le concernant. Les députés sont revenus à leur texte : *il a été voté à mains levées* à l'unanimité (M. José Rosi (Corse du Sud, UDF), s'est abstenu). A la demande de M. Joxe, qui n'avait pas été suivi en première lecture, la liste des documents comportant une photographie devant être présentés avec la carte d'électeur a été supprimée. En revanche, l'émargement des listes électorales par l'électeur lui-même a été réintroduit ainsi que la limitation du vote par procuration. L'obligation de mise en place d'urnes transparentes s'imposera progressivement *(1er janvier 1991)*. Après un nouveau passage au Sénat, le projet devrait être défini*tivement adopté mercredi ou jeudi.*

● **Diverses dispositions d'ordre social (DMOS).** – Les députés ont adopté définitivement le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. Les députés sont revenus à leur copie en repoussant les amendements sénatoriaux, notamment ceux du président du groupe RPR, M. Charles Pasqua, sur le service minimum dans le secteur public. La question de l'accueil des handicapés a de nouveau été posée. En seconde lecture, les députés avaient adopté un amendement limitant la portée du dispositif prévu en première lecture : le maintien des handicapés au-delà de vingt ans dans les établissements spécialisés se faisait pour un délai de deux ans renouvelable. Cette limitation a disparu. Toutefois, le président de la commission des affaires sociales, M. Jean-Michel Belorgey (PS, Allier), s'est demandé si la meilleure solution était de faire *« coexister »* dans un même établissement *« de très jeunes handicapés de huit ou neuf ans et des adultes de vingt et un ans, voire de quarante ou quarante-cinq ans »*. Tout en comprenant l'inquiétude des familles, M. Belorgey a *souhaité que cette disposition ne* cache pas l'étendue d'un problème qui est à prendre à la racine.

● **Elimination des déchets.** – Les députés ont adopté à l'unanimité le projet de loi sur les déchets en votant le texte rédigé par le Sénat. Le nouveau dispositif renforce le projet initial du gouvernement, destiné à mieux maîtriser le contrôle des transferts frontaliers des déchets.

P. S.

Le PS prend le contrôle de l'OPAC du Val-de-Marne

M. Marc Mechain (PS) a été élu, lundi 19 décembre, président de l'OPAC du Val-de-Marne (Office public d'aménagement et de construction) au second tour par 13 voix contre 8 à M. Maurice Ouzoulias (PCF). Il succède à M. Gaston Viens (PCF, maire d'Orly), que son propre parti avait écarté du conseil d'administration, officiellement pour des divergences sur la gestion de l'office, en réalité pour avoir signé l'appel des « reconstructeurs », opposants à la direction du parti (*le Monde* du 9 décembre).

Déjà en tête au premier tour avec 9 voix contre 8 à son concurrent communiste, M. Mechain a bénéficié du report des voix des quatre autres administrateurs dont un UDF-PR M. René Nectoux, maire de Maisons-Alfort, et le représentant d'une amicale de locataires, M. Gaubert, par ailleurs membre du Front national. M. Ouzoulias, quant à lui, a fait le plein des voix du PCF et de ses alliés (cinq conseillers généraux communistes, un représentant de la CGT et deux de la Confédération nationale du logement.

Le nouveau président a déclaré que sa candidature avait été décidée par le PS en raison de l'éviction de M. Viens *« dont nous approuvions la politique sociale »*.

Il considère comme néfaste le vote d'un budget en déséquilibre en raison du refus – comme le souhaite le PCF – de toute hausse des loyers et il proposera pour 1989 une augmentation de 2,2 % contre 3 % cette année.

FRANCIS GOUGE.

Au conseil régional d'Ile-de-France

Une coalition du PS, du PC et du FN repousse les orientations budgétaires

Premier grain de sable pour M. Pierre-Charles Krieg (RPR), qui a remplacé M. Michel Giraud à la présidence du *conseil régional d'Ile-de-France* le 11 octobre. Le 20 décembre, les orientations budgétaires pour 1989, qu'il présentait en compagnie de M. Jean-Pierre Fourcade (UDF), premier vice-président, ont été repoussées par une coalition hétéroclite regroupant le PS (65 membres), le PC (20) et le Front national (20). L'UDF, le RPR et les non-inscrits (au total 92 élus) ont donc été mis en minorité. La session budgétaire proprement dite est fixée aux 24 et 25 janvier.

Les grandes lignes du budget pour l'an prochain, telles qu'elles ont été présentées par M. Fourcade, font apparaître des dépenses en crédits de paiement de 7,6 milliards de francs, en hausse de 16 % par rapport à cette année. Mais ce sont les autorisations de programme, donc les engagements d'investissements, qui font le bond le plus spectaculaire (+ 55 %) à la fois pour exécuter les travaux de rénovation de lycées, continuer le programme très coûteux de routes et tenir compte des engagements du contrat de plan (18 milliards sur cinq ans entre l'Etat et la région).

M. Fourcade a, d'autre part, indiqué que, dans un souci de bonne gestion de la dette, la région emprunterait moins l'an prochain (748 millions) qu'en 1988 (948 millions).

Pour financer son budget, dans lequel la part consacrée aux investissements par rapport aux dépenses de fonctionnement est en accroissement sur l'an dernier, l'exécutif régional n'envisage qu'une très légère augmentation de la pression fiscale par un impôt indirect. Le taux de la taxe régionale additionnelle aux droits d'enregistrement (TRADE) passera de 1,15 % à 1,25 % et rapportera quelque 430 millions de francs supplémentaires, à cause de la bonne conjoncture immobilière. De même, le relèvement de la redevance sur les bureaux en Ile-de-France, voté il y a quelques jours par le Parlement, apportera à la trésorerie régionale 520 millions de francs, soit, 160 % de plus que ce qui était prévu dans le budget de 1988.

La dextérité financière de M. Fourcade a enthousiasmé, comme on s'y attendait, le RPR et l'UDF. Les gaullistes ont noté *« le formidable bond en avant que traduisent ces orientations »*. Mais l'ancien ministre des finances de M. Giscard d'Estaing eut beau déclarer aux élus de gauche et d'extrême-droite qu'il ne servait à rien de *« prévoir un budget régional plus élevé si les services de l'Etat, notamment l'équipement et le rectorat, n'étaient pas disposés à faire avancer les dossiers »* et qu'il valait mieux *« se réserver des potentialités de fiscalité supplémentaires pour 1990, quand on y verrait plus clair sur les choix de l'Etat »*, il se heurta à leur hostilité.

Une période d'instabilité

Les socialistes dénoncèrent *« la timidité fiscale du projet de budget, le saupoudrage des actions et le refus de l'Ile-de-France de participer, à côté de l'Etat, au financement des universités »*. *« Qu'attendez-vous*, a demandé M. Yannick Bodin, président du groupe socialiste, *pour inciter à la coopération entre les communes et pour agir sur les disparités fiscales qui sont l'une des principales injustices de notre région ? »*

Le PC, pour sa part, concentra ses critiques sur le logement et l'éducation, en réclamant notamment une politique plus ambitieuse vis-à-vis des lycées techniques et professionnels. Quant au Front national, qui pourtant aurait dû être séduit par la très faible pression fiscale qu'implique le budget, il affirma, par la voix de MM. Jean-Yves Le Gallou et Gilbert Cottinet : *« Ces orientations sont à la fois inflationnistes et déséquilibrées, donc mauvaises. Les transports sont pénalisés par rapport aux lycées. »* Et l'extrême droite de demander aux communes de participer financièrement à l'effort de construction ou de rénovation des établissements d'enseignement.

S'ouvre donc, jusqu'à fin janvier, une nouvelle période d'instabilité politique pour l'Ile-de-France. Une période pendant laquelle les élus de la région, réputée la plus riche de France, pourront méditer sur quelques comparaisons :

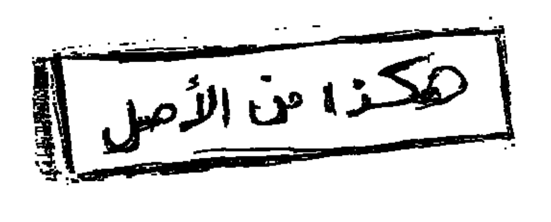
– la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement est, dans toutes les régions, à son taux plafond (1,6 %) et en Ile-de-France seulement à 1,25 % ;

– les transferts de recettes que verse l'État à l'Ile-de-France entrent pour 35 % de ses ressources totales et seulement pour 25 % en Limousin, l'une des régions les moins fortunées ;

– pour une moyenne nationale de 1, la pression fiscale est en Ile-de-France de 0,63 et en Picardie de 1,7 ;

– enfin, quand l'automobiliste d'Ile-de-France paie 50 F pour sa carte grise, le Breton ou le Lorrain acquitte 100 F.

FRANÇOIS GROSRICHARD.



Politique

A la suite des opérations boursières sur le capital de la Société générale

Le Sénat crée une commission de contrôle de l'action des organismes publics dans les opérations financières sur le capital des sociétés privatisées

C'est peu avant 9 heures, mercredi 21 décembre, que le Sénat a levé sa séance commencée la veille, après avoir adopté une proposition de résolution tendant à la *« création d'une commission de contrôle de l'action des organismes publics ayant trait à des opérations financières portant sur le capital des sociétés privatisées »*. Initialement prévue pour être une commission d'enquête, cette commission est devenue *« de contrôle »* à la demande des sénateurs centristes. La résolution a été adoptée par 219 voix contre 0. Les socialistes, les communistes et seize des dix-sept membres de la gauche démocratique, ainsi que les sénateurs non-inscrits, n'ont pas pris part au vote. M. Roger Chinaud (RI, Paris), qui était le rapporteur de la proposition initiale du RPR, s'est abstenu.

Le rachat de sociétés cotées en Bourse par des achats d'actions sur le marché boursier, et non par la voie contractuelle traditionnelle, constitue aux yeux du groupe RPR du Sénat un phénomène économique *« relativement nouveau »* et assez important pour retenir l'attention de son président, M. Charles Pasqua, qui avait déposé, le 24 novembre, une proposition de résolution, tendant à créer une *« commission d'enquête sur les faits auxquels ont donné lieu des opérations financières sur le capital de la Société générale »*.

Ce n'est que dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 décembre que le Sénat en a débattu après des escarmouches multiples. Devant les réticences de certains sénateurs de l'opposition RPR-UDF, largement majoritaire au palais du Luxembourg, le président RPR de la commission des finances, M. Christian Poncelet, avait organisé deux auditions : celle, le 13 décembre, de M. Robert Lion (CDC), directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, et, quarante-huit heures plus tard, celle de M. Jean Farge, président de la commission des opérations de Bourse (COB). A la suite des réponses – ou de l'absence de réponses – apportées aux questions des membres de la commission des finances, ces derniers désignaient, jeudi 15 décembre, M. Roger Chinaud (RI, Paris) comme rapporteur de la proposition de M. Pasqua.

Convoquée pour le lendemain en fin d'après-midi, la commission des finances, par quatorze voix contre onze, décidait de modifier l'objet initial de la commission d'enquête pour l'élargir à l'ensemble des opérations financières *« portant sur le capital des sociétés privatisées auquel ont participé des organismes publics »*.

Une fois l'ordre du jour de la séance du mardi 20 décembre épuisé – il était alors quelque 3 heures du matin, – M. Chinaud a exposé les motifs justifiant l'adoption d'une telle proposition de résolution. Le sénateur de Paris a rappelé les informations recueillies sur les achats massifs du titre Société générale en septembre, octobre et novembre derniers.

Il a observé que ces achats ont été le fait, notamment, de la Société immobilière de gestion et de participation (SIGP) et de ses filiales étrangères, qui se sont rendues ainsi propriétaires de quelque 10 % du capital de la Société générale. Il a également noté que, pour financer ces acquisitions, la SIGP avait réalisé plusieurs augmentations de capital et donc reçu, pour ce faire, le soutien de la CDC, qui, grâce à un apport de 1 milliard de francs, est devenue actionnaire de la SIGP à hauteur de 32,2 % du capital.

Par le truchement de la SIGP ou directement, le groupe Marceau Investissements détiendrait ainsi 10,6 % du capital de la Société générale, et la Caisse des dépôts, au titre des portefeuilles de ses différentes sections, 4,13 % de ce capital.

Pour M. Chinaud, subsistent un certain nombre d'interrogations : quelles raisons, en particulier, ont conduit le CDC à prendre une telle participation dans une société non cotée, soit un investissement représentant 8,2 % de son portefeuille d'actions françaises et triplant le montant de son portefeuille d'actions non cotées ? *« Cela contraste »*, a-t-il souligné, avec la politique de la Caisse, qui privilégie traditionnellement la liquidité et la division des risques.

M. Chinaud s'est aussi interrogé sur une *« contradiction »* relevée dans les déclarations de M. Lion qui avait fait état, pour expliquer son *« soutien à l'offensive menée par Marceau Investissements »*, de son *« souci de remédier à la fragilité de l'actionnariat de la Société générale »*, alors que *« les dirigeants et le conseil d'administration de la banque se sont opposés à cette initiative »*.

Pour le rapporteur de la commission des finances, les deux questions principales posées par ces faits ont trait, d'une part, aux *« tentatives qui pourraient apparaitre d'une renationalisation silencieuse des sociétés privatisées »* d'autre part, à *« l'avenir de la place de Paris »*.

Sur ce point, M. Chinaud estime que *« les investisseurs et les sociétés étrangères ne trouveront le chemin de la place de Paris que si cette dernière obéit à des règles du jeu claires et sans ambiguïté »*.

« Etranges opérations »

A ces arguments sur le fond, qui, selon lui, nécessitaient d'inclure dans le champ d'investigation de la commission d'enquête toutes les opérations ayant porté sur le capital des sociétés privatisées dès lors que des organismes publics auraient participé à ces opérations, M. Chinaud y a ajouté des arguments d'une autre nature tenant au rôle du Parlement. *« Le Sénat a le devoir de faire connaitre la vérité sur ces étranges opérations »*, a-t-il affirmé, avant de préciser que seule une commission d'enquête lui en donnerait les moyens.

Quant au risque de porter atteinte au crédit de la place financière de Paris, M. Chinaud a estimé que le mal était fait et que seules les conclusions de la commission d'enquête permettraient de gommer les conséquences *« désastreuses »* de cette affaire.

M. Josy Moinet (Charente-Maritime), président du groupe de la Gauche démocratique, a jugé que la commission d'enquête serait *« un moyen oblique de remettre en cause les pouvoirs du conseil de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations »*, où siègent des parlementaires (parmi lesquels M. Maurice Blin, rapporteur général de la commission sénatoriale des finances) et des hauts fonctionnaires.

De son côté, M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) ne voyait dans cette demande de commission d'enquête qu'une façon d'alimenter *« la polémique sur les « noyaux durs » constitués par les copains des uns et les copains des autres »*, à laquelle le PC, a-t-il affirmé, entend *« demeurer étranger »*. *« Pas question*, a-t-il résumé, *de remplacer les golden boys de M. Balladur par ceux de M. Bérégovoy. »*

L'attaque la plus sérieuse contre la création d'une commission d'enquête a été menée par M. René Monory. Pour l'ancien ministre des finances, l'avenir du marché boursier français serait compromis si le politique intervenait chaque fois qu'une OPA était lancée. Le sénateur de la Vienne a donc plaidé pour le renvoi en commission de la proposition, en annonçant que les centristes s'opposeraient, si ce renvoi était refusé, à la création d'une commission d'enquête.

C'est M. Pasqua qui, dans un premier temps, a combattu cette demande de renvoi en commission. Le président du groupe RPR a considéré que c'était apporter de l'eau à son moulin que de s'insurger contre les intrusions du pouvoir politique dans la mesure où l'opération, dont la Société générale a été l'objet, avait été décidée par le pouvoir politique. Après que M. Chinaud se fut lui aussi opposé à la demande du sénateur centriste, le Sénat décidait de la rejeter par 212 voix contre 81.

Il était alors 6 h 15, mercredi matin. A la suite d'une concertation entre les responsables de la majorité sénatoriale, M. Monory présentait alors, au nom du groupe centriste, un amendement visant à substituer à la commission d'enquête une commission de contrôle. Rappels au règlement, suspensions de séance, demandes de levée de séance se sont alors succédé, les socialistes s'efforçant, en ayant recours au règlement, de retarder le moment du vote sur la proposition des centristes.

Alors que la commission d'enquête est, selon l'ordonnance relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, formée pour recueillir des éléments d'information sur des faits déterminés, la commission de contrôle, elle, selon la même ordonnance, a pour objet d'examiner la gestion administrative, financière ou technique des services publics ou d'entreprises nationales. L'une et l'autre ont un délai de six mois au maximum pour rendre leurs conclusions ; l'une comme l'autre sont soumises au secret de leurs délibérations.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les mystères de la Chambre haute

(Suite de la première page.)

De l'autre côté, un groupe centriste qui ne s'est jamais remis, au fond, d'avoir été supplanté par le RPR. Frappé de barrisme galopant entre 1986 et 1988, pour ensuite regarder avec distance la percée autonomiste de leurs collègues députés centristes, mais un groupe qui, pourtant, entend aujourd'hui militer pour conserver au Sénat son rôle de réflexion constructive. Et, au milieu, un groupe des Républicains indépendants déchiré entre ces deux conceptions.

L'ouverture a aussi provoqué indirectement quelques gros courants d'air dans cette majorité sénatoriale. Au point que certains de ses membres en viennent à dénoncer cette *« névrose politique »* qui s'est emparée d'elle depuis la rentrée d'octobre.

Problèmes de fonctionnement aussi. Tout le monde, au Sénat, se plaît à reconnaître la qualité de ses fonctionnaires, précieuse pour les travaux des commissions. Les mêmes causes ayant les mêmes effets, les travaux de ces commissions se trouvent de plus en plus en décalage avec les stratégies des groupes parlementaires. Cela s'est traduit à plusieurs reprises lors de cette session budgétaire par un vote de la majorité contredisant les rapporteurs pour avis de ces commissions. La politique prend le pas sur l'action législative.

Autre handicap, celui de l'absentéisme. Il n'est certes pas nouveau. Mais un vieux parlementaire de cette Assemblée reconnaît que le Sénat passe, de ce point de vue, *« une mauvaise période »*. Explication de fond avancée par un de ses jeunes collègues : *« Il faut être conscient de notre incapacité à influer sur la vie politique. Quand on voit les nuits passées ici, avec la mobilisation des ministres, de leurs cabinets, des fonctionnaires, du personnel, des chauffeurs, et que cela ne sert à rien, on commence à comprendre les absents. »*

« Cela devient épouvantable »

Enfin et peut-être surtout, il y a le problème de la présidence qui, pour reprendre l'expression d'un autre sénateur, plonge le Sénat *« dans une atmosphère de fin de règne extraordinairement triste »* au moment où précisément cette maison aurait besoin, au contraire, d'un grand coup de balai. Personne, là encore, ne veut ouvertement en parler, mais tout le monde y pense.

Car personne ne peut, aujourd'hui, s'empêcher non plus de regarder du côté de l'Assemblée nationale. Dès son accession à la présidence, Laurent Fabius a voulu ouvrir les volets du Palais-Bourbon et réformer ses méthodes de travail. A l'Assemblée, un président de quarante-deux ans. Au Sénat, le deuxième personnage de l'Etat, un président qui se prépare à fêter ses quatre-vingts ans, et qui s'accroche à son fauteuil. Difficile effectivement d'éviter le parallèle.

« Je ne veux pas avoir quatre-vingts ans dans ce fauteuil, confiait pourtant il y a quelques mois Alain Poher. *Je ferais du tort à la maison. »* Une fois de plus il semble s'être ravisé. Lors d'un dîner du groupe centriste, le 14 décembre, il a laissé clairement entendre son intention de se représenter en octobre 1989, ce qui porterait la longueur de son bail à la tête de cette Assemblée à vingt-quatre ans. *« Cela devient épouvantable »*, glissent beaucoup de sénateurs qui n'ont plus que ce mot-là à la bouche.

Un président que beaucoup n'hésitent plus à qualifier d'*« amorti »* et qui, effectivement, s'exprime de moins en moins. Un cabinet inexistant, mais un conseiller spécial, Pierre Bordry, qui semble être devenu depuis un certain temps le véritable président du Sénat, assiste à tout, manigance tout, complique tout.

« L'affaire Schiélé »

Chacun, dès lors, a son explication. Si Alain Poher ne se représentait pas, assure son entourage, ce serait le trop-plein, une course au titre à laquelle ne résisterait pas l'union de la majorité. Les centristes ont la conviction qu'Alain Poher est délibérément maintenu *« sous tente à oxygène »* par le RPR : *« Les gens du RPR,* dénonce un sénateur de ce groupe, *sont prêts à pousser Poher jusq'à quatre-vingt-dix ans, s'il le faut, en attendant qu'ils soient majoritaires et que Charles Pasqua soit présentable. »* Ce dont ne disconviennent d'ailleurs pas les responsables de ce groupe qui assurent que *« le maintien de M. Poher ne pose aucun problème politique »*, que *« ce n'est pas l'intérêt du RPR de le pousser dehors puisqu'il n'est pas sûr de pouvoir imposer son candidat en octobre prochain »*.

Les socialistes préfèrent s'en laver les mains. Ils s'inquiètent de la désagrégation de la présidence, mais ils n'oublient pas non plus qu'en cas d'intérim à l'Elysée la présence d'Alain Poher ne serait d'aucun ennui. *« Le maintien de Poher provoquerait une certaine dégradation,* note un cadre du groupe socialiste. *L'élection de Pasqua en serait une autre. Alors laissons-les faire. »*

L'affaire s'est encore singulièrement compliquée depuis trois mois. Depuis qu'a éclaté l'« affaire » Schiélé, que beaucoup de sénateurs ont apprise par leurs chauffeurs, mais qui donne lieu à une véritable guerre centro-centriste entre la présidence et le groupe de l'Union centriste de Daniel Hoeffel, sénateur du Bas-Rhin, l'un des candidats les plus sérieux à la succession d'Alain Poher.

Officiellement il ne s'agit pas d'une affaire politique, mais elle en a toutes les caractéristiques. Au groupe centriste, on dénonce *« ce véritable travail de sape »*. A la présidence, on juge *« complètement incroyable que ce soit le propre groupe d'Alain Poher qui cherche à le déstabiliser »*. Cette affaire Schiélé est en tout cas la preuve de l'atmosphère de plus en plus lourde du Sénat.

A son origine donc, Pierre Schiélé, sénateur centriste du Haut-Rhin, questeur du Sénat depuis 1983, soupçonné d'ingérences qui auraient consisté à introduire son gendre, Pierre Besrest, patron du bureau d'études parisien Synergic, dans les circuits d'adjudication des travaux du Sénat.

En février 1983, Pierre Schiélé, alors président du Centre de formation des personnels communaux (CFPC), avait été soupçonné de la même pratique par le journal *le Matin*. Pierre Schiélé avait gagné son procès en diffamation contre ce quotidien. La présidence du Sénat dit disposer de *« documents accablants »*, dont personne n'a vu trace.

Depuis deux mois, les deux autres questeurs, le socialiste Jacques Bialski (Nord) et le RPR Amédée Bouquerel (Oise) refusent de siéger avec leur collègue, tout en confiant par derrière que celui-ci n'est pas répréhensible. La commission de vérification et d'apurement des comptes du Sénat n'a toujours pas pu se réunir. Le président a convoqué dernièrement le bureau du Sénat pour l'informer de cette affaire qui commençait à faire jaser, sans apporter, semble-t-il d'éléments confondant le questeur Schiélé. *« Maintenant, je suis soulagé,* a seulement glissé à la fin de cette réunion Alain Poher à ses collègues. *Vous êtes tous mouillés. »* Ce qui ne devait pas l'empêcher de renvoyer le dossier à Daniel Hoeffel en lui demandant de réclamer la démission de son ami alsacien, ce qu'il s'est refusé à faire. L'impasse. Car Pierre Schiélé n'a aucunement l'intention de démissionner, se déclarant tout à fait *« serein »* face *« à ces pressions insupportables. »* *« Je n'ai jamais donné de dossiers à mon gendre,* soutient-il. *Son bureau d'études s'occupe de la rénovation des immeubles HLM. Ce n'est pas le même métier. »*

Pour lui, l'explication est simple : il s'agit d'un complot des architectes du Sénat et des entrepreneurs, relayé politiquement par la présidence, qui cherche à déstabiliser le groupe centriste. *« Aujourd'hui, je suis gênant pour tous ces gens-là,* dénonce Pierre Schiélé, rencontré samedi 17 décembre dans sa mairie de Thann. *Je suis gestionnaire des fonds publics, et moi je veux faire à Paris ce que je fais ici. »*

Il est vrai que, depuis quelques années, le Sénat a entrepris beaucoup de travaux qui, selon Pierre Schiélé, ont donné lieu à *« beaucoup de tripatouillages »*. Des travaux, dénonce-t-il, conduits toujours par le même bureau d'études Sechaud et Bossuyt, qui aurait tendance, à l'entendre, à forcer sur la note de complexité. Des travaux dirigés toujours par le même architecte attitré du Sénat, Christian Langlois, et les mêmes services administratifs dont le directeur général, Pierre Marion – lequel, aujourd'hui, voudrait bien échapper au couperet de la retraite. Tout un monde qui, selon les règles admises de la haute administration, perçoit des dividendes sur tous ces travaux engagés à cadence forcée.

La réalisation d'un parking de plusieurs étages en sous-sol, avec des sorties moquettées, aurait coûté pas loin de 100 millions de francs. Pierre Schiélé se souvient d'avoir obtenu, en 1984, d'abaisser, après dénonciation d'ententes, le montant du lot électricité de 10 à 7 millions de francs...

D'autres travaux sont annoncés : coût global du gros-œuvre 58 millions de francs, ce qui porte l'estimation au double de cette somme à la réception. Objets : implantation d'un PC de sécurité complet en sous-sol, des salles pour la garde républicaine et le percement d'une nouvelle entrée. Celle-ci est-elle vraiment utile quand on sait que le portail de l'entrée principale du palais n'est ouvert que d'un seul battant ? Tous ces travaux continuent d'alourdir le budget de fonctionnement de cette assemblée qui, pour 1989, a été voté en progression de 9,9 % contre 5,3 % pour l'Assemblée nationale. Un budget de 1 220 millions de francs, dont 89 millions dits *« de mesures nouvelles »*.

« Tout déballer »

Les sénateurs voient ces travaux se faire, mais, la plupart du temps, ils en ignorent totalement les conditions. Beaucoup y voient en tout cas un certain paradoxe – pour ne pas dire plus – entre la déliquescence de l'institution et le soin porté à ses aménagements matériels. Devant les proportions qu'a prises cette affaire, qui risquerait d'en entraîner d'autres, Pierre Schiélé se dit prêt *« à tout déballer »* – la présidence semble être disposée à faire maintenant machine arrière. Pour *« étouffer »*, une fois encore ? De toute façon, cette guerre centro-centriste laissera des traces. Autour d'Alain Poher, on dénonce maintenant le *« clan des Alsaciens »*, Hoeffel-Schiélé-Jung (le trésorier du groupe centriste). L'état-major du CDS, qui se plaint, lui aussi, de voir Alain Poher *« complètement pris en main par le RPR »*, alors qu'il pouvait espérer faire de la présidence du Sénat une pièce maîtresse sur l'échiquier de l'ouverture, observe tout cela avec consternation et souhaite pousser Jean Lecanuet vers la présidence.

La Haute Assemblée semble ainsi tombée bien bas. Certains sénateurs voudraient tout de même échapper à la résignation générale, à cette *« sorte de fatalisme institutionnel »* qui frappe le palais du Luxembourg. *« Les marmites bouillent par le bas,* proteste l'un d'entre eux. *C'est à nous maintenant de faire bouger les choses. »* Y-a-t-il encore vraiment une flamme dans cette maison ?

DANIEL CARTON.

M. Fabius juge l'action de M. Rocard « extrêmement positive »

M. Laurent Fabius a déclaré, mardi 20 décembre, au cours d'une conférence de presse, qu'il soutient *« sans discussion possible l'action du gouvernement et du premier ministre »*, action qu'il juge *« extrêmement positive »*. Le président de l'Assemblée nationale n'a pas voulu revenir sur le thème du *« grand dessein »*, dont il avait, l'été dernier et, encore, au début de ce mois, évoqué l'absence, ce qui avait été interprété – à tort, selon lui – comme une critique à l'encontre de M. Rocard.

M. Fabius juge que les choses se sont passées *« plutôt bien »*, à l'Assemblée nationale, depuis juin dernier, la majorité relative permettant au gouvernement de *« faire adopter la politique qu'il souhaitait »*, tandis que les parlementaires *« ont pu apporter plus de modifications que d'habitude »* aux textes qui leur étaient soumis. Il a souligné qu'*« il n'y a pas de majorité en face »* et que, pour le PS *« la bonne stratégie est celle de l'identité socialiste »*.

Sur le plan économique, M. Fabius estime que *« la politique qui est conduite par Michel Rocard et Pierre Bérégovoy est une bonne politique »*, les résultats de 1988 étant *« les meilleurs obtenus depuis une décennie »*. *« 1989 devrait être une bonne année »*, a-t-il dit, mais il a souligné les deux *« ombres »* que constituent le chômage et le commerce extérieur.

Le président de l'Assemblée nationale ne croit pas au *« grand soir »* fiscal, et les échéances européennes lui paraissent exiger seulement un *« effort d'harmonisation »*. Il estime, surtout, qu'un progrès est indispensable, *« dans l'année qui vient »* sur la voie *« de la solidarité monétaire, d'abord, de l'unité monétaire, ensuite »*, entre les partenaires européens.

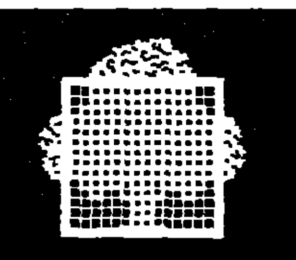
M. Fabius, qui s'était rendu en Allemagne fédérale et en Tunisie et qui prévoit des voyages en Hongrie (en février prochain), en Espagne (en mai), puis au Brésil, aux Etats-Unis et en Chine (à des dates non encore fixées), a insisté sur l'importance des évolutions qui se sont produites, en 1988, sur le plan international. Il estime, notamment, qu'*« une fenêtre de paix s'ouvre »* au Proche-Orient. Au sujet des pays de l'Est, le président de l'Assemblée nationale a rapporté les propos que lui avait tenus M. Lech Walesa, il y a dix jours, et selon lesquels l'introduction des technologies modernes sera, à l'avenir, la meilleure garantie d'un progrès des libertés en Pologne.

Le Bull DPS 7000 remporte le trophée de la haute technologie 1988.

GRACE A L'ESPRIT D'EQUIPE, UN ARBRE REMPORTE LE COCOTIER.

L'Esprit d'Equipe pour Bull, ce n'est pas une idée en l'air. Car associer plus de 1 000 chercheurs, ingénieurs et techniciens sur un projet pendant 4 ans nécessite une cohésion autour d'objectifs communs et une détermination à toute épreuve.

Et si aujourd'hui l'équipe qui a mis au point le Bull DPS 7000 reçoit le "Trophée Albert Costa de Beauregard de la Haute Technologie 1988" (*), ce n'est pas par hasard. Il faut y voir le succès de toute une entreprise fermement décidée à se battre sur la qualité de ses produits, pour faire gagner ses clients dans le monde entier.



Au sein de l'entreprise, comme dans une course au large, ou dans l'ascension d'un sommet de 8 000 mètres, l'Esprit d'Equipe c'est avant tout une volonté quotidienne qui permet d'être sans cesse plus compétitif.

Avec ce trophée, c'est un certain état d'esprit qui est récompensé : celui d'une équipe.

(*) Concours organisé par Le Figaro et KPMG (Klynveld Peat Marwick Goerdeler).

Bull

هكذا من الأصل

Société

L'affaire de la succession Canson

Me Paul Lombard est inculpé de complicité de recel

Me Paul Lombard a été inculpé, mercredi matin 21 décembre, de complicité de recel et d'usage de faux en écritures privées par M. Jean-Pierre Bernard, juge d'instruction de Toulon chargé de l'affaire de la succession Canson. Le juge envisageant également de délivrer un mandat de dépôt entraînant l'incarcération de Me Lombard, un débat contradictoire en présence d'un représentant du parquet et de Me Georges Kiejman, défenseur de Me Lombard, *devait avoir lieu mercredi* après-midi. Me Lombard a également désigné pour sa défense le bâtonnier Guy Danet et Me Roger Malinconi.

L'inculpation de Me Paul Lombard était attendue et prévisible, après celles de son ancienne collaboratrice, Me Mario-France Pestel-Debord, et du chef du département des peintures au Musée du Louvre, M. Pierre Rosenberg. Malgré l'émoi qu'elle peut susciter, s'agissant d'un membre très en vue du barreau, la décision du juge d'instruction relève, comme les deux précédentes, d'une stricte logique judiciaire.

Les témoignages recueillis et les documents saisis par M. Bernard lui font, en effet, soupçonner Me Lombard d'avoir su, lors de la vente en 1985, au Louvre, d'un tableau de Murillo volé à Suzanne de Canson par Mme Joëlle Pesnel, que le titre de propriété de celle-ci était douteux. Dès lors, le juge ne peut plus entendre comme témoin l'avocat. Aussi, pour respecter les droits de la défense et éviter une annulation de la procédure, il est obligé de l'inculper.

Sur quoi se fondent les soupçons du juge ?

D'abord sur le fait que, tout au début de 1985, Me Lombard est le seul conseil de Mme Pesnel, sa collaboratrice, Me Pestel-Debord, inculpée de complicité de vol et de complicité de faux en écritures privées, n'entrant en scène que fin mars ou début avril. Or, durant ces premiers mois, la société de vente Christie's, à Londres, où le Murillo a été déposé en vue d'une vente publique, s'inquiète de la situation du tableau au regard de la législation française et d'une éventuelle « préemption » de l'Etat français. En témoignent des lettres adressées à Me Lombard le 14 et le 15 février 1985. Ainsi l'attention de l'avocat a-t-elle été très tôt attirée sur les problèmes soulevés par l'origine du tableau.

Lettres et honoraires

De fait, le 6 février, Christie's Paris répondait à une lettre de *Me Lombard où il s'inquiétait* de l'histoire du Murillo et de ses propriétaires passés. Pour le juge, Me Lombard ne peut donc se décharger de ses responsabilités sur sa collaboratrice, d'autant plus qu'il touchera la majorité des honoraires versés par Mme Pesnel : 100 000 F pour divers frais en décembre 1985 et 400 000 F d'honoraires proprement dits, en janvier 1986.

Ensuite, plusieurs documents saisis prouvent que les versions données à son avocat par Mme Pesnel étaient explicitement contradictoires. Ainsi, le 28 juin 1985, un notaire de Toulon transmet à Me Lombard les *« maigres renseignements »*, selon son expression — guillemets compris — qu'il possède sur l'origine du Murillo. Il s'agit de deux documents : dans l'un, en 1984, Suzanne de Canson affirme avoir *« cédé »* le tableau et d'autres à Mme Pesnel ; dans le second, de 1984 également, elle assure qu'ils proviennent de la *« succession Chappuis »*, du nom de la grand-mère de Mme Pesnel décédée... *en 1979.*

A la même époque, un antiquaire suisse de Vevey, M. Louis Celotti, alerte Christie's en certifiant que le Murillo était *« au moins jusqu'en décembre 1984 »*, la *« propriété de Mme de Canson »*, précisant même que celle-ci était alors *« hébergée chez une amie à Vevey »*. Or cette lettre sera transmise à Me Lombard.

Autant de documents qui, selon le juge, auraient dû amener Me Lombard à se poser des questions. D'autant plus qu'à l'époque, Mme Pesnel ne peut présenter aucune attestation de propriété, même fausse, puisque les faux testaments de sa grand-mère ne seront enregistrés à Genève qu'en novembre 1985. Ce soupçon du juge a été conforté par la longue audition, jeudi 15 décembre, de Me Pestel-Debord. Celle-ci lui a assuré n'être intervenue, sur la demande de Me Lombard, que pour régler les modalités pratiques de la transaction avec le Louvre, les grandes décisions — et notamment le prix d'achat du Murillo, 5 millions de francs — étant prises en dehors d'elle.

Le juge s'est aussi inquiété de l'absence de certaines pièces dans le dossier saisi au cabinet marseillais de Me Lombard. Retrouvés auprès d'autres protagonistes, ces lettres ou télex étaient souvent adressés directement au cabinet « secondaire » de Me Lombard à Paris. A ses yeux, la situation de l'avocat, dans ce dossier, est d'autant plus ambiguë qu'il est toujours officiellement, aux côtés notamment de son fils et de Me Jacques Vergès, le défenseur de Mme Pesnel. C'est, semble-t-il, en raison de ce contexte particulier que le juge d'instruction a créé la surprise en envisageant l'incarcération de Me Lombard.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

Un avocat médiatique

L'homme est célèbre, et souvent sollicité par les journalistes avec lesquels il entretient des contacts soutenus. Sa coiffure poivre et sel est connue dans les prétoires, comme est familier son geste de la paume épousant le pli de sa chevelure. Né le 17 février 1927 à Marseille (Bouches-du-Rhône), inscrit au barreau depuis 1952, Me Paul Lombard est un avocat qui a réussi et que l'on croise dans presque toutes les grandes affaires pénales ou civiles.

Aux côtés de Me Francis Szpiner qui, aujourd'hui, s'opposant à lui, défend les intérêts de la sœur de Suzanne de Canson, *partie civile,* et non loin de Me Christine Courrégé, avocate désignée par son ancienne collaboratrice inculpée, Me Pestel-Debord, il représentait, hier, Pierre de Varga, condamné pour l'assassinat du prince de Broglie. Plus récemment, il figurait parmi les nombreux avocats du dossier Villemin. Il fut aussi le défenseur de Christian Ranucci qu'il dut, épreuve terrible pour un avocat, accompagner à la guillotine après que le président de la République d'alors, M. Valéry Giscard d'Estaing, eut refusé sa grâce.

Amateur de peinture

Le pénaliste fort médiatique sait aussi se muer en avocat d'affaires, traitant d'autres dossiers avec une extrême discrétion. Défenseur de toujours du redoutable plaideur que fut Gaston Defferre, il sut négocier, après sa mort, la vente du *Méridional* et du *Provençal* au groupe Hachette, prenant de vitesse Robert Maxwell, qui était aussi sur les rangs.
M. Jean-Luc Lagardère, qui contrôle plusieurs publications et préside aux destinées d'Europe 1, lui en garde une vive reconnaissance.

En 1982, la justice s'était intéressée, en vain, à ce qui apparaissait comme l'une de ces négociations délicates où compte l'entregent, dont Me Lombard a le secret. C'était en 1982, après la mort de l'« empereur des jeux », Marcel Francisci, assassiné dans un parking parisien. Les policiers avaient trouvé dans la poche de la victime, une cassette contenant l'enregistrement de conversations téléphoniques avec Me Lombard quelques semaines avant le meurtre. Elles semblaient indiquer que l'avocat était intervenu auprès de Gaston Defferre et de son confrère Roland Dumas pour obtenir la réouverture du Cercle Haussmann, établissement de jeu de la capitale, fermé en 1980 sur ordre du ministre de l'intérieur. *Le Monde,* du 9 mars 1982, publia l'intégralité de ces conversations.

Interrogé par M. Guy Joly, juge d'instruction chargé du dossier, Me Lombard avait alors invoqué le secret professionnel, tandis que des visites domiciliaires étaient opérées à ses cabinets marseillais et parisien. Rien de déterminant n'y fut découvert. Me Lombard protesta vigoureusement des accusations *« inconsidérées et inadmissibles »* portées contre lui, assura n'avoir perçu *« aucun honoraire »,* et l'affaire en resta là.

Evidemment, Me Lombard n'a pas que des amis, et ses succès suscitent la jalousie autant que l'admiration. D'autant plus que ses ambitions vont au-delà de l'« avocature ». Amateur de peinture — il fut notamment l'un des avocats des successions Picasso et Chagall, — bénéficiant de relations innombrables dans tous les milieux, Me Lombard est aussi écrivain à ses heures. Sept ouvrages depuis 1975, dont l'un, en 1986, *Par le sang d'un prince,* reçut le prix Femina Vacaresco et la médaille d'argent de l'Académie française. L'Académie où Me Lombard se voyait, il y a peu, occuper sous la Coupole le fauteuil réservé, dans le passé, à un représentant du barreau.

G. M.

Publiées par *le Canard enchaîné*

Des notes manuscrites contradictoires

Le Canard enchaîné du mercredi 21 décembre publie en fac-similé des notes manuscrites de Me Paul Lombard, rédigées en 1985 alors qu'il était le conseil de Mme Joëlle Pesnel, principale inculpée dans l'affaire de la succession Canson. A l'époque, Me Lombard était intervenu dans la vente aux Musées de France d'un tableau de Murillo au profit de sa cliente qui s'en déclarait propriétaire en prétendant l'avoir reçu en héritage de sa grand-mère, Jeanne Chappuis, décédée en 1979, alors qu'en réalité la légitime propriétaire, Suzanne de Canson, séquestrée par Mme Pesnel, vivait encore.

Me Lombard a toujours affirmé qu'il ne s'était pas *« intéressé à la succession ou à l'origine du tableau »* et qu'il n'avait pu se douter de l'escroquerie. Selon l'hebdomadaire, les notes manuscrites prouvent que *« l'avocat en savait assez pour avoir des doutes sur l'héritage bidon »*. Dans l'une d'elles, qui compte cinq feuillets, à entête de l'Hôtel L'Arbalète de Genève, Me Lombard décrit le *« processus en résumé »* en soulignant quatre étapes : le père de Suzanne de Canson *« décédé », Suzanne de Canson « vivante », puis Mme Chappuis « décédée »* et, enfin, Mme Pesnel *« héritière de Mme Chappuis ».* Plus loin, il écrit que *« Suzanne de Canson est prête à faire une donation au bénéfice de Mme Pesnel ».*

« Page 3, la cliente est déjà héritière, par sa grand-mère, des toiles de maître, commente *le Canard enchaîné. Page 4, elle espère les recevoir en cadeau de Suzanne de Canson. Les deux versions sont rigoureusement contradictoires. Mais il en faut plus pour éveiller la méfiance de l'avocat. »* En revanche, selon Me Georges Kiejman, chargé de sa défense par Me Lombard, ces notes ne le mettent pas en cause *« sur le fond » : « Les incohérences qu'elles peuvent faire apparaître sont celles de sa cliente. Un avocat n'est pas un détective. »*

Ces notes manuscrites n'avaient pu être saisies par le juge d'instruction chargé de l'affaire Canson, qui s'était vu opposer le *« secret professionnel »* des avocats. Justifiant leur publication, *le Canard enchaîné* écrit : *« Ce secret n'existe que pour protéger le client, jamais l'avocat. Il serait plaisant que cette règle soit dévoyée et serve à dissimuler les affaires, grandes et petites, qui touchent le barreau. »*

Après l'attentat de Cagnes-sur-Mer

M. Michel Rocard crée une cellule de coordination de la lutte contre la violence raciste

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a annoncé, mardi 20 décembre, la création, à l'Hôtel Matignon, d'une « cellule de coordination de la lutte contre la violence raciste ». Cette cellule créée au lendemain de l'attentat commis lundi contre un foyer d'immigrés de la SONACOTRA, à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), est présidée par M. Louis Joinet, conseiller technique pour la justice auprès du premier ministre. Outre M. Joinet, elle est composée de représentants des ministères des affaires étrangères, de la justice, de l'intérieur et également de la défense, dont dépend la gendarmerie.

L'attentat de Cagnes-sur-Mer a provoqué toute une série de nouvelles protestations après celles déjà exprimées lundi (*le Monde* du 21 décembre). C'est ainsi que l'ambassadeur d'Algérie à Paris, M. Messaoud Aït-Challal, a été chargé d'exprimer aux *autorités françaises « l'émotion et la préoccupation de l'Algérie »* après *« cette nouvelle manifestation violente de racisme ».*

A l'Hôtel Matignon on indiquait, mardi soir, que la création de cette cellule de coordination correspondait au souci exprimé par le premier ministre pour que *« la législation actuelle s'applique dans sa plénitude »* et avec plus de rapidité, de préférence à l'élaboration d'une nouvelle législation. M. Rocard a, par ailleurs, demandé à la Commission nationale consultative des droits de l'homme, dont le secrétaire général sera associé aux travaux de la cellule, de *« solliciter »* la coopération des associations antiracistes.

L'agence algérienne, Algérie Presse Service, indique également que M. Aït-Challal *« a été instruit à l'effet de coordonner son action avec celle des ambassadeurs des autres pays maghrébins en vue du renforcement des mesures tendant à la préservation de la sécurité et de la dignité des émigrés maghrébins en France ».*

Autres réactions enregistrées, celles du Comité national d'action laïque, du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), de la Ligue algérienne des droits de l'homme, de Cheikh Abbas, recteur de la grande mosquée de Paris, de la Fédération nationale des musulmans de France, du mouvement des rapatriés le Recours, qui tous et toutes condamnent cet attentat, dénoncent la violence faite aux immigrés et demandent *au gouvernement français de* prendre toutes les mesures nécessaires pour réprimer ou prévenir ces actions terroristes.

RELIGIONS

Le déménagement du carmel d'Auschwitz est retardé

Des personnalités catholiques et des personnalités juives se sont rencontrées, mardi 20 décembre à Paris, pour reprendre la discussion sur le déménagement du carmel d'Auschwitz, en Pologne. L'installation, à la limite de l'ancien camp de concentration, de religieuses polonaises avait suscité de nombreuses protestations au sein de la communauté juive. Deux délégations s'étaient réunies à Genève en février 1986 et en février 1987. Les *cardinaux Decourtray (Lyon), Lustiger* (Paris), Macharski (Cracovie), ainsi que le Père Fumagalli, du secrétariat romain à l'Unité des chrétiens, ont retrouvé à Paris la délégation juive présidée par M. Théo Klein, ancien président du Congrès juif européen, pour faire le point de l'application de l'accord de Genève II, qui prévoyait le transfert du carmel avant février 1989.

Ce délai ne sera vraisemblablement pas respecté. Les deux coprésidents (Mgr Decourtray et M. Klein) se rencontreront à nouveau fin janvier. *« Chacune des délégations a souligné sa détermination d'exécuter ou de voir exécutés intégralement les accords de Genève I et de Genève II »*, dit le communiqué final.

ÉDUCATION

La FCPE progresse chez les parents d'élèves

La participation aux élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'administration des lycées et collèges est en légère augmentation cette année : 39,42 % (+ 0,89 %). La Fédération des conseils des parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) accroît son avance avec 58,69 % des voix pour l'ensemble des établissements du second degré (+ 1,21 %). Elle obtient 61,74 % des voix dans les collèges, 54,46 % dans les lycées, 51,98 % dans les lycées professionnels.

Les autres fédérations enregistrent un léger tassement de leur audience. La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public obtient 28,46 % des suffrages (− 1,16 %), les associations locales et les listes diverses 10,40 %. Les petites fédérations perdent encore quelques voix avec 2,05 % des suffrages pour l'UNAAPE et 0,29 % pour la FNAPE.

SPORTS

SKI ALPIN : Coupe du monde

Vreni Schneider s'impose à Courmayeur

Vreni Schneider est-elle en passe de dominer les disciplines techniques du ski alpin, slaloms spécial et géant, comme naguère Ingemar Stenmark ? En s'imposant, mardi 20 décembre, dans le slalom de Courmayeur (Italie), la double championne olympique de Calgary a, en effet, remporté une quatrième victoire après celles du spécial d'Altenmark (Autriche), et des géants de Val d'Isère et de Val Zordana (Italie). Vreni Schneider avait déjà à son actif une série de trois victoires en géant établie en 1985 et en 1986. La maîtrise qu'elle affiche désormais dans une discipline aussi aléatoire que le slalom laisse penser qu'elle peut faire encore mieux.

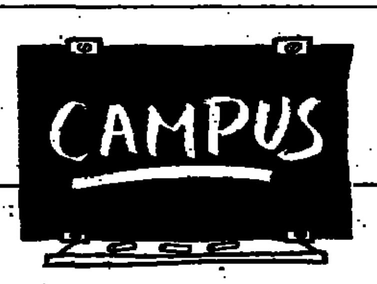
DÉFENSE

La France vend des hélicoptères Super-Puma au Venezuela

M. Jean-François Bigay, directeur de la division hélicoptères de la société Aérospatiale à Marignane (Bouches-du-Rhône), a annoncé, le mardi 20 décembre, la signature d'un contrat, d'un montant de 500 millions de francs, pour la livraison de huit hélicoptères Super-Puma au Venezuela.

Le Super-Puma est un hélicoptère biturbines de 9 tonnes, d'un rayon d'action de 1 300 kilomètres, adapté au transport opérationnel (vingt-quatre commandos) et à l'appui logistique (entre 4,2 et 4,5 tonnes de charge utile). Disponible depuis 1981, il a été vendu à trois cents exemplaires, dont plus de 90 % à l'exportation en direction de trente-trois pays. Premier exportateur mondial d'hélicoptères, l'Aérospatiale devrait enregistrer un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs en 1988.

● ***M. Rocard rend visite à la DGSE.*** — Reçu le mardi 20 décembre à l'état-major parisien de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) par son « patron », le général François Mermet, qui lui a expliqué les grandes lignes d'un plan de modernisation de son service, M. Michel Rocard a affirmé que *« la défense des intérêts nationaux de la France est aussi décisive sur le plan commercial, technologique ou financier que dans le domaine militaire ou en matière de terrorisme »*. Le premier ministre a annoncé *« une réflexion »* visant à améliorer la coopération entre les différents services de renseignement et de sécurité en France.



Peau neuve pour l'ESC de Pau

M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, est venu inaugurer, vendredi 16 décembre, les nouveaux bâtiments de l'Ecole supérieure de commerce de Pau. Financé par la chambre de commerce, avec le soutien de la ville, du département et de la région, cet établissement, qui veut être au service des entreprises locales, comprend un institut de langues vivantes, ouvert aux étudiants, aux cadres et au public, un centre de documentation, un institut de management pour la formation permanente et un institut d'études supérieures appliquées au management ouvert aux ingénieurs et aux spécialistes de la comptabilité et des finances.

Créée en 1962 en tant que classe préparatoire, l'école de Pau a obtenu le label ESC en 1969 et a déjà formé un millier de diplômés. Longtemps logée dans des « villas » de style britannique, elle est maintenant installée sur le campus universitaire dans un bâtiment de 8 500 mètres carrés, organisé autour d'une agora centrale *« destinée à favoriser les échanges »* et représentant un investissement de 60 millions de francs.

Pour M. Fauroux, cette réalisation doit favoriser le développement d'une région frappée par le déclin des activités liées au gisement de Lacq, mais qui dispose d'atouts importants : *« Le tourisme, une industrie forte et le voisinage de l'Espagne, pays dynamique* et *ambitieux »*. M. Fauroux a indiqué, d'autre part, qu'une enveloppe de *60 millions de francs était mise à la disposition du délégué à* l'industrialisation du bassin Pau-Lacq.

Ph. T.

● **Langues étrangères appliquées**

L'Association des langues étrangères appliquées tiendra son congrès annuel les 13, 14 et 15 janvier, à l'université de Haute-Bretagne, à Rennes. *Thème retenu : « Politique et services linguistiques ».*

(Congrès LEA, département LEA, université de Rennes-II, 6, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes. Tél. : 99-33-51-06.)

● **Ingénierie**

La chambre syndicale Syntec-Ingénierie lance un concours « Un slogan pour l'ingénierie » destiné aux élèves de l'Institut d'études politiques de Paris. Premier prix : 10 000 francs. Date limite des réponses : 31 janvier 1989.

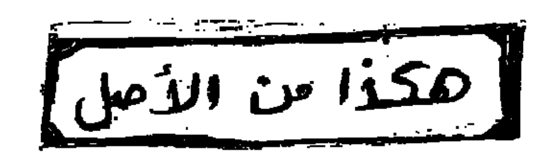
● **La Chine rue d'Ulm**

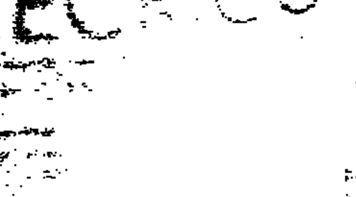
Mme Mariane Bastid-Bruguière est nommée directeur littéraire et directeur adjoint de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. Ancienne élève de l'ENS de Sèvres et de l'Ecole des langues orientales, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, agrégée de géographie et docteur en histoire, elle est spécialiste de l'histoire de la Chine.

FAITS DIVERS

● **Sauvetage d'un bébé jeté dans le canal de Roubaix.** — Un homme âgé de trente-cinq ans, qui a souhaité garder l'anonymat, a sauvé de la noyade, mardi 20 décembre, un nourrisson âgé d'un mois environ qui venait d'être jeté dans le canal de Roubaix (Nord) par une jeune femme. Le sauveteur, un couvreur-zingueur au chômage, qui se promenait vers 15 heures le long du canal, a aperçu flottant sur l'eau ce qu'il crut d'abord être une poupée. Se rendant compte très vite qu'il s'agissait d'un bébé qui se débattait, il a plongé et a réussi à sortir le nourrisson, un garçon, de l'eau. Le nourrisson a été admis à la *maternité de Roubaix.*

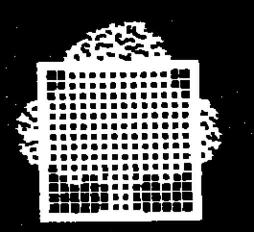
● **Trois tonnes de cocaïne saisies en Floride.** — La douane américaine vient de saisir plus de 3 tonnes de cocaïne évaluées à 50 millions de dollars, à bord de deux cargos, l'un battant pavillon panaméen, l'autre, haïtien, ancrés dans le port de Miami (Floride). Trois Colombiens ont été arrêtés. La saisie a été opérée, jeudi 15 et lundi 19 décembre, au terme d'une opération qui a duré cinq jours. Il s'agit d'une des plus importantes quantités de cocaïne saisies aux Etats-Unis. Plus de 4 tonnes de cette drogue avaient été découvertes à Tampa, en avril dernier.

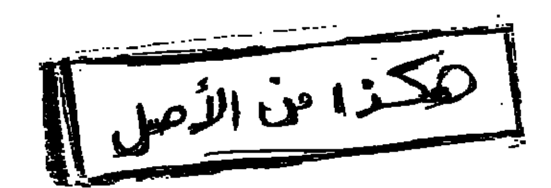







Bull




هكذا من الأصل

Espace

Le retour des cosmonautes dans le Kazakhstan et les conclusions de la commission spatiale franco-soviétique

Une année en apesanteur

« Dosvidaniia Mir. » « Au revoir Mir. » Juste un dernier petit signe de la main. Puis le vaisseau Soyouz TM-6 s'est détaché de la station orbitale Mir. Il était 4 h 30 (heure de Paris) du matin. Soyouz s'est alors lentement éloigné, emportant dans ses flancs le Français Jean-Loup Chrétien et les deux cosmonautes soviétiques Vladimir Titov et Moussa Manarov pour la plus difficile partie de leur mission : le retour sur Terre. Un retour désiré par les deux hommes depuis un an et qu'ils ont dû attendre quelques orbites de plus en raison de la saturation, pour des causes inconnues, de la mémoire de l'ordinateur de bord chargé de contrôler les opérations de descente vers la Terre.

Engoncés dans leurs scaphandres qui les rendent malhabiles, serrés l'un contre l'autre dans l'espace étroit de leur capsule spatiale où, comparativement à Mir qui n'est qu'*« un désordre organisé »*, aucune place n'est perdue, les trois hommes ont donc longuement dialogué avec les contrôles au sol pour savoir quelle conduite tenir. Déjà dans le passé, les Soviétiques avaient été confrontés à un problème analogue.

C'était en septembre de cette année lors du vol du cosmonaute afghan Abdul Ahad Mohamed. Le commandant de bord Vladimir Liakhov avait dû alors s'y reprendre à deux fois, avec l'aide du centre de contrôle de Kaliningrad, situé dans la banlieue de Moscou, pour trouver enfin la bonne procédure et ramener en douceur son Soyouz TM-5.

C'est sans doute pourquoi, dans la fièvre du retour, certains contrôleurs au sol ont, pour détendre l'atmosphère, déclaré que cette défaillance inopinée de l'ordinateur *« était un coup des rebelles afghans »*. Car, plus que tout autre, le retour sur Terre du vaisseau spatial Soyouz TM-6 est important. Non pas en raison de la présence à bord de Jean-Loup Chrétien, qui n'est finalement resté que vingt-six jours en orbite, performance qui, il y a plus de quinze ans, aurait pu passer pour une première spatiale, mais parce que deux hommes, Vladimir Titov et Moussa Manarov, vont après un an dans le cosmos reprendre brutalement contact avec la pesanteur.

En effet, lors de la séquence du retour qui fait progressivement passer la vitesse de la capsule de plus de 30 000 kilomètres à l'heure en orbite à une trentaine de kilomètres à l'heure lorsqu'elle descend, portée par ses parachutes, les cosmonautes doivent supporter des décélérations pendant lesquelles leur poids est multiplié par quatre. De tels phénomènes ne sont normalement pas de nature à perturber des caractères aussi trempés que ceux des cosmonautes qui, pour la plupart, sont des pilotes de chasse. Mais, il en va tout autrement cette fois puisqu'ils ont connu l'ivresse prolongée de la vie en orbite où, pour leur organisme en apesanteur, tout a été prétexte à la paresse.

Réadaptation terrestre

Le cœur et le système cardiovasculaire des deux hommes vont devoir s'adapter à nouveau à l'environnement terrestre. C'est dire que tout le sang qui, en orbite, s'était répandu dans la partie supérieure du corps, donnant aux cosmonautes cette bouffissure si caractéristique du visage, va de nouveau irriguer les membres inférieurs. D'où des sensations de sueurs froides, de vertiges et peut-être de nausées bien compréhensibles, même si, depuis de nombreux jours, Titov et Manarov ont multiplié dans la station orbitale Mir les séances de jogging sur un tapis roulant, de vélo ergonomètre ou de présence dans une combinaison pressurée spéciale permettant de forcer la circulation sanguine dans le bas du corps.

Ces multiples exercices ne sauraient effacer tous les outrages du temps et sûrement pas les effets insidieux des vols de longue durée qui donnent lieu à une atrophie de la masse musculaire – la perte était d'environ 15 % au niveau des jambes pour l'ancien recordman Youri Romanenko (plus de 326 jours), – à une fragilisation partielle du squelette due à des pertes de potassium et de calcium, d'exposition prolongée aux rayonnements cosmiques et à des pertes de poids qu'on sait heureusement compenser aujourd'hui. Aussi ne faut-il guère s'étonner que ce genre d'exercice laisse, du moins provisoirement, quelques traces et que les cosmonautes ayant participé à un vol de longue durée connaissent une délicate période de réadaptation due pour l'essentiel au réapprentissage de la station debout.

Un an donc s'est passé pour Titov et Manarov, dont la performance dépasse de quarante jours celle accomplie l'an dernier par Romanenko. Un record qui tient plus du symbole que de la programmation par étape. Car les experts soviétiques s'accordent à penser que des vols plus longs – d'un an et demi à deux ans – sont à leur portée, sous réserve que soient résolus les problèmes psychologiques que les équipages ne manqueront pas de rencontrer pendant d'aussi longues périodes. Mais la conquête de la planète Mars, qui obligera à des voyages de près de trois ans, n'est donc pas pour demain.

D'ailleurs, le directeur adjoint du vol de Youri Romanenko, Viktor Blagov, n'avait-il pas déclaré l'an dernier que *« du strict point de vue de l'efficacité du travail consacré aux expériences techniques, il conviendrait de relever les équipages tous les six mois »*. C'est ce qui est fait actuellement avec Alexandre Volkov, Sergueï Krikalev et Valeri Poliakov, les trois hommes restés à bord de la station Mir pour une mission qui devrait s'achever en avril, époque aux alentours de laquelle un nouveau module de grande taille (Modulny) devrait venir s'amarrer à la station Mir, en faisant ainsi un complexe orbital sans égal.

MAURICE ARVONNY et J.-F. AUGEREAU.

Objectif Mars

Tandis que Jean-Loup Chrétien et ses deux compagnons soviétiques – Vladimir Titov et Moussa Manarov – bouclaient leurs valises à bord de la station MIR, la commission spatiale franco-soviétique, dont les négociations annuelles avaient lieu à Moscou du 14 au 19 décembre, a rendu publiques ses conclusions, lundi 19 décembre, avant de signer le protocole de synthèse des négociations entre le Centre national d'études spatiales (CNES) et les deux organismes chargés du programme spatial soviétique : Glav Cosmos et Inter Cosmos.

*MOSCOU
de notre envoyée spéciale*

« Ces réunions, qui se sont déroulées sous la haute surveillance des cosmonautes, ont permis d'effectuer un travail considérable, mené sur plusieurs fronts à la fois », a déclaré M. Jacques-Louis Lions, président du CNES.

Considérant les vols habités et le plan de coopération spatiale franco-soviétique sur dix ans, lancé en novembre dernier à l'occasion du voyage de M. François Mitterrand en URSS, selon lequel un cosmonaute français pourrait tous les deux ans au moins, voler à bord d'une station soviétique (*le Monde* daté 27-28 novembre), le président du CNES estime les résultats de la commission spatiale franco-soviétique « très prometteurs ». *« Le programme à venir prévoit une première réunion entre spécialistes sur ce thème, à Moscou, en janvier prochain,* a précisé M. Lions. *Elle sera suivie d'une nouvelle réunion, cette fois à Paris, dans la première quinzaine de février. »* Les discussions sur l'éventualité d'un vol franco-soviétique en 1991 devraient commencer en mars 1989.

Autre thème majeur abordé lors de ce rendez-vous franco-soviétique : le programme international d'exploration de Mars qui prévoit l'étude à long terme de la surface, de l'atmosphère et de l'environnement de la planète rouge. Un programme auquel la France souhaite participer activement. Notamment par la réalisation de ballons qui, largués dans l'atmosphère de Mars par les sondes interplanétaires à partir de 1994, permettraient d'explorer la surface de la planète pendant une dizaine de jours sur des centaines de kilomètres. Plusieurs instruments scientifiques de confection française, destinés à l'étude du sol et de l'atmosphère de Mars, sont également à l'étude, la sélection des équipements définitivement retenus étant prévue pour les mois à venir.

La Lune pour tête de pont

Point important à retenir de ces dernières chroniques martiennes : l'annonce par les responsables du programme spatial soviétique du dédoublement de la mission Mars 1994 prévue à l'origine en deux missions distinctes, Mars 1994 et Mars 1996. Alors qu'il était jusqu'alors prévu que le Marsokhod s'envole dès 1994, la mise en route de ce véhicule automatique « intelligent », destiné à sonder la surface de Mars de façon autonome, est repoussée de deux ans en raison des problèmes techniques rencontrés par ses concepteurs. La mission Mars 1994, quant à elle, consistera à effectuer une reconnaissance des lieux, ainsi que le repérage d'éventuels sites d'atterrissage sur la planète rouge.

De la biologie spatiale à l'analyse des rayons X et gamma émis par les objets les plus éloignés de l'univers (lancement des observatoires spatiaux Gamma-I et Granat, prévu pour 1989), en passant par l'étude de l'environnement et de la biosphère, toute une série de projets susceptibles de développer la coopération franco-soviétique ont également été examinés ou précisés. Les scientifiques soviétiques ont par ailleurs créé la surprise en annonçant un projet d'exploration de la Lune par une station automatique, dont le lancement est prévu en 1992, projet qui pourrait aboutir à l'aube du troisième millénaire à la mise en place sur la surface lunaire d'une base durable, plaque tournante extraterrestre des hommes lancés à la conquête de l'espace.

« Plus de cinquante engins spatiaux américains et soviétiques ont déjà été lancés en direction de la Lune. Ils ont permis d'obtenir une information scientifique colossale. L'heure est venue d'entreprendre des travaux concrets en vue de mettre ces données en valeur », a souligné M. Youri Sourkov, chef de laboratoire à l'Institut de géochimie et de chimie analytique de l'Académie des sciences de l'URSS en présentant le projet « Lune 1992 ».

Ce projet prévoit des prises de vue de la surface lunaire, y compris de ses régions polaires, avec un pouvoir de résolution de quelques mètres. Outre les caméras de télévision, l'engin spatial soviétique embarquerait des spectromètres à rayons Gamma et à rayons X afin d'analyser la composition chimique de la roche lunaire ; un spectromètre à infrarouges destiné à étudier la composition minéralogique de la roche ; et un magnétomètre permettant de préciser les paramètres du champ magnétique régnant sur le satellite de la Terre.

Un projet auquel, cette fois, la France ne participera vraisemblablement pas, faute de temps – et aussi de moyens – pour pouvoir être sur tous les fronts de l'espace soviétique.

CATHERINE VINCENT.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Théodore et Nina PÉCHEFF-EVDOKIMOFF, sont très heureux d'annoncer la naissance de

Alexandra,

le 11 décembre 1988, chez leurs enfants Natacha et Giovanni RE.

22, rue du Lac,
92370 Chaville.

– Anne-Marie SOHN et Marc-Alain GRUMELIN sont heureux d'annoncer la naissance de

François, Romain, Ludwig GRUMELIN-SOHN,

le 3 décembre 1988.

– Dominique de MONTVALON, Bénédicte CLAUDE de MONTVALON, et Martin ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Louise-Sophie,

née le 14 juillet 1988.

Mariages

– On annonce le mariage de

Monique VIZIOZ et Jean MACHU,

le 14 décembre 1988, à Meylan (Isère).

Décès

– Limoges.

On nous prie d'annoncer le retour dans la maison de Dieu de

l'ingénieur général d'agronomie
Georges CHATENET,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
officier des Palmes académiques,

décédé le 19 décembre 1988, à l'âge de soixante-quatorze ans, muni des sacrements de l'Eglise, après une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 décembre, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre du Queyroix, à Limoges.

De la part de
Mme Georges Chatenet,
Ses enfants
Et petits-enfants,
Les familles Courat, Damprunt, Dubeau,
Et toute la parenté.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

25, rue Michel-Chevalier,
87100 Limoges.

– La direction des Musées de France a le regret de faire part du décès de

M. Jean CHABERT,
administrateur civil hors classe (ER),
ancien sous-directeur
des Musées de France,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
officier des arts et lettres.

Une messe sera célébrée à Paris, le vendredi 23 décembre 1988, à 8 h 30, en l'église du Saint-Esprit, 1, rue Cannebière, Paris-12e.

– Le comité directeur de l'Association des écrivains de langue française (ADELF), a le très grand regret de faire part du décès, le 14 décembre 1988, dans sa soixante-dixième année, de son président,

M. Robert CORNEVIN,
officier de la Légion d'honneur,
docteur ès lettres,
secrétaire perpétuel
de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 19 décembre, à Sacy (Yonne), dans la plus stricte intimité.

ADELF,
14, rue Broussais,
75014 Paris.

(*Le Monde* du 16 décembre.)

– M. et Mme Jean Knapp,
M. et Mme Christian Knapp
et leurs enfants,
Mlle Sabine Knapp,
Mme Jeanne Buron,
Mme Madeleine Lebeau,
M. et Mme Claude Buron
et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et cousine,

Mme Yvonne KNAPP,
née Forêt,

survenu le 13 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 19 décembre, à Manou (Eure-et-Loir).

– Le personnel de la section de recherches de métallurgie physique (CEN-Saclay), a la douleur de faire part du décès accidentel de

Mlle Jeannine MATHIE,

le mercredi 14 décembre 1988.

– M. et Mme Maurice de Larroche,
Thierry, Jean, Laurent, Nicolas, Michel, David Parmentier
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Monod,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Olivier Monod,
leurs enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de François et Martine Monod,
Le docteur et Mme Marc Monod,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Gustave MONOD,
née Marie-Louise Schweitzer,

survenu le 20 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Le service religieux sera célébré le 22 décembre, à 13 heures, au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

« L'Eternel est mon berger. » (Ps. 23)

– Mme Jacques Nizery,
M. et Mme Jacques Henri Haffner,
Maud, Damien, Clémence et Isabelle,
M. et Mme Olivier Nizery,
Constance et Jean,
Les familles Nizery, Michon, Paillat,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques NIZERY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu le 19 décembre 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La famille et les amis s'uniront à lui dans la prière et l'espérance, au cours de la cérémonie religieuse qui sera célébrée le jeudi 22 décembre 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Dominique, 16, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu à 16 h 45, au grand cimetière d'Orléans (Loiret).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

Anniversaires

– Le 16 décembre 1968, nous quittait

Philippe Nathan ALPERN.

Que tous ceux qui l'ont connu aient, ce jour, une pensée pour lui.

– Il y a quinze ans

Maurice et Nicole KALFON,
étudiants,

nous quittaient.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui les ont connus et aimés.

Communications diverses

– Si vous possédez des livres ou des disques dont vous n'avez plus usage, vous pouvez en faire profiter *La rose tourne*, association d'assistance et de bienfaisance (président d'honneur Serge Lama), fondée en 1957 par le comédien Paul Azaïs, pour venir en aide aux artistes handicapés.

Déplacement à domicile sur simple appel au 45-06-27-54.

– Les Assurances générales de France présentent l'exposition **Années de feu, années de vie**, retraçant leur cent soixante-dix ans d'existence : Espace AGF-Richelieu, 87, rue de Richelieu, Paris-2e, jusqu'au 10 janvier 1989 (de 9 heures à 17 h 30), sauf samedi et dimanche. Entrée libre. Vernissage le 22 décembre 1988, à 18 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CONCERT EXCEPTIONNEL POUR L'ARMÉNIE
au profit des victimes du tremblement de terre

Vendredi 23 décembre à 21 heures, SALLE PLEYEL

Charles AZNAVOUR,
Daniel BARENBOIM,
Yuri BASHMET,
Teresa BERGANZA,
Patrice CHEREAU,
Brigitte ENGERER,
Siegfried JERUSALEM,
Jean-Pierre RAMPAL,
Isaac STERN,
Membres de l'Orchestre de Paris.

Prix des places : 500 F, 300 F, 200 F, 150 F.

Location aux caisses de la salle Pleyel : mercredi 21 et jeudi 22 décembre, de 11 heures à 21 h 30 ; vendredi 23 décembre, à partir de 11 heures.

Renseignements : 45-63-07-40, 45-61-06-30.

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le lundi 19 décembre à 14 heures, salle Bourjac, M. Michel Jacq Hergoualc'h *a soutenu* : « La France et le Siam au XVIIe siècle ».

– Université Paris-I, le lundi 19 décembre à 16 heures, salle C 22 04, M. Michel Thera *a soutenu* : « Contributions à l'analyse non linéaire ».

– Université Paris-X, le mardi 20 décembre à 13 h 30, salle C 24, M. Gérard Bruant *a soutenu* : « La contribution sociale du geste athlétique ».

– Université Paris-I, le mercredi 21 décembre à 9 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, Mme Françoise Briquel-Chatonnet *a soutenu* : « Les relations entre Israël et les cités de la côte phénicienne du début du premier millénaire jusqu'à 587 avant J.-C. ».

– Université Paris-I, le mercredi 21 décembre à 10 heures, salle appartement décanal (centre Panthéon), M. Marc Billiau *a soutenu* : « La délégation de créance ».

– Université Paris-IV, le mercredi 21 décembre à 16 heures, salle 405, escalier G, 3e étage, M. Woo-Yeul Youn : « La personne en coréen ».

– Université Paris-IV, le jeudi 22 décembre à 10 heures, institut d'islamologie, escalier 1, 3e étage, Mlle Kati Zakharia : « Le temps poétique chez le poète palestinien Mahmoud Darwich ».

– Université Paris-III, le jeudi 22 décembre à 14 heures, salle Bourjac, Mme Thérèse Douathy, épouse Hatem : « La montagne libanaise à travers les récits des voyageurs français de la seconde moitié du XIXe siècle (1860-1902 ».

– Université Paris-V, le jeudi 22 décembre à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, M. Ghassan Tarabay : « Philosophie politique et structure de la cité idéale chez Platon et Al Farabi ».

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 12 juillet 1988, M. Michel SENOUF, né le 20 octobre 1949 à CASABLANCA (Maroc), demeurant chez M. SUDRY, 100, rue Boileau à PARIS (16e), a été condamné à 18 mois d'emprisonnement pour fraude fiscale.

La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Figaro, le Monde* et *le Quotidien de Paris*. – L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de PARIS (16e).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris du 10 mai 1985, M. Sylvain AMSELLEM, né le 14 août 1933 à ER RAHEN-ORAN (Algérie), demeurant à PARIS (3e), 9, rue Meslay, a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures.

La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Figaro, le Monde* et *le Journal officiel*. – L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de PARIS (3e).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris du 29 octobre 1987, M. GROSSIER Claude, né le 27 octobre 1947 à PARIS (14e), demeurant à NERONDES 18350, route de Bouy, a été condamné à 8 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale (faits commis courant 1974, 1975 et 1976).

La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois dans les conditions fixées par l'article 1741 du code général des impôts.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER EN CHEF.

D'un jugement rendu par la 3e Chambre, première section du Tribunal de grande instance de Paris le 13 décembre 1983, partiellement confirmé par un arrêt de la 4e Chambre-B de la Cour de Paris en date du 29 septembre 1988, rendu entre M. Gérard Joulin et la société anonyme GRANDS MOULINS DE PARIS et la société SOFIDA d'autre part, il est extrait ce qui suit :

Le tribunal déclare M. Gérard Joulin mal fondé en son action en contre-façon du brevet d'invention 7538789 déposé le 18 décembre 1975 sous le titre « Procédé et dispositif pour le conditionnement stérile de produits alimentaires tels que les produits panifiés », et du brevet 7731710 déposé le 21 octobre 1977 sous le titre « Produit panifié et son procédé de fabrication ».

Déclare la société BLÉ OR mal fondée en son action en contrefaçon de la marque 1 076 588 enregistrée le 18 décembre 1978 et de son action en concurrence déloyale.

Condamne M. Gérard Joulin et la société Blé or *in solidum* aux dépens d'appel et au paiement aux GRANDS MOULINS DE PARIS et à SOFIDA d'une somme de 30000 F au titre de l'article 700 du Nouveau Code de procédure civile.

Pour extrait conforme,
Paul MATHELY,
avocat à la Cour de Paris.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

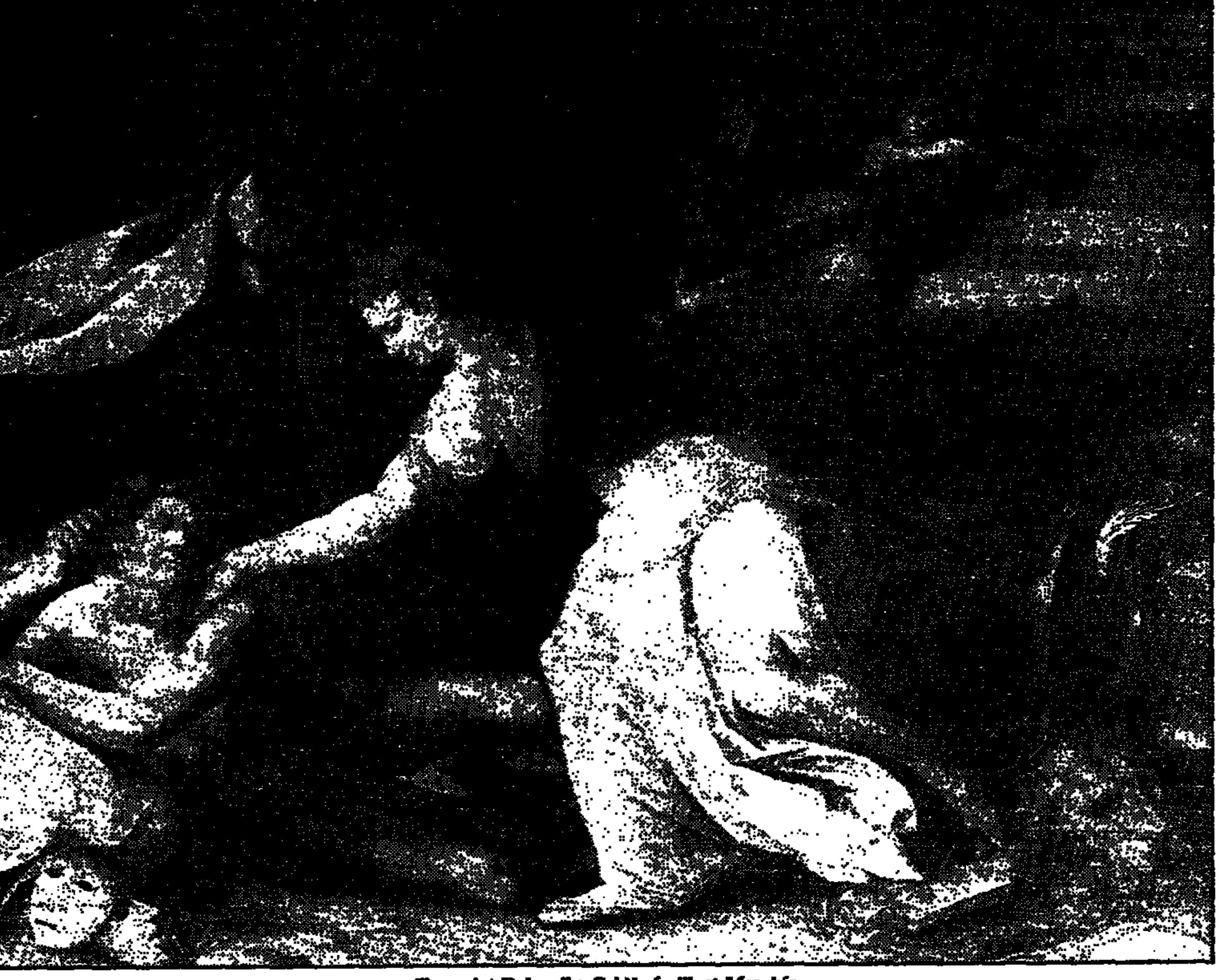
Au musée Bossuet de Meaux : « Aux sources du classicisme »

Les droits de l'amateur

Jean-Pierre Changeux, biologiste, professeur au Collège de France, mais aussi collectionneur, vient de faire don d'une dizaine de toiles, au musée de Meaux. En signe de reconnaissance, la ville lui a demandé d'organiser une exposition à sa convenance. Une savoureuse expérience.

DANS les meilleures expositions, on ne s'amuse pas toujours. Les chefs-d'œuvre sont un peu trop attendus et les problèmes d'ensemble oubliés dans la jouissance du détail. On pourrait concevoir une exposition qui serait, au contraire, faite d'imprévus, de choix, une quête personnelle sur une question inhabituelle. Or, cette exposition existe. Elle se trouve à Meaux, dans l'hôtel Bossuet, sur le flanc de la cathédrale. Sa moindre singularité n'est pas qu'elle ait pu se faire, et au surplus sous la responsabilité d'un grand biologiste amateur de peinture. Jean-Pierre et Annie Changeux ont fait don au musée Bossuet de dix tableaux français des dix-septième et dix-huitième siècle. En signe de reconnaissance, la ville a concédé au savant la faveur d'organiser à sa convenance une exposition. On a rarement vu cela.

Dans sa préface, J.-P. Changeux se paie le luxe de nous exposer ce qu'on peut savoir des réactions du cerveau à la peinture, en particulier à celle de l'âge classique et plus précisément à celle qui a été produite en France entre le grand épisode de Fontainebleau et l'arrivée de Simon Vouet, de Poussin. Un long moment souvent désigné un peu vite comme vide. On nous propose de le meubler, de l'illustrer avec des ouvrages peu connus.



MUSÉES NATIONAUX

Toussaint Dubreuil : *Cybèle éveillant Morphée.*

Premier temps. Le musée du Louvre, très favorable, naturellement, à l'entreprise, a envoyé ses charmants *Nicolo Dell'Abate*, dont *la Continence de Scipion* aux silhouettes toutes diaphanes ; mais l'idée était de souligner que cet art souple a survécu dans l'œuvre de Toussaint Dubreuil avec ses grandes nudités, d'Ambroise Dubois, l'illustrateur romanesque, de Fréminet – dont *l'Adoration des bergers* (Gap), aux vols d'anges vertigineux, est une belle découverte. Les deux premiers venaient de Flandre, le troisième a fait ses classes en Italie ; mais justement, on nous invite à considérer qu'il y avait du temps d'Henri IV un mouvement assez ample, assez frais, distinct des écoles. Il faut reconnaître à l'anonyme qui a peint le *Roland furieux* arrachant les arbres (musée Bargoin de Clermont-Ferrand) un solide tempérament : il s'agit d'un cycle épique peint vers 1625 pour le château auvergnat d'Effiat. Et il y en aurait d'autres.

En montant les rampes en brique sans degrés qui permettaient à la mule de monseigneur de grimper à l'étage, et en accédant aux belles salles claires du musée, le visiteur se sent déjà plus disponible. La grande *Cène* de Pourbus, qu'on ne voit jamais au Louvre, et qui a été discutée dans tant de textes anciens, est une réussite grâce à la tenture sombre sur laquelle se détachent les mimiques sérieuses des apôtres : Quentin-Varin, dont les panneaux des Andelys sont tout de même un peu chargés, s'en tire bien avec la perspective grise de ses *Noces de Cana* (au musée de Rennes) ; en somme, il bougeait plus qu'on ne croit. Mais, il ne s'agit pas ici d'un « salon des refusés » ou des incompris de l'histoire. Ce serait trop simple. Deux épisodes de grande classe suivent.

Le singulier Bellange

Jacques Bellange est un artiste qui intrigue et sur qui tout n'est pas dit. Un Lorrain à cheval sur les deux siècles (mort en 1616). Un graveur d'eaux-fortes, bizarres et touffues. *Adoration des mages, Portement de croix, Diane et Actéon*, qu'on n'oublie pas à cause des tuniques très collantes, des tignasses bouclées tombant sur les yeux, des silhouettes fondantes. C'était un peintre : il a décoré le château ducal de Nancy ; ses portraits avaient grand succès.

Les Stigmates de saint François (musée de Nancy), œuvre de jeunesse, présente à l'exposition, est un tableau de dévotion de type italien assez banal dont l'attribution tient au dessin « *maniériste* » des anges.

Mais voici la surprise, le clou de l'exposition : la *Lamentation sur le Christ mort* venue de l'Ermitage. Une revue avait créé la surprise il y a vingt ans en publiant ce tableau (1) noyé dans le clair-obscur : une torche brandie en bas, à gauche fait jaillir des ténèbres le corps plié du supplicié, la Madone au visage révulsé et six ou sept masques ; un buste de prélat en camail vermillon est plaqué sur l'ensemble, à droite ; partout des filets de lumière ourlant les formes, des reflets bleus ou rouges dans les nappes d'ombre. Un dessin conservé à Dijon prouve combien tout cela a été calculé et permet d'identifier, de part et d'autre de la Madone, la Madeleine dotée d'un grand chapeau et la tête juvénile de saint Jean, les yeux au ciel. Il est difficile de se soustraire à la fascination de cette étrange mise en scène. On pense aussitôt à Georges de La Tour, compatriote de Bellange, moins nerveux, moins tendu, certes, mais, lui aussi, jouant si bien des éclairages obliques. Voilà un jalon pour ce qui va se passer dix, quinze ans plus tard avec le maître des « nocturnes », qu'admirait *Louis XIII*.

Est-ce là qu'on voulait en venir ? Pas tout à fait. Trois tableaux inédits, accrochés non loin de Bellange, invitent à mieux chercher : une *Madeleine à la lampe*, bien différente des calmes saintes de La Tour (Musée lorrain, Nancy) ; dans son visage rond éclairé par en dessous, elle roule des yeux terribles. *L'Extase de la Madeleine au crucifix* (coll. part.) détaille avec un fini un peu gênant de somptueuses boucles blondes roulant sur la belle poitrine nue de la sainte à demi étendue devant des frondaisons. *Il y a des précédents* de cette pose dans l'Italie contemporaine. Mais, que faire de la *Judith* (Dole), où la bougie de la servante révèle, toujours en éclairant de bas en haut, l'héroïne en train de délacer sa robe de prix : la poitrine nue émerge, blanche et polie ; le visage est calme, la dague est sur la table.

Cette malice érotique, nous savons d'où elle vient. Des peintres de la cour de Rodolphe II, les auteurs des allégories les plus provocantes qui soient. Si la *Judith* est de Bellange, il a sûrement été en contact avec les maîtres de Prague. La Lorraine ne faisait-elle pas partie du Saint-Empire ? *L'histoire se met en place.*

Autre type de problèmes, avec Georges Lallemant, lui aussi lorrain, installé à Paris en 1601, dont on nous offre une grande *Adoration des mages* (Lille). Deux styles s'y mêlent : celui de la Madone en tunique rouge et manteau bleu, figure noble et calme, et le clinquant pittoresque des Rois mages, le plus grand bleu et rouge aussi, mais avec un parement d'hermine. Dans la suite des tableaux qui lui restituent, si l'on peut dire, une figure, le dosage de l'éclectisme se modifie. Dans une grande toile, *Jésus au Temple* (à Senlis), autre ouvrage oublié, l'adolescent divin en bleu et rouge, bien au centre, sur un fond gris d'architecture, a dû plaire à Philippe de Champaigne, car on est déjà dans les années 30. Le changement de manière, le glissement est évident. Pour les curieux de ce peintre sérieux, on trouve ici six épisodes bibliques : Moïse, Melchisédech, de l'église des Blancs-Manteaux à Paris, que personne ne regarde. Comment tournait-on ces épisodes ? La comparaison avec les cartons en camaïeu du Louvre, bien antérieurs, où Fréminet se posait le même problème, est intéressante à faire. Le choix de ces soixante toiles a été fait de telle sorte qu'elles se répondent, dialoguent les unes avec les autres.

La dernière étape est très brillante. On pourrait l'intituler : connaissez-vous le mage noir si piquant du Vignon de Saint-Gervais, l'éblouissante *Sainte Fau* de Rouen ? Sa palette est encore trop scintillante pour ce qui se prépare. Une peinture douce et fine, rigoureuse dans l'ordre des figures, avec des transparences et des blancs délicats, est évoquée ici, comme une des fortes composantes françaises, à l'aide d'œuvres dont il faut bien reconnaître qu'on ne les a guère vues jusqu'ici. Les *Saintes Femmes au tombeau* de Simon Vouet, l'une des pièces les plus rares de l'exposition et des plus convaincantes par le frémissement des drapés, vient de l'église de Davron (Yvelines) ; le *Bacchus et Ariane* des Le Nain (lequel des trois ? autre question à suivre) est la gloire du musée d'Orléans depuis 1970 ; *La Tuile* de Laurent La Hyre, aimable variation sur le nu longiligne à la manière bellifontaine, corsée par la petite énigme d'un emblème, vient d'entrer par voie de dation dans les musées nationaux.

Les accents de Fontainebleau

On est invité à apprécier une peinture finie, douce – même dans les thèmes agités : *Bacchanales*, – claire et de rythme simple, qui a eu son moment heureux. Ces deux tableaux, plus conventionnels (à cause du fond italien) de Blanchard surprennent moins que la mythologie un peu désinvolte de Lubin Baugin (Troyes) et sa *Piéta* lisse, un peu décolorée, aussi éloignée qu'on peut l'imaginer de celle de Bellange.

De même, le chœur céleste du *Créateur* (Rouen) mêle l'élégance d'une couleur légère à la solidité des formes ; tout est fluide dans le *Polyphile* de Le Sueur (Le Mans). En terminant sur deux petits tableaux de jeunesse de Poussin (à l'Ecole des beaux-arts de Paris et à Ajaccio), en piètre état, mais empreints d'une sorte de radiation chaleureuse, on vous demande de comprendre qu'il subsistait des accents, des souvenirs du lointain art de Fontainebleau, à ce moment où la peinture française n'était certes pas la plus brillante de l'Occident, mais où l'amateur éclairé et judicieux trouve son compte.

ANDRÉ CHASTEL

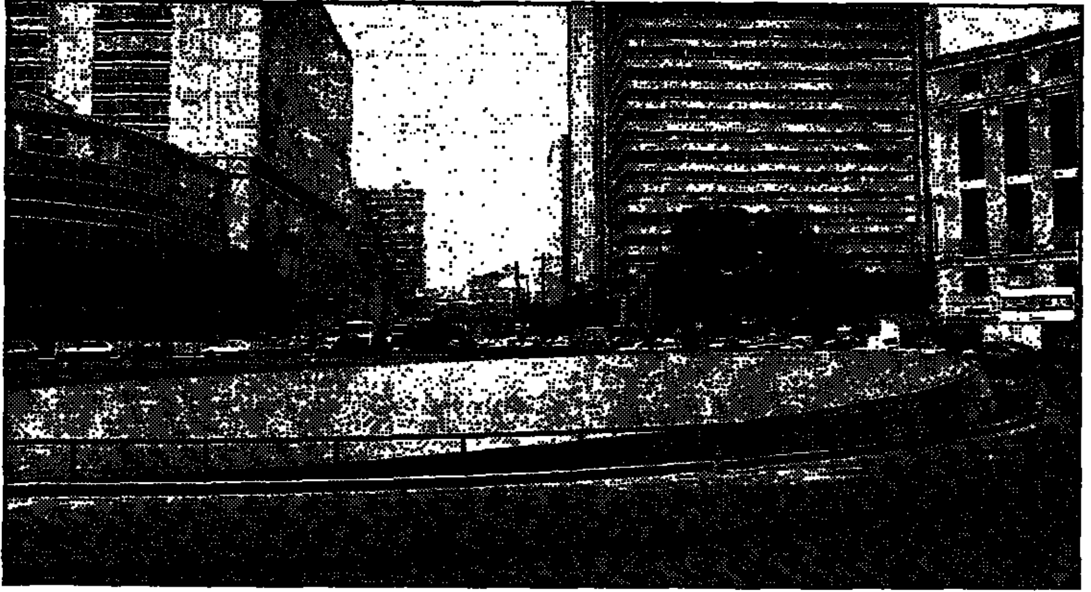
★ *De Nicolo Dell'Abate à Nicolas Poussin. Aux sources du classicisme 1550-1650*, avant-propos par P. Rosenberg, J.-P. Changeux et D. Cordellier, 60 tableaux présentés par J.-P. Changeux et Blanche Grinbaum, avec quinze collaborateurs pour les notices. Ancien palais épiscopal de Meaux (jusqu'au 28 février 1988).

(1) I.V. Linnik, dans *Revue de l'art* nº 20 (1973).

FONTAINES

Un miroir liquide dont un coin s'effondre et révèle dans un creux de cinq mètres un paysage érodé de canyon ; le sol d'une place ronde soulevé, devenu plan incliné sur lequel coule doucement de l'eau, une sorte de mobilier urbain détourné, transformé en fontaine chevelue : trois créations récentes à Paris. Enfin, un canal ponctué de cônes à Brest pour irriguer la monotone rue de Siam : un projet très ambitieux, qui est loin d'être achevé.

Le plan d'eau de Shamaï Haber, place de Catalogne



C'EST en artiste confondant depuis longtemps son histoire de sculpteur avec la réflexion sur l'espace urbain, et c'est aussi en riverain, que Shamaï Haber s'est intéressé à la place de Catalogne, derrière la gare Montparnasse. Où il n'avait pas reçu de commande, mais où son projet « minimal », sobre et simple, a fini par s'imposer. De préférence aux obélisques proposés par Ricardo Bofill, dont un immeuble en hémicycle borde une partie de la place parfaitement ronde, à l'unité factice.

Une unité recréée en profondeur par le simple rond de pierre incliné qui en occupe désormais le centre. Le projet agréé par la Ville de Paris en 1986, la fontaine était en état de marche à la fin de l'été dernier. Mais, contrairement au Canyoneaustrate (ou à la fontaine de Blondel, gare de l'Est) muni d'un dispositif antigel, l'œuvre est soumise au régime des fontaines de la ville et ne marche pas l'hiver. Reste alors le spectacle impressionnant, la nuit, de ce cercle parfait de 50 mètres de diamètre décollé du sol par des projecteurs placés sous les grilles de réception de l'eau. Spectacle irréel, contre présence bien physique de l'eau sur la pierre, l'été, à donner aux habitants du quartier l'envie de patauger sur les pavés de granit.

G. Br.

Paris : retour aux

L'EAU est un beau matériau, mieux, une matière première courante sous nos latitudes, que les artistes d'aujourd'hui ont plus souvent qu'on ne le pense l'occasion de traiter, sinon de sculpter. Grâce à la commande publique ou privée. Sans doute depuis que le 1 % des constructions scolaires existe et qu'il a été élargi aux administrations. Surtout depuis les villes nouvelles au béton désenchanté qu'on a cherché à humaniser en exploitant les vertus salvatrices, symboliques, purificatrices, apaisantes, bref, miraculeuses, de l'eau en lacs artificiels, en bassins et cascades.

Ainsi, depuis longtemps, des artistes comme Agam, Kowalski, Bury (meilleur hier avec ses tubes animés par l'écoulement de l'eau que, aujourd'hui, avec ses boules), Marta Pan, Viseux, Singer, Shamaï Haber... réalisent-ils des œuvres dont l'eau est une des composantes. On appellera ça environnement paysager, sculpture fontaine ou fontaine tout court, selon les cas, chaque intervenant ayant son usage particulier de l'eau, et au-delà des impératifs budgétaires et des contraintes de l'environnement, son langage d'artiste. L'ensemble de ces réalisations ne donne évidemment pas véritablement lieu à la définition d'un style spécifique, comme aux siècles passés, mais obéissent, tout en s'y référant, à l'évolution et aux différents courants de la sculpture contemporaine.

Aussi les fontaines triomphales crachant leurs eaux par voie de nymphes, divinités marines et monstres n'ont-elles plus vraiment cours. (On pourrait citer cependant une exception : le projet des Poirier pour le bassin du jardin du Palais-Royal – d'ailleurs, semble-t-il, tombé à l'eau.) Plutôt que l'Italie comme modèle de jeux d'eau ostentatoires, c'est l'Extrême-Orient, ses jardins secrets, ses rochers naturels reconstitués, ses plans miroirs de méditation et ses lignes d'eau, qui offrent aux artistes des sources infinies de réflexion. A ceux qui, en tout cas, sont soucieux d'environnement urbain, d'urbanité tout court.

Sans doute pourrait-il y avoir plus de réalisations contemporaines qu'il n'y en a à ce jour, si la sculpture-fontaine n'était une source de tracas et de complication bien plus grande que la première fonte d'homme célèbre venue, qu'on peut placer et déplacer à la demande. Aux difficultés de réalisation, aux problèmes de creusement du sol – en ville on ne sait jamais sur quel os on va tomber, ni à quelle administration il va falloir se référer, – aux problèmes d'étanchéité, il faut bien ajouter d'autres problèmes... les feuilles

DESIGN

Les Français dans la vitrine

De Philippe Starck à Jean-Michel Wilmotte, le design français triomphe, s'expose, s'exporte. Le succès médiatique cache en France une réalité industrielle et commerciale plus sombre...

LA France avait déjà son champagne, ses chefs et ses couturiers. Passé l'engouement pour les « jeunes créateurs », le « look », la mode a désigné ses nouveaux élus : les « designers ». Partout on les acclame, on les célèbre : le VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement), organisme fondé en 1977 par le ministère de l'industrie et les professionnels du meuble, ne prévoit pas moins de trente et une expositions dans onze pays pour 1989 ! Au programme, Tel-Aviv, Oslo, Tokyo et bien sûr New-York. Ils seront sept à participer (Hermès, Christofle, Lalique, etc.) à la grande manifestation de prestige « Decorative Arts and Design in France, 1789-1989 » du Copper Ewitt Museum (30 mars, 16 juillet 1989), organisée par le comité Colbert qui regroupe soixante-dix entreprises du luxe.

On note, parmi les événements new-yorkais de l'année, l'inauguration du méga-chic hôtel Royalton (203 chambres, et un budget de 15 millions de dollars selon *The Face*), aménagé par Philippe Starck, apôtre d'un chic formel associé aux codes de la décennie : le noir et blanc, le chromé, le tubulaire, le « moins c'est plus », le triomphe glacé de l'objet fait pour être vu avant de servir...

C'est actuellement à Londres qu'a lieu l'une des expositions phares : « Avant-première. The most contemporary french furniture » qu'organisent le VIA et l'Association française d'action artistique, l'AFAA. Un budget modeste (400 000 F) a permis de réunir, dans la galerie du vingtième siècle située au sous-sol, un ensemble composé de meubles-sculptures (cabinet Sèvres de Garouste et Bonetti, guéridon de Martin Szekely), de produits d'architectes, signés Jean Nouvel, Ronald Cécil Sportes, Marie-Christine Dorner, Jean-Michel Wilmotte, et d'« incontournables » des années 80 : la chaise Costes de Philippe Starck, ou le tabouret Lune d'argent de Pascal Mourgue édité par Fermob depuis trois ans et vendu dans le monde entier (8 millions de francs de chiffre d'affaires).

Il y a bien des familles, des aspirations communes : mais le « design français » vibre d'abord par l'éclectisme de ses « signatures ». C'est le « je » qui se met en scène plus que l'habitant auquel on est censé s'adresser, et qui devient parfois une pure absence, lorsque le meuble semble se suffire à lui-même, exigeant le vide, le silence de la contemplation.

Ainsi, aujourd'hui, les villes européennes sont au rendez-vous. Depuis que les ex-branchés renoncent à l'ivresse des nuits en ville pour l'intimité (la mise en scène de leur « intérieur »), on assiste à une éclosion de galeries de mobilier en marge de la distribution classique : Aïda à Hambourg, Art to Use (Francfort), Pentagone (Cologne), Margine (Zurich), Design Galery (Berlin), Rob Ecart (Amsterdam). A Londres, David Gill vend le mobilier de Garouste et Bonetti (qui se voient confier des chantiers privés), tandis que Mary Fox Linton diffuse Starck, Wilmotte, Mourgue, Szekely, Christian Liagre, mobilier dont la rigueur, l'aspect épuré, se présente comme une heureuse alternative au « cosy » fleuri des magasins de « furnitures » de Fulham Road, encombrés de fauteuils à jupette et de coqs en pâte. *« Les Français sont à la fois traditionnels et modernes. Et puis, ça se mélange bien avec l'ancien »*, affirme Mary Fox Linton.

Le snobisme de la modernité

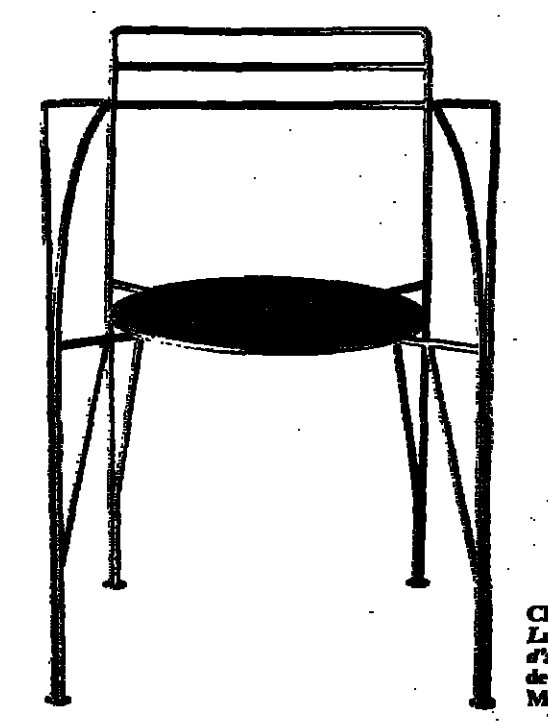
L'enthousiasme pour le design est aussi très parisien. Jean Castel, secrétaire perpétuel de l'académie de nuit qui porte son nom, a cédé à la tentation de la mode en confiant à Philippe Starck l'aménagement à Paris de ses deux Puzzle, snacks de luxe qu'il a prévu de reproduire à Strasbourg, Bordeaux, Toulouse. A peine ouvert, le Puzzle pilote de la rue Princesse a dû fermer ses portes. Le coup de jeune n'était peut-être pas à la hauteur des ambitions de Jean Castel qui a modifié les éclairages et les peintures vertes jugés « trop durs ». Le snobisme de la modernité définit certaines attitudes, certaines expressions : ne plus dire : *« C'est beau ici »*, mais *« Quel espace ! »*. Qu'importe la définition un peu floue du Robert *(« designer : décorateur moderne qui adopte le style design »)*, il faut mobiliser, se pâmer. Le designer est devenu la bonne conscience culturelle des gens de la mode et du luxe. L'heure est aux lieux « à signature » : Andrée Putman pour l'horloger Ebel (place Vendôme), l'institut Carita (rue du Faubourg-Saint-Honoré) ; la boutique Chloé aménagée par Jean-Michel Wilmotte (dès janvier) un bureau de relations publiques conçu par Pascal Mourgue ; les bureaux présidentiels imaginés par Jean Nouvel pour le nouvel immeuble Cartier de la rue François-Ier.

Rive gauche, il semble que l'on prenne plus de risques. Elie et Jacqueline Jacobson, qui s'étaient adressés à Philippe Starck il y a treize ans pour l'aménagement du show-room Dorothée Bis (dans l'ex-piscine du Lutétia) ont fait appel en 1988 à Denis Colomb (Irié, Yoneda Kasuko) pour leur boutique de la rue de Sèvres. Marie-Christine Dorner, vingt-huit ans, révélée par ses meubles-pliages en métal inspirés de l'origami japonais et d'ailleurs édités à Tokyo, réalise l'architecture intérieure et le mobilier de la Villa, un hôtel de trente-cinq chambres qui ouvrira ses portes rue Jacob à la fin du mois.

Hélas, cette jolie façade médiatique cache pourtant en France une réalité plus sombre. Selon une étude réalisée par l'Institut de promotion de l'ameublement (IPE), le « Contemporain de création » (car il existe un contemporain « rustique », un autre « jeune », et un quatrième « moderne »), ne représenterait que 1 % du marché du meuble contemporain, secteur lui-même minoritaire, estimé à 28,5 % du chiffre global.

Le retour à l'authentique, aux racines, justifie aujourd'hui le succès du style néo-classique, les copies d'esprit régional. « Les Provinciales », lancées il y a douze ans par Roche et Bobois représentent aujourd'hui 20 % du chiffre d'affaires français. D'un meuble, on n'exige plus qu'il change la vie mais qu'il rassure. Elle est loin l'époque où Roche et Bobois vendait les lignes strictes de Pierre Paulin aux instituteurs. Le best-seller de 1988 restera le canapé modulable, 100 % confort, signé par l'Allemand Hans Hopfer. Son nom : « Entracte »... Jamais on n'aura autant parlé de tendances, multiplié les emprunts au vocabulaire de la mode. La tendance est pourtant à l'intemporel, aux valeurs sûres : « Emotion » (le Provençal, le Colonial), « Rigueur », « Mobilité » : tels seront les thèmes présentés au Salon du meuble ouvert pour la première fois en 1989 au public... Ce centre commercialo-culturel (135 000 m², 1 000 exposants) organisé à la Porte de Versailles remplace donc « Habiter 88 », le Salon de la création contemporaine, dont les deux tentatives pourtant populaires – 40 000 visiteurs en 1988 à la Grande Halle de La Villette – n'ont pas convaincu les organisateurs de poursuivre l'expérience dans ce lieu sans doute trop « décalé ». On trouvera également porte de Versailles, aussi imprévu qu'une tranche de jambon dans un Paris-beurre, l'exposition vitrine du Salon : « la Révolution française dans ses meubles ». Là encore, le *mieux-disant culturel* n'évacue pas la réalité : l'absence d'encadrement, de véritable coopération entre industriels français et « designers », alliance qui fait justement la force de l'Italie (premier exportateur mondial de meubles et de luminaires), dont la France est d'ailleurs le premier client... Cette coopération apparaît comme une priorité dans le pays qui « monte », l'Espagne, grâce au dynamisme des fabricants catalans, du Salon international du design (SIDI), qui soutiennent leurs « designeros » (Javier Mariscal, Jordi Casablanca, Joseph Vidal...), et même les Français : Marie-Christine Dorner ou Christian Gavoille.

En France, le « ravalement » de l'image de marque, celle des catalogues de vente par correspondance, par exemple, semble primer sur la volonté réelle de produire en grande série. On sait seulement que le système de l'appel « permanent » du VIA a permis de réaliser en neuf ans 900 produits émanant de 150 entreprises.



Chaise *Lune d'argent* de Pascal Mourgue.

Le réveil du luxe

Le réveil du luxe justifie des coups de cœurs tardifs (Daum pour Starck), des mariages inattendus : Vuitton-Gae Aulenti, Lafuma-Garouste et Bonetti, rendus célèbres par la décoration des salons de couture de Christian Lacroix. Manque de chance, les lits transportables, la lampe-housse promise à 400 francs, sont restés à l'état de prototypes. Une exposition de ces créations eut quand même lieu dans une galerie de Milan. C'est ce qu'apprirent les créateurs en lisant la presse. Pierre Staudenmeyer (Néotu) résume la situation avec humour : *« On a d'un côté des artisans qui comprennent l'intérêt du modèle, mais refusent de prendre en compte la réalité économique. De l'autre, il y a les industriels réticents devant la nouveauté des formes. »*

Aujourd'hui, l'encouragement à la création semble se réaliser en marge des grosses entreprises. Le succès du canapé Roset dessiné par Jean-Charles de Castelbajac peut-il à lui seul administrer la preuve du contraire ? Une nouvelle génération d'éditeurs se développe : Néotu, Xo, Christian Farjon, Fermob, en attendant les Barbares. Mais il ne s'agit jamais pour ces pionniers de diffusion en grande série. Le succès pour Néotu, c'est d'éditer. En attendant les Barbares, d'avoir vendu 350 exemplaires de la lampe-lune de Garouste et Bonetti, qui côute il est vrai 3 500 F.

Small is beautiful. Les solutions individuelles se multiplient. Pascal Mourgue inaugure ces jours-ci la galerie Différences, avec Jean-Pierre Lorence, son fabricant de luminaires et ex-copain de l'Ecole Camondo. Le menuisier de Garouste et Bonetti crée la société d'édition Fourniture. C'est elle qui produira notamment la chaise Hiro Hito. En attendant les Barbares projette d'ouvrir une boutique.

Autant d'effort, dont la portée peut paraître microscopique face à la force de l'industrie italienne. Autre obstacle à la diffusion de la création : le phénomène des rééditions massives (le fauteuil Club en simili cuir, la table Paquebot, les shakers chromés) vendus dans les lieux dits « pointus ».

Le public, qui pouvait se prétendre concerné il y a quelques années, semble choisir son camp, loin des galeries de meubles ou l'on n'ose pas rentrer, celles où parfois des étiquettes invitent le visiteur à ne pas s'asseoir, *« parce que c'est un proto »*, dit la vendeuse.

Les grands gagnants sont les récupérateurs de tendances, comme Habitat, ou du prêt-à-monter : le géant suédois Ikéa qui vient d'ouvrir en France son cinquième magasin depuis 1981 (20 000 m² de surface en moyenne). Son chiffre d'affaires a atteint cette année 1 636 millions de francs.

L'écart se creuse. Comme dans la mode, on assiste à la lente séparation entre le consommateur et le créateur. D'un côté, le produit de masse, sans caractère et bon marché. De l'autre, l'image, le monde un peu étroit et confidentiel des « séries limitées », des pièces uniques pour lieux très privés, visibles dans les magazines, ou les livres. Très illustré, le tout récent *Design aujourd'hui* de Christine Colin, analyse justement les symptômes de la décennie – revanche de la représentation, du signe sur la fonction – tout en gardant la distance, l'humour et la clarté, si rares dans le domaine de la critique spécialisée.

L'échéance de 1993

Face à cet isolement, à ce repli, on ne peut que se réjouir de la prochaine inauguration à Londres du Musée du design (juillet 1989), conçu comme un lieu d'exposition (800 m² de galeries permanentes), mais aussi de rencontres entre publics, industriels, étudiants et designers. Ses trois étages, sa bibliothèque, son restaurant et le magazine qu'il va éditer viendront peut-être nous rappeler que le design est d'abord une affaire de rangement, de machines et d'objets qui doivent améliorer notre vie quotidienne avant d'être un caprice de collectionneur.

L'initiative de l'opération, revient à Terence Conran (le père d'Habitat et de la toute nouvelle et gigantesque Conran's Shop de Londres, aménagée dans l'ancien immeuble Michelin). Il a su attirer le soutien du ministère de l'industrie britannique – 650 000 livres – et celui d'autres sponsors comme Courtaulds, Ford, Olivetti, Otis, Perrier, Sony. On ne manquera pas de fustiger la confusion des genres qui règne ici. Celle-ci a le mérite d'éviter le piège tendu au design français, fragile et médiatique, qui, à l'aube de 1992, divisé entre industriels complexés, distributeurs méfiants et créateurs-superstars risque de se voir confiné dans un art purement décoratif.

LAURENCE BENAIM.

– Royalton : 44 West Street. New-York 10 036. Tél. : 869 44 00.
– Avant-première. The Most Contemporary French Furniture. Victoria and Albert Museum. Twentieth Century Gallery. Exhibition Road. SW 7 2 RL. Londres. Jusqu'au 8 janvier.
– The Conran's Shop. Michelin House. 81, Fulham Road. SW3 6 RD.
A lire : *Design aujourd'hui*. Flammarion (200 F).

هكذا من الأصل

FONTAINES

sources

mortes, les mégots, les papiers, les algues, qui bouchent les canalisations : bref, des problèmes d'entretien.

Et puis il faut recourir à des techniciens spécialisés, pour que cela puisse fonctionner. Tout cela doit être prévu, et coûte un peu cher. Mais peut-être pas tellement plus parfois qu'un parterre de bégonias.

L'artiste n'est évidemment pas apte à régler seul l'ensemble de ces problèmes techniques, et sa sculpture-fontaine est un chantier sur lequel se retrouvent diverses entreprises. Pour peu qu'il soit exigeant, on peut prévoir des difficultés de réalisation, des retards, des surcoûts, et quantité de pépins en cas de changement de commanditaire, comme toute commande publique d'ailleurs.

Il va sans dire que les trois œuvres récemment réalisées à Paris ont chacune eu droit à leur lot de problèmes au niveau de la réalisation, mais elles sont là, fort intéressantes, très différentes, qui s'insèrent très judicieusement dans des sites déjà construits, en proposant leurs images d'eau physiques et mentales, des images de retour aux sources, ce qui manque le plus en ville.

GENEVIÈVE BREERETTE.

Le Canyoneaustrate de Gérard Singer à Bercy


DIDIER GIET

LE Canyoneaustrate, de Gérard Singer, a été réalisé entre 1986 et 1988, sur commande de la Ville de Paris, moyennant le cofinancement d'entreprises privées et de banques. Mais le projet remonte à 1982, lorsque les architectes Andrault et Parat ont pris contact avec des artistes afin qu'ils interviennent dans l'aménagement des abords du Palais omnisports de Bercy.

Si l'œuvre est conforme à l'esthétique de Gérard Singer, qui, depuis plus de vingt ans, réalise des environnements de rochers en béton (naguère colorés en bleu), l'artiste a adopté un parti particulièrement intéressant, propre à « naturer » le site sans rien mettre au-dessus du niveau du sol. Son bassin-miroir, carré de 40 mètres de côté, effondré dans un coin, lui-même contradictoire, est en opposition avec l'architecture-forteresse du palais omnisports, dans l'axe est duquel il est situé, et auquel pourtant il ne se mesure pas. L'eau qui reflète le ciel (et reflétera plus tard les arbres du mail qui dissimuleront avantageusement l'hôtel voisin) s'écoule dans un mini Colorado de 5 mètres de profondeur formant cascades et chutes. Au gré des strates de béton dont le dessin a été calculé au computer, et dont la réalisation a été effectuée à partir de moules en polystyrène découpés à la flamme.

Pour créer des images d'ordre naturel et de desseins de nature vierge. Meilleur point de vue : depuis les marches du Palais omnisports.

G. Br.

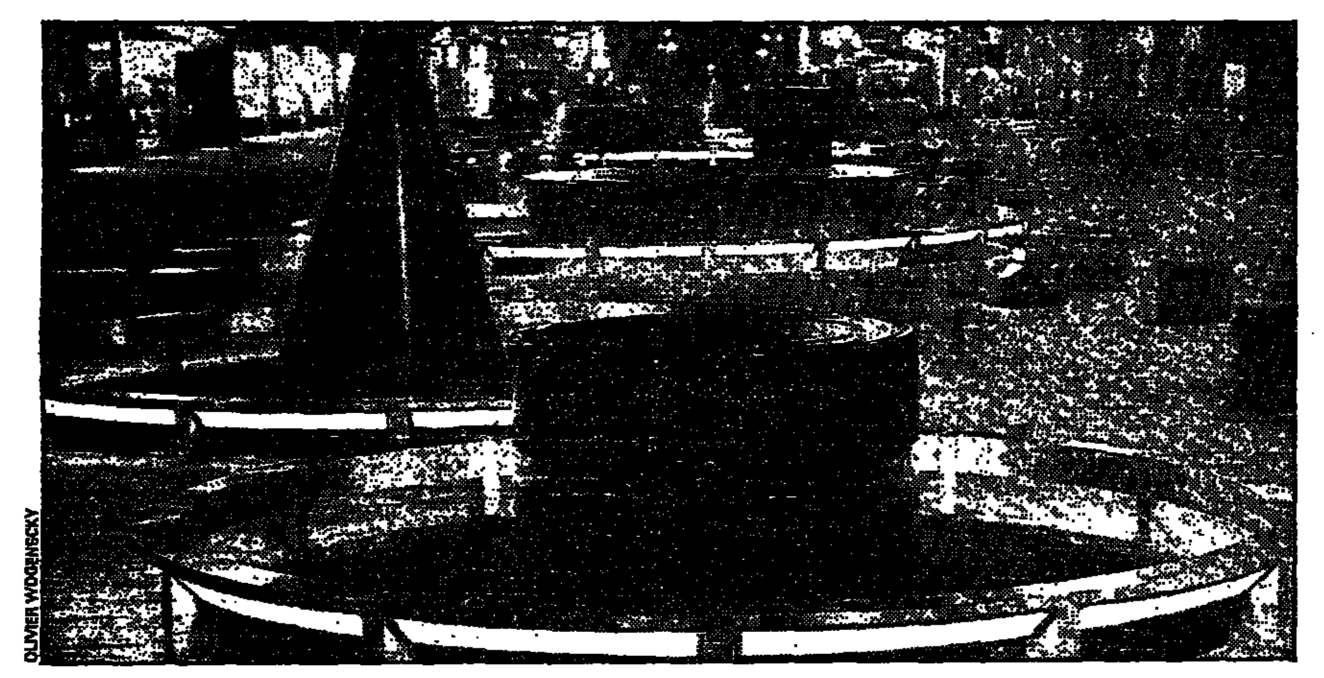
Aqua candida de Michèle Blondel à la gare de l'Est



CETTE fois, il s'agit d'une commande de l'Etat. Qui a eu du mal à voir le jour : quatre ans, avec complications administratives entre le ministère de la culture, la SNCF, puisque la fontaine est située gare de l'Est, et la RATP puisque la fontaine se trouve au-dessus d'une station de métro. Sans compter les difficultés techniques, Michèle Blondel ayant un goût tout particulier pour les petits détails et les matériaux rares. Qu'il s'agisse des blocs de cristal bleu, tout spécialement sortis des fours des usines de Baccarat, qui reposent en cercle dans le bassin triangulaire de marbre blanc, ou des rideaux d'eau tenus par des pans de verre bordés de plomb. Le tout forme on ne sait trop quel édifice, ramassé (le triangle de marbre mesure 11 mètres de côté), transparent, surprenant par le traitement de l'eau dans tous ses états, en rubans, en gouttes, en buées, en vapeurs, en brouillards et en frisettes. Un monument à la fois présent et absent, doux et tranchant, et pervers qui, finalement, tiendrait plus du confessionnal que de l'abribus. Autour duquel on peut, de par son orientation et sa situation de triangle pointé vers les rails, l'Est, et les champs de bataille, bâtir toute une construction mentale, liée à notre histoire, mais aussi s'embarquer dans une histoire de chemin de dame toute personnelle.

G. Br.

Les « lacs » de Marta Pan à Brest


OLIVIER WOGENSCKY

EN dépit de son nom, la rue de Siam à Brest ne donne guère à rêver. Elle est froide, droite, ventée et bordée d'immeubles qui comptent parmi ce que la reconstruction d'après-1945 a suscité de plus vilain et de plus triste. Pas la moindre imagination là-dedans, pas le moindre souci d'élégance ni de variété. En haut : la mairie, sur une place qui est moins une place qu'un trop grand carrefour, avec quelques arbres pour cache-misère. En bas : un espace difforme, enfilade d'abris-bus adornée d'une station-service, vide en forme d'entonnoir si généreusement ouvert au-dessus du port militaire et de la vallée de la Penfeld, que le vent entre dans la rue sans opposition et peut y jouer tout à son aise. L'étonnant n'est donc pas que la Communauté urbaine brestoise, qui procède depuis quelque temps à l'aménagement de la cité et fait appel à des artistes, ait songé à améliorer les lieux, mais qu'elle n'y ait songé qu'en 1986.

Comme il était hors de question de modifier en profondeur le quartier, de changer l'axe de la voie ou de reconstruire des places dignes de ce nom, il a été décidé de « rhabiller » la rue aussi adroitement que possible. Terrible exercice : Marta Pan, qui en a été chargée, a dû concevoir un projet de 1 kilomètre de long, qui puisse à la fois embellir la perspective et remédier à l'aberration d'un plan indifférent à la météorologie. Marta Pan, dont l'œuvre est de sculptures et de travaux sur les matériaux, le bois, la pierre et le métal, s'est donc faite urbaniste.

Elle a suggéré d'assurer l'unité du parcours grâce à une rivière. Jailli de cinq sources réparties — symboliquement ? — au pied de l'hôtel de ville, ce torrent artificiel descendrait jusqu'au port par une série de résurgences, de cascades, de méandres et de fontaines. Son cours s'achèverait par une chute aménagée le long de la falaise de la Penfeld, où une passerelle permettrait d'admirer le spectacle au promeneur peu soucieux des embruns. Tantôt à l'air libre, tantôt souterraine, cette fausse rivière apporterait quelque pittoresque à la monotone rue de Siam.

L'idée est ingénieuse, et aussi périlleuse qu'ingénieuse. Il faut varier sans cesse les effets d'eau — la faire couler, sourdre, tomber et glisser sans se répéter. Et adjoindre à ce dispositif des éléments architecturaux qui brisent autant que possible les terribles courants d'air. Marta Pan a songé à une pyramide à degré, à un passage souterrain et à des éléments sculpturaux verticaux qui joueraient, par leur forme et leur nombre, le rôle de coupe-vent. Sur les plans, tout cela est prometteur, et l'on reconnaît sans peine les formes favorites de l'artiste, réparties le long du « parcours d'eau ».

De l'ensemble du projet, dont la Communauté urbaine a d'ores et déjà accepté les lignes directrices, on n'a encore construit que la partie centrale, un groupe de sept fontaines placées dans des « lacs » ronds répartis sur une distance d'une centaine de mètres. La géométrie règne en maître : ce sont des cônes et des cylindres de hauteur et de diamètre variés, tous de granit noir, sur lequel l'eau glisse jusqu'aux « lacs ». L'ensemble, en dépit du mouvement qui l'anime, impose essentiellement son ascétisme et sa monumentalité digne. Point de jeux d'eau, de jets et de remous baroques : des formes épurées, lisses et régulières, souvenir du Bauhaus revivifié par le minimalisme. L'art de la fontaine est ici traité dans une tradition clairement « abstraite » et « pauvre », ennemie de toute licence décorative. Ces stèles, que Marta Pan s'est gardée de disposer en ligne, créent un espace en zigzag qui contrarie heureusement la perspective rectiligne de la rue.

Pour l'heure cependant, isolées, privées du système complet dont elles ne sont, en principe, qu'un fragment, et non le plus spectaculaire ou le plus complexe, elles doivent se défendre contre toutes sortes d'hostilités. Il y a eu celle des commerçants riverains, inquiets de voir « leur » rue devenir piétonnière. Ils se seraient, dit-on, largement convertis depuis l'inauguration des fontaines. Il y a celle du lieu lui-même, dont l'embellissement tiendrait du prodige, tant les façades manquent de grâce.

Il pourrait y avoir enfin celle qui naîtrait d'une rivalité politique. Le projet étant celui de la Communauté urbaine, et non celui de la municipalité — laquelle, à Brest, a connu des malheurs publics, — certains, parmi les défenseurs de l'opération, redoutent que les prochaines élections ne donnent l'occasion de la remettre en cause. Ils s'inquiètent d'une certaine réticence de la mairie à accorder, par exemple, les crédits d'entretien du système hydraulique. On ne peut croire pourtant qu'une telle mésaventure soit possible, car il serait navrant que l'on empêche d'aller à son terme la métamorphose de la triste rue de Siam.

PHILIPPE DAGEN.

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ALVAR AALTO. Du romantisme national à l'architecture viticole. Centre d'information Cci. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 23 janvier.

ACCROCHAGE DES COLLECTIONS D'ART CONTEMPORAIN DU MUSÉE. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 29 janvier.

B COMME UN BIJOU. Galeries des brèves du CCI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 9 janvier.

CHATEAUX BORDEAUX. Histoire et renouveau des architectures de la civilisation du vin. Galerie du Cci. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 février.

ENSEMBLE D'ENSEMBLES. Musée national d'Art moderne. Entrée : 22 F. Jusqu'au 27 mars.

THOMAS HUBERT. sept lieux. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 29 janvier.

SITE ET SABLE. Atelier des enfants. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

JEAN TINGUELY. 1954 - 1987. Grande galerie - 5e étage. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 mars.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'AGE MUR DE CAMILLE CLAUDEL. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE AU XIXe SIÈCLE, L'EXEMPLE PARISIEN. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS D'ALEXANDRE HESSE. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

RUES ET CANAUX DE VENISE - LES ALBUMS PUBLIÉS PAR ONGANIA. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

PEINTRES REMBRANESQUES AU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 27 mars.

REMBRANDT ET SON ÉCOLE - DESSINS DU MUSÉE DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

LA PHOTOGRAPHIE ET LE PHOTOGRAPHE. Sélection de photographies à partir des collections du Musée. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 février.

VIVA DI ROSA. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

ALICE SPRINGS. Portraits récents. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 mai.

SEICENTO. Le siècle de Caravage dans les collections françaises. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 2 janvier.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé lun.

L'IMAGE CALCULÉE. Espace Claude Bernard. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 1er août.

Musées

PAUL ABADIE. Architecte 1812-1884. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 janvier.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, 1929-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

LES ARTS ET MÉTIERS EN RÉVOLUTION. Itinéraire dans les collections du Musée national des Techniques. Musée national des Techniques, 270, rue Saint-Martin (40-27-23-75). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 17 h 30. Entrée : 10 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 31 août.

CAMEROUN, ART ET ARCHITECTURE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 13 février.

HENRI CARTIER-BRESSON. 40 photographies. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 30 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 16 janvier.

LES CHAMPS-ELYSÉES ET LEUR QUARTIER. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 15 janvier.

LES CITÉS OUBLIÉES DE L'INDUS. Archéologie du Pakistan. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 15 F pour l'exposition seule, 22 F comprenant la visite du musée. Jusqu'au 30 janvier.

COULEURS DU TEMPS. Photographies stéréoscopiques et autochromes prises par E. Clementel. *Musée Rodin*, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-61-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 27 février.

***CROCODILES ET KANGOUROUS.* Peintures des aborigènes d'Australie.** Musée national des Arts africains et océaniens, salle Australie, 293, av. Daumesnil *(43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h* et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 janvier.

CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

DES GRANDS CHANTIERS... HIER. PHOTOGRAPHIES, DESSINS : Outils de l'architecte et de l'ingénieur autour de 1900. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 janvier.

L'ÉLÉGANCE FRANÇAISE AU CINÉMA. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 janvier.

GARGAT-JONEMANN. Créateurs de bijoux. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F (ou billet groupé avec les autres expositions du musée). Jusqu'au 12 février.

LES GRANDES BAIGNEUSES DE PICASSO. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Fermé les 25 décembre et 1er janvier. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 6 mars.

ICONES ET MERVEILLES, HOMMAGE AU MILLÉNAIRE DU BAPTÊME DE LA RUSSIE. Collections françaises et étrangères. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 février.

IZIS. Rétrospective. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

HENRI MANGUIN. Le fauve du bonheur. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 8 janvier.

LA MAXIPHOTOGRAPHIE DU XIXE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne - 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 14 janvier.

ISSEY MIYAKE. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

MORCEAUX CHOISIS. Le XIXe siècle dans les collections des musées d'Ile-de-France. Hôtel Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). T.l.j. de 11 h à *19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 janvier.*

L'ORDRE DE MALTE ET LA FRANCE. Musée national de la légion d'Honneur et des ordres de chevalerie, hôtel de Salm - 2, *rue de Bellechasse* (45-55-95-16). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F. Du 23 décembre au 19 mars.

PICASSO PEINTRE-GRAVEUR. 1946-1958. *Musée Picasso, hôtel Salé* - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F (prix d'entrée du musée). *Jusqu'au 2 janvier.*

POUPÉES AMÉRICAINES. 1840 - 1985. Musée des Arts décoratifs, galerie des jouets, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). *T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à* 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 mars.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. *Musée* Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

***QUARANTE ANS D'AFFICHES* UNICEF.** Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 février.

ARY SCHEFFER ET SON ENTOURAGE. Musée de Vie romantique, maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 10 F. Du 22 décembre au 15 mars.

LE SYMBOLISME DANS LES COLLECTIONS DU PETIT PALAIS. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 février.

LE TEMPS DE LA VILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-78-70-00). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : Entrée gratuite. Jusqu'au 15 mars.

TÊTES DE PUB, LES ÉCOLES S'AFFICHENT. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au *13 février.*

UN VILLAGE AU TEMPS DE CHARLEMAGNE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 14 F, dim. : 9 F. Jusqu'au 30 avril.

LA VIE ET L'ART DES INUIT DU NORD QUÉBÉCOIS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 6 mars.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 janvier.

VUES D'EN HAUT. La photographie aérienne en 1914-1918. Hôtel national des Invalides, Cour d'honneur, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Centres culturels

ART ET MYTHOLOGIE. Figures Thsokwe. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

BLACK PHOTOGRAPHY IN AMERICA. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier.

LE CHIFFRE. Multiples approches dans l'art contemporain - 1960-1988. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 1er janvier.

DE DURER A BASELITZ. Dessins allemands de la Kunsthalle de Hambourg. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

LA DOUBLE TRANSPARENCE. Trente vases pour le Cirva. Centre national des Arts plastiques, hall, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 décembre.

BRUNO EHRS. La suite de Stockholm. Centre culturel suédois, hôtel de Marie - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier.

IRWIN, Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 décembre.

LEVER DE RIDEAU, LES ARTS DU SPECTACLE EN FRANCE. Dans les collections de la bibliothèque Forney. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

URSI ET BERNHARD LUGINBUHL. Céramiques et gravures, dessins, sculptures. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

***MICHEL MADORE,* NORMAND CONNOLLY-PARADIS, ANNE BRENNER.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et *lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 14 janvier.*

SIGVARD OLSSON. Centre culturel suédois, hôtel de Marie 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam., dim. de 12 h à *18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au* 5 janvier.

PEINTRES CONTEMPORAINS MÉDITERRANÉENS. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 décembre.

Galeries

YAACOV AGAM. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 31 janvier.

NICOLAS ALQUIN. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (42-22-12-59). Jusqu'au 31 janvier.

JEAN AMADO. Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 10 janvier.

LES ANNÉES BAUHAUS. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 31 décembre.

DIETER APPELT. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 31 décembre.

AVANT-GARDE RUSSE, 1910-1930. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 31 décembre.

LEWIS BALTZ. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 23 décembre.

E.-J. BELLOCK. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 24 décembre.

BLAIS. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 décembre.

NORMAN BLUHM. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 14 janvier.

JEAN BOUCHET. Les années cinquante. Galerie du Cobra, 5, rue Visconti (43-26-42-59). Jusqu'au 14 janvier.

RÉMI BOURQUIN. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 7 janvier.

DANIEL BUREN. Galerie Daniel Templon, 1, *impasse Beaubourg* (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

OBELIA CARDINALIS. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). *Jusqu'au 15 janvier.*

ALEX CASSEL. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 14 janvier.

***LES CENT BEAUTÉS.* Rêvées et peintes par Gai-Qi (1774-1828).** Galerie Gérard Levy, 17, rue de Beaune (42-61-26-55). Jusqu'au 30 janvier.

CINÉMA, CINÉMAS : BIJOUX, TOILES, STARS, SALLES, BOITES ET JOUETS. Animés par N. Aki, Bouillet, Ghez, Guerber, L. Muller et Peyre. Galerie Caroline Corre, 14, rue *Guénégaud* (43-54-57-67). Jusqu'au 14 janvier.

CAMILLE CLAUDEL. 1864 - 1943, sculptures. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du *Faubourg-Saint-Honoré* (42-66-92-58). Jusqu'au 31 janvier.

BILL COPLEY, KARAHALIOS. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-*84-20). Jusqu'au 30 décembre.*

DALL. Sculptures. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 29 janvier.

DIX ANS DE LA GALERIE ERVAL. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 15 janvier.

OTTO DIX. Dessins de guerre 1915-1917. *Galerie Tendances,* 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 18 février.

HELMUT DORNER. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 22 décembre.

DRUILLET. Masques, suite à Salammbô. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 8 janvier.

MIGUEL EGANA ET MINI DADA. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 23 décembre.

ELIZABETH FRANZHEIM. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 janvier.

RUPPERT GARCIA. New York. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 7 janvier.

GILIOLI. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 31 janvier.

GOLUB, HOSIASSON, SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 22 décembre.

EVE GRAMATZKI. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 7 janvier.

RAYMOND HAINS. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 26 février.

ALEXANDRE HOLLAN. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 23 décembre.

REBECCA HORN. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 7 janvier.

***DONALD JUDD, ROY LICHTENSTEIN,* FRANK STELLA.** Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

ALEXIS DE KERMOAL. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 14 janvier.

***GEORGES KOSKAS.* à côté des jeunes filles en fleurs.** Galerie Raph, 12, rue Pavée (48-87-80-36). Jusqu'au 5 mars.

LEINARDI. Espace ambigu. Galerie *Convergence, 39, rue des Archives* (42-78-57-45). Jusqu'au 17 janvier.

X. LONGOBARDI. Période abstraite de 1952 à 1955. Galerie Callu Mérite, 17, *rue des Beaux-Arts (46-33-04-18).* Jusqu'au 24 décembre.

LUTZ. Sculptures récentes. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). *Jusqu'au 14 janvier.*

MAGRITTE. le domaine enchanté. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 7 janvier.

MICHAUX, ALECHINSKY. *Galerie* Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 14 janvier.

OLIVIER MOSSET. *Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles* (42-78-43-21). Jusqu'au 31 décembre.

JUAN MUNOZ. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-*87-60-81). Jusqu'au 23 décembre.*

MYTHOLOGIE DU SURRÉALISME. Max Ernst, Lam - Masson, Matta. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 31 décembre.

NABIL NAHAS. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 31 décembre.

NATURES MORTES. *Galerie Durand-*Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 14 janvier.

MAX NEUMANN, HELLA SANTA-*ROSSA, THOMAS LANGE.* Trois peintres berlinois. Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Jusqu'au 14 janvier.

GEORGES NOËL. *Galerie Franka* Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-07). Jusqu'au 31 décembre.

MARCEL ODENBACH. Galerie Yvon Lambert, 5, *rue du Grenier-Saint-Lazare* (42-71-04-25). Jusqu'au 24 décembre.

STEVEN PARRINO. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 21 janvier.

PEINTRES A DÉCOUVRIR. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 7 janvier.

A.-R. PENCK. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 18 janvier.

SIGMAR POLKE. Peintures récentes. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 janvier.

LOUIS PONS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 28 janvier.

GUY RESSE. Collages (1971-1976). Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 9, rue Mazarine (43-54-10-97). Jusqu'au 24 décembre.

RIBERZANI. Paysages événements. Galerie de Francony, 59, rue de Seine (46-34-50-71). Jusqu'au 15 janvier.

GEORGES ROUSSE. *Galerie* Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 22 décembre.

CHARLES ROUSSELIN, FRANÇOIS *RIS.* *Galerie Nikki Diana Marquardt,* 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 24 décembre.

SCULPTEURS ANGLAIS DU XXe *SIÈCLE.* *Galerie* Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 7 janvier.

DOROTHÉE SELZ. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 8 janvier.

TONY SOULIÉ. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 22 décembre.

TABUCHI. Galerie Ariel, 140, bd. Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 20 janvier.

TAPIES, MANOLO VALDES. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 31 janvier.

BERNARD TURIOT. Galerie G. Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 28 janvier.

UN PETIT SOURIRE S'IL VOUS PLAIT. Un regard sur la photographie soviétique contemporaine. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 14 janvier.

CAREL VISSER. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 24 janvier.

WAHROL DE CHIRICO. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 4 janvier.

ROBIN WINTERS. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). *Jusqu'au 10 janvier.*

LÉO ZOGMAYER. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 21 janvier.

Périphérie

BIÈVRES. Les Génies de la photographie. *Musée français de la photographie,* 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 28 février.

***CORBEIL-ESSONNES.* Transfigurations. Du Rocio, Gaer, Hubert, Moncho, Plasse, Serge III, Tolsty.** Centre d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 9 janvier.

LA DÉFENSE. Révélations 88. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (47-96-25-69). Jusqu'au 28 décembre.

EVRY. Abstractions lyriques. Paris 1945-1955 et hommage à Gérard Schneider. Aire libre - Art contemporain, Agora, 110, Grand-Place (60-77-94-80). T.l.j. de 10 h à 20 h, dim. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

ISSY-LES-MOULINEAUX. A propos de la Tour aux figures de Jean Dubuffet. Musée municipal d'Issy-les-Moulineaux, 16, rue Auguste-Gervais (46-45-21-70). T.l.j. sf lun. et mar. matin de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, nocturne mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 31 décembre.

IVRY-SUR-SEINE. Pierre Buraglio, Eric Snell. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier.

MEAUX. De Nicolo dell'Abate à Nicolas Poussin : aux sources du classicisme. (1550-1650). Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

MONTROUGE. Les Cafés littéraires. Galerie Maeght Montrouge, 11, pl. Jules-Ferry (47-46-86-10). Jusqu'au 28 février.

PARIS-LA DÉFENSE. Art construit, lumière, mouvement. Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 5 janvier.

PONTOISE. A boire et à voir. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février. **Œuvres sur papier du Musée.** Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Daumier : scènes de la vie conjugale. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

VERSAILLES. Faïences révolutionnaires d'une collection privée. Musée Lambinet (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. et fêtes de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 février.

En province

ANTIBES. Jean Leppien. Musée Picasso, Château Grimaldi (93-34-91-91). Jusqu'au 16 janvier.

ARRAS. Chevalier parmi nous. Noroit. 6-9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 31 décembre.

AUXERRE. Pablo Picasso. 92 œuvres provenant de feu Zervos. Cellier de l'abbaye Saint-Germain (86-46-68-89). Jusqu'au 8 janvier.

BORDEAUX. Haim Steinbach. Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 26 février.

CALAIS. Louis Francia. Musée des beaux-arts et de la dentelle. 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 9 janvier. **François Morellet.** CDC. Galerie de l'Ancienne Poste. 13, boulevard Gambetta (21-36-67-14). Jusqu'au 22 janvier.

CHARTRES. Agosti, Buraglio, Neill. Musée des beaux-arts. 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 30 janvier.

CHOLET. Le Corbusier. Musée des arts. 46, avenue Gambetta (41-62-21-46). Jusqu'au 28 février.

DAOULAS. Trésors des Etrusques. Abbaye. Jusqu'au 15 janvier.

DIJON. Emmanuel Frémiet. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 31 décembre.

DOUAI. Griser. Musée de la chartreuse. 130, rue des Chartreux (27-87-17-82). Jusqu'au 16 janvier.

GRAVELINES. L'imaginaire médiatique. Musée du dessin et de l'estampe originale en l'arsenal de Gravelines. Jusqu'au 28 février.

GRENOBLE. Lawrence Weiner, Bernd et Hilla Becher. Magasin. Site Bouchayer-Viallet. 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 12 février.

ISSOIRE. Jan Voss. Centre Nicolas-Pomel. Place de Verdun (73-89-24-94). Du 16 décembre au 12 février.

JOIGNY. L'arbre. R. Ballard ; F. Bouillon ; P. Buraglio ; G. Friedmann ; A. Hollan ; ainsi que la participation d'artistes diplômés de l'ENBA de Dijon et de Paris. Atelier Cantoisel (86-62-08-65). Jusqu'au 31 décembre.

MARCQ-EN-BAREUL. *Mahdjoub* Ben Bella. Galerie Septentrion (20-46-35-80). Jusqu'au 18 janvier. **Maurice Denis.** Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 12 février.

MARSEILLE. Les Tapiès de Tapiès. Musée Cantini. 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 15 janvier. **Escales du baroque.** Jusqu'au 15 janvier. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-56-28-38). **Mathématiques en Méditerranée. Des tablettes babyloniennes au théorème de Fermat.** Musée d'histoire, centre Bourse (91-90-42-22). Jusqu'au 30 janvier.

NIMES. Claude Viallat. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc. Jusqu'au 29 janvier.

RENNES. 1788. Enjeux culturels à la veille de la Révolution. Musée des beaux-arts. 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85). Jusqu'au 20 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Gaston Planet. Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-BRIEUC. Joseph Savina. Musée d'histoire. Cour Francis-Renaud. Rue des Lycéens-Martyrs (96-33-39-12). Jusqu'au 28 janvier.

SAINT-ETIENNE. Paul Klee. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 13 février.

STRASBOURG. Ouverture de la galerie Alsacienne. Palais Rohan.

TROYES. Alfred Kubin. Musée d'art moderne (25-80-57-30). Jusqu'au 25 janvier.

VALENCE. Du haut de ces pyramides... Musée. 4, place des Ormeaux (75-43-93-00). Jusqu'au 19 février.

VILLENEUVE-D'ASCQ. François Dufrene. Musée d'art moderne. 1, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 8 janvier.

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

QUANT AU DIABLE, N'EN PARLONS PAS. Lucernaire Forum (45-44-57-34), Théâtre rouge (dim.), 21 h 30 (21).

RENAUD ET ARMIDE. Lucernaire Forum (45-44-57-34), Théâtre noir (dim.) 20 h (21).

JANGO EDWARDS. Palais des Glaces, grande salle (46-07-49-93) (dim.) 21 h (21).

LA GUERRE DE TROIE N'AURA PAS LIEU. Comédie-Française (40-15-00-15) Ven. *et* lun. *à 20 h 30; dim.* à 14 h (23).

NINA, C'EST AUTRE CHOSE. La Fonderie (43-56-64-37), les 23 et 24 à 21 h.

MARAT DRAMA. Nouveau Théâtre (42-71-30-20), 20 h 30 (27).

LE TIMIDE AU PALAIS. Artistic-Athévain (48-06-36-02), 20 h 30 (27).

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Hora

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ *Avanti : 20 h 30,* sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Baudelaire : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

ARLEQUIN (45-89-43-22). ◇ Un pré vert, un tourment, deux boules de billard Spectacle assuré si bon public ! : 20 h 30 (Jeu., ven. dernière).

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Le Timide au palais : mar. 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam., mar.). Rel. dim., lun. ▷ Ariane ou l'Age d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2e partie) 20 h 30. Rel. dim., lun.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ *La Comédie sans fil* : 20 h 30. Rel. sam., dim., lun.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Les Deux Jumeaux vénitiens : 20 h 30 (Mar.), dim. 16 h. Rel. dim. soir, *lun., jeu., ven., sam.* ▷ *Théodore* : jeu., ven., sam. 20 h 30. Rel. mer., dim., lun., mar.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Aux fous ! : 20 h 30, dim. *16 h 30. Rel.* dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). ◇ Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 21 h (Jeu., ven., lun.), dim. 16 h. Rel. sam., mar.

CHAPITEAU CHAUFFÉ (CIRQUE ARCHAOS) (43-67-56-56). ◇ Le Chapiteau de cordes : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le violon du temps qui passe : 14 h 30 et 18 h, sam., dim. 15 h 30, ven., mar. 20 h 45. Rel. lun.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

COMÉDIE DE PARIS *(42-81-00-11).* Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ◇ Une femme sans histoire : 21 h, sam. 18 h, dim. *15 h 30. Rel.* dim. soir.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◇ *Les Délices du baiser* : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.

COMÉDIE-FRANÇAISE *(40-15-00-15).* Salle Richelieu. ◇ La Cagnotte : 14 h, lun. 14 h, dim. 20 h 30, sam. 20 h 30. ◇ *Nicomède : 20 h 30 (Mar.).* ▷ La guerre de Troie n'aura pas lieu : ven., lun. 20 h 30, dim. 14 h. Fin de partie : jeu. 21 h, mar. 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur *Masure* : 21 h, dim. *15 h 30. Rel.* dim. soir, mer.

DEUX ANES (46-06-10-26). ◇ Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30.

EDGAR *(43-20-85-11). Les* Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu. 14 h 30, dim. 15 h, *sam. 20 h 30.*

ELDORADO (43-68-32-26). ◇ Permis de vivre au profit de la fondation abbé Pierre : 20 h 30 (Jeu., ven. dernière), ven. 15 h 30.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ Les Anciennes Odeurs : 19 h. Rel. dim., lun. ◇ La Rive d'en face : 21 h, sam. 16 h 30. Rel. dim., lun. Salle II. ◇ L'Annonce de Matthiah : 21 h. Rel. dim., lun. ▷ Paroles d'or : jeu., ven., sam. *18 h 30. Rel.* mer., dim., *lun.*, mar.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Cet animal étrange : 18 h 30. Rel. sam., dim., lun. ◇ Une dame aux camélias : 20 h 30. Rel. sam., dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ L'Ange gardien : 20 h 30. Rel. dim.

HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : *19 h 30.* Rel. sam., dim. ◇ La Leçon : 20 h 30. Rel. sam., dim. ◇ La Chevauchée élastique : 21 h 30. Rel. sam., dim.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). ◇ La *Face cachée d'Orion : 20 h 30,* sam. 18 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir. Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15, sam. 15 h. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. ◇ Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h (Jeu., ven., mar.). Rel. sam., dim., lun. Petite salle. ◇ *En face ou la Chanson* perdue : 19 h 30 (Jeu., ven., mar.). Rel. sam., dim., lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Les Armoires : 21 h. Rel. dim., lun.

LA FONDERIE (43-56-64-37). ▷ Nina, c'est autre chose : ven., sam. 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). *Ce soir, on* enlève tout : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 *h* 15, sam. 18 h. Rel. dim. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : *18 h 45, sam., mar. 18 h 45,* jeu., ven., sam. 21 h. Rel. dim., lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h, dim. 17 h. Rel. sam., dim. soir, lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. *Rel.* dim. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. ◇ Renaud et Armide : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. ◇ Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MARAIS *(42-78-03-53).* ◇ *Une vie bouleversée* : 18 h 30 (Jeu., ven.), sam. 14 h 30. Rel. dim., lun., mar.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Le Monte-Plats : 18 h 30 (Jeu., ven.). Rel. sam., dim., lun., mar. ◇ *La Ténèbre* : 20 h 30 (Jeu., ven. dernière). ◇ Tonton Arthur : 22 h (Jeu., ven. dernière).

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h, dim. 15 h. Rel. *dim. soir, lun.*

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). *Le Minotaure : 19 h,* sam. 16 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). ◇ Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). ▷ Ma cousine de Varsovie : jeu., ven. 20 h 45, sam. 21 h. Rel. dim., lun., mar., mer.

MOGADOR *(48-78-75-00). Le Récit de* la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Paroles : 21 h 15, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., lun., mar. 17 h 30, ven., sam., dim., lun., mar. 14 h 30 et 16 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : *20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le *Grand Standing : 21 h 15, sam. 18 h 30* et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir.

ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Les Mots amoureux : 18 h (Jeu., ven., sam.). dim. (dernière) 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Je ne suis pas *Rappeport : 20 h 45,* dim. *15 h. Rel.* dim. soir.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Orphée aux enfers : 20 h.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 15 h et 20 h 30 (Jeu., ven., sam., mar.), dim. *16 h.* Rel. lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30. *Rel.* dim., lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). ◇ Jango Edwards : 21 h. Rel. dim.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond *Devos* : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Le Plus Heureux des trois : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ▷ La *Frousse : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim.* soir, mer.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ L'Etrange Mister Knight : 21 h. Rel. dim., lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta *santé, Dorothée : 20 h 45, dim. 15 h 30.* Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ▷ Marat Drama : mar. 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de *couple : 20 h 45,* sam. *18 h 30* et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◇ L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30. Rel. sam., dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. *soir, lun.*

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Rel. dim., lun. Brassens, Brel : 22 h, jeu., ven., sam., mar. 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◇ Tango : 20 h 30 (Ven. dernière). jeu. 19 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Le Tartuffe : 20 h 30 (Lun., mar.). Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30 (Jeu., ven.). ▷ Marius : ven. 20 h 30, sam. 16 h, dim. 14 h. Fanny : sam. 18 h 30, dim. 16 h 30. César : sam. 21 h 30, dim. 19 h 30. Le Journal *d'un fou : jeu., ven. 18 h 30.*

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL *(48-06-72-34). Le Procès Louis XVI :* 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). ◇ Andromaque : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT *(47-27-81-15). Grand Théâtre.* ◇ *D'Artagnan* : 20 h 30, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. ◇ La Nuit des chasseurs : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. ◇ Tir et Lir : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. M.I.T. ◇ Claudel insolite : 18 h 30 (Jeu., ven. dernière). ◇ Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Rel. *sam., dim., lun. Petite salle.* ◇ *La Vie* singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Rel. dim., lun. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ La Timbale : sam. *15 h 30.*

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Rel. dim., lun. Ged Marlon : 20 h 30. Rel. dim., lun. Demain, j'arrête ! : 22 h 15. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). *Rififoin* dans les labours : 21 h, sam. 16 h. Rel. dim. ▷ Toi et moi... et Paris : dim. 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ La *Présidente : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h,* dim. 15 h.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). ◇ L'Oiseau bleu : 20 h 30 (Jeu., ven., mar.), sam. *16 h, dim. 16 h 30. Rel. sam. soir,* dim. soir, lun.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ▷ Double Mixte : ven. 21 h.

EPINAY-SUR-SEINE (MAISON DE LA CULTURE D'ORGEMONT) (48-41-41-40). ▷ Dépêche-toi, c'est Shabbat : mar. 20 h 30.

EPINAY-SUR-SEINE (MAISON DES PRESLES) (48-26-45-00). ◇ Dépêche-toi, c'est Shabbat : 20 h 30 (Jeu.).

LA COURNEUVE (ESPACE JOHN LENNON) (48-38-58-08). ▷ Course aux écritures : jeu. 20 h 30.

MONTREUIL (STUDIO BERTHELOT) (48-57-06-55). ◇ Le Papa de Simon : *15 h, dim. 17 h.*

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Grande salle. Hamlet : 20 h, 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Si bleu, si calme : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (47-32-24-42). ▷ Bacchus : ven. 20 h 45.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD ***PHILIPE)*** (42-43-17-17). ▷ Le Désespoir tout blanc : ven. (dernière) 21 h. Rel. mer., jeu. Made in Britain : ven. (dernière) 21 h. Rel. mer., jeu. Vert, petit pois... tendre : ven. (dernière) 18 h 30. Rel. mer., jeu.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ *La Menteuse :* sam. 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). Treize à table : 21 h, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

Ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Mireille Nègre, 20 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière) : « Je danserai pour toi. »

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). American Indian Dance Theatre. Jusqu'au 15 janvier 1989. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar : 15 h 30, mer., sam., dim. : *Chants et danses des nations indiennes* d'Amérique du Nord. Téléphone location : 40-16-12-46.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (47-42-53-71). Zizi Jeanmaire. Jusqu'au 1er janvier, 20 h 30, merc., ven., mar : 15 h, dim. : Java for Ever. Un spectacle de Roland Petit. Avec les danseurs du *Ballet national de Marseille. Téléphone* location : 42-60-04-99.

THÉATRE DU BEL AIR (45-77-60-64). Michel Caccualult, 20 h 30, mer., jeu., ven. Momentum Danse Compagnie. *Téléphone location : 43-46-91-93.*

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Les Géants de la danse, jusqu'au 5 janvier, 20 h 30, mar. Avec le concours des plus grandes étoiles internationales. Dans le cadre du XXVIe Festival international de danse de Paris.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Tripili Trapola, 21 h, mer., jeu., ven. Chor. Marianne Piet. avec M. Piet, G. Marais, J.-P. Gilly.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Merce Cunningham Dance Compagny, jusqu'au 29 décembre, 20 h 30, jeu., ven., lun., mar. Doubles, Eleven, Pictures (jeu., ven.), Rainforest, Five Stone Wind (lun., mar.). Dans le cadre du Festival d'automne de Paris.

Opéra

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER. (47-42-53-71) « Orphée aux enfers ». Jusqu'au 1er janvier, 20 h mer., 19 h 30 jeu., ven., sam., lun., mar. Opéra de Jacques Offenbach. Mise en scène Jean-Louis Martinoty. Dir. mus. Alain Lombard. Chor. E. Polyakov. Avec G. Raphanel, M. Hamel, T. Dran, G. Friedmann. 3 h 30.

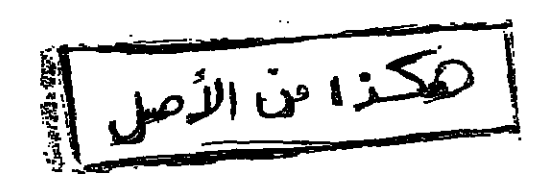
Opérette

ELDORADO (42-49-60-27). « Rêve de Vienne ». 14 h 30, mer., jeu., 15 h dim., 20 h 30 sam. Opérette viennoise, en deux actes, de Francis Lopez. Avec Mathé Altery, Tony Gama (ténor), F. Linel, J. Andrieu, A.k Boulme, M. Mavou. Chor. Martine Bozzoni avec les ballets tzigane et classique et le grand orchestre de l'Eldorado, dir. Guy Motta.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). « Offenbach tu connais ? » Jusqu'au 8 janvier. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., 18 h sam., 15 h 30 dim. De Roger Defossez. Mise en scène de Nicolas Bataille. Musique d'Offenbach.







CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Clérambard (1969), d'Yves Robert, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Good Time Girl (1948, v.o.), de David McDonald, 19 h ; Pixote, la loi du plus faible (1980, v.o. s.t.f.), d'Hector Babenco, 21 h.

JEUDI

Le vent se lève (1958), d'Yves Ciampi, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Huit Heures de sursis (1946-1947, v.o.), de Carol Reed, 19 h ; Casanova de Fellini (1976, v.o. s.t.f.), de Federico Fellini, 21 h 15.

VENDREDI

La Kermesse rouge (1946, v.o.), de Paul Mesnier, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : The Small Back Room (1948, v.o.), de Michael Powell et Emeric Pressburger, 19 h ; le Sport favori de l'homme (1964, v.o.), de Howard Hawks, 21 h 15.

SAMEDI

Les Cheyennes (1964, v.o.), de John Ford, 15 h.

DIMANCHE

Fahrenheit 451 (1966), de François Truffaut, 15 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : la Reine des cartes (1949, v.o.), de Thorold Dickinson, 17 h ; Noose (1948, v.o.), d'Edmond T. Gréville, 19 h ; le Héros sacrilège (1955, v.o. s.t. anglais), de Kenji Mizoguchi, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Cœur de lilas (1931), de Anatole Litvak, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : The Blind Goddess (1948, v.o.), de Harold French, 19 h ; les Enfants (1984), de Marguerite Duras, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma georgien : les Petits Hommes (1978, v.o. s.t.f.), de Bondo Chochitaichvili, l'Ane de Magdana (1955, v.o. georgienne -trad. simultanée), de Tenguiz Abouladze et Rezo Tchkheidze, 14 h 30 ; l'Exposition extraordinaire (1968, v.o. russe -trad. simultanée), d'Eldar Chenguelaïa, 17 h 30 ; Au revoir (1934, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Makarov, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma georgien : le Portrait (1981, v.o. s.t.f.), de Lado Soulakvelidze, le Chemin vers la maison (1981, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, 14 h 30 ; la Marâtre Samanichvili (1927, v.o. s.t.f.), de K. Mardjanichvili et Z. Berichvili, le Sel de Svanétie (1930, v.o. russe -trad. simultanée), de Mikhail Kalatozichvili, 17 h 30 ; l'Evénement (1979, v.o. s.t.f.), de Guela Kandelaki, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma georgien : le Voyage d'Akaki Tsereteli en Ratcha Letchkhoumi (1912, v.o. s.t.f.), de Vassili Amachoukeli, Kristine (1916-1917, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Tsoutsouvana, 14 h 30 ; la Mère de la terre (1977, v.o. s.t.f.), de Goderzi Tchokheli, Kadjana (1941, v.o. s.t.f.), de Kote Pipinachvili, 17 h 30 ; le Père du soldat (1964, v.o. russe s.t.f.), de Rezo Tchkheidze, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma georgien : le Père (1983, v.o. s.t.f.), de Levan Zakareichvili, les Enfants d'une autre (1958, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, 14 h 30 ; les Musiciens (1969, v.o. s.t.f.), de Mikhail Kobakhidze, le Mariage (1964, v.o. s.t.f.), de Mikhail Kobakhidze, le Parapluie (1967, v.o. s.t.f.), de Mikhail Kobakhidze, Sérénade (1968, v.o. s.t.f.), de Kartlos Khotivari, 17 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma georgien : Ne sois pas triste (1967, v.o. s.t.f.), de Guergui Danelia, 14 h 30 ; les Mélodies du quartier de Véri (1973, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Chenguelaïa, 17 h 30 ; Avril (1962, v.o. s.t.f.), d'Otar Iosseliani, Alaverdoba (1962, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Chenguelaïa, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma georgien : le Corbeau (1981, v.o. s.t.f.), de David Takaichvili, l'Incantation (1967, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, 14 h 30 ; le Prisonnier du Caucase (1977, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Kalatozichvili, 17 h 30 ; les Derniers Croisés (1934, v.o. s.t.f.), de Semion Dolidze, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris-Polars : Jeune public : le Capitan (1960) d'A. Hunebelle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Blier joue les seconds : le Cave se rebiffe (1961) de Gilles Grangier, les Tontons flingueurs (1963) de Georges Lautner, 18 h 30 ; Pigalle, rendez-vous des truands : Bande annonce : Bob le flambeur (1956) de Jean-Pierre Melville, le Doulos (1962) de Jean Pierre Melville, 20 h 30 ; le Dossier 51 (1978) de Michel Deville, 18 h 30.

JEUDI

Paris-Polars : Comédie policière : Bande annonce : Sois belle et tais-toi (1958) de Marc Allégret, les Trois font la paire (1957) de Sacha Guitry et Clément Duhour, 14 h 30 ; TV Polar : Vidock : la Bijouterie Jacquelin (1967) de Marcel Bluwal, Belphégor ou le fantôme du Louvre (1965) de Claude Barma, 16 h 30 ; Meurtre aux Halles : Halles de Paris : Série Chroniques de France (1966) de Robert Destanque, Voici le temps des assassins (1956) de Julien Duvivier, 18 h 30 ; Cinéma muet : Paris 14-18 (1985), 20 h 30.

VENDREDI

Paris-Polars : Services secrets : Bande annonce : le Dossier 51 (1978) de Michel Deville, la Java des ombres (1983) de R. Goupil, 14 h 30 ; Fantomas : Fantorro (1966) de J. Lénica, Fantômas (1932) de Paul Fejos, 16 h 30 ; Hommage à Melville : Jean-Pierre Melville (1971) d'André S. Labarthe, le Cercle rouge (1970) de Jean-Pierre Melville, 18 h 30 ; Malavoy mène l'enquête : Actualités Gaumont, Meurtres pour mémoire (1984) de Laurent Heyneman, 20 h 30.

SAMEDI

Paris-Polars : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Un homme à abattre : Bande annonce : Mesrine (1983) d'Hervé Palud, Peur sur la ville (1975) de Henry Verneuil, 14 h 30 ; Policier kitsch : Louis Chédid chante Hold-Up (1985), Diva (1980) de Jean-Jacques Beineix, 16 h 30 ; Ripoux : les Ripoux (1984) de Claude Zidi, Un dimanche de flics (1983) de Michel Vianey, 18 h 30.

DIMANCHE

Relâche.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris-Polars : Gabin reprend du service : Bande annonce : le Cave se rebiffe (1961) de Gilles Grangier, Touchez pas au grisbi (1954) de Jacques Becker, 14 h 30 ; TV Polar : Vidock : Vidock et les faux témoins (1967) de Claude Loursais, Quand le vin est tiré... (1964) de Claude Loursais, 16 h 30 ; Organisation secrète : la Maison sous les arbres (1971) de René Clément, 18 h 30 ; Trafiquants d'armes : Coups de feu à 18 heures (1962) de Daniel Costelle, Trois hommes à abattre (1980) de Jacques Deray, 20 h 30.

Les films nouveaux

FANTOMES EN FÊTE. Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PETITE VOLEUSE. Film français de Claude Miller : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

LA TABLE TOURNANTE. Film français de Paul Grimault : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BACH ET BOTTINE (Can.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEETLEJUICE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FORMES DE L'AMOUR (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LECTRICE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MANGECLOUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

MOONWALKER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOTES POUR DEBUSSY (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82)

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SANS PEUR ET SANS REPROCHE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE (Taiwan, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WILLOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MUSIQUE

Les concerts

ALPHA DU LION. Brigitte Legargasson, 23 h jeu. Mezzo-soprano, E. Arnal (piano). Œuvres de Schubert, Schumann, Wolf.

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Anne Thieulin, François Delamare, 20 h 30 jeu. Mezzo-soprano, guit. Œuvres de Dowland, Pisador, Schubert, Fauré.

BASILIQUE SAINTE-CLOTILDE. Pierre Cogen, 23 h 15 sam. Orgue. « Pastorale », de César Franck.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Républicaine. Jusqu'au 8 janvier. 20 h 30 mer., jeu., ven., mar. 16 h dim. Spectacle d'Hélène Delavault. Mise en scène J.-M. Rabeux. Avec H. Delavault, J.-L. Matinier, J. Cohen, V. Leterme.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Elisabeth Cooper, 23 h sam. Œuvres de Bach. Avec la participation de Mouloudji et de la danseuse Mali. Dans le cadre de la veillée de Noël.

ÉGLISE DES BILLETTES (48-87-92-05). Ensemble A Sei Voci, 20 h 30 jeu. Œuvres de Moralès, Josquin Desprez, de Lassus.

● Maîtrise des Hauts-de-Seine, 19 h sam. Dir. Francis Bardot. G. Harle (orgue). Œuvres de Gabrieli, Bach. Entrée libre.

● Gilles Harle, 10 h 30 dim. Orgue. Office du jour de Noël. Entrée libre.

● Gilles Harle, 10 h dim. Récital d'orgue. Œuvres de Sweelinck. Entrée libre. Téléphone location : 45-23-18-25.

● Maîtrise des Hauts-de-Seine, 20 h sam. Dir. Francis Bardot. G. Harle (orgue). Office de vigile de Noël. Chants liturgiques. Entrée libre.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Jean Costa, 16 h dim. Orgue. Œuvres de Bach, Messiaen, Dupré. Entrée libre.

● Chœurs et Quatuor instrumental de la Madeleine, 23 h 45 sam. 11 h dim. Dir. Joachim Harvard de La Montagne. H. Busser (harpe), F.-H. Houbart (orgue), J.-P. Doubrere (baryton). Messe de Noël. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE. Gilles Weber, 22 h sam. Orgue. Chœur de Saint-Eustache. Œuvres polyphoniques de la Renaissance.

ÉGLISE SAINT-FERDINAND-DES-TERNES. Maître Ramette, 22 h 30 sam. Orgue. Avec les Petits Chanteurs de Saint-Ferdinand. Œuvres de Praetorius, Haendel.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. Ricardo Miravet, 22 h sam. Orgue. Noëls de l'époque romantique.

● Ricardo Miravet, 23 h sam. Orgue. M. Chedeville, C. Louchet (sopranos), M. Delaunay (ténor), D. Michel (alto), B. Polisset (baryton), P. Roux (basse). « Messe » de Rossini.

● Ricardo Miravet, 16 h 30 dim. Orgue. Intégrale des Noëls de Daquin.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Nouvel Orchestre de chambre français. Jusqu'au 28 décembre. 20 h 30 mar. Dir. Liliane Corbey, C. Bogdanas (violon), L. Stanese (alto), L. Novak (fl.). Œuvres de Mozart, Haydn.

ÉGLISE SAINT-HONORÉ-D'EYLAU. Emmanuel Bellanger, 23 h 15 sam. Orgue. Œuvres de Messiaen, Langlais.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. La Philharmonie de chambre. Jusqu'au 29 décembre, 20 h 30 lun., mar. Dir. Roland Douatte, S. Rodesco (vl). Œuvres de Corelli, Vivaldi. Téléphone location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Alexandre Stajic, 20 h 30 mer. Dir. Alexandre Stajic. L. Winsor (soprano), M. Francesci (mezzo). Chorale du Marais. Œuvres de Vivaldi, Delalande, Corelli. Téléphone location : 43-96-48-48.

● Les Petits Chanteurs de Chaillot, 17 h dim. 20 h 30 lun. Maîtrise de la cathédrale de Chartres. Dir. Roger Thirot. J. Galard (orgue). Œuvres de Bach, Charpentier, noëls populaires français.

● Gabriel Fumet, Jean-Paul Imbert. Jusqu'au 30 décembre, 20 h 30 mar. Flûte, orgue, P.-H. Lacrambe (baryton). Arias et Adagio pour Noël.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS (42-77-81-88). Ensemble vocal Benjamin Britten, 23 h sam. Dir. Nicole Corti-Lyant. J. Boyer (orgue), F. Lieutaud (harpe). Œuvres de Britten, Caplet. Dans le cadre du festival d'art sacré de la Ville de Paris. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-PHILIPPE-DE-ROULE. Michel Boulnois, 23 h 30 sam. Orgue. Œuvres de Franck, Daquin, Vierne.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio, 20 h 30 ven. Dir. Jean-Pierre Loré. F. Romain (soprano), H. Noël (trp), P. Gangloff (orgue). Œuvres de Charpentier, Delalande, Corelli, Albinoni, Bizet.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ. Olivier Latry, 22 h 15 sam. Orgue. « La Nativité du Seigneur » d'Olivier Messiaen. Concert de Noël.

● Chorale de la Trinité, 0 h sam. Olivier Messiaen (orgue). Messe de Noël.

● Olivier Messiaen, 23 h 45 sam. Orgue. Improvisations.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-49-78). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre 12 h 30 mar. Piano, E. Cooquer (vl), E. Watelle (cello). Au restaurant du musée. Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Yves Devernay, 17 h 45 dim. Orgue. Œuvres de Dupré, Daquin, Guillou. Concert de Noël. Entrée libre.

● Devernay, Lefevre, 0 h sam. Orgue. Maîtrise et chorale de Notre-Dame. Œuvres de Poulenc, noëls populaires.

PALAIS DE L'UNESCO (45-07-23-52). Chœur de Harlem, 20 h 30 mer. Dir. Walter J. Turnbull. Fêtes et noëls traditionnels. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris. Téléphone location : 43-96-48-48.

RESTAURANT COTÉ JARDIN (45-08-11-35). Trio d'anches P.C.V. 22 h 30 jeu. P. Auneau (basson), C. Movsessian (clar.), V. Dufour (hbt). Œuvres de Mozart, Ibert, Tomasi.

SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE, BASILIQUE. Naji Hakim, 21 h sam. Orgue. Œuvres de Jehan Alain, Byrd noëls populaires.

● Groupe vocal du conservatoire de Paris, 23 h sam. Œuvres de Saint-Saëns, Cherubini.

SALLE CORTOT jeu à 12 h 30 : Piano à quatre mains (Hélène Rasquier ; Ricardo Miravet) (Schubert ; Mendelssohn ; Debussy).

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30 mer. jeu. Dir. Daniel Barenboïm. Chœur de l'Orchestre de Paris. « Motets », « Symphonie romantique » de Bruckner.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Nouvel Orchestre philharmonique, 20 h mer., jeu. Dir. Marek Janowski. « La Veuve joyeuse » de Lehar. Concert au profit des réfugiés dans le monde. Téléphone location : 39-58-73-36.

● Orchestre national de France, 11 h 30 dim. Dir. Lorin Maazel. Œuvres de Bach, Tchaïkovski, Verdi, Puccini. Concert de Noël.

Rock

BOBINO (43-27-24-24). Le Cri de la mouche, 23 h, mer. Claudia Colonna, 23 h, jeu. Et ses panthères.

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Dixie Stompers, 23 h, lun.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Rock frénésie, 16 h, dim. Avec Odile et Tony Marlow.

CITY ROCK (43-59-52-09). Rock'n'Roll Dance Center, 22 h 30, jeu.

GIBUS (47-00-78-88). Les Reporters, 23 h, mer., jeu. Metal Nights, 21 h, mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Concert surprise, 1 h, jeu. Rock jusqu'au bout... Soirée fleurs, 1 h, ven. Anniversaire de la Locomotive.

PALACE (42-46-10-87). Dirty Dancing, 23 h 30, dim.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (43-46-12-21). Scorpions, 20 h, jeu., ven.

THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82). Starmania, jusqu'au 31 décembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., 16 h, dim. Opéra-rock en deux actes. Mise en scène de Michel Berger et Luc Plamondon. Livret L. Plamondon, musique M. Berger. Avec Martine Saint-Clair, Luc Lafitte, Norman et Richard Groulx, Wenta, Claude Maurane, Renaud Hantson, Sabrina Lory.

LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). Scotty en Bessie, 2 h, ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Jean-Jacques Milteau. Stnds, 22 h, mer. Country Harp Band, 22 h, jeu. Magali Colorin, 22 h, ven. Luc Bertin, 1 h, ven.



Y'a de la joie

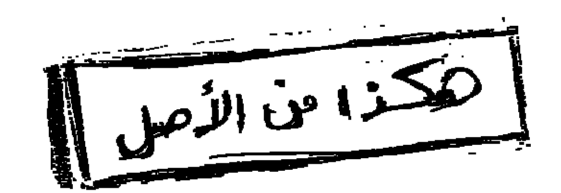


Charles vu par Trenet !

Europe 1
est fier et heureux,
Monsieur Trenet,
d'avoir parrainé
votre spectacle
pour votre retour à Paris.
Bravo,
pour votre merveilleuse pêche.

EUROPE 1
C'est la pêche.

Au théâtre du Châtelet avec la Fondation Société Générale pour la musique, jusqu'au 31 décembre. Location tél. : 40 28 40 28.



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 21 décembre

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. Invités : Michel Drucker, Line Renaud, Ornella Muti. Variétés : Maureen, Eighth Wonder, Pet Shop Boys... **22.30 Magazine : Ex libris** Expliquez-moi ; Tête à texte ; Exploration ; Extérieur livre. **23.35 Journal et Météo. 23.55 Série : Drôles d'histoires.** *0.20 Série : L'homme à poigne.* **1.05 Série : Papa et moi. 1.40 Documentaire :** *Le chemin des Indiens morts.* **2.35 Documentaire : Histoires naturelles. 3.05 Série : Drôles d'histoires. 3.30 Musique. 3.50 Documentaire : Histoires naturelles. 4.40 Le chemin des Indiens morts. 5.30 Série : L'homme à poigne.**

A 2

20.40 Feuilleton : Nord et Sud II. 22.15 Flash d'informations. ▶ 22.20 Magazine : Autrement dit. 23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Magazine : Figures. De Jacques Chancel. Invité : Raymond Devos.

FR 3

20.30 Opéra : Le trouvère. Opéra en quatre actes de Giuseppe Verdi, livret de Salvatore Cammarano, avec Eva Marton, Dolora Zajick, Luciano Pavarotti, Sherrill Milnes, Jeffrey Wells, Loretta di Franco, Mark Baker et les chœurs et l'orchestre du Metropolitan Opera (retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique). **23.00 Journal et Météo. 23.25 Magazine : Océaniques.** Cycle Glenn Gould. **23.50 Documentaire : Mémoires d'émaux.** Les faïenceries de Longwy.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : L'équipée du Cannonball □ Film américain de Hal Neddham (1981). **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Le jour des morts-vivants** □ *Film* américain de George A. Romero (1985). **0.20 Cinéma : Le milliardaire** ■ Film américain de George Cukor (1960). Avec *Marilyn Monroe, Yves Montand (v.o.).* **2.05 Concert : David Bowie.** Glass Spider Tour.

LA 5

20.30 Téléfilm : Les gradés de Top Gun. 22.15 Téléfilm : Chasse à l'homme. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Les épées de feu. 1.55, Un ours pas comme les autres. 2.50 Journal de la nuit. 2.55 Petit déjeuner compris. 3.50 Vive la vie ! 4.05 Voisin, voisine.

M 6

20.30 Téléfilm : Panique dans l'ascenseur. 21.45 Série : Drôles de dames. 22.35 Magazine : Ondes de choc. 23.00 Série : Portraits crachés. Ronald Reagan, la reine d'Angleterre, Margaret Thatcher... Personne n'échappe à l'humour corrosif de John Blair et John Lloyd. **23.25 Journal. 23.35 Musique : Concert.** Nicole Croisille. **0.25 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (12e épisode). **2.25 Feuilleton : La kermesse des brigands** (2e épisode). *2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires.* **3.15 Documentaire : Portrait d'homme d'Etat.** Giulio Andreotti. **4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands. 5.20 Les saintes chéries. 5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue ! Le latin, mort ou vif ? **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse, du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langues françaises. 22.40 Nuits magnétiques.** Les serveuses. 2. La manager et les serveuses. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Keith Richards.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 octobre au Metropolitan Opera de New-York) : Le trouvère, de Verdi, par les chœurs et l'orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. James Levine ; sol. : Eva Marton, Dolora Zajick, Luciano Pavarotti, Scherrill Milnes (diffusé en simultané sur FR3). **23.07 Jazz club.** En direct du Village (7, rue Gozlin, Paris-6e) : le trio du pianiste *Michel Graillier.*

Jeudi 22 décembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Côte Ouest. 14.25 Série : Arsène Lupin. 15.20 Feuilleton : Pause café (1er épisode). **16.15 Quarté à Vincennes. 16.25 Club Dorothée Noël.** Jeu set et match ; Tu chantes, tu gagnes ; Docteur Slump ; Juliette je t'aime ; Les chevaliers du zodiaque ; Flashman. **18.00 Série : Matt Houston.** *18.50 Avis de recherche.* **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.30 Variétés : Les Victor de l'aventure.** En direct de la Cité des sciences et de l'industrie à La Villette. Avec Claude Nougaro, Yves Duteil, Alain Souchon, Véronique Jannot. La Chorale de Bondy, Etienne Daho... **22.25 Cinéma : Nana.** ■ Film français de Christian-Jaque (1955). Avec *Martine Carol, Charles Boyer,* Walter Chiari, Jacques Castelot. *A voir pour Martine Carol à son apogée.* **0.25 Journal et Météo. 0.45 Série : Drôles d'histoires. 1.05 Série : L'homme à poigne. 2.05 Série : Papa et moi. 2.25 Documentaire : Le chemin des Indiens morts. 3.15 Série : Drôles d'histoires. 3.40 Documentaire : Histoires naturelles. 4.05 Musique. 4.15 Série : Drôles d'histoires. 4.40 Le chemin des Indiens morts. 5.30 Série : L'homme à poigne.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Série : Les mystères de l'Ouest. La nuit des tireurs d'élite. **15.20 Documentaire : La planète miracle.** 2. La grande fissure. **16.10 Flash d'informations. 16.15 Magazine : Invités en fête.** Invité : Gérard Jugnot. Dessins animés : Le fantôme du Dungong ; *Les Schtroumpfs ; Archie classe. 17.55 Série : V. Joyeux* Noël. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : Loft story.** La saisie. **20.00 Journal et Météo. 20.30 INC. 20.40 Cinéma : Viens chez moi, j'habite chez une copine.** ■■ Film français de Patrice Leconte (1980). Avec Thérèse Liotard, Michel Blanc, Bernard Giraudeau, Anémone. **22.05 Flash d'informations.** *22.10 Magazine : Résistances.* Thème : *les réfugiés afghans au Pakistan.* **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Ballet : Arlequin magicien par amour.** Ballet pantomime, chorégraphie d'Ivo Cramer, musique d'Edouard du Puy.

FR 3

13.05 La famille Astro. 13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations : Spécial Bourse. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Jeu : La preuve par 3. *15.27* **Flash d'informations : Faits de société. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations : Spécial jeunes. 17.05 Dessin animé : Petit ours brun.** *17.10 Série : Tom Sawyer.* **17.30 Série :** *Zoom, zoom.* 3. Stéphanie Dolma, destination Himalaya. **18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Les contes magiques. 20.02 Jeux : La classe. 20.30 Variétés : Lecoq de Noël. 21.55 Journal et Météo. ▶ 22.20 Magazine : Océaniques.** *Un petit monastère en Toscane,* d'Otar Iosseliani. **23.15 Magazine : Décibels.** Avec les Century Boys. **0.00 Documentaire : La puce et les géants.** La vallée du troisième millénaire. **0.45 Documentaire : Architecture et géographie sacrée.** 3. Le Mont Saint-Michel et l'Archange lumière.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Noyade interdite. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1987). Avec Philippe Noiret, Guy Marchand, Elizabeth Bourgine. **15.05 Court métrage.** Le chasseur Achov, frère cadet du comptable Akhmed, de Aman Djoumaev. **15.40 Cinéma : Ennemis intimes.** □ Film français *de Denis Amar (1987). Avec Michel Serrault,* Wadeck Stanczak, Ingrid Held. **17.10 Documentaire : Les allumés du sport.** A la conquête d'une grotte sous-marine. **17.40 Cabou cadin.** SOS fantômes ; Le piaf ; COPS. **18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Cinéma : Il est génial papy !** □ Film français de Michel Drach (1987). Avec Guy Bedos, Marie Laforêt, Fabien Chombart, Valérie Rojan. *Un musicien raté apprend l'art d'être grand-père avec son petit-fils. Le film, aussi est raté.* **22.00 Flash d'informations.** *22.05* **Cinéma : Platoon.** ■ *Film américain* d'Oliver Stone (1986). Avec Tom Berenger, Willem Dafoe, Charlie Sheen (v.o.). **0.00 Cinéma : La passion Béatrice.** ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1987). Avec Bernard-Pierre Donnadieu, Julie Delpy, Nils Tavernier, Monique Chaumette. **2.05 Documentaire : Objectif pôle Nord.**

LA 5

13.35 Feuilleton : Les épées de feu. 15.25 Série : K 2000. 16.25 Les Schtroumpfs. 16.50 Pollyanna. 17.15 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.40 L'histoire du Père Noël. 18.05 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : V. De Kenneth Johnson, avec M. Singer, F. Grant, M. Durrell (2e épisode). **22.30 Cinéma : Le continent des hommes poissons.** □ Film italien de Sergio Martino (1978). Avec Barbara Boch, Claudio Cassinelli. *Les rescapés d'un naufrage abordent une île qui héberge un savant fou. Film extrêmement médiocre.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Les épées de feu** (rediff.). **1.50 Un ours pas comme les autres** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Les brigades du Tigre** *(rediff.).* **3.45 Vive la vie !** *(rediff.).* **3.55 Voisin, voisine** (rediff.). **4.55 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

13.15 Super hit, hit, hit, hourra ! 14.25 Magazine : Adventure. 14.50 Variétés : Stars sur 6. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 17.05 Série : Hawaï, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Campus show. 20.30 Cinéma : On ne meurt que deux fois. ■ Film français de Jacques Deray (1985). Avec Michel Serrault, Charlotte Rampling, Xavier Deluc, Elisabeth Depardieu. *Un inspecteur enquête sur le meurtre d'un pianiste devenu clochard. Un film policier de facture traditionnelle, sans le climat morbide de l'œuvre originale.* **22.20 Série : Drôles de dames. 23.10 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **23.35 Série : Portraits crachés** (rediff.). **0.00 Journal. 0.10 Musique : Concert.** Kid Créole and The Coconuts. **1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (13e épisode). **2.25 Feuilleton : La kermesse des brigands** (3e épisode). **2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire : Portrait d'homme d'état.** R. Von Weilsaecher. **4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands** (rediff.). **5.20 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE CULTURE

20.30 Dramatique. 21.30 Profils perdus. 22.40 Nuits magnétiques. *Les serveuses.* 3. De Pigalle à Saint-Flour. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Keith Richards.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : La Veuve joyeuse, de Lehar, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Marek Janowski, sol. : Felicity Lott, Siegfried Jerusalem, Lucy Peacock, Riccardo Calleo, David Wilson-Johnson, Stephen Dickson, *Philip Slamon.* **22.30 Musique légère.** *Suite d'opérettes* de Ziehrer ; Le bal des cadets (extrait) de J. Strauss. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Haydn et ses opéras.** Autour de L'anima del filosofo (2).

Audience TV du 20 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

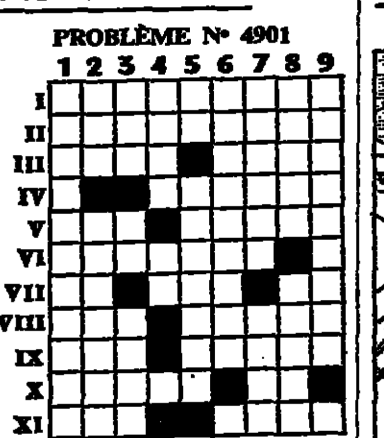
Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50.8	Santa-Barbara 22.1	Actual. région. 9.6	Actual. région. 9.8	Top 50 2.9	Ali Baba 3.2	Routes paradis 3.1
19 h 46	57.4	Roue fortune 31.9	Loft story 6.1	19-20 info 8.4	Nulle part 3.6	Boulev. Bouvard 2.1	Routes paradis 3.4
20 h 16	67.6	Journal 32.2	Journal 12.6	La classe 11.5	Nulle part 2.8	Journal 4.4	Campus show 3.9
20 h 55	69.9	Hold-up 34.0	Exodus 17.8	Colère de Dieu 10.9	Chelsea Dear. 2.2	Ator 7.5	Droit chemin 2.3
22 h 8	67.8	Hold-up 34.2	Exodus 16.9	Colère de Dieu 10.7	Chelsea Dear. 2.1	Ator 7.6	Drôles de dames 0.7
22 h 44	41.1	Ciel mon mari 13.7	Exodus 19.4	Journal 3.2	Noyade interdite 0.7	Lanciers noirs 4.1	Drôles de dames 1.5

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4901



HORIZONTALEMENT

I. Mis à la porte par un huissier. – II. Ne veut connaître que le père. – III. Fit payer cher. Réunit des poèmes irlandais. – IV. D'un ancien pays. – V. Fut mise sur tables. En regardant Bombay, on peut dire qu'il est par là. – VI. De l'or en barres. – VII. Circulaient à Rome. Mot de reconnaissance. Ne semble jamais pressé. – VIII. En Serbie. *Mérita le bâton.* – IX. Fleur. Greffée. – X. Monter à la tête. Redevient neuf quand on arrive au bout. – XI. *Endroit où l'on voit le jour.* Coq ou « singe ».

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut démonter facilement. – 2. On y met tout ce qui est piquant. Pas occupées. – 3. Grossit en été. Dans le vent. N'est pas comme de l'argent. – 4. Organisation internationale. Invitation à faire le grand saut. – 5. Sortie des *enfants. Prendre la moitié.* – 6. Un procédé pour économiser la bière. – 7. Fournissent du duvet. Etat étranger. – 8. Chantaient *dans les cours.* Utile pour celui qui veut percer. – 9. Est difficile à obtenir quand il y a beaucoup de courants.

Solution du problème n° 4900

Horizontalement

I. Gantier. – II. Rieur. Eve. – III. Ile. Ruses. – IV. Li. Minute. – V. Légitime. – VI. Erine. Erg. – VII. Nerf. AI. – VIII. AI. Oint. – IX. Ilotier. – X. Névé. On. – XI. Sesterce.

Verticalement

1. Grille-pain. – 2. Ailier. Iles. – 3. Née. Gin. Ove. – 4. Tu. Minettes. – *5. Irriter.* – *6. Uni.* Foène. – 7. Résumé. Ir. – 8. Vétéran. Oc. – 9. Pèse. Gitane.

GUY BROUTY.

Semaine de la bonté

Cas n° 6

Le budget de Colette D., célibataire, âgée de trente-huit ans, est complètement déséquilibré par la maladie. Une tuberculose osseuse avait déjà entraîné plusieurs interventions chirurgicales à la colonne vertébrale, deux ans de sanatorium et le port d'une minerve pendant cinq ans. La suite de ces soins provoquait en 1986 et 1987 une très forte détérioration de la mâchoire inférieure. Une intervention importante est nécessaire pour permettre à Colette de s'alimenter *normalement.* Elle réside à 200 kilomètres de la grande ville où se trouve le chirurgien-*dentiste qui seul peut exécuter* ces travaux dentaires difficiles. La Sécurité sociale ne prend en *charge qu'une partie des soins et* aucun frais de transport.

Très courageuse et discrète, *Colette D.* fait quelques cours et heures de secrétariat pour vivre et payer son loyer. Peut-on l'aider avec d'autres à entreprendre ces soins importants ? Il faut

5 000 F.

* Les dons sont à adresser à La semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

EN BREF

● **Noël sur la Seine.** – Les 21, 22 et 23 décembre, de 14 heures à *17 h 30, le père Noël sera à bord des* vedettes de Paris et d'Ile-de-France pour une croisière qui permettra aux *parents et aux enfants de redécouvrir* Paris et ses monuments. Départs et retours au pied de la tour Eiffel, quai rive gauche, port de Suffren. *Parking* gratuit assuré devant l'embarcadère, métro Bir-Hakeim. Prix : 145 F par personne.

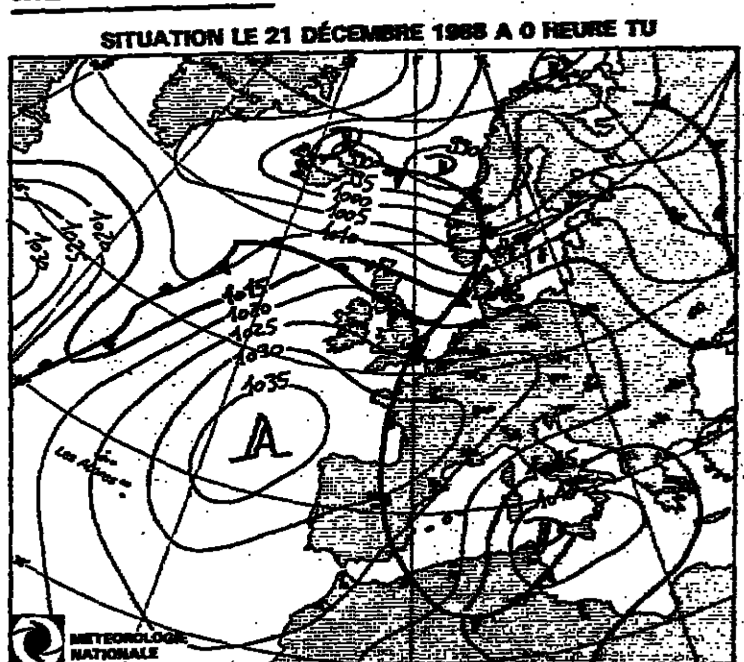
★ **Renseignements et réservations : (1) 47-05-71-29.**

● **Crèches de Noël.** – La Caisse nationale des monuments historiques propose, le 25 décembre à 15 heures, un circuit en autocar permettant de découvrir les plus intéressantes crèches de la capitale et leur histoire ainsi que celle des différents personnages qu'on y rencontre.

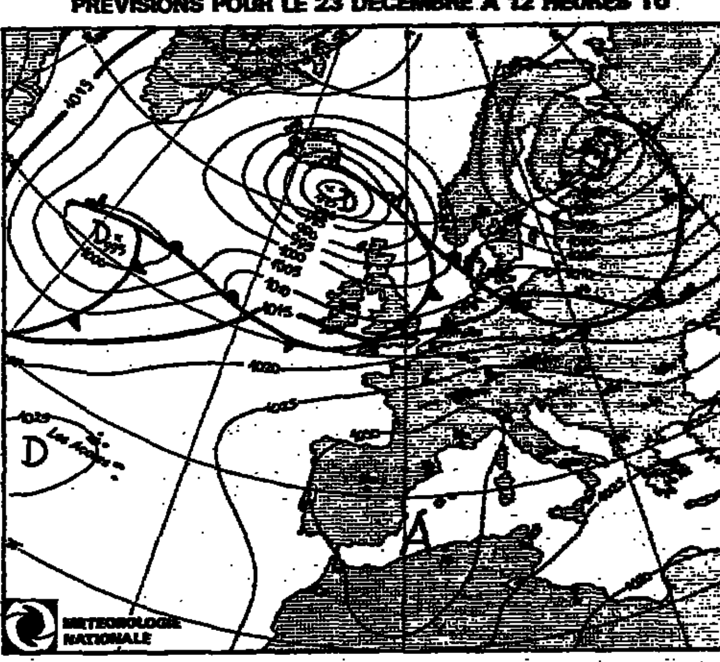
★ **Inscription préalable au service conférences de la CNMH, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 42-74-44-50 ou 42-77-15-88. Tarif 100 F.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 23 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 décembre à 0 heure et le jeudi 22 décembre à 24 heures.

L'anticyclone (1035 HPA) centré sur le sud de la France rejette vers les îles britanniques la partie active des perturbations océaniques.

La moitié nord du pays sera tout de même affectée par un temps très nuageux et faiblement pluvieux.

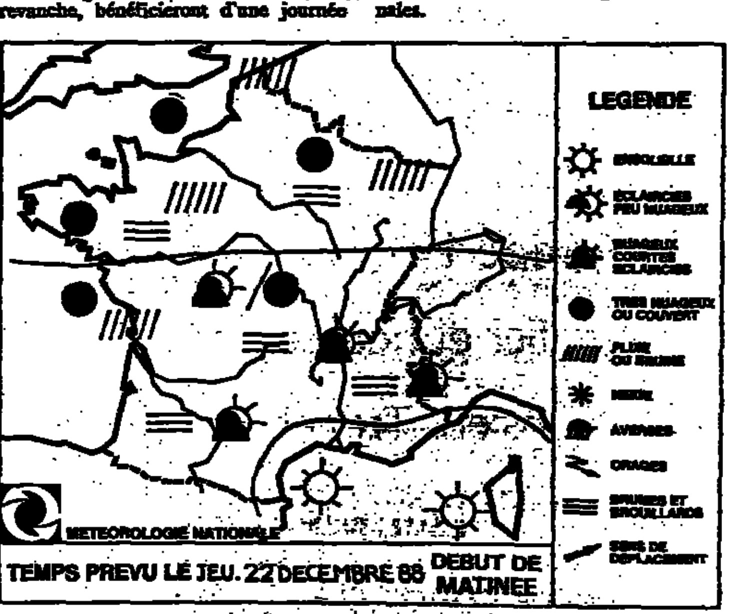
Jeudi : grisaille au Nord soleil au Sud. – La moitié Nord du pays, de la Bretagne et des Pays de Loire à l'Alsace et à la Franche-Comté, gardera tout au long de la journée un temps très nuageux avec quelques petites bruines passagères.

Les régions de la moitié sud, en revanche, bénéficieront d'une journée ensoleillée après dissipation des brouillards matinaux. Seules exceptions : le Poitou-Charentes *et* l'ouest de l'Aquitaine, où l'après-midi s'annonce très nuageuse et faiblement pluvieuse.

Les températures minimales seront comprises entre 8 et 11 degrés sur le Nord-Ouest, 4 et 7 degrés du Nord au *Centre, 1 et 3 sur le Nord-Est.* Elles s'abaisseront entre – 2 et 4 degrés sur la moitié sud du territoire, hormis près des *côtes où elles avoisineront 5 degrés.*

Les températures maximales s'échelonneront entre 6 et 10 degrés pour atteindre 11 à 14 degrés dans le Sud-Est.

Le vent sera faible à modéré de secteur sud-ouest sur les régions septentrionales, nord à est sur les régions méridionales.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-12-1988 à 6 heures TU et le 21-12-1988 à 6 heures TU — le 21-12-1988

FRANCE			
AJACCIO	13	3	D
BIARRITZ	12	1	D
BORDEAUX	9	–1	D
BOURGES	7	–2	B
BREST	11	11	P
CAEN	6	5	C
CHERBOURG	9	6	–
CLERMONT-FERR.	5	–1	N
DIJON	7	–2	D
GRENOBLE St-M-H	7	6	N
LILLE	7	2	P
LIMOGES	5	–3	B
LYON	7	1	D
MARSEILLE-MAR.	11	0	D
NANCY	6	0	N
NANTES	6	7	P
NICE	17	5	D
PARIS-MONTS.	6	3	C
PAU	10	–2	D
PERPIGNAN	11	7	D
RENNES	9	6	P
ST-ETIENNE	4	1	D
STRASBOURG	6	–1	C
TOURS	8	–1	B
TOULOUSE	8	–1	D
POINTE-A-PITRE	29	21	A

ÉTRANGER			
ALGER	14	11	P
AMSTERDAM	6	3	P
ATHÈNES	14	9	C
BANGKOK	32	23	D
BARCELONE	15	7	D
BELGRADE	5	0	C
BERLIN	0	–5	C
BRUXELLES	7	3	P
LE CAIRE	16	9	N
COPENHAGUE	0	–1	P
DAKAR	26	22	N
DELHI	25	12	D
DJERBA	15	9	P
GENÈVE	4	–6	D
HONGKONG	23	17	D
ISTANBUL	9	7	P
JÉRUSALEM	10	2	C
LISBONNE	18	8	D
LONDRES	6	6	C
LOS ANGELES	15	10	A
LUXEMBOURG	5	–1	B
MADRID	14	9	D
MARRAKECH	19	6	D
MEXICO	23	7	B
MILAN	12	–2	D
MONTRÉAL	10	–8	P
MOSCOU	–2	–8	A
NAIROBI	20	20	A
NEW-YORK	13	3	C
OSLO	–7	–9	D
PALMA-DE-MAJ.	14	8	D
PÉKIN	4	–3	D
RIO-DE-JANEIRO	36	25	P
ROME	11	5	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	–10	–12	*
SYDNEY	25	21	C
TOKYO	15	8	N
TUNIS	13	7	C
VARSOVIE	1	–6	N
VENISE	11	–2	D
VIENNE	5	–3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Communication

M. Jean-Claude Michaud déplore la « politisation excessive » de RFO

C'est un bilan sans nuances de ses deux ans à la tête de la radio-télévision publique d'outre-mer qu'a dressé mardi 20 décembre M. Jean-Claude Michaud, PDG de RFO. Nommé par la CNCL en 1986, ce proche du RPR trouvait *« des réseaux de diffusion incomplets »*, *« une situation immobilière précaire »*, *« un statut du personnel inadapté »*, *« des budgets insuffisants »*, bref *« un avenir incertain »* face aux débuts de l'audiovisuel privé outre-mer. Deux ans plus tard, M. Michaud se prévaut de progrès dans quasiment tous les domaines.

Extension des réseaux, ouverture de la télévision à Mayotte et à Wallis, budget d'investissement triplé en trois ans, sont pour lui autant de signes d'une *« gestion rigoureuse »*. Une meilleure cohérence de la programmation, avec, en radio comme en télévision, un premier canal de programmation locale et un autre le plus proche possible d'une station métropolitaine (France Inter ou Antenne 2) grâce au satellite, sont selon M. Michaud des innovations bien accueillies par les populations. De même, il justifie par des sondages la confection centralisée à Paris des journaux nationaux et internationaux, décidée sous sa présidence. Seules *« des campagnes d'inspiration corporatiste »* auraient critiqué cette formule, selon le plaidoyer *pro domo* édité par RFO sous le titre *« Un souffle nouveau »*.

Pour M. Michaud, *« en deux ans nous avons effacé une part considérable du retard de la radio-télévision d'outre-mer, acquis une maîtrise technique des satellites qui est un atout indéniable, et placé RFO en position d'être la grande station de la francophonie »*.

Seule ombre à ce tableau : *« La politisation excessive »* de la société, due, selon M. Michaud, à sa situation de monopole et à l'*« intérêt excessif du personnel politique d'outre-mer pour RFO »*. Une politisation qui a valu à RFO de nombreux rappels à l'ordre de la CNCL pour manquement au pluralisme. Pour le reste, le PDG se veut optimiste et répond aux rumeurs de démission qu'il ne voit *« aucune raison de partir »* avant la fin de son mandat, en décembre 1989.

D'autres observateurs ont une vision plus critique de RFO et des deux ans de mandat de M. Michaud. Dans un rapport établi par un des principaux cadres de la maison, on parle ainsi de *« société en état de non-fonctionnement »*, aux *« perspectives nulles »*, au *« développement technique anarchique »*. Les syndicats, enhardis par le résultat de l'élection présidentielle, refusent depuis juin dernier de siéger dans un comité central d'entreprise aux côtés d'un PDG *« qui a failli à sa mission »* et dont ils ont déjà demandé le départ (*le Monde* du 9 juillet).

Le balancier

Enfin, le conseil d'administration de RFO n'a pas adopté le projet de budget pour 1989 de M. Michaud. Il demande des précisions pour sa prochaine réunion de janvier, et notamment des hypothèses tenant compte des objectifs nécessaires de décentralisation. Quant au développement international que M. Michaud fixe comme un des objectifs de RFO, grâce notamment à l'AITV (Agence internationale de télévision), il a tendance à stagner depuis... 1986.

En réalité, le problème de RFO n'est ni nouveau ni simple. Entre des stations régionales très autonomes – mais alors à la merci des pouvoirs locaux – ou une direction centralisée à des milliers de kilomètres, le balancier n'a pas encore trouvé de position stable. Et les alternances politiques renforcent le rôle de « funambule » du PDG. A quelques semaines de la mise en place du Conseil supérieur de l'audiovisuel, le bilan de M. Michaud ressemble fort à un testament.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

M. Ambroise Roux préparerait un rapprochement entre la Générale occidentale et la Compagnie générale des eaux

A la Compagnie générale d'électricité, le président, M. Pierre Suard, affirme qu'*« aucun dossier ne lui a été soumis »*. A la Compagnie générale des eaux, on qualifie l'affaire de *« simple rumeur »*. Pourtant, malgré ces démentis, les milieux boursiers et les professionnels de la communication continuent de croire à un futur rapprochement entre la Générale occidentale, filiale à 41 % de la CGE, et la Compagnie générale des eaux.

Les titres des deux sociétés sont activement traités depuis trois semaines au palais Brongniart, et on évoque aujourd'hui un scénario précis : la Générale des eaux deviendrait le premier actionnaire de la Générale occidentale. Cette dernière regrouperait les activités des deux sociétés dans le secteur de la communication.

L'hypothèse est séduisante à plus d'un titre. Les deux groupes ont en effet des activités complémentaires. La Générale occidentale gère *l'Express* et le groupe Média (*Biba*, *Enfants Magazine*, etc.). Elle est surtout, depuis février, associée à 50 % dans le Groupe de la Cité, deuxième éditeur français (Larousse, Nathan, Bordas, Presses de la Cité, France-Loisirs). Son président, M. Ambroise Roux, rêve de bâtir un empire de la communication mais ne possède aucun intérêt dans l'audiovisuel. A l'inverse, la Compagnie générale des eaux a multiplié depuis 1983 les investissements dans le secteur de l'image. Actionnaire à 21 % de Canal Plus, elle gère dix-sept réseaux câblés, lance des chaînes thématiques, possède 20 % de la compagnie cinématographique UGC et s'intéresse aux catalogues de films (*UGC DA*, Robur DA).

Un trésor de guerre

La réunion de ces deux pôles pèserait d'un poids considérable sur le marché. D'autant que la société d'Ambroise Roux, qui a vendu ses actifs aux Etats-Unis (Grant Union), détient un trésor de guerre d'environ 4 à 5 milliards de francs prêt à s'investir. Mais d'autres raisons, *moins avouables*, plaident pour le mariage. Le PDG de la Compagnie générale des eaux, M. Guy Dejouany, *ne serait pas fâché de* prendre ses distances avec son principal partenaire audiovisuel, M. André Rousselet, président de Canal Plus.

Entre les deux hommes, le courant ne passe plus depuis plusieurs mois. Le responsable de la chaîne payante s'irrite de voir la Générale des eaux multiplier les prises de participations, spéculer sur le marché du film sans tenir compte des intérêts de Canal Plus. M. Dejouany voit sans plaisir M. Rousselet s'intéresser au câble. Second actionnaire de Canal Plus, très minoritaire (2 % dans le capital d'Havas), il n'est pas en mesure d'imposer ses vues. Une alliance avec la Générale occidentale pourrait lui donner les moyens d'une stratégie autonome.

M. Ambroise Roux, pour sa part, doit régler un autre problème. Les statuts de la CGE et de ses filiales fixent l'âge de la retraite à soixante-huit ans. *Or le PDG de la Générale* occidentale atteindra la limite fatidique en juin prochain. Il a demandé à M. Pierre Suard de modifier les statuts, mais ce dernier ne semble guère disposer à accorder ce privilège à l'homme qui a occupé son fauteuil de 1970 à 1982 et a marqué de *son empreinte* la CGE. S'il veut conserver la Générale occidentale, M. Ambroise Roux doit donc sortir sa société de l'orbite de *la CGE*.

M. Dejouany peut lui rendre ce service. Les deux hommes sont de la même génération, appartiennent au même corps, les Ponts et Chaussées, et ont déjà éprouvé leur solidarité. *En 1981, la Compagnie générale des* eaux, menacée d'OPA, voit voler à son secours M. Roux à la tête d'un *« syndicat de défense »* composée de la CGE, du CCF et du groupe Rivaud. Reconnaissant, M. Dejouany *fait entrer* M. Ambroise Roux à son conseil d'administration. En 1986, c'est au tour de M. Dejouany de trouver un fauteuil d'administrateur de la CGE grâce aux bons soins de son ami.

Reste que le rapprochement entre la Générale occidentale et la Compagnie générale des eaux, s'il se confirme, dépend du bon vouloir de M. Suard, PDG en titre de la CGE. *Mais ce dernier serait-il si fâché de* voir M. Ambroise Roux prendre le large en évitant l'épreuve d'une mise *à la retraite* ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Mort de Sacha Simon ancien reporter au « Figaro »

Nous apprenons la mort, lundi 19 décembre dans le village d'Indre-et-Loire où il s'était retiré, de Sacha Simon, ancien grand reporter au *Figaro*. Il était âgé de quatre-vingts ans.

[Sacha Simon avait commencé sa carrière de journaliste dans divers journaux de province, et « couvert » notamment le procès des criminels de guerre nazis à Nuremberg. Il devait être ensuite, pendant près de dix ans à partir des années 60, le correspondant du *Figaro* à Moscou. Né de parents russes et parlant russe, Sacha Simon avait décrit avec truculence la vie quotidienne à Moscou dans *Chers Soviétiques* (Robert Laffont) et avec émotion ses retrouvailles avec son village natal dans *Douchka de mon enfance* (Stock). Ses confrères garderont le souvenir d'un ami chaleureux, plein d'humour, aimant la vie et les hommes. – M. T.]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde INTERNATIONAL

CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA RECHERCHE

Amnesty International cherche à pourvoir le poste de chef du Département de la recherche au Secrétariat international, à Londres. Le titulaire de ce poste dirige les travaux de 130 personnes chargées de la recherche et des questions juridiques. Il est responsable du maintien de la qualité et de l'impartialité de l'information et des documents publiés par Amnesty International, ainsi que des démarches entreprises auprès des gouvernements. Il donne son avis sur la formulation des politiques et est responsable de leur application une fois qu'elles sont adoptées. Il est chargé de la planification dans le contexte des priorités mondiales et régionales du programme par pays et des actions menées en collaboration avec les organisations intergouvernementales.

Le candidat(e)s doivent être doué(e)s d'un bon jugement politique et posséder l'expérience de la collecte d'informations et de leur évaluation, et du contrôle du travail de collègues. Ils (elles) doivent maîtriser parfaitement l'anglais et avoir une bonne connaissance pratique du français ou de l'espagnol. Ils (elles) doivent pouvoir s'exprimer avec aisance, tant oralement que par écrit, et être sensibles aux impératifs du multiculturalisme.

TRAITEMENT ANNUEL DE BASE : £ 18 198

Date limite pour la réception des formules de candidature 27 JANVIER 1989

Les entrevues auront lieu à la mi-février 1989

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature, s'adresser à :

AMNESTY INTERNATIONAL
Service du personnel, 1, Easton Street,
LONDRES WC1X 8DJ (Grande-Bretagne).
Tél. : 837-3805 (24 h/24 h).



HUMAN RIGHTS IN THE MIDDLE EAST

Amnesty International (AI) needs an Executive Assistant to work in the Middle East region of the Resarch Department. Executive Assistants primary responsability is to advise and service AI's worldwide membership on human rights concerns in the Middle East. That includes recommending actions on behalf of prisoners. A background knowledge of the region, fluent Arabic and English, and the ability to type and to do own filing is essential. Knowledge of other languages of the region including Hebrew or French an asset. Candidates must be able to work in a team, often under pressure and use initiative.

SALARY : Starts at £ 12 603 per annum.
CLOSING DATE : 24 FEBRUARY 1989.

Interviews scheduled for week commencing 27 march 1989.

For further information and an application form, please contact :

Personnel Office, AMNESTY INTERNATIONAL,
International Secretariat, 1 Easton St,
LONDON WC1X 8DJ, United Kingdom.
Tél. : (01) 837-3805.



ÉTAT DU QATAR - FORCES ARMÉES

nous recherchons

MÉCANICIEN RADAR BORD CALCULATEUR BORD

formés sur contre mesure électroniques aéroportées

Conditions, avantages :

a) Expérience de 3 ans minimum
b) Age limite : 45 ans
c) Parfaite maîtrise de l'Anglais écrit et oral exigée
d) Contrat initial de 3 ans
e) Salaire en fonction de la qualification et de l'expérience
f) Logement tout confort gratuit
g) *Congés annuels : 45 jours payés ainsi que les billets aller/retour pour le candidat, son épouse et trois de ses enfants de moins de 18 ans.*

Prière d'envoyer CV complet au Bureau Militaire de

L'Ambassade du Qatar
57, quai d'Orsay, 75007 Paris
Tél. 45.51.90.71 de 9 h à 15 h

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Bundesallee 22, D-1000 BERLIN 31. Tél. : 49-30-884-12-146. Téléfax 49-30-884 12 222), créé en 1975 par les Communautés européennes, cherche pour son siège à Berlin :

Emploi 4312/47 : un Expert en formation professionnelle (H./F.) pour les projets « correspondance des qualifications de formation professionnelle » et « répertoire des qualifications » ainsi que « développement régional et formation professionnelle ».

La préférence sera accordée aux candidats ayant participé avec sucès à un concours organisé par une des institutions des Communautés européennes.

Le texte des appels de candidature et le formulaire « Acte de candidature » peuvent être demandés au responsable de l'administration du centre. Date limite pour le dépôt des candidatures : 30 janvier 1989.

Le Monde CADRES

chef de projet

INFORMATIQUE DE GESTION — PROCHE BANLIEUE OUEST

Nous sommes une des plus grandes sociétés chimiques européennes. Nos activités se répartissent en France sur plusieurs sites.
Une récente fusion nous conduit à développer un nouveau système de gestion financière et comptable.

Au sein de notre parc (IBM 36 Micro), placé sous la responsabilité du Chef de Service informatique votre mission sera : ● d'analyser les besoins des utilisateurs ● de sélectionner les progiciels les mieux adaptés, ● de déterminer et réaliser les développements qui en découlent.

Pour ce faire, vous avez la volonté de vous impliquer sur les projets qui vous sont confiés et de dialoguer avec souplesse et efficacité avec vos partenaires : utilisateurs internes et conseils extérieurs.

De formation supérieure, vous avez une première expérience réussie de la conduite de projets informatiques, si possible en milieu industriel.
Vous pratiquez le GAP II interactif.
Bien sûr, vous êtes opiniâtre et organisé. Vous possédez un fort esprit d'entreprise. Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Reussissez votre mission et nous vous ferons connaître une évolution de carrière tout à fait intéressante.

Merci d'adresser CV et prétentions sous référence MA 25 à notre Conseil qui traitera les candidatures confidentiellement.

2, rue Louis David - 75782 Paris Cédex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 Lyon

COGEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Etablissement financier

Maison de Titres

PARIS-16e

Filiale d'un important groupe bancaire

recherche un

JEUNE DIRECTEUR COMPTABLE

Formation supérieure (Ecole supérieure de commerce + DECS) avec *une première expérience réussie de 3 à 5 ans, soit en cabinet soit dans une entreprise du secteur financier.*

Ecrire avec C.V., photo, lettre manuscrite sous le no 8067,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

Quotidien départem. en pleine expansion, ch. localier confirmé ayant des connaiss. éconon. et intéressé par les faits divers. Secrét. de rédaction pour rubrique locale ayant un grand sens de la maquette.
Ecrire sous le no 7093
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

ÉCOLE PRIVÉE S/CONTRAT
cherche d'urgence

PROFESSEUR

mathématique, classe 1re et terminale.
34-62-68-67/47-01-04-65
47-41-06-04.

Pronocobe-Yoplit 06 ch. sa future *directrice générale.* 30 ans envir. Ecr. casier 28, de Raucourt, 19, r. Carpeaux, Paris-18e.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
DU BATIMENT
recrute pour son Centre de recherche de MARNE-LA-VALLÉE

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ou
UNIVERSITAIRE
(DOCTORAT)

Age : envir. 30 ans, pour développer des modèles de calcul des mouvements d'air dans les bâtiments.

Une expérience en modélisation numérique est vivement souhaitée.

Adr. C.V., prét. : CSTB Service GEC, 84, av. Jean-Jaurès, CHAMPS/MARNE, 77421 Marne-la-Vallée Cedex 2.

HOPITAL DE JOUR
pour adolescents
recherche

DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)

pour coordination et responsabilité technico-administrative auprès des adolescents, parents, équipes ainsi que gestion *institutionnelle* courante. Age min. requis : 30 ans. C.C. Enfance inadaptée 1966.

Adr. lettre manuscr. + C.V. au médecin directeur, Centre Etienne-Marcel 3, Cité d'Angoulême, Paris-11e.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. HOMME TRILINGUE
Exp. commerce internat. recherche poste
TRADUCTIONS, TÉLEX, GESTION, COMMANDES.
Tél. : 42-49-59-00.

IMPORT-EXPORT
jeune femme, 35 ans, grande exp., responsable de relations transitaires, banque, chargeurs, douanes, transporteurs. Contact fournisseurs, clientèle. Trilingue portugais, espagnol.
Cherche poste équivalent.
69-21-51-47, après 17 h.

CHALLENGER
Sens de la responsabilité, profil secr. général. exp. profil multidisciplinaire, large culture, trilingue français, italien, anglais, 46 ans, études sup. lettres, sc. éco. Totalement libre, étudie ttes proposition de situation.
Ecrire sous le no 8 082
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

CHEF DE PUBLICITÉ

expérimenté, ch. poste stable. 47-05-06-79 le matin. LIONEL, 8, av. Breteuil, 7e.

HEBDOMADAIRE
recherche

JOURNALISTE

(anglais indispensable.)
Format. et/ou exp. en mat. d'économie des transports.

Ecrire sous le no 8 065
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

IMPORT-EXPORT

Jeune femme 35 ans, gde exp., responsable de relations transitaires, banque, chargeurs, douanes, transporteurs. Contact fournisseurs, clientèle. Trilingue portugais, espagnol, cherche poste équivalent. Après 17 h : 69-21-51-47.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

FORD ESCORT livraison, blanche, mod. 88, 25 000 km, 1re main, att. rem. Erka. Tél. après 18 h : 64-33-28-92.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS

et romantiques
– 20 % POUR NOËL
ACHAT OR.
GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83.
FAITES PLAISIR.

Traiteur

G. COUSIN

Buffets campagnards
Lunchs - Réceptions
sur mesure
à domicile ou dans l'une de nos salles
(jusqu'à 200 personnes)
Buffets à thèmes
(entreprises, collectivités)
Restaurat. à domicile
à partir de 8 convives
Un service exceptionnel
Organisation familiale
Livraison chaud ou froid à votre heure
LES VIVIERS
(après le stade)
95810-
GRISY-LES-PLATRES
(près de Pontoise)

(1) 34-66-68-93

Palme d'or du Meill. jambon de Paris

Philatélie

CONQUÊTE DE L'ESPACE

racontée par les timbres-poste. Cat. LOLLINI, 448 p., 165 F et son album, 300 F. Docum. grat. LOLLINI, Villa Cimarosa, av. M.-de-Croisset, 06000 NICE. 93-81-08-69.

Vacances

Tourisme

Loisirs

SKI DE FOND HAUT JURA

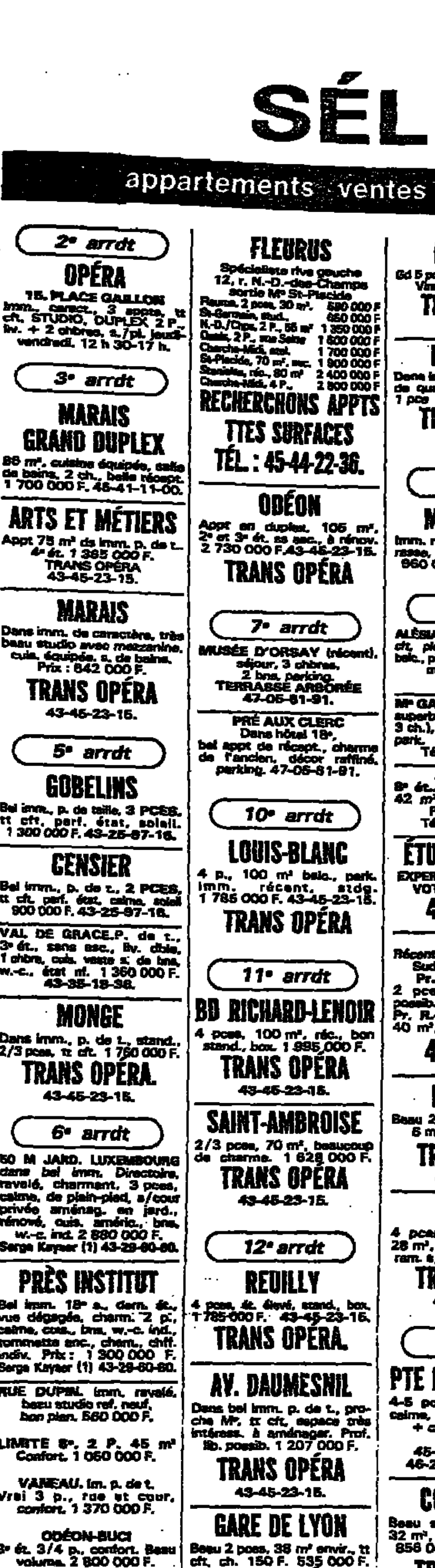
3 h de Paris par T.G.V.

Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIe, confortablement rénovée, chbre avec s.d.b., w.c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique. De 2.050 F à 2.590 F par pers. et semaine tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski. T. : (16) 81-38-12-51 ou écrire : Le Crêt-l'Agneau, 25650 MONTBENOIT.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes



2e arrdt

OPÉRA
15, PLACE GAILLON
Imm., caract., 3 appts, tt cft, STUDIO, DUPLEX 2 P., liv. + 2 chbres, s./pl. jeudi-vendredi, 12 h 30-17 h.

3e arrdt

MARAIS GRAND DUPLEX
86 m², cuisine équipée, salle de bains, 2 ch., belle récept. 1 700 000 F. 45-41-11-00.

ARTS ET MÉTIERS
Appt 75 m² ds imm. p. de t., 4e ét. 1 385 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

MARAIS
Dans imm. de caractère, très beau studio avec mezzanine, cuis. équipée, s. de bains.
Prix : 842 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

5e arrdt

GOBELINS
Bel imm., p. de taille, 3 PCES, tt cft, parf. état, soleil. 1 300 000 F. 43-25-97-16.

CENSIER
Bel imm., p. de t., 2 PCES, tt cft, parf. état, calme, soleil 900 000 F. 43-25-97-16.

VAL DE GRACE.P. de t., 3e ét., sans asc., liv. dble, 1 chbre, cuis. vaste s. de bns, w.-c., état nf. 1 360 000 F. 43-35-18-36.

MONGE
Dans imm., p. de t., stand., 2/3 pces, tt cft. 1 760 000 F.
TRANS OPÉRA.
43-45-23-15.

6e arrdt

50 M JARD. LUXEMBOURG dans bel imm. Directoire, ravalé, charmant, 3 pces, calme, de plain-pied, s/cour privée aménag. en jard., rénové, cuis. améric., bns, w.-c. ind. 2 880 000 F.
Serge Kayser (1) 43-29-60-60.

PRÈS INSTITUT
Bel imm. 18e s., dern. ét., vue dégagée, charm. 2 p., calme, cuis., bns, w.-c. ind., tommette anc., chem., chff. indiv. Prix : 1 300 000 F.
Serge Kayser (1) 43-29-60-60.

RUE DUPIN. Imm. ravalé, beau studio ref. neuf, bon plan. 560 000 F.

LIMITE 8e. 2 P. 45 m² Confort. 1 060 000 F.

VANEAU. Im. p. de t. Vrai 3 p., rue et cour, confort. 1 370 000 F.

ODÉON-BUCI
3e ét. 3/4 p., confort. Beau volume. 2 800 000 F.

ST-SULPICE. 5e ét. Asc., 5 p., cft. vue dégagée.

ASSAS LUXEMBOURG.
5 pces à rénover, rue et cour, charme.

FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET 75007 PARIS.

FLEURUS
Spécialiste rive gauche
12, r. N.-D.-des-Champs
sortie Mo St-Placide

Rennes, 2 pces, 30 m².	580 000 F
St-Germain, stud.	650 000 F
N.-D./Chps, 2 P., 55 m²	1 350 000 F
Quais, 2 P., sur Seine	1 600 000 F
Cherche-Midi, atel.	1 700 000 F
St-Placide, 70 m², asc.	1 900 000 F
Stanislas, réc., 80 m²	2 400 000 F
Cherche-Midi, 4 P.	2 800 000 F

RECHERCHONS APPTS TTES SURFACES
TÉL. : 45-44-22-36.

ODÉON
Appt en duplex, 105 m², 2e et 3e ét. ss asc., à rénov. 2 730 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

7e arrdt

MUSÉE D'ORSAY (récent), séjour, 3 chbres, 2 bns, parking.
TERRASSE ARBORÉE
47-05-81-91.

PRÉ AUX CLERC
Dans hôtel 18e, bel appt de récept., charme de l'ancien, décor raffiné, parking. 47-05-81-91.

10e arrdt

LOUIS-BLANC
4 p., 100 m² balc., park. Imm. récent, stdg. 1 785 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

11e arrdt

BD RICHARD-LENOIR
4 pces, 100 m², réc., bon stand., box. 1 995 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

SAINT-AMBROISE
2/3 pces, 70 m², beaucoup de charme. 1 628 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

12e arrdt

REUILLY
4 pces, ét. élevé, stand., box. 1 785 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

AV. DAUMESNIL
Dans bel imm. p. de t., proche Mo, tt cft, espace très intéress. à aménager. Prof. lib. possib. 1 207 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

GARE DE LYON
Beau 2 pces, 38 m² envir., tt cft, ch. 150 F. 535 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

DAUMESNIL EXCEPT
La campagne à Paris, appt de 135 m² + 165 m², terr. amén. au 11e ét., asc., box dble. Prix élevé justif.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

PTE DORÉE
Gd 5 pces, stand., vue s/bois de Vincennes. 2 150 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

DAUMESNIL
Dans imm., p. de t., rénovat. de qual., 3 pces, 60 m² + 1 pce aménag. 1 365 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

13e arrdt

MONTSOURIS
Imm. réc., 2/3 p., tt cft, terrasse, calme, sol. Parf. état. 960 000 F. 43-25-97-16.

14e arrdt

ALÉSIA. Bon imm., 3 pces, cft, plein de charme, 52 m², balc., plein soleil, calme, charges minim. 1 180 000 F.
43-35-18-36.

Mo GAITÉ. Imm. p. de t. 82, superbe 4 p., tt cft (2 ou 3 ch.), 92 m², 2 bains, balc., park. Prix : 2 350 000 F.
Tél. : 43-35-18-36.

ALÉSIA-COTY
8e ét., asc. Studio 2 pces, 42 m² + terrasse 15 m².
Prix : 690 000 F.
Tél. : 45-41-11-00.

ÉTUDE DUVERNET
EXPERTISE GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT
45-41-11-00.

STUDIO
Récent 40 m², 8e étage, asc. Sud. Prix : 950 000 F.
Pr. R. FROIDEVAUX
2 pces, récent, balcon, possib. park. 1 325 000 F.
Pr. R.-LOSSERAND, 2 p., 40 m², ref. nf. 580 000 F.
45-41-11-00.

PLAISANCE
Beau 2 p., tt cft, 46 m² + 6 m² balc. 995 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

ALÉSIA
4 pces, 100 m² + terr. 28 m², imm. réc., vue panoram. s/Paris. 3 150 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

15e arrdt

PTE DE VERSAILLES
4-5 pces 110 m², rénové, calme, pl. sud, sns vis-à-vis + ch. service + cave.
2 600 000 F.
45-31-13-31 h/bur.
46-28-18-39 ap. 20 h.

CONVENTION
Beau studio 45 m², séj., 32 m², 4e ét., asc. Bon état. 856 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

16e arrdt

Mo ÉGLISE AUTEUIL
Imm. réc., tt cft, balc. sur jdin, séj., 1 ch., ent., cuis., bains, w.-c.. Calme. 54 m².
4, RUE GEORGE-SAND
Mar.-jeu., 13 h 30-16 h 30.

PORTE DE ST-CLOUD
Appt 58 m² rénové, asc. 1 320 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

17e arrdt

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE TOUS APPARTS HAUT DE GAMME

WAGRAM
Gd appt, triple récept., 3 ch., ch. serv. Park.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

VILLIERS
Appt. 80 m², dns imm., p. de t. et briques, 1er ét., sns asc. 1 630 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

PARC MONCEAU
Gd 7 p., 225 m² env. dans imm. p. de t. + 2 chbres service. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

WAGRAM
Très beau 6 p., 170 m² + chbres de service.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

PALAIS DES CONGRÈS
2 p., 55 m² à rénover. 1 260 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

EXCEPTIONNEL
Appt 140 m², RUE LAUGIER, ét. élevé, p. de t., prof. libér. poss. 3 800 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

VILLIERS
2 p., 47 m², ch., séj., cuis. éq., cave. 1 050 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

R. TRUFFAUT
3 p. 65 m², appt rénové, imm. anc. 1 325 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

BD PERREIRE
Stud., 28 m², kitchen. équip., s/gde cour claire. 695 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

18e arrdt

PRÈS PL. TERTRE
V. Sacré-Cœur, dern. ét., calme, charm. at. d'artiste s/2 nivx, chem., 75 m², cuis., s. à m., ch. s/jard. Imm. réc., asc., park., cave, chff. ind. 2 109 000 F.
Serge Kaiser (1) 43-29-60-60.

9, r. Durantin (Abbesses) 1 mais. et 1 appt en dup., 110 m² réunis par patio couv. 12 m², 2 caves aménageab., 45 m² env. 2 200 000 F. Les 21 et 22 de 12 h à 17 h.

20e arrdt

DAVOUT
Beau 3 pces, 63 m² env., dns imm. réc., tt cft, park. compr.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

ST-FARGEAU
Loft 2/3 p., 100 m², bonne architect. 1 370 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

NATION
Superbe 2/3 p., 65 m², rénov. à term. Px sacrif.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

RARE GAMBETTA
Mais., 185 m² envir. + s/sol + gren. + cour. 3 200 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

78-Yvelines

NOISY-LE-ROI
Beau, 4 pces, 90 m², 1 000 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

NOISY-LE-ROI
BEAU 5 PIÈCES, 110 m². Prix : 1 070 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

PARLY-II
BEAU 4 PCES, 87 m². 910 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
SUP. DUPLEX 140 m². 1 470 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
SUPERBE 3 PIÈCES, BOX.
Prix : 800 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

MAISONS-LAFFITTE (parc)
Superbe 4 pièces, box, belle terrasse. Prix : 1 700 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

92 Hauts-de-Seine

GARCHES PRÈS GARE
(300 m²), superbe 4 pces.
Prix : 1 890 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

BOULOGNE 4/5 P.
Point du jour. Réc., tt cft, park., sol., calme, vue dég. 1 550 000 F. 43-25-97-16.

BOULOGNE
3 p., 65 m², imm de stand. réc., park. 1 260 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

BOULOGNE
2 pces, 40 m² envir., cft, park., faibles ch. 858 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

PRÈS ROLAND-GARROS
2/3 pièces, 64 m², récent. 1 250 000 F.
Tél. : 45-41-11-00.

BOULOGNE
Appt 85 m² + balc., belles prestat., parkings. 3 465 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

BOULOGNE EXCEPT
4 pces, 95 m² + balc., vue s/Seine, ét. élevé, tt cft, park. 1 974 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

BOULOGNE
Dans imm. pierre et briques, 3 p., 70 m², 5e ét., asc. 1 840 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA

BOULOGNE
Beaux 5 pces + balc., stand., box, cave. 2 200 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

NEUILLY
Beau 5 p., balcons stdg. 3 990 000 F. 43-45-23-15.
TRANS OPÉRA.

94 Val-de-Marne

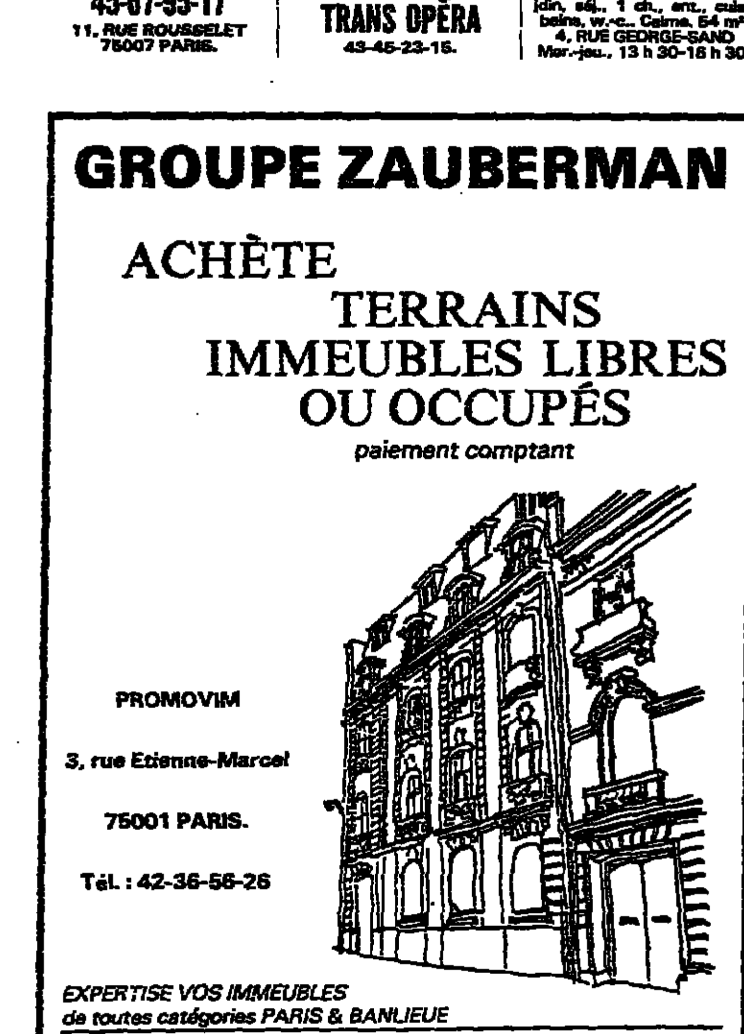
SAINT-MANDÉ
2/3 pces, 78 m², tt cft, faibles ch. 1 525 000 F.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

A RÉNOVER
IVRY, Mo Pierre-Curie, 240 m², s/3 nivx divisibles, 6.900 F le m2.
40-26-42-74
ou 40-26-42-47.

Province

TROIS VALLÉES
ST-MARTIN-DE-BELLEVILLE
DANS LE VILLAGE
Face église, au pied des pistes, sur le plus grand domaine skiable du monde, QUELQ. APPTS DANS CHALETS NEUFS.
Beau séj. + 1 ou 2 chbres.
Prestations de qualité.
PRIX : 15 000 F LE m²
Livraison 1989.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e.
Tél. : (1) 45-62-62-14
et s/place « AUX AIRELLES »
79-00-65-31.



appartements achats

CABINET IMMOBILIER
RIVE GAUCHE
RECHERCHE
BEAUX APPARTEMENTS
PARIS RÉSIDENTIEL
SERGE KAISER
43-29-60-60.

Rech. 1 à 3 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sns trav. Paie cpt chez notaire. (1) 48-73-48-07, même soir.

Vrai particulier (prof. agrégé), rech. 2/3 pces, 50 à 60 m², imm. ancien, 5e ou 6e arr. uniquement. 43-06-74-72, apr. 19 h.

Vous désirez vendre un imm., un appart. ou un local commercial,
ADRESSEZ-VOUS A UN SPÉCIALISTE
Immo-Marcadet (1) 42-52-01-82.
88, rue Marcadet, Paris-18e.

MGN (33e ANNÉE)
38, bd des Batignolles, Paris-17e
43-87-71-55
dans le cadre du réseau ORPI, rech. pour notre clientèle locale et étrangère, APPTS, HOTELS PARTICULIERS, PARIS-PROCHE BANLIEUE.

STÉ PAIE COMPTANT
Appts, villas et viagers. PARIS-12e et VAL-DE-MARNE. 43-45-98-53.

AGENCE
FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET
PARIS-7e

Rech. appts ttes surfaces, préférence rive gauche, avec ou sans travaux pour nombreux clients.
PAIEMENT COMPTANT

locations non meublées offres

Paris

NIEL
Imm., p. de t., 120 m², entièr. rénové, salon 30 m², s. à m., 3 chbres, s. de bns, ref. nf, 2 cab. de toil., w.-c., cuis. intégrée équipée neuf. Chbre de serv. Loyer : 16 000 F/mois + 600 F ch.
47-63-74-55.

Contrescarpe, 2 pces, ref. nf, kitchenette équipée, s. d'eau, w.-c., poutres, charme. 4 200 F cc.
45-83-06-28.

Région parisienne

SAINT-NOM CENTRE (78)
MAISON NEUVE, 6 PIÈCES.
Prix : 9 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

BAILLY (78)
BELLE MAISON, 6 PIÈCES Ss-sol total, Px : 13 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

NOVIM
Groupe SEERI
loue pour ses investisseurs STDG NEUF JAMAIS HABITE A SÈVRES

CENTRE VILLE
2 p. à part. 3 900 F + ch.
3 p. à part. 5 000 F + ch.
4 p. à part. 6 200 F + ch.
Parking ss-sol inclus.
47-23-33-74/49-06-81-48.

NOVIM
groupe SEERI
loue pour ses investisseurs, STAND., NF, JAM. HABITÉ
A VIROFLAY
CENTRE VILLE, 2' du RER
2 pces, à part. 3 500 F + ch.
3 pces, à part. 4 800 F + ch.
4 pces, à part. 5 800 F + ch.
parking, s/sol inclus.
47-23-33-74/49-06-81-48.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. ET DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5-6-7 PCES. 42-80-20-42.

locations meublées offres

Paris

RUE GANNERON, coquet 2 p. en duplex, cuis., office + dress., s. de b., 2 w.-c., pour. app. 4 900 + 200 F ch.
M.G.N. 43-87-71-55.

maisons individuelles

CONFLANS (78)
Maison parf. état, 5 pces, s/sol tot. Prix : 870 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS (78)
Maison anc., impecc., 5 pces, 320 m². 830 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

CONFLANS (78)
MAISON 5 PIÈCES, 490 m², sous-sol total. 1 020 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS (78)
Maison 6 pces, s/sol total, s/700 m². 1 110 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

CONFLANS (78)
PR. GARE. 25' ST-LAZARE
B. meulière, 5 pces + s/sol. 920 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

CONFLANS (78)
MAISON 8 PIÈCES, 545 m², très bon état. 1 600 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS CENT. 78
BELLE MAIS. RÉN. 1930
7 pces, b. terr. 1 330 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
78. BELLE MAISON, 5 P. s/sol total. Px : 990 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
(78) BELLE MAIS., 7 PCES, s/sol total. 1 430 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

ANDRÉSY (78)
PR. GARE, BELLE MAIS. 5 pces, s/sol tot. 940 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

ANDRESY (78)
Pr. gare. BELLE MAIS., 6 p. Tr. bon état. 1 020 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

VERNEUIL (78)
BELLE MAISON, 6 PCES, Séjour 52 m² sur 520 m². 1 300 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

MEULAN (78)
SUP. MAIS. ANC., 10 pces s/1 350 m². 1 480 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

VERNEUIL (78)
PR. GARE, MAISON 1986. 200 m² habit., s/650 m², frais réduits. 1 650 000 F.
Cab. Vermeille. 39-19-21-27.

TRIEL CENTRE (78)
Maison de ville rénovée, terrain sud. 745 000 F.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

immeubles

INVESTISSEURS ACH. CPT Appts, immeubles, terrains, hôtels, murs de boutiques. Intermédiaires sollicités.
Tél. : 45-53-91-45 p. 10.

forêts

VENDS SUD MEUSE
forêt 104 ha (loi Sérot) de massif réputé chêne, hêtre, frêne, charme, etc., accès fac. chasse.
(16) 26-73-95-73.

immobilier information

Pour mieux choisir mais., propr., commerces. Dom. notre catal. gratuit. Minitel, 3616 code LETUC, Groupe le TUC, BP 177, 84105 Orange Cedex.

« PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER »
L'annuaire des propriétaires des immeubles recense 28 000 propriétaires de 38 000 immeubles.
SEESAM. 46-22-99-33. »

propriétés

Sologne, 5 km St-Aignan/Cher, part. vd maison, centre bourg, tous comm., école, PTT, grand séjour, av. chem. pierre, poutres, cuis., salle d'eau, w.-c., grande chambre, chauff. central, gaz. A l'étage : mezzanine, chambre, sal., bur., téléph., cave voûtée, atel. 1 400 m², terr. arbres fruit., potager, coin pelouse + remise 3 voit. Le tout en très bon état. 400 000 F. 54-71-36-44.

Vds ppté caractère 18e s., Vendée, 7 km plages. 6 000 m² terr., 130 m² hab. + 60 m² annexe, cft, vue, dépend. 1 100 000 F à déb.
Tél. : 51-90-21-31.

IMMO 106
33, R. DE LA MADELEINE
EPERNON (28230)
(16) 37-83-73-73
rech. pour sa clientèle
PARIS ET BANLIEUE
PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS, FORETS, ETC.
PAIEMENT COMPTANT
chez votre notaire.

DANS GOLF DE ST-NOM
Superbe ppté, 325 m² env. Parc de 4 000 m², vue splendide s/golf.
Tél. : 45-51-56-57.

41 PRÈS MONTOIRE, mais. entièr. rénov., 300 m² hab., séj. 64 m² avec chem., 4 chbres, s/parc pays. clos 8000 m². P. 1 875 000 F. Réf. 217. A. Korchia SA. 43-70-89-89.

70 KM OUEST
Vallée de l'Eure, sort. Maintenon, gare SNCF 2 KM, ppté de caractère en « L » s/parc clos 1 800 m², entr., gde cuis. Séj. chem., pout., 4 chbres, s.-d.-bns, w.c., tt cft. Urgent 785 000
MGN FACE ÉGLISE
NOGENT-LE-ROI
(16-37) 83-73-73
ou (16-37) 51-44-34.

GOLF DE ST-NOM
splendide ppté dans parc de 4.000 m², la plus belle vue du golf. 45-51-56-57.

ST-NOM-LA-BRETÈCHE
(pr.). b. mais., 8 p., 5 ch., s/sol 900 m². 1 800 000 F.
Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ANDRESY
BELLE MAISON, 7 p., s/2 200 m², sup. vue Seine.
Prix : 1 880 000 F.
Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ORGEVAL
BELLE MAISON, 8 P. Piscine. 2 050 000 F.
Cab. Vermeille 39-19-21-27.

MAISONS-LAFFITTE
(Parc). BELLE MAIS., Ile-de-France, 5 ch. 2 450 000 F.
Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ST-NOM-LA-BRETÈCHE
BELLE MAISON, 6 P., s/1 200 m², s/sol.
Prix : 2 500 000 F.
Cab. Vermeille 39-19-21-27.

S/GOLF ST-NOM
SUPERBE VILLA 380 m²
Dble récept., 6 chbres, 6 bns, ter. 3 200 m², 46-02-13-43.

BELLE PROPRIÉTÉ de caract. (15 mn TGV 1990), cent. ville 10 pces princ., dépend., jard. 700 m² clos, calme t. b. état, 900 000 F (à débat.).
Maître BARRIÈRE.
41800 MONTOIRE.
Tél. 54-85-05-52.

VALLÉE DE L'ANDELLE
Jol. mais. norm., 6 p., tt cft, Terr. 1 700 m², trav. par rivière. Mo Réal-Cacheleux : Tél. : (16) 32-56-80-66.

VILLAGE DE CHARONNE
dans maison 19e s., 4/5 p., 100 m² env. Prestat., cuis. équip. Vue jard., exp. O.-E.
Prix : 2 300 000 F.
43-63-93-00/48-72-41-27.

RER LE PECQ
10'), gde maison 270 m², s/900 m² de logt poss. Tr. bon état. 300 000 F.
Cab. Vermeille 39-19-21-21.

PRÈS RER CONFLANS
BELLE MAISON, 7 P., s/sol. Total : 1 430 000 F.
Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
BELLE MEUL., 8 pces.
Prix : 1 525 000 F.
Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ANDRESY PRÈS GARE
BELLE MEULIÈRE 1930. Sup. terr. 1 550 000 F.
Cab. Vermeille 39-19-21-27.

CHATOU
(près). JOLIE MAISON 6 P. Très bon état. 1 600 000 F.
Cab. Vermeille 39-19-21-27.

terrains

Vds terrain, 6 550 m², plein sud. Lussan, Gard : certific. d'urbanisme, très calme, prox. sports. 330 000 F. 74-05-60-02, après 19 h.

viagers

F. CRUZ. 42-66-19-00
8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8e. Gar. financ. 5 000 000 F. 49 a. exp. Estim. gratuite, rente indexée. Avant. fiscal.

boxes - parking

RER FONTENAY
Bel. imm. stdg. 19 park. Prix : 32 000 F l'unité.
Tél. : 43-45-89-53.

maisons de campagne

Ferme quercynoise, 240 m² hab. sur 1 ha, 6 km Gourdon, vue, tt cft, restaurée, caract., poutres, pierres app. 1 100 000 F. 65-41-10-82.

villas

Isle-sur-Sorgue (84), bord Sorgue, villa F 5, coop., 4 ch., s. de b., surf. habit. 92 m², gar. 14 m², chauff. centr., chem. ext. et int., prox. commerces et loisirs. (16) 90-72-32-70 H.R.

A SAISIR, VENDS CAUSE DÉCÈS
Prox. MONTARGIS (45). Gare SNCF, direct Paris VILLA rive pl.-pd sur son terrain privé 2 000 m² clos. Récept., gd séj., chem., baies vitrées, direct s/pel. et parc. belle cuis. amén, 3 ch., bns, w.-c., gd gar. atel. En raison du décès brut. Px de vte sacr. 370 000 F, poss. cdt 100 %. (16-38) 85-22-92, 24 h s/24.

NICE
« L'AGENCE STOP » dispose du plus important fichier de villas et appartements sur la Côte d'Azur, de St-Raphaël à Menton, sur ordinateur.

Demandez notre catalogue illustré : 38, bd J.-Garnier, 06000 Nice. 93-84-60-78. FNAIM, ORPI ou consultez Minitel 36.15, service ORPI.

fermettes

75 KM NLE 12
Fermette à aménager, tuiles pays, 4 p. pples, 700 m² terr. SACRIFIÉ 445.000 F.
MGN FACE ÉGLISE
NOGENT-LE-ROI
(16) 37-83-73-73
ou (16) 37-51-44-34.

35. Vds fermette avec dépend. s/terrain 3 650 m² près forêt, à 10 km de Dol et Pontorson. Bon état. (16) 99-56-32-58 ou not. : (16) 99-68-31-01.

Ferme Quercynoise, 240 m² hab., sur 1 ha, 6 km Gourdon, vue, tt cft, restaurée, cantou, poutres, pierres app. 1.100.000 F. 65-41-10-82.

VALLÉE D'EURE
Coq. fermette de pl.-pied, cuis., séj. 30 m² av. ch., ptres, 3 ch., w.-c., ch. él., ter. 950 m² cl. de murs (pos. 1 800 m²).
665 000 F
MGN, 2, r.Gal-de-Gaulle, NOGENT-LE-ROI
(16-37) 51-44-34.

bureaux

Ventes

OPÉRA
15, PLACE GAILLON
Bel imm., asc., bur. sur fac., 110 m² env., 50 m² env., s./pl. jeu.-vendr., 12 h 30-17 h.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION DEPUIS 50 F. Av. Chps-Élysées ou rue Saint-Honoré ou bd des Italiens ou Paris-9e, 12e et 15e.
INTER DOM. 43-40-68-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

CIDES
DES ADR. DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRE
***AV. CHAMPS-ÉLYSÉES**
***AV. VICTOR-HUGO**
***R. DE PONTHIEU, 8e**
***ÉTOILE-IÉNA, 16e**
***PASSY-TROCADÉRO**
Burx équipés, 1/2 j., secrét. téléph., serv., télex, fax, Eurosignal.
DOMICIL. : 190 à 390 F/M.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10.

fonds de commerce

Ventes

A vendre Limoges, centre-ville, piano-bar, restaurant 50 places, terr. ombragée 100 places, affaire à développer.
(15) 55-34-64-18
55-01-51-13.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Enquête

Les mésaventures de « l'homme le plus riche du monde »

L'extravagant M. Khashoggi

Pour avoir aidé le couple Marcos à détourner des millions de dollars, le brasseur d'affaires saoudien *Adnan Khashoggi est* actuellement recherché par la justice américaine et par le FBI, qui pourraient lancer prochainement contre lui un mandat d'arrêt international.

LA scène a été filmée au dernier étage du consulat des Philippines à New-York, aménagé en boîte disco. Impeccable et guindée, Imelda Marcos s'y déhanche face à *un petit homme* replet, le brasseur d'affaires saoudien Adnan Khashoggi, qui passe ou plutôt se fait passer par ses extravagances pour *« l'homme le plus riche du monde »*. Ce couple de quinquagénaires repus s'amuse. *Mais ils sont aussi* en affaires. La révolte gronde à Manille où le pouvoir vacille. Des milliards de dollars, détournés par les Marcos pendant vingt ans de dictature, partent s'investir aux Etats-Unis ou dans d'anonymes *comptes en* Suisse *dans la crainte* des lendemains qui déchantent. A l'affût, comme toujours, d'une bonne affaire, Adnan Khashoggi, A.K. (prononcez Eké) a offert de rendre service.

La justice américaine lui reproche aujourd'hui d'avoir prêté son concours à ces détournements, ce qui lui vaut d'être poursuivi par l'Eliott Ness new-yorkais, *l'US attorney* Rudolph Giuliani, tout comme les Marcos exilés depuis à Hawaï.

A.K., qui a offert le refuge d'une de ses villas de la Côte d'Azur à un autre couple de dictateurs déchus, les Duvalier, n'est pas toujours regardant. Il a été mêlé à quelques-uns des grands scandales de l'après-guerre, l'affaire Lockheed et *l'Iran-Contra affair* notamment, mais il est toujours là.

Son étonnante capacité à se refaire ne sera pas superflue pour le tirer de ce mauvais pas. Car, non seulement Adnan Khashoggi risque d'être arrêté s'il met les pieds aux Etats-Unis, mais ses *affaires vont mal. « L'homme le plus riche du monde »* est aujourd'hui criblé de dettes, poursuivi par ses créanciers, et surtout passablement discrédité.

La justice américaine lui reproche d'avoir acheté aux Marcos des toiles de maîtres que *la* vénéneuse Imelda, collectionneuse boulimique et *pressée*, avait ellemême acquises avec de l'argent détourné (1). Elle accuse aussi Adnan Khashoggi de s'être porté acquéreur, *via* des sociétés-écrans panaméennes, d'une part de quatre immeubles de Manhattan dans lesquels les Marcos avaient placé leurs économies, the Crown Building sur la Ve Avenue, l'Herald Center à *Herald* Square et deux autres immeubles, 40, Wall Street *et* 200, *Madison Avenue. En un* mot, A.K. aurait servi d'homme de paille aux anciens dictateurs philippins, pour mettre leur formidable magot à l'abri.

Une tranquillité à toute épreuve

A.K., que nous avions rencon*tré il y a quelques mois* au moment de l'affaire des tableaux, avait plaidé l'innocence (*le Monde* du 17 mars). Il s'est refusé à un nouvel entretien et fait dire aujourd'hui par *l'un* de ses avocats, Me Jean-Pierre Salanic, du barreau de Paris, qu'il ignorait, au moment du rachat partiel des quatre immeubles newyorkais, que ceux-ci étaient gelés par décision judiciaire.

Il fait preuve aujourd'hui comme hier d'une tranquillité à toute épreuve. Il est vrai qu'il en a vu d'autres depuis ce 25 juillet 1935 où il naît, à La Mecque, d'un père qui est le médecin personnel d'Ibn Séoud, le fondateur de l'Arabie saoudite moderne.

Le jeune Adnan n'est pas d'ascendance *royale, mais* sa famille est suffisamment introduite pour l'envoyer faire ses études au très select collège britannique Victoria d'Alexandrie. Il y côtoie les futures élites du Proche-Orient, en particulier les rois Fayçal *II* d'Irak *et* Hussein de Jordanie.

Déjà pointent ses talents d'entremetteur. Il empoche sa première commission d'intermédiaire, 200 livres britanniques, au cours de ces années-là, pour avoir mis en rapport les pères de deux de ses camarades de classe, un Egyptien et un *Lybien. L'affaire* — il n'y a pas de petits débuts — porte sur un lot de draps et de serviettes de bain.

Ses études supérieures l'envoient aux Etats-Unis. Parti au Colorado avec l'intention de *s'y spécialiser dans le pétrole* — il n'est pas Saoudien pour rien, — il essuie en chemin une tempête de neige qui le détourne vers des cieux plus cléments, la Californie. Il y sera brièvement étudiant en économie, à l'université d'Etat de *Chico, puis, plus brièvement* encore, à l'université de Stanford.

C'est que, déjà, il s'est lancé dans les affaires. En Arabie saoudite, un gros entrepreneur de travaux publics, Mohammed Binladen, a un besoin urgent de camions. *De la Californie*, le jeune A.K. négocie habilement l'affaire, qui porte sur 500 000 dollars. Il en empochera 50 000. Il est lancé.

Ce joli coup asseoit, dans son pays, sa réputation. Il y gagne la confiance de la famille royale, qui l'aiguillera vers un commerce beaucoup plus fructueux que celui des camions et des serviettes de bain, les armes. Il a à peine vingt-huit ans lorsque le prince héritier Fayçal le convoque pour lui remettre un chèque de 1 million de livres britanniques. *L'homme fort d'Arabie saoudite* souhaite pourvoir en armes les royalistes du Yémen qu'une guerre civile oppose aux républicains. Fayçal exige la plus grande discrétion d'A.K., qui s'acquittera impeccablement de sa mission.

Avec un geste théâtral, il refuse toute rémunération : *« Je l'ai fait pour mon roi. Je ne veux en tirer aucun profit. »* Bon calcul. Il deviendra bientôt l'intermédiaire obligé de tous les fabricants d'armes du monde désireux de commercer avec son pays. Et ils sont nombreux. Au milieu des *années* 70, les *commissions* que lui aura versées l'américain Lockheed s'élèveront à plus de 100 millions de dollars. Il empoche à la même époque, du grand rival Northrop, 54 autres millions de dollars. L'achat, par son pays, *d'engins blindés français lui rap*portera 45 millions supplémentaires, auxquels s'ajoutent 4,5 millions de dollars d'origine belge pour une grosse livraison d'armes à feu.

La décennie prodigieuse

Au cours de cette décennie, prodigieuse pour lui, Adnan Khashoggi devient A.K., le familier des grands, le compagnon de bamboche *de la jet-set. Son génie* des affaires s'épanouit en même temps que ses penchants épicuriens. Il a les moyens de la vie fastueuse et ostentatoire qu'il mène désormais. A cette époque, *80 %* des achats d'armements de son *pays passent par lui* (2).

C'est le temps du « boom » pétrolier. Une manne de dollars s'abat sur la région du Golfe. Elle va faire d'un pays de nomades qui vivent pratiquement sous la tente, une nation développée. Tout est à construire, autoroutes, logements, aéroports, hôpitaux et universités. Il y a, évidemment, beaucoup d'argent à empocher. Parce qu'il est l'un des rares, dans son pays, à *avoir fait des études aux Etats-*Unis, parce qu'il est déjà placé, A.K. va jouer gagnant, un coup presque toujours en avance sur ses rivaux. Son inscription au registre du commerce porte le numéro 3 et sa boîte postale à Ryad le numéro 6.

C'est l'époque, aussi, où Adnan Khashoggi donne une dimension internationale à la Triad, une société qu'il a fondée dans les années 60 avec ses deux frères, Adil et Essam, et dont le siège est au Luxembourg.

Porté par le succès, il voit grand, multipliant les investissements par-tout dans le monde et dans tous les secteurs. 450 millions de dollars sont consacrés, au début des années 70, à la création d'une zone industrielle et de commerce international à Salt-Lake-City. *Il prend une participation* dans une affaire d'élevage en Arizona et dans des usines de conditionnement de viande au Brésil. Il investit dans une chaîne d'hôtels en Extrême-Orient et dans une compagnie de navigation en Indonésie.

Au Liban, il fabrique des meu*bles. A Paris, il finance le coutu*rier Kenzo. Au Texas et en Californie, il choisit l'immobilier. Au Kenya, il acquiert un ranch de 72 000 hectares ainsi que le très huppé Mount Kenya Safari Club. En peu d'années, la Triad devient *un prospère conglomérat qui* groupe quelque cinquante sociétés.

C'est l'époque où l'ambassade des Etats-Unis en Arabie saoudite recommande ladite Triad aux hommes d'affaires américains *comme un « excellent contact »*. Ces activités multiformes et cette polyvalence dans la réussite grisent visiblement Adnan Khashoggi, qui se compare alors aux Rockefeller, Vanderbilt et autres J.P. Morgan qui ont fait l'Amérique (3).

Il se pose en bâtisseur de l'Arabie moderne et même en sauveur du tiers-monde. Il se veut le théoricien d'une philosophie des affaires qu'il résume un jour au cours d'un entretien avec un journaliste *américain : ce qu'il faut*, c'est réunir *« vos techniques et notre argent dans un effort commun en faveur d'un pays tiers qui a besoin des deux »*. Et de citer en exemple sa prise de participation dans une société d'élevage en Arizona : *grâce à cet investissement*, explique-t-il en substance, nous pouvons favoriser la création d'autres élevages dans un pays du tiers-monde, le Soudan par exemple, au bénéfice des trois parties, les actionnaires américains, la *Triad et le peuple soudanais.*

L'« Arabe »

L'argent dont il a besoin pour ce grand dessein, il le puise dans les énormes bénéfices qu'il tire de sa position de *middleman*, d'intermédiaire entre son pays et les investisseurs occidentaux. Pour favoriser ses projets, quelquefois pharaoniques, il a pris le contrôle en 1972 et 1973 de deux banques californiennes, la Security National Bank et la Bank of Contra Costa. Mais il arrive aussi que sa *réussite insolente, liée au* « boom » pétrolier dont les consommateurs occidentaux ne finissent pas de faire les frais, indispose. En 1974, il tente, sur sa lancée, d'acquérir un tiers du capital de la First National Bank de San-José, *en Californie*. Tollé dans la presse. L'orgueil américain se rebiffe contre ce retour inattendu et vexant des pétrodollars. L'« Arabe » doit renoncer.

Ces années-là sont celles d'une activité trépidante, un jour en Suisse, le lendemain à New-York, le surlendemain à Ryad, à Beyrouth ou à Paris. Il a acquis un Boeing-727 qui devient son Q.G. : *« Je travaille en vol. Mon avion me sert de bureau avec machines à écrire, photocopieuses et téléphone. C'est aussi mon domicile. Je voyage la plupart du temps la nuit, ce qui fait que j'utilise aussi cet avion comme un hôtel. Je passe presque deux semaines chaque mois à bord. »*

En 1982, le Boeing-727 donne, on le comprend, des signes d'essoufflement. Il est remplacé par un DC-8 qu'Adnan Khashoggi transforme en palace volant. Un journaliste du magazine américain *Time* est du petit nombre d'invités qui, un jour de décembre 1986, dégustent à 10 000 mètres d'altitude un château margaux 1961 dans des verres de cristal (4). *Tandis que* son avion vole silencieusement vers sa *somptueuse* villa de Marbella, en Espagne, A.K. repose dans l'une des trois chambres de l'appareil sur son lit de 3,50 mètres de large recouvert de zibeline. Son masseur est du vol ainsi que son valet, son coiffeur et *son chiropracteur qui ne le quittent jamais.*

Rolls et Mercedes

C'est le jour de Noël 1986. Adnan Kashoggi a réuni à Marbella, dans sa villa, « La Baraka », toute sa famille, en vrai prince oriental qu'il est resté. Il y a là sa seconde épouse, mais aussi la première. Convertie à l'islam, sous le nom de Soraya, la Britannique Sandra Jarvish-Daley, une ancienne photographe, lui a donné quatre fils et une fille. En 1979, divorcée d'A.K. depuis cinq ans, elle engage contre lui un mémorable procès pour lui réclamer 2 milliards de dollars — la moitié, selon certaines évaluations, de la fortune d'A.K. à l'époque — *et 500 millions* de dollars de dommages et intérêts. L'affaire, fort heureusement, se terminera à l'amiable : Soraya ex-Khashoggi obtient 3 millions de dollars de compensation et la promesse d'une pension mensuelle dont le *montant reste ignoré.*

Ce jour de Noël 1986, A.K. ajoute aux cadeaux dont il gratifie souvent son ancienne épouse une rivière de rubis, moins coûteuse cependant que le collier d'émeraudes et de rubis, de près de 2 millions de dollars, qu'il offre ce jour-là à sa femme actuelle, une *Italienne, Laura Biancolini*, convertie elle aussi à l'islam sous le nom de Lamia, et dont il a eu un fils.

A.K. a ses raisons d'étaler tant de richesses, et de manière aussi ostentatoire, en présence de l'envoyé spécial d'un grand magazine. Déjà son empire se lézarde, et il lui faut donner le change. Mauvais calcul : la parution du reportage de *Time* aiguisera l'appétit des créanciers d'A.K., qui sont nombreux à travers le monde. Et furieux.



Il lui a déjà fallu, à regret, réduire un train de vie ahurissant *dont témoigne un petit carnet* dont nous nous sommes procuré un exemplaire. A l'intention de ses proches et de ses collaborateurs, cet agenda recense en 1984 tous les numéros de téléphone où A.K. est susceptible d'être joint à *travers le monde*, villas, *hôtels*, bureaux, yachts et voitures de luxe.

A la rubrique « Cannes » figurent, entre autres, son immense appartement du bout de la Croisette ainsi que les numéros d'appel de *sept Mercedes (quatre* sont des « 600 »), de sa Rolls, de deux CX Citroën, de deux Cadillac et... d'une Renault 5. A l'apogée de sa splendeur, Adnan Khashoggi entretenait une flotte de trois avions de taille commerciale, de deux *yachts et de cent voi*tures. Son train de vie, selon *Time*, était encore en 1986 de 250 000 dollars par jour.

Parvenu au faîte de la réussite, A.K. ne s'est jamais satisfait de n'être qu'un homme d'affaires. Il a voulu aussi *tâter de politique*, à sa manière, qui est de croire que l'argent et l'entregent peuvent tout.

C'était au début des années 80. A.K., qui ne doute de rien, est convaincu qu'il est possible de ramener la paix au Proche-Orient en inondant de subsides les frères ennemis palestinien et israélien. Il se réclame de bonnes relations avec Shimon Pérès et Yasser Arafat pour faire aboutir ce nouveau plan Marshall et multiplie les contacts. *En 1985*, il est du voyage lorsque l'Egyptien Mouba*rak et le Jordanien Hussein se* rendent en séjour officiel aux Etats-Unis. A la fin de la même année, il rend visite, à bord de son DC-8, à huit chefs d'Etat ou de gouvernement en dix jours pour les convaincre de la pertinence de ses analyses et de son plan. Sans succès. Evidemment.

Infatigable, il a pris pour habitude depuis quelque temps déjà d'accabler les *officiels américains* de mémorandums dans lesquels il expose ses idées sur la manière de ramener la paix au Proche-Orient. En juillet 1985, Robert McFarlane, alors chef du Conseil national de sécurité, reçoit un nouveau *« mémo » signé* A.K., *un de plus.* Le brasseur d'affaires saoudien y passe en revue les diverses tendances au pouvoir à Téhéran et suggère de vendre des armes à l'Iran, en guerre avec l'Irak, afin de renforcer la tendance modérée du régime khomeiniste (5).

Les Américains s'engageront, de fait, sur cette voie périlleuse, et l'on parlera d'A.K. lorsque éclatera le scandale de l'*Iran-Contra affair*. Le Saoudien, qui, comme souvent, a voulu trop en faire, a financé l'envoi d'armes américaines à *Téhéran sur ses propres* deniers et y perdra, nous a-t-il affirmé en mars 1988 avec philosophie et fierté, d'avoir ainsi *« rendu service »* aux Etats-Unis, 10 millions de dollars.

Call girls

Toujours, A.K. s'est voulu le familier des grands de ce monde, tels les Marcos, dont il était le voi*sin dans l'immeuble Olympic* Towers, à Manhattan. La fidélité qu'il leur manifesta jusque dans l'adversité et qui lui vaut aujourd'hui ses ennuis avec la justice américaine, n'a d'égale que l'amitié dont il fit preuve à l'égard de Richard Nixon lors de sa traversée du désert.

Nous sommes en 1967, et le futur président des Etats-Unis rentre d'un voyage au Maroc, fort marri de n'avoir pas été reçu par le roi. De passage à Paris, il dîne ce jour-là chez *Raspoutine*, avec Adnan Khashoggi auquel l'a pré*senté un ami commun*. A.K. compatit aux malheurs du futur président et s'offre de le recommander. Par son entremise, Richard Nixon rencontrera Fayçal d'Arabie, Hussein et Nasser. Nixon n'oubliera pas ni A.K., qui contribuera, selon certaines sources, à la campagne présidentielle de son protégé pour 1 million de dollars.

C'est l'époque aussi où A.K. se lie d'amitié avec le shah d'Iran. Comme l'Arabie saoudite, Téhéran bénéficie ces années-là du boom pétrolier. Comme les Etats du Golfe, l'Iran se suréquipe en armements. Bien sûr, Adnan Khashoggi est là, prompt à offrir ses services, quelquefois très personnels. Homme à *femmes*, mais timide, le shah fait parfois venir des *call girls* de Paris qu'il « commande » à Madame Claude (6). A.K. *lui en présente aussi*, qu'il charge de lui rapporter les confidences du shah recueillies sur l'oreiller et qui peuvent se révéler utiles à son négoce.

Pour lui-même et pour ceux avec lesquels il est en affaires, A.K. *aime* les *jolies femmes. Un* de ses secrétaires, chargé d'y veiller, Abdo Kawa, écopera pour cela d'une condamnation, à Nice, pour complicité de proxénétisme.

« Money is king »

L'homme qui nous a dit un jour, avec dans les yeux une lueur de défi rigolard : *« Money is king »*, sait que l'argent corrompt. Dans son « mémo » à Robert McFarlane, il *se propose*, en expert, de servir d'intermédiaire au cas où les Etats-Unis jugeraient utile de verser des pots-de-vin aux mollahs modérés.

Le marché des armes, dont A.K. passe ou plutôt passait pour un pilier, a toujours exhalé un fumet de corruption. Au milieu des années 70, le Saoudien est mis sur la sellette par diverses commissions d'enquête américaines qui s'intéressent de près aux activités de Lockheed et de Northrop. Les deux firmes sont accusées d'avoir versé de l'argent à diverses personnalités étrangères afin de décrocher de fabuleux contrats. Le prince Bernhard des Pays-Bas, le premier ministre nippon Kakuei Tanaka et Adnan Khashoggi sont montrés du doigt. On reproche en particulier à ce dernier d'avoir encaissé 450 000 dollars de Northrop, destinés à soudoyer deux généraux et un membre de la *famille* royale saoudiens. A.K. nie avoir trempé dans ce manège. Les 450 000 dollars, il les a gardés pour lui en rémunération — normale — plaide-t-il, de ses services.

En 1977, nouveau coup de tabac. Adnan Khashoggi est cité à comparaître par la justice américaine à propos de commissions reçues par lui, plusieurs années auparavant, de Lockheed et de la société Raytheon qui a vendu à l'*Arabie* saoudite des missiles Hawk. A.K., qui se trouve à ce moment-là à Las Vegas *(son goût* pour le jeu est insatiable), s'enfuit à bord de son jet privé à La Barbade. Pendant deux longues années, il se gardera de remettre les pieds aux *Etats-Unis* pour, finalement, venir y déposer volontairement *et ne pas être* davantage inquiété. Attendra-t-il, de même, que les remous suscités par l'affaire Marcos s'apaisent pour obtempérer à la convocation de la justice de Manhattan ?

L'homme traverse en tout cas une passe difficile. Il en a trop fait, poursuivi peut-être par un conseil malheureux de son père : *« Regarde ces pièces de monnaie. Jette-les sur un tapis. Personne ne les entend. Jette-les sur un sol de pierre. Elles font du bruit. Fils, place toujours ton argent là où on l'entendra. »*

Le conseil a été suivi et au-delà. En Arabie saoudite, son ostentation irrite. En 1974 déjà, le roi Fayçal a mis son veto à un film sur Mahomet qu'Adnan Khashoggi se propose de produire. Le scandale Lockheed lui vaut bientôt l'inimitié et la méfiance du ministère de la défense dont il était devenu l'acheteur de fait.

La baisse de revenus pétroliers et la chute du dollar mettent, à la même époque, un frein à la prospérité des Etats du Golfe. Surtout, A.K. n'apparaît plus comme un homme indispensable. *« Pendant des années*, commente un diplomate français longtemps en poste à Ryad, *il a fait croire aux Occidentaux qu'il fallait passer par lui pour commercer avec l'Arabie saoudite. De même avait-il convaincu ses compatriotes que les Occidentaux ne voulaient traiter qu'avec lui. Et, dans un certain sens, c'était vrai. Aujourd'hui que le pays s'est ouvert sur l'extérieur et que beaucoup de Saoudiens ont fait, eux aussi, des études aux Etats-Unis ou en Europe, Adnan Khashoggi est devenu inutile. »*

Persona non grata

Triste constat qui a incité A.K. à se tourner vers d'autres horizons, avec des bonheurs divers. En 1985, énième malchance, c'est le renversement du président soudanais Nemeiry, dont il a, à sa manière habituelle, assidûment *cultivé l'amitié à tel point que* celui-ci était prêt à lui confier la responsabilité de gigantesques projets de développement. Aujourd'hui, les successeurs de Nemeiry accusent A.K. d'ingérence et l'ont déclaré *persona non grata.*

Aux Etats-Unis, ça n'est guère *mieux.* A.K., *qui avait conçu à* Salt-Lake-City un projet immobilier de 650 millions de dollars, a fait faillite. Triad America devait jusqu'à ces dernier mois à ses créanciers 50 millions à 70 millions de dollars. Finalement, un arrangement a été trouvé, Adnan Khashoggi s'engageant à leur verser 30 millions à 35 millions de dollars. Pour les rassembler, il a dû se séparer, à regret, de l'un des fleurons de feu son empire américain, l'Edgington Oil Company.

Depuis quelques mois, *« l'homme le plus riche du monde »* a perdu de sa superbe. Il a dû vendre son plus beau yacht, le *Nabila*, avec piste d'envol pour hélicoptère et évier en or massif, que l'on voyait souvent au mouillage à Antibes ou à Monte-Carlo.

Il doit, entre autres, 70 millions de dollars à la National Commercial Bank of Saudi Arabia, gagés sur sa villa de Marbella où il donnait encore, l'été dernier, une fête fastueuse, et sur l'immeuble *Olympic* Towers de Manhattan. La plupart de ses biens immobiliers sont hypothéqués, de l'aveu même de son avocat français, Me Jean-Pierre Salanic. Humiliation suprême, la justice française a gelé au sol au Bourget, en 1987, deux de ses appareils, à la demande de créanciers britanniques.

Tenu en suspicion dans son pays, inculpé *par la justice* américaine, déconsidéré aux Etats-Unis en raison de sa retentissante faillite, guère plus apprécié en Afrique, A.K. vacille. Il tente désormais de faire des affaires en Chine et en Corée du Sud où il possède une banque, l'Asia Junghap Finance, là où sa réputation ne le dessert pas. Pas encore ?

BERTRAND LE GENDRE et MARIE-PIERRE SUBTIL.

(1) La *Far Eastern Economic Review* du 29 septembre 1988 affirme que ces tableaux, certains de maîtres célèbres, soit sont des faux, soit ont été achetés par les Marcos à un prix largement surévalué par leurs vendeurs.

(2) Robert Lacey, *The Kingdom*. Harcourt Brace Jovanovich, 1981.

(3) *Current biography Yearbook*, 1986.

(4) *Time*, 19 janvier 1987.

(5) *The New Republic*, 2 février 1987.

(6) William Shawcross, *The Shah's Last Ride*. Simon and Schuster, 1988.

SOMMAIRE

■ Les taux d'intérêt à court terme dépassent les taux à long terme, signe d'une lutte des banques centrales contre l'inflation et la surchauffe *(lire page 28)*.

■ La forte croissance économique que le monde a connue en 1988, du fait notamment d'une reprise générale de l'investissement, devrait ralentir progressivement en 1989, estime l'OCDE, qui souligne les risques d'une aggravation des tensions inflationnistes. L'INSEE, de son côté, prévoit pour la France une poursuite de la croissance pour le premier semestre *(lire ci-dessous)*.

■ Avec l'achat d'une filiale du groupe turc Koc, DMC accélère son internationalisation *(lire page 27)*.

Les « perspectives » pour 1989

Après une année exceptionnelle l'OCDE s'inquiète des pressions inflationnistes

La croissance économique – 4 % en 1988 et sans doute 3,25 % l'an prochain – devrait conduire les pays industriels, et particulièrement les Etats-Unis, à redoubler de vigilance, estime l'OCDE (1) dans ses *Perspectives économiques* publiées mercredi 21 décembre. Il *s'agit de* préserver les chances d'une septième année consécutive d'expansion grâce à une rigueur budgétaire, une politique d'engagement monétaire et des réformes structurelles qui, seules, peuvent consolider l'acquis et éviter les dérapages inflationnistes, dans le cadre de la concertation internationale.

La conjoncture aura été en 1988 *« la plus porteuse » depuis le début* de la décennie pour les pays de l'OCDE. Une vigueur exceptionnelle qui a amené les auteurs du rapport à consacrer un passage exceptionnel à leurs erreurs de jugement. Il y a juste un an, ils envisageaient une nouvelle et grise croissance de 2,25 %. Leur rapport suivant, en juin, tablait sur 3 %. Ils finissent l'année sur 4 %. Nombre de facteurs ont joué, dont certains resteront difficiles à quantifier, telle la déréglementation. D'autres sont, *a posteriori*, plus aisés à *identifier* : les effets – longs à apparaître – de la manne pétrolière de 1986, une *« politique budgétaire moins restrictive »* que prévu, l'injection de liquidités au lendemain du krach boursier d'octobre 1987 venue à point pour *renforcer le dynamisme des investissements.*

Cette conjonction de phénomènes favorables au sein même des pays de l'OCDE a été confortée, tout au long de l'année, par la reprise des importations des pays en développement et des exportateurs de pétrole. Le résultat est à bien des égards inhabituel. Rassurés *par* la relative stabilité monétaire, dopés par un commerce international qui, pour la première fois depuis dix ans, aura augmenté en volume de plus de 10 % durant le second semestre, les investisseurs ont repris confiance. *Leurs dépenses productives ont progressé de plus* de 10 % en 1988, fidèle reflet de solides bénéfices et d'une poussée toujours modérée des salaires. La productivité a ainsi pu s'accroître de quelque 2,5 %, le rythme le plus élevé depuis le début des années 70. Quant au chômage, en baisse, il s'est inscrit à 7,5 % en moyenne, touchant 4,5 millions de personnes de moins qu'en 1983, son point culminant.

Les Etats-Unis ont largement participé *à ce dynamisme général*, avec une expansion économique de 3,75 %. Le Japon a vu sa demande interne flamber de près de 8 %. Jusqu'à l'Europe, longtemps à la traîne, *qui a atteint une croissance* de 3,5 %. Depuis 1982-1983, quelque 6 millions d'emplois ont pu être créés sur le Vieux Continent. Une telle vigueur ne manquera pas *d'influencer les premiers mois* de 1989, et l'OCDE estime qu'un certain ralentissement ne se produira pas avant le printemps. Là s'arrête la description de cette situation *euphorisante.*

Les experts de l'OCDE le soulignent d'entrée de jeu. La désinflation est bel et bien révolue. La reprise des cours des matières premières, la vive consommation des ménages et des taux d'utilisation des *capacités de production à leur plus* haut niveau depuis 1979 ont poussé l'augmentation moyenne des prix de détail à 4,5 % en rythme annuel à la fin de 1988. On est loin du *« point bas » de 2,5 % enregistré* en 1986. Si elle ne semble pas encore excessive, l'inflation doit être *« contenue »* en Amérique du Nord et, plus encore, en Grande-Bretagne.

Une aggravation du chômage ?

Autre sujet de préoccupation et de fragilité pour l'économie mondiale, la correction des déséquilibres entre les déficits américains et les excédents allemands ou japonais s'est ralentie. Les auteurs du rapport voient mal comment les Etats-Unis parviendront à ramener sous la barre des *100 milliards* de dollars leur déficit de la balance des paiements courants en l'absence d'une *sérieuse* reprise en main de l'économie.

Leur appel à la rigueur budgétaire a rarement été aussi ferme. Inquiets à l'idée de voir s'instaurer un engrenage de hausse des prix et des taux d'intérêt, ils soulignent qu'*« un recours accru à la* [seule] *politique monétaire ne serait pas la meilleure approche »* et préconisent une baisse progressive du déficit budgétaire. S'ils parvenaient à tenir les objectifs de la loi Gramm-Rudman – retrouver l'équilibre à l'horizon 1993, – les Américains *bénéficieraient* d'une réduction *« de l'ordre d'un point »* de l'inflation et d'un recul de 60 à 70 milliards de dollars du déficit de la balance courante, évaluée à 132 milliards de dollars en 1988. Pure hypothèse d'école. Un renchérissement du loyer de l'argent, jugé probable par les experts de l'OCDE, comporterait par *contre de sérieux* risques s'il s'amplifiait. Les problèmes des caisses d'épargne et du crédit agricole sont aigus outre-Atlantique, sans parler du lourd endettement des entreprises américaines ou de celui, toujours dangereux, des pays du tiers-monde.

Entre un coup de frein trop brutal et les dangers de résurgence inflationniste, la marge de manœuvre des pays *industriels paraît étroite. Considérée* comme un bon moyen et non une fin en soi, la concertation internationale peut aider à ne pas détruire les acquis des derniers mois. Les enjeux d'une gestion équilibrée sont pourtant de taille : la stabilité monétaire, de nouveaux progrès en matière de libre-échange alors que *« les régimes commerciaux de nombre de pays »* de l'OCDE sont moins favorables *aujourd'hui qu'il y a* dix ans et, au bout du compte, l'emploi.

*Si l'on en croit les auteurs du rap*port, l'amélioration du marché du travail ira s'amenuisant comme la croissance, moins portée par l'investissement. Et dès la fin 1989 le chômage pourrait recommencer à s'aggraver.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Organisation de coopération et de développement économique.

Résumé des prévisions

Taux annuels désaisonnalisés

	1987	1988	1989	1990
	(variation en pourcentage)			
PNB EN VOLUME				
Etats-Unis	3,4	3 3/4	3	2 1/2
Japon	4,3	5 3/4	4 1/2	3 1/4
Allemagne	1,8	3 1/4	2 1/2	2 1/4
OCDE Europe	2,8	3 1/2	3	2 1/2
Total de l'OCDE	3,3	4	3 1/4	2 1/4
INFLATION				
Etats-Unis	3,3	3 1/4	4 1/2	4 3/4
Japon	−0,2	1/4	1	1 1/2
Allemagne	2,1	1 3/4	2	1 3/4
OCDE Europe	4,4	4 3/4	4 3/4	4 1/4
Total de l'OCDE	3,4	3 1/2	4	4
	(en milliards de dollars)			
BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES				
Etats-Unis	− 154	− 132	− 116	− 108
Japon	87	79	77	72
Allemagne	44,9	45	51	52
OCDE Europe	36	11	9	7
Total de l'OCDE	− 49,1	− 61	− 50	− 51
	(en pourcentage de la population active)			
CHOMAGE				
Etats-Unis	6,2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Japon	2,8	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Allemagne	7,9	7 3/4	7 3/4	7 3/4
OCDE Europe	10,7	10 1/4	10 1/4	10 1/4
Total de l'OCDE	7,9	7 1/4	7 1/4	7 1/2
	(variation en pourcentage)			
Commerce mondial	5,7	9	7 1/2	7

Selon l'INSEE

L'expansion en France devrait continuer au premier semestre 1989 à un rythme à peine ralenti

La conjoncture française aura été brillante tout au long de 1988, et les prévisions réalisées par l'INSEE pour le premier semestre de 1989 laissent présager la poursuite de cette tendance à un rythme un peu ralenti.

Alors qu'une baisse de l'activité avait été redoutée pour 1988, la note de *conjoncture rendue publique* par l'INSEE le 21 décembre estime que, après une croissance de 3,5 % en 1988 – la plus élevée depuis 1976, – le produit intérieur brut (PIB) continuera de progresser au cours des premiers mois de 1989 ne se ralentissant un peu qu'en fin de semestre.

Deux explications à la poursuite de cette tendance *favorable : la* poussée des investissements et le dynamisme des *exportations* françaises. Une conséquence probable : la baisse du taux de chômage en 1989 au-dessous de la barre symbolique des 10 %.

Profitant d'une demande soutenue, et d'une évolution modérée des coûts de production, la production industrielle devrait poursuivre au cours du premier semestre de 1989 une croissance semblable à celle des six derniers mois de 1988, soit 1,9 % en glissement. Cette performance est inférieure à celle du premier semestre de 1988 (+ 2,8 % soit + 5,6 % en rythme annuel), période pendant laquelle les entreprises avaient bénéficié de conditions climatiques favorables et d'un nombre très élevé de jours ouvrables. Cependant, après un *creux durant l'été*, la croissance de la production industrielle s'est réaccélérée à l'automne, retrouvant son rythme du début 1988. Elle devrait atteindre 1,1 % au premier trimestre de 1989, avant de s'infléchir à 0,8 % au cours des trois mois suivants.

L'INSEE note que *« la persistance d'une activité soutenue entretient, au moins à court terme, la demande de facteurs de production par les entreprises »*. Les investissements ont poursuivi leur forte hausse entamée au printemps 1987 – l'ont même nettement accélérée – et les résultats préliminaires de l'enquête « investissement » réalisée en novembre par l'INSEE indiquent que les industriels ont revu à la hausse leurs *programmes* d'équipements pour 1989. L'investissement productif aura progressé en volume de 8 % à 8,5 % en 1988 et même de 11 % à 12 % pour la seule industrie. Ce sont les petites et moyennes entreprises qui sont les plus dynamiques. Il reste aux industriels, note l'INSEE, à se convaincre que le rythme actuel de la croissance *économique est durable, et justifie* un accroissement plus rapide des capacités de production.

Sur l'emploi, l'analyse de l'INSEE est également porteuse de bonnes nouvelles ; le rythme des créations s'accélère et au total, en 1988, cent soixante-dix-sept mille emplois environ avaient été créés. Alors que l'emploi salarié avait *augmenté* de 0,5 % (soixante-huit mille) en 1987, sa croissance atteindra 1,3 % en 1988 sans, précise l'INSEE, que ce mouvement soit imputable aux stages d'insertion à la vie professionnelle (SIVP).

En raison notamment des mesures de financement de la *Sécurité sociale* qui interviendront en début d'année (cotisation vieillesse relevée) et en mai (prélèvement de 0,4 %), l'augmentation de la masse salariale (résultant principalement de la hausse des effectifs, plus que de l'augmentation des salaires qui reste régulière à 0,8 %-0,9 % par trimestre) n'aura pas d'effet positif sur le revenu disponible des ménages. La progression de celui-ci *devrait s'infléchir pour revenir à 1,8 %* en glissement au cours du premier semestre de 1989, après + 2,3 % au cours du premier semestre 1988 et + 2,1 % au cours du second. Le pouvoir d'achat resterait donc quasi stagnant au début de l'année prochaine – après avoir augmenté régulièrement cette année – ce qui se répercutera avec un certain *délai* sur la consommation. Celle-ci devrait tout de même augmenter *de 1 % au premier semestre 1989*.

Après avoir progressé de 0,6 % et 0,8 % aux premier et deuxième semestres de 1988 (mais de 2,2 % en *moyenne sur l'ensemble de l'année*), le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages ne devrait plus augmenter que de 0,1 % au cours des six premiers mois de 1989.

Du côté des prix, industriels et consommateurs devraient profiter d'une hausse modérée. Et si l'INSEE reconnaît que l'on a touché le fond de la désinflation, elle ne s'inquiète pas d'un dérapage des prix. Les entreprises bénéficient d'une baisse des coûts salariaux *unitaires et du plafonnement* du prix des matières premières depuis l'été.

Malgré ce tableau très encourageant dressé en cette fin d'année 1988, les économistes de l'INSEE ne manquent pas de souligner plusieurs points noirs ; *outre la quasi-stagnation du revenu disponible*, les résultats commerciaux de la France demeurent préoccupants. Les effets de la forte augmentation des exportations (+ 2,9 % au deuxième semestre *1988* et *+ 3,1 %* au premier de 1989) rendue possible par une demande étrangère soutenue sont annulés par une hausse plus rapide encore des importations (+ 5 % au deuxième semestre et vraisemblablement + 3,2 % au premier semestre 1989). *En conséquence, malgré l'arrêt* du mouvement de perte des parts de marché de la France, le déficit de la balance commerciale devrait rester pratiquement inchangé en 1988 par rapport à l'*année précédente, soit* environ 30 milliards de francs.

A en juger par la note de conjoncture de l'INSEE, la forte croissance de l'économie française aura été beaucoup plus qu'un feu de paille à cause notamment de la forte reprise des investissements. *Reste à savoir*, note l'INSEE, quand viendra le ralentissement qui dépendra sans doute de l'évolution des prix pétroliers, de celle des taux d'intérêt, et de la poursuite de la confiance des industriels.

FRANÇOISE LAZARE.

L'effet de l'investissement

Dans ses perspectives économiques bi-annuelles publiées *mardi 20 décembre*, l'OCDE souligne – comme l'INSEE – l'accélération de la croissance française depuis 1987, qu'elle estime à 3,5 % en 1988, prévoyant 3 % pour 1989. De même que l'INSEE, l'Organisation de coopération et de développement économique note le *fort accroissement de l'investissement* productif en France qui pourrait revenir graduellement à un rythme moins rapide.

Une déclaration de M. Bush

Les Etats-Unis sont prêts à revoir leur stratégie sur la dette du tiers-monde

Prenant le relais de la plupart des pays industriels, les Etats-Unis semblent prêts, à *leur* tour, à envisager une nouvelle stratégie de la dette. Lors d'une conférence de presse, lundi 19 décembre, le président élu George Bush a implicitement *reconnu que le plan Baker*, lancé à l'automne 1985 par le secrétaire au Trésor de l'époque nommé il y a peu secrétaire d'Etat de la future administration, était dépassé.

Particulièrement inquiet de la dégradation de la situation des pays d'Amérique latine *« dans le propre hémisphère »* des Etats-Unis, M. Bush s'est voulu ouvert mais prudent. Il n'est pas question d'envisager des annulations pures et simples de dettes mais de rechercher *« progressivement »* et au cas par cas les moyens d'alléger le poids des remboursements. *Sans* pour autant que le fardeau retombe sur les contribuables américains.

D'ores *et* déjà, le secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady, a commencé à étudier *les moyens* de répondre à ces objectifs. Mais il faudra attendre février, époque à laquelle l'équipe Bush, officiellement en place, devra soumettre au Congrès *un rapport sur le tiers-monde*, pour savoir si les Etats-Unis envisagent d'assouplir les règles bancaires afin d'encourager les banques à opter pour une double démarche : *alléger la dette actuelle et octroyer* de nouveaux crédis à leurs débiteurs.

REPÈRES

Bâtiment

10 000 emplois supplémentaires

Fin octobre, l'activité dans les entreprises du bâtiment (selon le nombre d'heures travaillées) enregistrait une progression de 3,5 % par rapport aux 10 premiers mois de 1987 (+ 1,5 % après correction des variations saisonnières). Selon la Fédération *nationale du bâtiment* (FNB), l'indice d'emploi s'établit à + 0,6 %, *soit une création nette* de 10 000 emplois depuis le début de l'année.

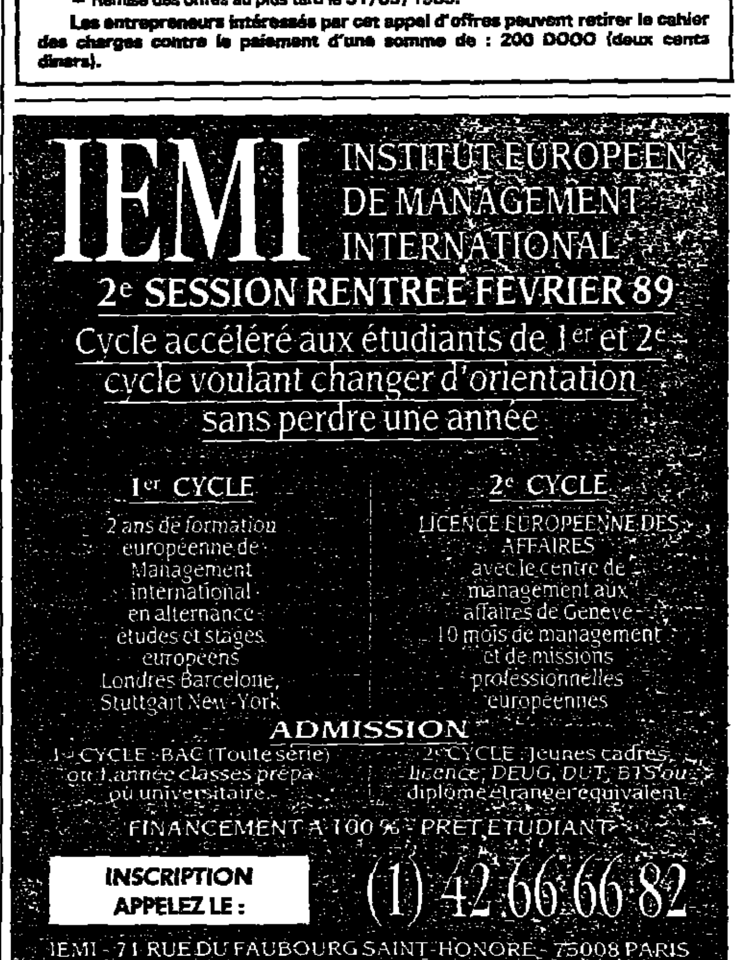
Etats-Unis

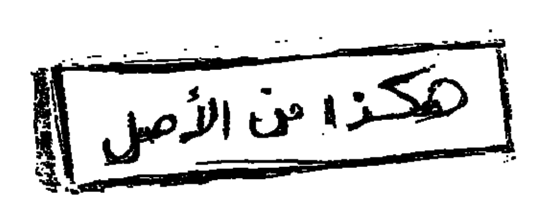
Léger tassement de la croissance au troisième trimestre...

Reflet de la sécheresse qui a sévi sur les Etats-Unis l'été dernier, le produit national brut a augmenté de 2,5 % en rythme annuel durant le troisième trimestre, son niveau le *moins élevé depuis* près *de deux ans*, annonce, mardi 20 décembre, le département du commerce. Cette hausse intervient après une augmentation du PNB de 3,4 % au premier trimestre et de 3 % au deuxième. Si l'on exclut l'effet sécheresse, la tendance fondamentale de l'activité économique reste très vigoureuse, 3 % *en rythme annuel durant* la période juillet-septembre...

...et de l'inflation en novembre

Les prix à la consommation ont progressé de 0,3 % en novembre, aux Etats-Unis contre 0,4 % en octobre et 0,3 % en septembre annonce, mardi 20 décembre, le département du travail. Cette hausse est légèrement *inférieure aux prévisions* des analystes et porte l'inflation à 4,4 % *en rythme annuel* durant les onze premiers mois de l'année contre 4,6 % un an auparavant.





6 Le Monde ● Jeudi 22 décembre 1988 •••

Économie

L'État et les siens

Le mal-être des postiers

L'automne social aura été marqué par une succession de conflits mettant en cause la manière dont l'Etat gère les personnels qui – directement ou indirectement – dépendent de lui. Le malaise des agents de l'Etat est multiforme. Après avoir enquêté sur les transports (*le Monde* du 21 décembre), nous analysons la situation des postiers.

Seize heures, samedi. Le bureau de poste de la rue du Louvre, l'un des rares de la capitale, avec ceux des Champs-Elysées et de la tour Eiffel, à ne pas être fermé le week-end, est noir de monde. Soixante-dix personnes, des immigrés pour la plupart, font la queue devant les trois guichets (sur quinze) ouverts au rez-de-chaussée ! A 20 heures, ils sont encore une bonne quarantaine à attendre devant les... deux guichets disponibles. Quinze jours plus tôt, il était inutile d'espérer envoyer une lettre recommandée le samedi à 16 h 30 ! Il y avait encore plus de monde.

Quinze heures trente, en ce mois de décembre. Il ne fait pas encore froid. Heureusement pour les agents qui « tirent la toile » (les sacs) au centre de tri de cette grande gare parisienne, car l'appareil qui pourrait théoriquement réchauffer l'atmosphère sur le quai ne marche pas. Depuis des années. Mais qu'on se rassure : l'administration offre à ses agents du transbordement une boisson chaude gratuite par brigade lorsque le mercure du thermomètre descend en dessous de zéro !

Dans la salle où les célèbres « camions jaunes » sont déchargés, les postiers sont mieux protégés du froid. Le problème, c'est que, lors du « coup de feu » de la fin d'après-midi, on n'y respire plus ! Pourtant, ici, à la différence des quais de gare de la SNCF, le décor n'est pas désespérant de laideur. A condition de s'habituer à l'horizon bouché par les sacs couleur de bure qu'égayent parfois les touches de bleu des sacs de courrier international. Ils sont plus beaux mais ils sont aussi souvent plus lourds (de 5 kilos) que les sacs ordinaires dont le poids est théoriquement plafonné à 25 kilos. *« 25 kilos ! Vous vous rendez compte, quand c'est une femme de 50 kilos qui soulève ça ! »*, s'exclame un syndicaliste. Dans sa vacation, le soir, elles *représentent le quart des effectifs, soit* une dizaine de personnes sur quarante à emprunter les transports en commun une fois leur vacation terminée, vers 23 h 45... pour la banlieue, évidemment. Ce n'est pas avec ce qu'elles gagnent que ces femmes peuvent espérer habiter Paris (1) !

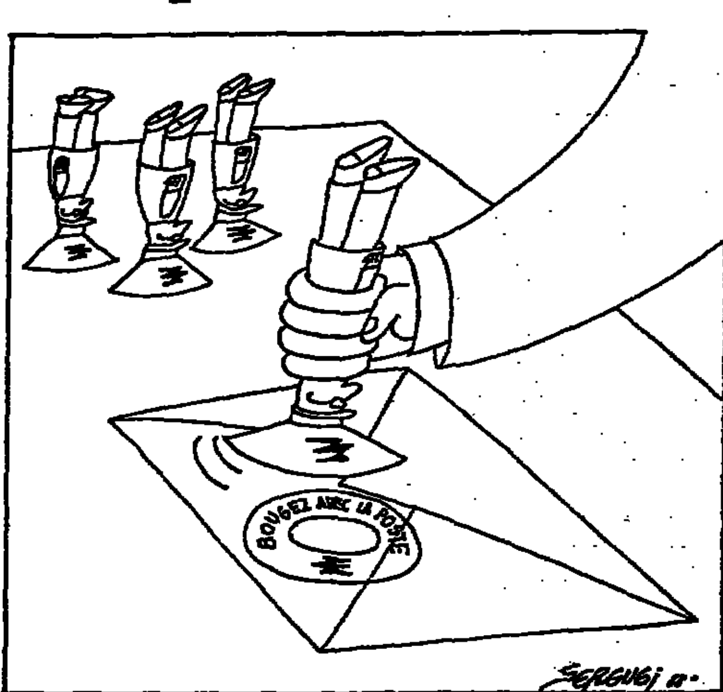
Moins de 6 000 F par mois

A la poste, il faut le savoir, un agent sur deux a gagné l'an passé moins de 6 500 francs par mois, et un sur trois... moins de 6 000 francs. Presque tout compris, c'est-à-dire en comptant le traitement net, les indemnités de résidence et la quote-part des primes afférentes aux grades. D'autres primes peuvent s'ajouter. Mais ce n'est pas réellement un pactole pour le postier de base (*dont le traitement n'a rien à* voir avec celui du mythique receveur de la rue du Louvre qui gagnerait, murmure-t-on, plusieurs dizaines de milliers de francs par mois).

Ainsi, cet agent de la catégorie C (comme 63 % des postiers) (2), avec ses quinze années d'ancienneté, voit sa fiche de paye passer de 5 700 francs *nets à 6 400 francs par mois* grâce aux primes : pour cela, il travaille le soir, de 17 heures à 23 h 45.... et touche 15 francs de plus quotidiennement pour ses heures de nuit. Ce qui lui fait le plus mal au cœur ? D'être régulièrement taxé de *« nanti »*. Voudrait-il, avec sa catégorie C, exercer les responsabilités d'un « bidou » (les « petits chefs » du transbordement), il toucherait royalement en plus 2,44 francs par jour ! Quant aux ambulants, qui trient le courrier dans les trains en marche, ils reçoivent des *primes allant par voyage de* 159,56 francs à 332,29 francs, sur lesquelles ils doivent payer leur nourriture et leur logement.

Evidemment, on vous dira que les ambulants s'organisent de manière à passer la nuit et à prendre leurs repas dans leur famille. *« C'est sûrement un peu vrai, mais certainement pas pour tout le monde »*, commente le syndicaliste. Les méchantes langues vous *diront également que la productivité* dans les centres de tri est loin d'être fameuse, que les pauses ont tendance à durer beaucoup plus que prévu, que, même si le travail est peu intéressant, il permet à certains d'avoir un deuxième job.... Peut-être.

Le plus étonnant, dans le cas de la poste, c'est que le diagnostic social est connu depuis longtemps : en 1984 déjà, M. Jacques Chevallier, doyen de la *faculté de droit et des sciences poli*tiques et sociales d'Amiens, brossait un tableau fort sévère de la maison. Tout y était. La poste, écrivait-il, est une *« immense entreprise de main-d'œuvre »* (279 443 personnes) (3), composée de *« petits fonctionnaires »* (la rémunération moyenne ne s'élevait en 1987 qu'à 6 906 francs), déracinés (quatre agents parisiens sur cinq viennent de la province) et très jeunes (38,1 ans d'âge moyen), de plus en plus souvent des femmes (36,75 %), en perpétuel mouvement (un agent sur cinq change de résidence chaque année), très stratifiée (26 statuts particuliers couvrant 40 corps de fonctionnaires *et 93 grades différents*). M. Chevallier mettait également l'accent sur la dégradation du climat social, perceptible depuis la fin des années 60 : le mouvement s'est accentué depuis, puisqu'entre 1985 et 1986 le nombre de journées perdues pour fait de grève a été multiplié par deux, pour augmenter encore légèrement en 1987 (237 972).



Les salariés d'Ile-de-France, les plus « déracinés », sont nettement plus mobilisables que leurs confrères de province, ce qui traduit le malaise particulièrement fort des postiers de la région parisienne, reconnu d'ailleurs par la direction générale. Or un postier sur trois travaille en Ile-de-France... Par métier, si les facteurs n'ont pas d'états d'âme, selon la direction, les centres de tri s'avèrent nettement plus turbulents que les autres corps. On le vérifie d'ailleurs en ce moment puisque plusieurs centres sont paralysés par des conflits « enkystés »... Des conflits à répétition qui font mentir le célèbre adage : « Ça marche comme une lettre à la poste. » *« Si la revendication salariale*, témoigne un postier, *est totalement justifiée, elle n'est pas le seul moteur d'une contestation latente. La parcellisation du travail, la répétition des tâches sans intérêt, les rapports difficiles avec un encadrement habitué à communiquer par écrit et perçu comme une hiérarchie avec toute la connotation péjorative du mot. (...) Les travailleurs de la fonction publique sont totalement déresponsabilisés, la responsabilité étant le privilège de celui qui est au-dessus, moins bête forcément, puisqu'il est au-dessus. »*

Aigreur des surdiplômés

A ces freins, blocages et autres grincements, il faut ajouter une tendance à la surqualification des agents : le chômage draine vers les concours d'entrée un nombre croissant de diplômés, certains facteurs étant même parfois titulaires d'une licence. Des syndicalistes assurent que cette évolution fait monter le niveau des concours internes au détriment des agents les plus modestes, et contribue à dégrader le moral des troupes : les surdiplômés seraient aigris en faisant un travail qu'ils estiment dévalorisant. La direction générale de la poste relativise ce phénomène, assurant au contraire que les surdiplômés ne sont pas ceux qui passent le plus souvent les concours internes.

Autre déception pour beaucoup de postiers : les difficultés qu'ils rencontrent pour retourner dans leur province d'origine. Tout tourne autour de la fameuse *« fiche de vœux »* qu'ils remplissent chaque année (ils sont 48,5 % à le faire). Mais revenir dans certaines régions relève de la gageure : le Sud-Ouest et la Bretagne sont réputées particulièrement difficiles, les départements d'outre-mer étant franchement bouchés, alors qu'un nombre important d'agents en viennent. Elément supplémentaire d'immobilisme : certains postiers évitent de se présenter à des concours internes pour ne pas perdre leur place sur la liste d'attente de retour au pays !

En fait, tout se passe comme si le statut de la fonction publique, même s'il est facteur de rigidité, était le seul luxe des postiers : il leur assure en tout cas la sécurité de l'emploi. Depuis 1984, une dizaine de milliers de postes ont pourtant été supprimés dont près de la moitié dans les centres de tri, en ne remplaçant pas la totalité des agents touchés par les départs naturels. Sans oublier les 900 emplois Sécuripost, « sortis » des statistiques de la poste lors de la création de cette filiale. Y a-t-il des gisements de productivité ? Cette question agace à la direction générale de la poste, où l'on cite cet ancien patron de la maison : *« Sur les gisements de productivité, je plante mon derrick. »*

Plus sérieusement, on explique qu'il y a un déséquilibre entre les différents services. *« Dans certains, on est à l'os »*, soutient-on. Interrogé sur les conséquences de l'introduction éventuelle d'une machine capable de lire les adresses même manuscrites (un prototype sera testé en 1990), on assure qu'aucun grand métier à l'intérieur de la maison n'est menacé. *« Il n'y aura pas de révolution à la poste. Nous ne serons jamais face à une réduction importante des effectifs »*, déclare-t-on... Une conviction qui laisse rêveur lorsqu'on réalise que le trafic du courrier sous monopole se réduit comme une peau de chagrin : il baisse de 1 % par an et ne représente plus que 65 % des recettes du courrier qui, elles-mêmes, n'assurent que la moitié des rentrées totales de la poste (le reste provenant des services financiers). La poste est déjà plongée dans un univers concurrentiel. Avec un personnel mal dans sa peau, des grèves qui entachent son image, une organisation vieillote face à la concurrence croissante d'énormes groupes privés internationaux, ne pèche-t-elle pas par optimisme ?

FRANÇOISE VAYSSE.

Demain : Sécurité sociale, l'ère des sureffectifs
par GUY HERZLICH.

(1) M. Quilès a annoncé la construction de 1 500 logements sociaux dans la capitale en trois ans.

(2) Il y a quatre catégories à la poste. La D est la plus modeste et regroupe 3,3 % des agents. Viennent ensuite la C (62,9 %), la B (27,1 %) et la A (6,7 %).

(3) Les chiffres cités sont tirés du bilan social de la poste en 1987.

Économie

SOCIAL

Succès de la CGT au comité d'entreprise de la RATP

C'est la CGT qui a finalement gagné aux élections pour le comité d'entreprise de la RATP. Dans un climat de désintérêt paradoxal après un long conflit – encore inachevé chez les ouvriers d'entretien du métro, – elle a mieux su mobiliser les électeurs et, en maintenant presque ses voix (11 487 contre 11 817), gagner 4,7 points en pourcentage par rapport à 1986 : elle passe de 44,6 % des suffrages exprimés à 49,3 %, approchant donc la majorité absolue. Obtenant 9 sièges sur 15, elle conserve le contrôle du CE.

Mais tous les syndicats signataires de l'accord salarial n'ont pas été sanctionnés. Les Autonomes, reculent de 2,5 points, en particulier parmi le personnel d'exécution du métro, qui constitue une de leurs bases. FO et la CFTC, qui avaient fait liste commune dans le personnel d'exécution, reculent encore plus (3,8 points). La CFDT, toujours très minoritaire, est le seul syndicat à progresser à la fois en voix (de 2176 à 2217) et en pourcentage (de 8,2 % à 9,5 %).

Sur 39 380 inscrits (contre 39 935 en 1986) et 23 845 suffrages exprimés (contre 26 495), la CGT a obtenu 49,3 % des voix contre 44,6 % ; les Autonomes (*exécution*) 11,2 % (contre 13,7 %), l'alliance FO-CFTC dans le personnel d'exécution 9,5 % des voix (FO seule en avait recueilli 11,8 % en 1986 et la CFTC 1,5 %), la CFDT 9,5 % (contre 8,2 %), les indépendants 8,3 % (contre 7,6 %), l'entente FO (ATMIC)-CFTC chez les cadres et la maîtrise 6,2 % (contre 6,3 %) et l'entente CGC-Autonomes 6 % contre 6,2 %. Ainsi, dans le collège exécution, la CGT obtient 7 sièges au lieu de 6, les Autonomes 1 au lieu de 2, l'alliance FO-CFTC 1 (contre 1 à FO), les indépendants 1 comme avant ; dans le collège maîtrise, la CGT conserve ses 2 sièges et l'alliance FO-CFTC le sien ; chez les cadres, enfin, les alliances CGC-autonomes et CFTC-FO conservent chacune leur siège.

Métro : reprise du travail

La reprise du travail dans les ateliers d'entretien du métro parisien devrait *être générale* le mercredi 21 décembre, où les ouvriers ont voté la reprise du travail dans quatre grands ateliers d'entretien (Pleyel, Lilas, Saint-Ouen, Choisy). Quinze ouvriers restent en grève aux ateliers d'Auteuil (ligne 10) et Saint-Fargeau (*ligne* 3).

Le retour à la normale du trafic sera *néanmoins* très progressif. Dans le RER (ligne A et ligne B), la RATP a prévu d'assurer le service habituel, le jeudi 22 et le vendredi 23, pour revenir ensuite au régime du samedi, soit 50 % du trafic habituel, jusqu'au 2 janvier qui verra la fin de ce régime d'exception.

Dans le métro, les lignes 4 (Orléans-Clignancourt) et 11 (Châtelet-Les Lilas) fonctionneront à plein le 2 janvier.

La ligne 1 (Vincennes-Neuilly) qui a été la plus malmenée par la grève ne fonctionnera pas avant le mardi 27 décembre, et le retour à la normale s'y étalera jusqu'au 4 janvier.

En grève depuis cinq semaines à *Bastia, depuis deux semaines* à Ajaccio, les agents des centres de tri postal de Corse ont majoritairement voté, le 20 décembre, pour la reprise du travail, *effective* le 21 décembre.

Dans les centres de tri des PTT, seule reste en suspens la situation à Marseille où deux centres de tri étaient toujours bloqués le 20 décembre.

A EDF-GDF, la journée du 20 décembre avait été choisie par la CGT pour mener une action nationale sous des formes « *très diversifiées* » avec l'ensemble des personnels, de 8 heures à 12 heures. L'opération, surnommée « des quatre jeudis », dans les centrales thermiques, s'est traduite par une baisse de production d'électricité de 20 % en fin de matinée mais n'a pas entraîné de coupures de courant.

Sur les péages d'autoroutes, des préavis de grève ont été déposés pour les 22, 23 décembre et le 2 janvier 1989 par l'intersyndicale (CFDT, CFTC, FO, CGC et autonomes) des personnels. Les propositions salariales des directions de cinq sociétés d'autoroute ont été rejetées le 20 décembre. Toutefois, la direction de la Cofiroute (autoroutes A 10, A 11 et A 71), ayant *signé un accord avec son personnel*, affirme qu'il n'y aura pas de grève.

Service minimum et rigueur

Les flèches de M. Marchelli

M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, s'est montré particulièrement incisif dans ses jugements, lors d'une conférence de presse, le mardi 20 décembre. Il a d'emblée aligné une série de constats. Tout d'abord, « *la France est sortie de la crise* » : même si des points noirs subsistent, son économie affiche une santé qui ne cesse de s'améliorer. En second lieu, les dernières grèves « *peuvent mettre en cause la continuité du redressement de notre pays* ». M. Rocard – pourtant « *homme d'imagination* » – a commis « *une faute* » en n'écoutant pas l'été dernier M. Marchelli qui le *prévenait de l'imminence d'une* agitation sociale et en refusant en conséquence le « *Matignon préventif* » (avec tous les partenaires sociaux) qu'il avait suggéré...

A travers cette période troublée, a noté ironiquement M. Marchelli, « *on a perdu en route la rigueur, d'une manière hétérogène et boiteuse* ». Le pouvoir d'achat a progressé dans le secteur public mais *moins* pour les cadres *qui ont* fait les frais d'une « *politique égalitariste d'écrasement hiérarchique* » (1). Mais M. Marchelli a décoché paradoxalement ses flèches les plus acérées sur l'éventuelle mise en place d'un service minimum en cas de grève. Paradoxalement, parce que la CGC y est favorable. « *Mais*, a-t-il souligné, *nous n'avons pas l'intention de participer à une manœuvre politicienne et encore moins à une manœuvre préélectorale.* »

Aimant manier le paradoxe, M. Marchelli s'est montré réticent sur l'engagement immédiat d'une négociation qui « *ne peut être que le final d'un processus qui doit se mettre en œuvre de manière urgente* ». Il a suggéré au gouvernement d'engager une enquête auprès des usagers (entreprises et particuliers) afin de faire apparaître leurs « *besoins réels* ». A la suite de cette consultation, le gouvernement prendrait « *la responsabilité de proposer aux représentants du peuple la définition d'un service minimum* ».

Troisième étape dans le schéma de M. Marchelli : « *Quand cette loi sera votée, nous pourrons négocier sercice public après service public de façon à dégager les moyens pour que la loi soit appliquée.* »

Dernier coup de patte de M. Marchelli : il a fustigé « *l'irresponsabilité* » des directions d'entreprises publiques en raison d'une tutelle *excessive de l'Etat*, au point que les dirigeants apparaissent comme des « *zombies* ». Et faisant allusion à M. Reverdy, président de la RATP, il a conclu : « *Quand un zombie se révolte, il se fait vertement remettre à sa place par le premier ministre.* »

M. N.

(1) La CGC n'a pas signé les accords salariaux 1989 à la SNCF et dans la fonction publique. Dans cette dernière, elle s'est trouvée « *exclue* » des groupes de travail sur les catégories B, C et D. En conséquence, elle est sortie du groupe des « six » (FEN, FO, CFDT, CFTC et autonomes), reprochant à *ses alliées* leur *manque* de solidarité face à cette mesure « *discriminatoire* ».

AFFAIRES

Philips est condamné pour entrave à la concurrence

VALENCE
de notre correspondant

La société Philips (électronique domestique) vient d'être condamnée à 1 million de francs d'amende par le Conseil de la concurrence. Le conseil a estimé, dans sa séance du 6 décembre, que les conditions de *vente imposées* par le fabricant à ses revendeurs de matériel hifi avaient pour effet « *de limiter la concurrence entre eux en leur imposant un prix de revente minimum* ».

C'est dans un document intitulé « *Engagement hifi laser* » distribué par Philips à ses revendeurs en 1986 et 1987 que le conseil a puisé les *principaux motifs de sa décision*. Ce document stipulait que le versement d'une ristourne en fin d'exercice était subordonné « *au respect de la réglementation économique et de la concurrence, notamment de la loi interdisant la vente à perte* ». Sous cette apparente invitation au respect de la loi, « *la société Philips se réservait, en fait, la possibilité de supprimer toutes les ristournes auxquelles un revendeur pouvait prétendre si elle estimait qu'il avait pratiqué à un moment quelconque, une revente à perte* » note le conseil.

En effet, par le jeu subtil de ces dispositions, les distributeurs ne pouvaient bénéficier des ristournes prévues qu'à la condition de ne pas en tenir compte pour l'établissement *de leur prix minimum de vente... et* donc de ne pas les répercuter au profit des consommateurs.

Pris dans cet engrenage, la plupart des détaillants affichaient les mêmes prix : une enquête administrative, menée fin octobre 1986 dans la région parisienne, a révélé une quasi-identité des prix de revente platines laser Philips « *proches du tarif de base du fournisseur* ».

Le Conseil de la concurrence avait été saisi en février et mars 1987 par *M. Jean Chapelle*, un détaillant qui exploite deux magasins *portant son nom, rue de Rennes* à Paris et à Valence, et un troisième magasin sous l'enseigne « Concurrence », place de la Madeleine à Paris. M. Chapelle, qui pratique des marges réduites, s'était vu opposer des refus de livraison de la part de Philips parce qu'il refusait de se soumettre aux conditions de vente imposées par le fournisseur.

GÉRARD MÉJEAN.

● ***OPA contre Fairchild Industries.*** – Fairchild Industries, une *firme américaine* d'électronique, fournisseur du Pentagone, fait l'objet d'une offre publique d'achat de Carlyle Group. Cette offre, au prix de 15,50 dollars représente un total de quelque 264 millions de dollars (1,6 milliard de francs). Fairchild Industries a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 454 millions de dollars *(2,76 milliards de francs) pour* un bénéfice net de 12 millions de dollars *(73 millions de francs).*

● **Revalorisation de l'allocation de solidarité.** A la charge de l'Etat, l'allocation spécifique de solidarité est revalorisée à compter du 1er novembre. L'arrêté publié au *Journal officiel* du 14 décembre précise que, dans le cas général, l'allocation non majorée *depuis le 1er juillet* 1985 est portée de 64,50 F par jour *à 66,43 F. Pour l'allocation versée* aux chômeurs de plus de *cinquante-cinq ans*, inchangée depuis le 1er avril 1987, le montant passe de 92,50 F à 95,40 F par jour.

Avec l'achat d'une entreprise turque

DMC accélère son développement international

En quelques semaines, le groupe textile DMC (Dollfus Mieg et Cie) a effectué quatre acquisitions. La dernière en date, annoncée mercredi 21 décembre, est une prise de participation de 50 % dans la société Bozkurt, filiale textile du groupe turc Koç, qui fait partie des trois cents premières entreprises mondiales d'après le classement de *Fortune*.

Le montant de la transaction se situe entre 120 et 200 millions de francs pour cette entreprise qui réalise un chiffre d'affaires de 450 *millions de francs dans la filature*, le tissage, le finissage et la confection. D'ici deux ans, les activités devraient être scindées en deux branches. DMC conservera la gestion de celles situées en amont, mais abandonnera la partie confection aux responsables turcs.

Récemment, le groupe DMC avait déjà annoncé le rachat d'une usine d'impression à Orangeburg, en Caroline du Sud, celui des Soieries de Limony, près de Lyon, et une *prise de participation* de 50 % dans la société irlandaise Atlantic Mills (ancienne Burlington Sportswear Fabrics Ltd), un des plus importants fabricants de denim (toile de jeans) en Europe.

« *Ces opérations sont destinées à renforcer notre position soit dans des secteurs choisis pour leur rentabilité, soit parce que nous y sommes déjà forts* explique M. Guy Arnould, directeur de la stratégie et du développement. *Nous voulons aussi nous installer dans les pays où la consommation est en croissance, tels la Turquie ou les pays du Sud-Est asiatique.* » Depuis la fin de 1985, cette politique s'était déjà concrétisée par le rachat d'Hervillier (laines à tricoter Annie Blatt et Berger du Nord), des firmes tunisiennes Ticaro (fils à coudre) de Siter (imprimés) et de Saic Velcorex (première société européenne dans les tissus de velours et de sportswear).

L'acquisition et la modernisation de l'usine d'Orangeburg devraient coûter à DMC 140 millions de francs sur deux ans. Quant à la prise de participation dans Atlantic Mills, dont le montant n'a pas été révélé, elle a probablement coûté un peu moins de 25 millions de dollars *(150 millions de francs)*, la *somme* qu'avait déboursée le groupe néerlandais Ten Cate pour en acquérir la totalité en mars dernier. Depuis 1986, DMC a consacré environ 300 millions de francs par an à ses investissements industriels.

Ce développement n'a été rendu possible qu'après la politique de redressement menée par M. Julien Charlier depuis son arrivée à la tête du groupe en 1982. Sorti du rouge dès 1983, DMC réalise en 1988 un bénéfice de 250 millions de francs, pour un *chiffre d'affaires de 8 milliards*. Mais cette restructuration s'est faite au prix d'une forte baisse des effectifs : 35 % entre 1970 et 1982. Aujourd'hui, le groupe emploie douze mille deux cents personnes.

Dans le même temps, on a remplacé la moitié des cadres et mis en *place un nouvel état-major*. L'outil de production a été modernisé, avec par exemple l'acquisition de nouveaux métiers à tisser ou la construction d'une usine d'impression sur soie en Chine. Depuis l'installation d'un système de conception et de création assistées par ordinateur, il faut six heures pour réaliser *deux mille nouveaux dessins en cinq* coloris. Au lieu de trois semaines précédemment.

Pour avoir les moyens de son développement et se prémunir contre toute tentative d'OPA, le groupe a consolidé son actionnariat. En mars dernier, il a procédé à une augmentation de capital de 407 millions de francs, souscrite *avec le soutien* de banques amies.

DMC s'est donné jusqu'en 1995 pour être le numéro un du textile européen. Il lui reste sept ans pour dépasser les britanniques Courtaulds et Coats Viyella ainsi que le français Prouvost.

FRANÇOISE CHIROT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EURAFRANCE

L'assemblée générale ordinaire des *actionnaires d'Eurafrance, réunie sous* la présidence de M. Michel David-Weill le 19 décembre 1988, a approuvé :

- les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1988 qui font ressortir un bénéfice net comptable de 181,99 millions de francs dont *181,90 millions de francs de bénéfice* net courant. Au titre de l'exercice précédent, le bénéfice net courant, hors éléments non récurrents, était de 132,96 millions de francs ;
- la distribution d'un dividende net de 32 F par action correspondant, avec l'avoir fiscal, à un revenu global de 48 F contre, respectivement, 29 F et 43,5 F par action ancienne au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 10,3 %. Le versement de ce dividende représente une distribution globale de 97,70 millions de francs contre *79,70 millions* de francs au titre de l'exercice 1986-1987, soit une augmentation de 22,6 % ; il est rappelé que l'an dernier, chacune des actions nouvelles avait bénéficié d'un demi-coupon ;
- la nomination de MM. Yves Boël et Jean Peyrelevade en tant qu'administrateurs et de M. Jean Dromer en tant que censeur.

L'assemblée générale extraordinaire, *qui s'est tenue* à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a donné au conseil les autorisations nécessaires pour pouvoir porter le capital, en une ou plusieurs fois, à un maximum de 1 milliard de francs, pour émettre des valeurs mobilières pour un montant nominal *maximum par émission de 1 500 millions* de francs et pour consentir des options de souscription et d'achat d'actions Eurafrance. Par ailleurs, cette assemblée a décidé de changer les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social qui commencera désormais le *1er juillet pour s'achever le 30 juin*, et de clore par anticipation le 30 juin 1989 l'exercice en cours. Elle a enfin approuvé un certain nombre de modifications des statuts.

Marchés financiers

L'inversion des taux d'intérêt

Un signal d'alarme

Depuis la mi-décembre, sur la place de Paris, les taux à court terme ont rejoint et même *légèrement dépassé*, les taux à long terme. Le loyer de *l'argent au jour le jour*, après le relèvement des taux d'intervention de la Banque de France, la semaine dernière, est monté de 7 3/4 % *à plus de* 8,5 %, ce qui sur un an donne un rendement de 8,80 %, tandis que celui des obligations du Trésor à dix ans oscille autour de 8,70 %.

Ce phénomène porte le nom d'inversion, car, *normalement*, les taux à court terme évoluent un point *et demi ou deux points* au-dessous des taux à long terme. Le prêteur « long » demande en effet une rémunération plus forte pour une durée d'immobilisation de ses fonds plus élevée, sans compter les aléas d'un placement sur dix à douze ans. L'emprunteur à court terme n'a pas le même souci. C'est ce qui se passe actuellement en Allemagne, où l'argent au jour le jour est payé 5 % et les obligations à dix ans rapportent 6,70 %.

En revanche, le même phénomène d'*inversion est noté* aux Etats-Unis, le rendement des bons du Trésor à deux ans et dix ans s'établissant à 9,10 % et à 9,06 % au lieu des 9 % et *moins* qu'offrent les bons à trente ans.

Ce phénomène correspond à l'attente des détenteurs de capitaux. *Ils peuvent juger inévitable une* hausse des taux à court terme dans *l'immédiat, pour diverses raisons.* Parmi celle-ci figure l'action restrictive *des banques centrales*, soucieuses de juguler l'inflation. Mais, *estimant que* cette hausse ne durera pas, dans l'intervalle, les détenteurs de capitaux s'abstiendront d'investir dans des placements à long terme, trouvant une rémunération facile dans les placements courts.

Ainsi, aux Etats-Unis, on voit la Réserve fédérale favoriser une montée continue du loyer de l'argent au jour le jour qui, en six mois, a progressé de deux points à près de 9 %, cela pour essayer de calmer la *surchauffe et de tuer dans l'œuf une* inflation renaissante. Les milieux *financiers américains, toutefois*, sont persuadés que l'année prochaine un *net* ralentissement de l'expansion entraînera automatiquement une rechute du loyer de l'argent à court terme.

Mais, *si la tension des taux* à court terme persiste à l'initiative de la *Réserve fédérale*, les taux à long terme vont monter à leur tour pour recreuser l'écart naturel précédemment évoqué. C'est ce qui risque de se passer aux Etats-Unis, où bien des signes montrent que les prix à la production longtemps stables amorcent leur ascension depuis le début de l'année en raison de la saturation des capacités de production : + 10 % pour la chimie, les métaux, les moteurs électriques, + 7 % pour le papier, + 6 % pour l'alimentation.

Les salaires remontent la pente

L'impact de ces hausses ne s'est pas encore fait sentir sur les prix de détail (+ 0,3 % seulement en novembre après + 0,4 % en octobre). Mais, selon les experts de la banque Morgan, on ne perd rien pour attendre, d'autant que les salaires, « sages » depuis trois ans, s'engagent eux aussi sur une pente ascendante.

En ce cas, les taux longs américains commenceront à monter, car les *neuf* inversions qui se sont produites depuis 1953 ont toujours provoqué une telle montée. Beaucoup se rappelleront alors que ce genre de phénomène en 1987 avait débouché sur le krach du 19 octobre. Mais l'histoire ne se répète jamais tout à fait.

En Europe, un signal très clair a été donné par la Banque fédérale *d'Allemagne qui, pour prévenir* l'inflation et éviter d'avoir à manier la hache dans quelques mois, vient de relever ses taux d'un demi-point, obligeant la Banque de France à l'imiter, bien que l'inflation ne soit pas menaçante de ce côté-ci du Rhin. C'est pourquoi, à Paris, les taux de l'argent à court terme, qui déjà montent depuis deux mois pour assurer la défense du franc, viennent maintenant buter contre les taux à long terme et même les dépasser. Cela s'est déjà produit très temporairement à la fin de 1986, mais les marchés des changes étaient alors en crise aiguë et le franc était menacé. Cette fois-ci, la poussée est continue et du fait de l'initiative allemande n'est guère susceptible de retomber de sitôt, d'autant qu'elle n'est pas pour déplaire complètement à la Banque de France, rendue inquiète par une croissance trop rapide des crédits bancaires aux entreprises (+ 17 %) et aux particuliers (+ 22 %). Comme il faudra bien que le fameux écart se rétablisse, à défaut des taux courts, ce seront les taux lourds qui remonteront, bien qu'à l'heure actuelle le marché de Paris soit persuadé du contraire.

FRANÇOIS RENARD.

NEW-YORK, 20 décembre ↓

Consolidation

Après deux séances d'assez forte hausse, la Bourse new-yorkaise a, mardi, fait un pas en arrière. La *journée avait pourtant bien commencé*, et vers midi, l'indice Dow *Jones* avait *même dépassé son plus* haut niveau de l'année. Il devait *cependant* céder ensuite tout le terrain initialement gagné, et même un peu au-delà, pour s'établir, en clôture, à 2 166,07, soit à 6,61 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan général a été négatif. Sur 1 996 valeurs traitées, 838 ont baissé, 644 ont monté et 514 n'ont pas varié.

Les dernières statistiques économiques témoignant plutôt d'un ralentissement de la croissance et de l'éloignement de la menace de surchauffe ont plutôt encouragé les investisseurs à prendre des positions. Mais la crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt a *été la* plus forte. De nombreux professionnels *étaient, néanmoins, d'avis* qu'une reprise de fin d'année était mûre. *L'activité est restée modérée*, avec 161,09 millions de titres *échangés, contre 162,25 millions*.

VALEURS	Cours du 19 déc.	Cours du 20 déc.
Alcoa	54 5/8	55 1/4
A.T.T.	30 1/8	29 3/8
Boeing	61 1/8	60 1/8
Chase Manhattan Bank	28 3/8	28 1/8
Du Pont de Nemours	87 3/8	86 7/8
Eastman Kodak	45 5/8	46
Exxon	46 1/8	45 1/2
Ford	51 5/8	51 3/4
General Electric	46	45 3/4
General Motors	87 7/8	87
Goodyear	48 3/8	48 1/2
I.B.M.	122 7/8	123 1/4
I.T.T.	51 3/4	50 7/8
Mobil Oil	45 3/4	45 7/8
Pfizer	58 5/8	57 3/4
Schlumberger	32 7/8	32 1/4
Texaco	52	51 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	108 1/4	108 1/2
Union Carbide	24 7/8	25 1/4
U.S.X.	28 7/8	28 5/8
Westinghouse	52 5/8	52 7/8
Xerox Corp.	57 7/8	58

PARIS, 21 décembre =

Peugeot en vedette

L'année boursière s'est achevée mercredi rue Vivienne dans de bonnes conditions. Pour la dixième fois de l'année, et la neuvième consécutive, *la liquidation de* décembre a été gagnante *(+ 2,3 %), portant ainsi* à près de 53 % la hausse des cours pour 1988.

Comme toujours en pareille occa*sion*, des ventes bénéficiaires se sont produites. Mais elles ont été remarquablement bien absorbées. En recul de 0,41 % dans la matinée, l'indicateur instantané ne baissait plus que de 0,08 % à 13 heures. Dans l'après-midi, il s'établissait à 0,01 % au-dessus de son niveau précédent.

De l'avis général, le marché avait envie de monter. Peugeot en est le témoin avec une progression inhabituelle (+ 3,5 %) vu la lourdeur du titre. *Apparemment*, les investisseurs se moquent pas mal de savoir *que la firme de Sochaux devra, sur* l'injonction des instances communautaires, rembourser une centaine de millions de francs.

Selon les professionnels, il semblerait que des signaux d'achat *commencent* à être envoyés un peu de tous les côtés. Le vieil indice CAC affleure la barre des 400 points, perdue de vue depuis le 12 octobre 1987. Le nouveau, le CAC-40, a, lui, atteint et dépassé la barre des 1 500. Les analystes sur graphiques refont leurs calculs à toute allure. Les plus optimistes pensent que la « *trêve des confiseurs* » est derrière la Bourse plutôt que devant.

Tout dépendra de Wall Street « New-York sera bien ce soir », assurait un gérant de portefeuille. Prenait-il son désir pour la réalité ? *Affaire à suivre. En attendant*, l'activité a augmenté, ce qui est normal *un jour de liquidation*, mais le phénomène pourrait bien se poursuivre avec l'habillage des bilans de fin d'année.

LONDRES, 20 décembre ↑

Petite hausse

La Bourse a terminé en légère hausse mardi, l'indice Footsie clôturant en progrès de 6,9 points (+ 0,38 %), à 1 777,4. Le niveau d'activités était légèrement supérieur à celui de la veille, portant sur 445,7 millions de titres, contre 369 millions. L'annonce d'un ralentissement de la progression de la masse monétaire et du crédit bancaire pour novembre a encouragé la tendance. D'autre part, l'échec de la tentative du groupe électronique *Plessey* d'obtenir devant la justice britannique un gel de l'OPA inamicale conjointe de GEC et de Siemens a stimulé l'intérêt des investisseurs pour les valeurs opéables. En revanche, le conglomérat Grand Metropolitan a perdu pulsieurs pence, *en raison de l'inquiétude de certains* spécialistes après le succès de l'OPA sur l'américain Pillsbury. Parallèlement, les réductions d'effectifs se poursuivent à la City. Ainsi, la filiale *londonienne de la maison de courtage* américaine Smith Barney Harris Upham a décidé d'abandonner l'ensemble des activités dans les secteurs des euro-émissions des obligations convertibles et des actions ou fonds d'Etat non américains. De ce fait, elle a décidé de supprimer cinquante emplois. Enfin, la banque Barclays a annoncé la cession prochaine de sa participation de 20 % dans la banque nigériane Union Bank of Nigeria.

TOKYO, 21 décembre ↑

Reprise en clôture

La tendance s'est renversée, mer*credi, à la Bourse de Tokyo.* D'abord à la baisse, elle s'est orien*tée à la hausse en cours de journée.* A la clôture, l'indice Nikkeï enregistrait une avance de 130,25 points (+ 0,44 %), à 29 698,19. Une heure auparavant, il accusait encore une légère perte de 5,72 points. Parmi les valeurs les plus favorisées, figuraient les sidérurgiques, les mécaniques, les constructions, les chemins de fer, les transports maritimes et l'énergie. *D'après les professionnels, cette* reprise de dernière minute a été *essentiellement due à des achats* liés à l'expiration de contrats à terme. L'activité est, toutefois, restée assez faible, avec 600 millions de titres échangés, contre 650 millions la veille.

VALEURS	Cours du 20 déc.	Cours du 21 déc.
Akaï	690	693
Bridgestone	1 390	1 370
Canon	1 520	1 480
Fuji Bank	3 460	3 450
Honda Motors	2 110	2 080
Matsushita Electric	2 610	2 570
Mitsubishi Heavy	981	1 010
Sony Corp.	7 140	7 070
Toyota Motors	2 640	2 640

FAITS ET RÉSULTATS

● **Plessey abandonne son action devant la justice britannique.** – Le constructeur électronique britannique Plessey, qui fait l'objet d'une OPA conjointe de son compatriote GEC et de l'allemand Siemens, a abandonné son action devant la justice de son pays pour *obtenir le gel de cette opération.* Plessey a pris cette décision, dans la nuit de mardi à mercredi, après qu'un tribunal londonien lui a refusé le gel de l'OPA inamicale. Plessey aurait pu faire appel, mais il a apparemment renoncé, indique *le Financial Times* dans son édition du 21 décembre. Seule reste donc l'action intentée par l'entreprise attaquée auprès de la Commission européenne, au nom de l'article 85 du traité de Rome qui interdit les accords industriels susceptibles d'entraver la concurrence.

● **Chargeurs SA va entrer dans le capital du lainier britannique *Drumond*.** – *Le* groupe français Chargeurs SA (textile, transports aériens...) a annoncé, le 20 décembre, qu'il allait souscrire à une émission réservée d'actions à dividende prioritaire, lui assurant, en cas de conversion en actions ordinaires, une participation de quelque 20 % dans le groupe lainier anglais Drumond (300 millions de francs de chiffre d'affaires). *Cette souscription*, décidée en accord avec la direction de Drumond, doit obtenir l'accord des actionnaires.

● **Valeo se renforce dans les antivols en RFA et en Espagne.** – Valeo, premier équipementier automobile français, dont l'actionnaire principal est le groupe de l'italien Carlo De Benedetti, a obtenu les autorisations fédérales pour racheter à *M. Gunter Tibbe la société* ouest-allemande Tibbe, spécialisée dans les antivols et les verrous pour automobiles (170 millions de francs de chiffre d'affaires pour quatre cents personnes). En outre, Valeo a porté de 40 % à un peu *plus de 90 % sa participation dans* la société Clausor, numéro un de la *fonction* protection en Espagne (150 millions de francs de chiffre d'affaires pour cinq cents personnes).

● **Alcatel NV : enquête sur le président de la filiale allemande.** – Le parquet de Stuttgart a ouvert une enquête sur les activités du président du directoire de *la filiale allemande* d'Alcatel NV (groupe CGE), la Standard Elektrik Lorenz (SEL). M. Helmut Lohr pourrait avoir commis un « *abus de confiance* », a indiqué, mardi 20 décembre, un porte-parole du parquet. Selon la presse allemande, parue mercredi 21 décembre, M. Lohr aurait fait *construire sa maison aux frais de* la SEL. M. Lohr a rejeté les accusations portées *à son encontre*, soulignant que celles-ci remontaient à 1986 et que sa responsabilité avait *été* dégagée lors d'une étude menée par un cabinet d'audit indépendant. Selon un porte-parole de l'entreprise – qui occupe une place importante au sein d'Alcatel NV, car c'est sa *plus grosse filiale et* c'est chez elle que le nouveau central téléphonique Système 12 a été mis au point – les faits incriminés « *n'ont rien à voir* » avec le fonctionnement de l'entreprise. Par ailleurs, M. Lohr est membre du conseil d'administration de la CGE.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	450	La Commande Electro.	230 50	230
Asystel	246	250	Le gd livre du mois	...	275
B.A.C.	350	355	Loca Investissement	278	275
B. Demachy & Assoc.	556	550	Locamic	....	149
B.I.C.M.	492	495	Metallurg. Minière	....	145
B.I.P.	....	684	Métrologie Internat.	.	500
Boiron	430	....	Métroservice	180 50	185
Bolloré Technologies	797	795	M.M.B.M.	640	645
Boisset	1050	1050	Molex	204	205 10
Câbles de Lyon	1480	1485	Navale-Delmas	...	712
Calberson	735	735	Olivetti-Logabax	...	238
Cardif	850	851	Om. Gest.Fin.	...	330
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	318	Pinault	354 90	353
C.A.T.C.	138 50	138 50	P.F.A. S.A.	405	410
C.D.M.E.	1299	1250	Prisbourg (C. in. & Fin.)	...	100
C. Equip. Elect.	368	368	Présence Assurance	480	480
C.E.G.I.D.	729	....	Publicat. Filipacchi	....	453 50
C.E.G.E.P.	....	234	Rezel	650	655
C.E.P.-Communication	1530	1532	St-Gobain Emballage	....	1560
C.G.I. Informatique	1030	1030	St-Honoré Matignon	....	215
Ciments d'Origny	501	501	S.C.G.P.M.	....	240
C.N.I.M.	....	415	Segin	403	....
Concept	286	277	Sélection Investissem.	105	....
Conforama	....	811	S.E.P.	...	356
Creeks	405	405	S.E.P.R.	....	1170
Daisa	208	216 30	S.M.T.Goupil	....	288
Dauphin	....	...	Sodinforg	705	705
Devanlay	891	895	Sopra	...	...
Deville	575	565	TF 1	340	345
Duménil-Leblé	1055	1055	Unilog	175	182
Editions Belfond	....	114	Union Financ. de Fr.	425	433
Finacor	218	216			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	235	231			
Guintoli	....	491			
I.C.C.	....	228 80			
IDIA	225	227			
I.G.F.	97 80	97 80			
INZ	258	....			
Int. Metal Service	....	526			

Marché des options négociables le 20 décembre 1988

Nombre de contrats : 12 811.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Décembre dernier	Mars dernier	Décembre dernier	Mars dernier
Accor	560	6,50	27	6	–
CGE	360	37	47	–	6,60
Elf-Aquitaine	360	15	27	–	6
Lafarge-Coppée	1 300	90	135	–	10
Michelin	182	2,90	12,50	3,20	9,50
Midi	1 500	100	–	–	–
Paribas	400	17	39	–	11
Peugeot	1 200	46	105	1,22	20
Saint-Gobain	480	66	–	–	–
Société générale	520	22,50	40	10	30
Thomson-CSF	200	19	26,60	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 déc. 1988.

Nombre de contrats : 53 880.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,85	106,40	105,85
Précédent	106,50	105,75	105,15

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 89	Juin 89	Mars 89	Juin 89
104	2,67	2,23	0,15	0,77

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,06 F ↓

Le dollar a baissé, mercredi 21 décembre, sur toutes les places financières internationales, mais dans des marchés partout très calmes. A Paris, *le billet vert* a coté 6,0595 F (contre 6,0740 F la veille). Pour les cambistes, la trêve des confiseurs a, d'ores et déjà, commencé.

FRANCFORT	19 déc.	20 déc.
Dollar (en DM)	1,7830	1,77

TOKYO	20 déc.	21 déc.
Dollar (en yens)	124,70	124,22

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 déc.) .... 8 1/2-8 5/8 %

New-York (20 déc.) .. 8 3/4-8 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	19 déc.	20 déc.
Valeurs françaises	136,4	138,2
Valeurs étrangères	116,5	118,1
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	394	395
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 479,81	1 494,09
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	409,44	413,75

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 172,68	2 166,07

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 434,6	1 438,3
Mines d'or	163	162,9
Fonds d'Etat	87,01	87,26

TOKYO

	20 déc.	21 déc.
Nikkeï Dow Jones	29 567,94	29 698,19
Indice général	2 280,89	2 289,56

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0500	6,0530	– 67	– 52	– 95	– 65	– 250	– 160
$ can.	5,0375	5,0442	– 102	– 60	– 196	– 138	– 651	– 516
Yen (100)	4,8594	4,8658	+ 158	+ 182	+ 324	+ 369	+ 933	+ 1050
DM	3,4142	3,4178	+ 82	+ 100	+ 175	+ 202	+ 500	+ 573
Florin	3,0250	3,0280	+ 68	+ 82	+ 144	+ 160	+ 407	+ 469
FB (100)	16,2941	16,3110	+ 107	+ 210	+ 272	+ 431	+ 815	+ 1238
FS	4,0455	4,0502	+ 110	+ 134	+ 233	+ 267	+ 697	+ 788
L (1 000)	4,6396	4,6454	– 175	– 129	– 301	– 243	– 821	– 702
£	10,9384	10,9499	– 423	– 366	– 806	– 722	– 2181	– 1962

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	8 7/8	9 9/16	9 11/16	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16
DM	4 1/2	4 3/4	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2
Florin	5 3/4	6	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4	7 1/2	7 7/8
F.S.	3 3/4	4	4 7/8	5	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	12 1/8	12 1/2	11 7/8	12 3/8	12 1/8	12 1/2
£	12 1/2	12 3/4	12 13/16	12 15/16	12 7/8	13	12 3/4	12 7/8
F. franç.	8 3/8	8 5/8	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 21 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 53

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 20/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

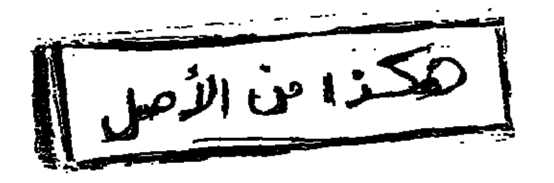
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/12
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

Par la création de « structures de soins spécialisées »

Des chirurgiens-dentistes souhaitent isoler les sidatiques et les séropositifs

Après les multiples professions de foi anti-ségrégation des responsables – politiques ou non – de la santé publique, verra-t-on la création de « sidatoriums » à visées bucco-dentaires ? La question est sérieusement évoquée par le conseil départemental de Paris de l'ordre des chirurgiens-dentistes.

En avril dernier, des lecteurs du *Monde* ayant annoncé leur séropositivité s'étaient vu refuser l'accès à certains soins bucco-dentaires (*le Monde* du 13 avril). Ce refus était pour l'essentiel motivé par le risque, tout à fait hypothétique, de contamination du chirurgien-dentiste par voie sanguine à l'occasion de soins prodigués à des personnes séropositives ou atteintes du SIDA.

Certains chirurgiens-dentistes soulignent aujourd'hui *« l'état d'inquiétude extrême de la profession »*. Ils mettent aussi en avant les risques encourus par les patients qui seraient soignés avec du matériel potentiellement infecté.

Dans le dernier numéro du *Bulletin du conseil départemental de Paris de l'ordre des chirurgiens-dentistes*, on peut lire : *« Le conseil départemental, comme tous les organismes publics ou privés intéressés aux problèmes de santé publique, a développé depuis un certain temps déjà une réflexion sur les traitements bucco-dentaires en cabinet des sujets séropositifs ou des malades dévoloppant un SIDA. Les statistiques confirment que la moitié de ces malades sont domiciliés dans la région Ile-de-France et principalement à Paris. »* Les responsables ordinaux expliquent à leurs membres : *« Nous vous demandons instamment de bien vouloir nous faire connaître votre avis sur l'opportunité de la création par les pouvoirs publics de structures spécialisées permettant d'assurer une meilleure prophylaxie. »*

« Une discrimination intolérable »

Les chirurgiens-dentistes de Paris sont ainsi invités à répondre par oui ou par non à la question suivante : *« Souhaitez-vous la création par les pouvoirs publics de services spécialisés dans les soins bucco-dentaires dispensés aux sujets séropositifs et aux malades développant un SIDA dans lesquels vous pourriez soigner vos propres patients ? »*

Pour sa part, le docteur J. Lerays, président de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes français, s'élève avec vigueur contre cette initiative. *« En mai dernier, j'ai indiqué formellement et publiquement ma position*, nous a-t-il déclaré. *Des refus injustifiés de soins sont indiscutablement une atteinte à la déontologie et susceptibles d'être sanctionnés par notre juridiction professionnelle. On m'a beaucoup reproché, à Paris mais pas ailleurs, ma prise de position. J'ai parlé tout récemment de ce projet de « structures de soins spécialisées » avec le directeur général de la santé, qui m'a dit que la chose était invraisemblable. Ce serait une discrimination intolérable vis-à-vis de gens que l'on va marginaliser complètement. C'est lamentable. »*

« Je prends souvent, poursuit le docteur Lerays, *l'exemple devant mes confrères des malades tuberculeux d'il y a trente ou trente-cinq ans qui étaient eux aussi dangereux pour les chirurgiens-dentistes et sans doute beaucoup plus que les malades atteints du SIDA, et vis-à-vis desquels à aucun moment il n'avait été évoqué de prendre ce type de mesure. »*

Pour le président de l'Ordre national, *« de telles initiatives tiennent à la fois à des raisons politiques et à un certain besoin ressenti par les confrères parisiens de faire parler d'eux en créant une forme de panique. Dans un éditorial, un confrère parisien en est venu à parler du SIDA comme d'un 357 Magnum, vous voyez où nous en sommes arrivés ! »*

Pour leur part, les épidémiologistes français spécialistes du SIDA soulignent que rien ne permet de penser qu'il existe dans ce domaine un risque de contamination, tant pour les chirurgiens-dentistes (comme pour tous les autres professionnels de santé d'une manière générale) que pour les personnes bénéficiant de soins dentaires, dès lors que les règles de l'asepsie et de l'hygiène sont, comme elles devraient toujours l'être, parfaitement observées.

JEAN-YVES NAU.

Un sixième cas mortel de méningite

Un nouveau cas mortel de méningite, le sixième en une semaine, a été signalé, mardi 20 décembre : il s'agit d'un lycéen de seize ans habitant Millau (Aveyron), et décédé dans un hôpital de Montpellier d'une méningite de type B. Toutefois, au ministère de la santé, on rappelle que le nombre de cas de méningite cérébro-spinale décelés chaque année tend à diminuer : d'environ un millier entre 1982 et 1986, il avait été de 621 en 1987, année au cours de laquelle 38 décès ont été constatés. Au cours des quarante-neuf premières semaines de 1987, 595 cas de cette maladie avaient été enregistrés, contre 434 pour la même période de 1988.

Le numéro du « Monde » daté 21 décembre 1988 a été tiré à 511 223 exemplaires

L'ex-CRS Gilles Burgos renvoyé devant la cour d'assises pour homicide volontaire

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, mercredi 21 décembre, un arrêt de renvoi de l'ex-CRS Gilles Burgos devant la cour d'assises pour homicide volontaire.

M. Burgos avait été inculpé de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, et le parquet général avait requis son renvoi aux assises pour cette infraction et non pour homicide volontaire. Gilles Burgos avait mortellement blessé un jeune homme, Loïc Lefèvre, vingt-huit ans, par balles dans la nuit du 4 au 5 juillet 1986, rue de Mogador, à Paris (*le Monde* daté 6-7 juillet).

Le policier avait été ultérieurement suspendu après avoir provoqué un incident dans une pizzeria de Vélizy, *en avril 1988, où, pris de* boisson, il avait aspergé le patron de sa bombe lacrymogène en le traitant de « dégneulasse » et en affirmant que *« les Italiens, c'est une sale race »*. Sur proposition du conseil de discipline, Gilles Burgos avait été révoqué le 18 août 1988 par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur.

Me Henri-René Garaud, avocat de Gilles Burgos, a annoncé mercredi qu'il allait former un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Sur le vif

SOS dindes

Ils sont terrifiés, les British. Attentats à la bombe contre plusieurs grands magasins à Plymouth, Cardiff et Londres. Et pas n'importe lesquels : Harrods et Selfridges, excusez du peu... Moi, quand j'ai vu ça, je me suis dit : C'est encore un coup du FLA. Comment, c'est quoi, le FLA ? Le Front de libération des animaux, voyons, vous saviez pas ? Chaque année, à Noël, il remet ça. Il proteste contre l'holocauste de six millions de dindes passées au four à micro-ondes.

Cette fois-ci, il a pris les armes à l'appel de Ronnie Lee, son chef historique. Il purge une peine de dix ans de prison : attaques contre des épiceries de luxe et des labos-chambres à torture. Gégène, baignoire, vivisection et interrogatoires des cobayes taulards à la pointe du couteau. Tiens, à propos, il y a un pauvre prof, à Cambridge, il a reçu avant-hier une lettre piégée, elle a failli lui péter au nez, sous prétexte qu'il se livrait à des manips à la Dr Moreau sur des populations entières de souris déportées.

Mort de trouille, il proteste de son innocence dans toute la presse. Ses expériences, il ne les pratique que sur des humains. Il leur prélève des cellules, il les bousille, et il les leur réinjecte pour voir l'effet que ça fait. Espérons que ça suffira à calmer la vindicte du FLA et qu'il pourra réveillonner pépère en se tapant des plâtrées d'épinards et de carottes râpées. Ah non, pas râpées, qu'est-ce que je raconte, ce serait d'une cruauté !

Et il n'y a pas que ça. Il y a le honteux commerce de fourrures prélevées par des bourreaux sans scrupules sur des monceaux de cadavres. Vous avez vu dans *Libé*, ce matin, ces terribles révélations, admirable exemple de journalisme d'investigation, sur les camps de concentration où croupissent, en Bretagne, des centaines de milliers de visons. A Pluneret, la solution finale s'étale de novembre à décembre. Une odeur pestilentielle s'élève, je cite, du stalag, s'étend sur les blocs numérotés et semble donner sur l'infini. Vision tragique. Grâce à Dieu, des condamnés ont pu s'échapper, proliférer et se livrer allègrement – ils tuent pour le plaisir – au massacre de tout ce qui leur tombe sous la dent. Gibier, chiens, chats, poulets. Moi, je serais le FLA, j'hésiterais pas : colis piégés à tous les coins de bois.

CLAUDE SARRAUTE.

Au conseil des ministres

Le gouvernement veut accélérer le partage des successions

Le conseil des ministres, qui s'est réuni mercredi 21 décembre, a adopté le projet de loi portant règlement définitif du budget pour 1987. Le déficit budgétaire total est de 120,06 milliards de francs, soit 2,27 % du PIB.

Le conseil a également adopté un projet de loi présenté par M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, garde des sceaux, *modifiant le code civil et relatif* aux successions. Ce texte, qui ne touche pas au régime de fond du droit successoral français, simplifie et accélère l'ouverture et le partage des successions. Il renforce également la sécurité juridique des héritiers.

Le conseil a adopté un projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'extradition entre la France et l'Australie, la première de ce type conclue avec un pays de droit anglo-saxon.

M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a présenté le bilan de la session d'automne. Il s'est réjoui du *« climat positif »* dans lequel s'est déroulée cette session, le gouvernement ayant prouvé qu'il pouvait gouverner avec une majorité relative *« dans l'efficacité et la stabilité »*. Selon lui, la recherche du compromis n'a jamais remis en cause les *« principes de fond »* du gouvernement, et la session a fait apparaître qu'il n'y a *« pas de majorité contre le gouvernement »*.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a décidé, d'autre part, le mouvement préfectoral suivant : MM. Maurice Theys, préfet, est admis sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite ; Thierry Kaeppelin, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde, est nommé préfet hors cadre ; Pierre Chassigneux, préfet de l'Oise, *est nommé préfet* de la région Aquitaine, préfet de la Gironde ; Alain Bidou, préfet de l'Allier, est nommé préfet de l'Oise ; Yvon Ollivier, trésorier-payeur général du Doubs, est nommé préfet des Alpes-Maritimes ; Gérard Cureau, préfet hors cadre, est nommé directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur.

Enfin, *sur proposition du ministre* de la recherche et de la technologie, M. Roger Lesgards est nommé président du conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie (*le Monde* du 21 décembre).

La direction du PS réaffirme ses réserves vis-à-vis du « service minimum »

L'annonce par M. Michel Rocard du dépôt, à la session parlementaire du printemps prochain, d'un projet de loi organisant un service minimum dans le secteur public a provoqué des réactions plutôt négatives chez les socialistes. M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, avait indiqué, le 19 décembre, que l'instauration d'un service minimum ne devrait pas se faire *« par la voie autoritaire »*. Mardi matin *20 décembre*, au cours du petit déjeuner qui réunit les principaux ministres et responsables socialistes autour du premier ministre, M. Pierre Mauroy a confirmé l'hostilité du PS à toute mesure imposée.

La direction du PS en reste, en fait, à l'idée que l'usage du droit de grève, imprescriptible, est de la responsabilité *de ceux qui y ont recours et ne peut être* autoritairement limité. M. Queyranne avait indiqué, lundi, que le PS estime toujours nécessaire de revenir sur l'amendement Lamassoure, qui avait rétabli le « trentième indivisible » pour les fonctionnaires, et de mieux protéger le droit de grève contre les atteintes du genre de celles qui lui avaient été portées, selon eux, par des décisions de justice au cours des dernières années.

M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, estime qu'une *« extrême prudence »* s'impose lorsque les droits du monde du travail sont en cause. M. Laurent Fabius, qui avait participé, *lui aussi, au* petit déjeuner de Matignon, a déclaré ensuite : *« Il faut jouer à fond la négociation »*, car *« c'est la seule attitude positive »*.

A l'hôtel Matignon, on affirme, mercredi matin, que M. Rocard ne pense pas autrement et qu'il n'avait évoqué l'hypothèse d'un projet de loi sans accord préalable des syndicats que pour faire pression sur ceux-ci.

● **Accord d'entreprise chez Renault.** – Les six organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC et CSL) ont signé avec la direction de la régie Renault un protocole reconduisant pour deux ans les dispositions de l'accord d'entreprise antérieur relatives à l'ancienneté, aux congés, avantages divers, fins de carrière, famille, service national, etc. En revanche, la CGT seule n'a pas signé deux autres protocoles reprenant, à titre de garantie, les dispositions concernant la prévoyance d'une part, la formation et l'emploi, de *l'autre, sujets qui doivent faire l'objet* de négociations au cours du premier semestre 1989.

● **CORÉE DU SUD : libération de 281 prisonniers politiques.** – Les autorités de Séoul ont remis en liberté mercredi 21 décembre 281 prisonniers politiques, dont certains condamnés pour espionnage au profit de la Corée du Nord. Ces détenus font partie des 2 015 Sud-Coréens élargis, mis en liberté conditionnelle, dont la peine a été réduite ou dont les droits civiques ont été restaurés. – *(Reuter.)*

A C D E F G H

